BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~1111 8~~ 1333
Sala Grande
Scansia 24 Palchetto 1
N.° d'ord.

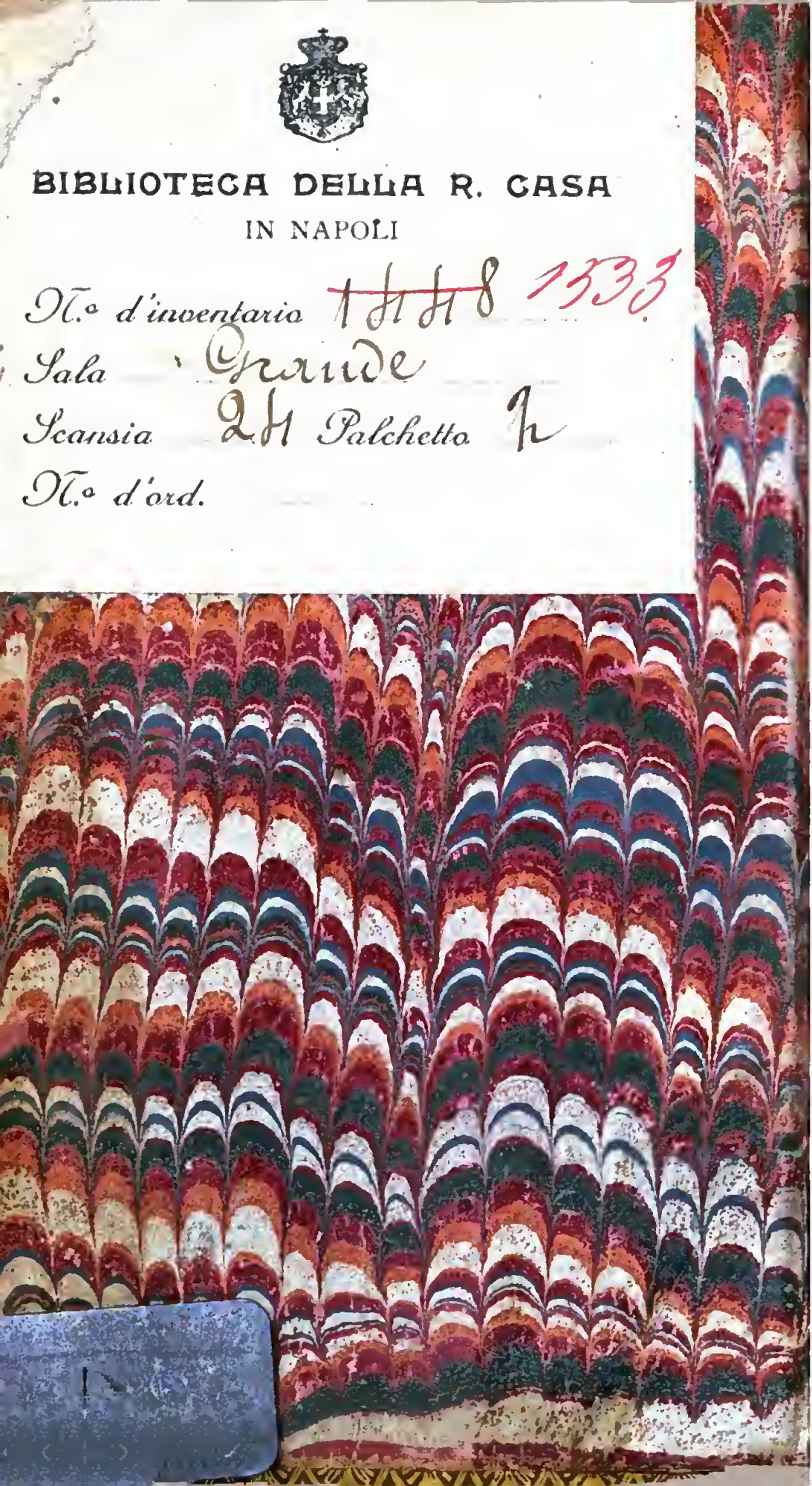

35. 3. 23.

Pallet. XIV

1.

Digitized by Google

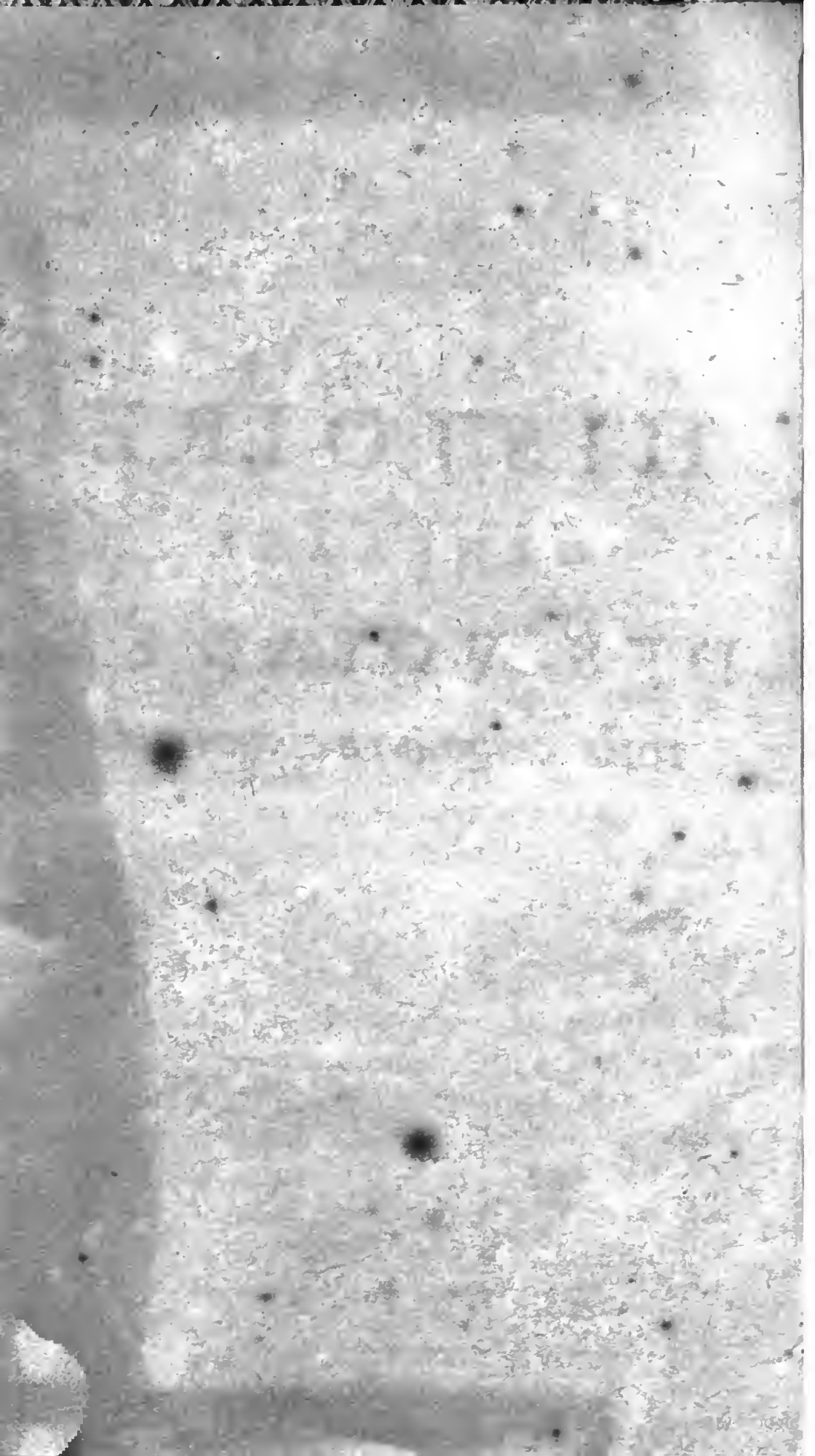

HISTOIRE
GENERALE
DES VOÏAGES.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.

HISTOIRE

581600

GENERALE

DES VOÏAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOÏAGES

PAR MER ET PAR TERRE;

Qui ont été publiées jusqu'à préſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAÏS OU LES VOÏAGEURS ONT PENETRÉ :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.

Biblioteca Regionale Universitaria Palatino

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOÏAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

TROISIEME PARTIE.

SUITE DU LIVRE VI ET DU CHAPITRE X.

VOÏAGE SUR L'ORINOQUE & sur la suite des Côtes de l'Amérique Méridionale.

---

§ IV.

Etabliſſemens de la Nouvelle Andalouſie, depuis l'Orinoque juſqu'à Rio de la Hacha.

LA partie Orientale du Continent, bui s'étend depuis l'Orinoque juſqu'à

NOUVELLE ANDALOUSIE

Rio de la Hacha, contient diverſes Provinces, que les Eſpagnols ont longtems compriſes ſous le nom de Nouvelle Andalouſie : mais quoique pluſieurs Ecrivains le lui conſervent encore, on le trouve borné, dans ſes nouvelles diviſions, aux Contrées de Paria & de Cumana ; & le reſte y eſt diſtingué par celui de Venezuela. Après avoir rapporté la Découverte de cette Côte (1) & la fondation de ſes premiers Etabliſſemens (2), on ne penſe à la rappeller ici, que pour donner quelque idée de ſon état actuel, & pour achever le tour du Continent juſqu'à Tierra-Firme, par laquelle on a commencé la Deſcription de l'Amérique méridionale.

Il eſt fort étrange que tout ce grand Païs, qui eſt un des premiers que les Eſpagnols aient découverts, ait été le plus négligé par leurs Ecrivains & le moins fréquenté des Voïageurs. On ne connoît point une ſeule Relation qui en porte le titre, ni qui en donne particulierement la Deſcription : mais on ne manque point de lumieres, diſperſées dans les Voïageurs, & d'autres ſecours, qu'il n'eſt queſtion que de raſſembler.

(1) Au Tome XLV de ce Recueil, pag. 251.
(2) Au Tome XLIX, pag. 146.

En ſortant du Golfe de Paria, par Bocca del Drago, qu'on a décrit au tems de ſa découverte, on trouve, à l'angle de l'Ile de la Trinité vers l'Oueſt, le Cap *de Salinas*, qu'on nomme auſſi Cap de *Paria*, du nom de la Province à laquelle il appartient : on a peine à comprendre pourquoi cette Contrée, qui n'a pas moins de ſoixante-dix lieues de Côte juſqu'au Cap d'Araya, eſt ſi peu connue, & vraiſemblablement ſi peu habitée, que l'Amérique méridionale a peu de parties plus obſcures. A l'exception d'un petit nombre de Pointes & de Golfes, qu'on trouve placés comme au hazard dans les Cartes hydrographiques, tels que *Tres Puntas*, que la plûpart mettent preſqu'au milieu de cet eſpace, la Province de Paria ne figure que par ſon nom.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Le Cap d'Araya, fort célebre dans cette Mer, s'avance en angle preſqu'aigu, vis-à-vis de la pointe Occidentale de la Marguerite, & forme, à l'Eſt, un Golfe, qui pénetre de pluſieurs lieues dans le Continent. Les Eſpagnols le nomment *Golfo de Cariaco*. Il eſt ici d'une fort grande largeur ; mais il ſe reſſerre un peu, vers la petite Ville de Cumana. Les environs du

Cap d'Araya.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Cap, comme tout le terrein du Continent, dans l'eſpace de quelques lieues, ſont bas & couverts de ronces. Derriere le Cap, la Nature a placé une Saline, qui ſeroit utile pour les Navigateurs, ſi elle n'étoit trop éloignée du rivage. Mais dans l'intérieur du Golfe, le Continent forme un coude, près duquel eſt une autre Saline, la plus grande peut-être qu'on ait connue juſqu'aujourd'hui. Elle n'eſt pas à plus de trois cens pas du rivage, & l'on y trouve, dans toutes les Saiſons de l'année, un excellent ſel, quoique moins abondant au tems des pluies. Les opinions varient ſur l'origine de ce ſel. Quelques-uns croient que les flots de la Mer, pouſſés dans l'Etang par les tempêtes, & n'aïant point d'iſſue pour en ſortir, y ſont coagulés par l'action du Soleil, comme il arrive dans les Salines artificielles de France & d'Eſpagne : d'autres, à qui le rivage paroît trop convexe pour donner paſſage aux flots, jugent que les eaux ſalées s'y rendent de la Mer par des conduits ſouterrains ; enfin d'autres encore attribuent aux Terres mêmes une qualité ſaline, qu'elles communiquent aux eaux de pluie. Ce ſel eſt ſi dur, qu'on n'en peut prendre ſans y em-

Saline extraordinaire.

ploïer le fer. On ſe ſert de petites barques, pour l'apporter au bord de l'Etang, d'où il ſe tranſporte au rivage ſur de petits traîneaux. Quoique la Saline ſoit dans un lieu fort uni, elle eſt bordée, de pluſieurs côtés, par de hautes Montagnes. Tout le Païs eſt d'ailleurs fort ſec, ſans aucune apparence de Sources ou de Ruiſſeaux; ce qui met les Travailleurs dans la néceſſité de tirer leurs vivres & leur eau de l'autre côté du Golfe, où l'on trouve, à trois lieues dans les Terres une petite Riviere nommée *Bardones*. Les vivres leur viennent de la Ville même de Cumana. Cependant ce Canton eſt aſſez peuplé de Bêtes ſauvages, telles que des Cerfs, des Chevres, des Lievres, & des Lapins; outre divers Animaux inconnus en Europe. Les Tigres & les Serpens y ſont en grand nombre. La Saline même eſt environnée de ronces ſi piquantes, qu'on ne peut en approcher ſans avoir commencé par ouvrir avec beaucoup de peine, un chemin, qui ſe ferme en peu de tems lorſqu'on ceſſe d'y paſſer. Les Hollandois étoient dans l'uſage d'y aller prendre du ſel; mais aïant été ſurpris, dans le cours du ſiecle paſſé, par quelques Vaiſſeaux de guerre

NOUVELLE ANDALOUSIE

Nouvelle Andalousie

Espagnols, ils furent enlevés, & traités avec beaucoup de rigueur. Ensuite l'Espagne, pour se conserver une possession sans partage, fit construire dans ce lieu un Fort, muni d'une bonne Artillerie & d'une Garnison proportionnée. Laet en donne la Description, qu'il tenoit de plusieurs Hollandois qui avoient vu ce nouvel Etablissement. Il est bâti sur un Rocher assez élevé, à la distance d'environ cent pas de la Mer. C'est un quarré, flanqué de quatre Bastions, du côté oriental : le mur est de pierre vive, & n'a gueres moins de quarante palmes de hauteur : le côté qui regarde la Mer est le plus bas. On n'y compte pas moins de trente-trois Pieces de Canon, dont la moitié sont de fonte, ni moins de deux cens Hommes de Garnison. Son unique foible est de se trouver commandé par une Montagne, qui n'en est séparée que par une Vallée assez étroite. Il tire, deux fois la semaine, ses provisions de Cumana, outre le Vin, l'Huile & les Etoffes qu'il reçoit par la Mer. Une guérite, perchée sur la Montagne voisine, sert continuellement à découvrir les Vaisseaux qui viennent à la Côte. Enfin ce Fort, que les Espagnols nomment

Fort de Sant-Iago.

Sant'Iago, eſt ſitué ſi avantageuſement pour la défenſe des Salines, que les plus petites pieces d'Artillerie peuvent foudroïer les Vaiſſeaux & les Barques qui entreprendroient de s'en approcher. NOUVELLE ANDALOUSIE.

Le Païs qui ſuit le Cap d'Araya, & qui eſt ſéparé des Terres précédentes par le Golfe de Cariaco, eſt la Province de Cumana. Si l'on s'en rapporte à la Deſcription des Eſpagnols, elle s'étend d'environ quarante lieues dans les Terres. On a donné, dans un autre lieu, le caractere & les uſages de ſes Habitans (3), avec les premieres expéditions des Eſpagnols & la fondation de quelques Villes. Celle qui porte le nom de Cumana eſt ſituée à deux milles de la Mer, entre des Bois qui la cachent à ceux qui abordent ſur la Côte; excepté la Maiſon du Gouverneur, que ſa ſituation ſur une Colline fait appercevoir dans l'éloignement. La Rade eſt extrêmement commode, par ſa profondeur, qui eſt de douze ou treize braſſes, ſur un fond très net, & par ſa forme demi-circulaire, dont elle tire l'avantage d'être à couvert de pluſieurs vents; Province de Cumana.

(3) Voïez, ci-deſſus, Tome XLIX, pag. 25.

ſans compter qu'on y peut mouiller à peu de diſtance du rivage.

NOUVELLE ANDALOUSIE

La Province de *Venezuela*, ou petite Veniſe, nom dont on a rapporté l'origine (4), s'étend aujourd'hui des confins de la Nouvelle Andalouſie juſqu'à ceux du Gouvernement de Rio de la Hacha. On donne environ cent trente lieues de longueur à cette étendue, ſur quatre-vingt dans ſa plus grande largeur, juſqu'au nouveau Roïaume de Grenade. Les Terres y ſont ſi fertiles, qu'on en tire annuellement deux moiſſons: on y nourrit, dans les Pâturages dont elle abonde, un très grand nombre de Beſtiaux; & ces deux avantages lui ont mérité le nom de Grenier, entre pluſieurs autres Provinces qu'elle fournit de farine de Froment, de Biſcuit de Mer, de Fromage, de Sain-doux, de Coton, & de diverſes ſortes d'étoffes. Elle donne auſſi quantité de Cuirs & de Salſepareille, qui ſe tranſportent en Europe des Ports de Guayra & des *Caracas*, ou Caraques. La Chaſſe & la Pêche n'y ſont pas moins abondantes. Le Fleuve *Unaré*, qui la traverſe, eſt ſi poiſſonneux, que dans le dernier ſiecle les Naturels du Païs avoien

Province de Venezuela.

(4) Tome XLV, pag. 251 & ſuiv.

ſouvent la guerre entr'eux, pour le droit ou la facilité d'y pêcher. Elle ne manque pas non plus de Mines, ſurtout de Mines d'or, qui paſſe même pour pur, & qu'on évalue à 22 Carats & demi.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Ce Gouvernement renferme pluſieurs Provinces particulieres, diſtinguées par leurs propres noms, ſur la Côte & dans l'intérieur du Païs, telles que *Curianam*, *Cuicas*, *Caracas*, *Bariquicemèto*, *Tacuyo*, & quelques autres; mais comme on ne trouve rien de fixe pour leurs bornes, c'eſt aſſez d'avoir nommé les principales, dont le nom pourra revenir à l'occaſion des Villes habitées aujourd'hui par les Eſpagnols. Laet rapporte, d'après leurs Voïageurs & leurs Hiſtoriens, que toutes ces Provinces contiennent plus de cent mille Indiens, Tributaires de l'Eſpagne, ſans comprendre dans ce nombre ceux qui étant au-deſſous de dix-huit ans & au-deſſus de cinquante ont été diſpenſés du Tribut par un ordre particulier du Conſeil des Indes.

Autres Provinces du même Gouvernement.

La fameuſe entrepriſe des *Velſers* d'Allemagne a fait, dans un autre lieu, le ſujet d'un article intéreſſant (5) Dès l'année 1550, on avoit

(5) Voïez, ci-deſſus, Tom. XLIX, pag. 149. & ſuiv.

NOUVELLE ANDALOUSIE

fait tranſporter d'Afrique, dans la Province de Venezuela, un grand nombre de Negres, ſur leſquels on formoit les plus hautes eſpérances, mais à peine y furent-ils arrivés, qu'aïant entrepris de ſe révolter, tous les mâles furent maſſacrés par leurs Maîtres.

Villes Eſpagnoles.

On compte, dans ce Gouvernement, huit Villes, ou grandes Bourgades, habitées par les Eſpagnols, dont la principale ſe nomme ordinairement *Coro*, quoiqu'elle ſoit connue auſſi ſous le nom de *Venezuela*. Les Indiens l'appellent *Corana*. Sa ſituation eſt vers les onze degrés de Latitude Nord, dans un Canton aſſez tempéré, mais abſolument dépourvu d'eau. Quoiqu'au milieu d'une Plaine, elle a des Montagnes autour d'elle; ce qui contribue peut-être à rendre ſon climat ſi ſain, qu'on n'y connoît point les maladies, ou qu'on n'y a pas beſoin d'autres remedes que les Simples & les autres Plantes, qui y croiſſent en abondance. Les Animaux de Terre & de Mer y ſont les mêmes que dans les autres parties de l'Amérique méridionale. On remarque ſeulement que les Lions y ſont ſi timides, qu'un Indien les met en fuite avec un Bâton; tandis qu'au

Coro.

contraire les Tigres y ſont d'une férocité ſinguliere. La Ville de Coro a deux Ponts, l'un à l'Occident, éloigné d'une lieue, dans une Baie qui s'enfonce derriere le Cap Saint Romain, où la Mer n'eſt jamais violente, mais n'a pas plus de trois braſſes d'eau; l'autre au Nord, à deux lieues de la Ville, beaucoup plus profond, & plus orageux. C'eſt devant cette partie du Continent, que ſont ſituées les Iles d'Aruba, de Curacao, de Bonaire, d'Aves ou des Oiſeaux, & quelques autres qui s'étendent de l'Eſt à l'Oueſt, à-peu-près ſous une même ligne. Toute la Côte eſt expoſée à des vents qui la rendent peu ſure pour le mouillage. Elle a d'excellentes Salines, à la diſtance d'une lieue dans les Terres.

NOUVELLE ANDALOUSIE

De la Ville de Coro, le Continent s'avance de douze lieues dans la Mer, & forme une eſpece de Peninſule, que les Indiens nomment *Paragoana*. C'eſt l'extrêmité de ſa Pointe, qui compoſe le Cap Saint Romain. On donne environ vingt-cinq lieues de tour à cette Peninſule. La plus grande partie en eſt platte, & peuplée de Bêtes féroces: mais cet obſtacle & la diſette d'eau douce n'empêchent point

NOUVELLE ANDALOUSIE

qu'elle ne ſoit habitée d'un bon nombre d'Indiens, dont on vante beaucoup la douceur. Coro eſt la réſidence ordinaire du Gouverneur de la Province, & d'un Evêque, Suffragant de l'Archevêché de San-Domingo dans l'Ile Eſpagnole.

Plaine de Carora.

C'eſt dans le voiſinage de la même Ville qu'on trouve cette fameuſe Plaine, que les Eſpagnols nomment *los Llanos de Carora*, longue de ſeize milles, & large de ſix, qui, dans cette étendue, renferme avec une abondance extraordinaire toutes les néceſſités & les délices de la vie humaine.

De Coro à la Province de Bariquicemeto, le chemin eſt par des Montagnes nommées *Xizabaras*, qui commencent aſſez proche de la Ville, moins incommodes par leur hauteur que par la rudeſſe du terrein, & dont les Habitans, connus ſous le nom d'Axaguas, ſont des Antropophages que les Eſpagnols n'ont encore pû dompter.

Caravaleda.

La ſeconde Ville de ce Gouvernement ſe nomme *Noſtra Señora de Caravaleda*. Elle eſt ſituée dans une Province dont les Indiens ſe nomment *Caracas*, à peu de diſtance de la Mer du Nord. On compte environ quatre-

vingt lieues de Coro à Caravaleda. Cette Ville eſt accompagnée d'un Port, mais dangereux & peu fréquenté. Les Eſpagnols ont fait conſtruire, à peu de diſtance, ſur le rivage même, un Fort qu'ils nomment Caracas. Le Continent s'éleve ici en Montagnes, dont on compare la hauteur à celle du Pic de Tenerife. La Mer qui les borde eſt toujours ſi orageuſe, qu'à l'exception d'une petite Anſe qui contient le Fort, il n'y a point d'endroits dont on puiſſe approcher ſans difficulté avec les Chaloupes.

Nouvelle Andalousie

Sant'Iago de Leon, troiſieme Ville du Gouvernement de Venezuela, eſt ſitué auſſi dans la Province des Caracas, à quinze ou ſeize lieues de la Mer, à ſoixante-dix-ſept de Coro vers l'Eſt, & ſuivant Herrera à trois ou quatre de Caravaleda vers le Sud. C'eſt la réſidence du Gouverneur. Deux chemins conduiſent de cette Ville à la Mer : l'un aſſez facile, mais qui peut être fermé & défendu par les Indiens voiſins, ſurtout vers la moitié de la route, où il eſt rétréci par des Montagnes & des Bois inacceſſibles, qui ne lui laiſſent pas plus de vingt piés de large : l'autre, très rude, au travers des Montagnes mêmes & de leurs pré-

Sant'Iago de Leon.

cipices. Après les avoir traverſés, en venant de la Mer, on deſcend dans un Païs plat où la Ville eſt ſituée.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Nova Valencia.

La quatrieme Ville, nommée *Nova Valencia*, eſt à vingt-cinq lieues de Sant'Iago de Leon, à ſept d'un Port qui ſe nomme *Burburata*, & à ſoixante de Coro, ſuivant Herrera; mais Laet le ſoupçonne de ſe tromper, & juge, dit-il, par la comparaiſon des diſtances, que Coro ne peut être à plus de quarante-cinq lieues de Nova Valencia.

Nova Xeres.

Nova Xeres, cinquieme Ville, en eſt à quinze lieues, preſque droit au Sud, à ſoixante de Coro vers l'Eſt, & à vingt-un de *Nova Segovia*. On ignore le tems de ſa fondation; mais elle paroît aſſez moderne, parceque c'eſt depuis peu, qu'on trouve ſon nom dans les Hiſtoriens & les Voïageurs.

Nova Segovia.

La ſixieme Ville, qui porte celui de *Nova Segovia*, fut bâtie en 1552, par Jean de Villegas, qui commandoit dans la Province au nom des Velſers. Il s'étoit avancé de la Province de Tucuyos, avec quelques Trouppes, juſqu'au pié des Montagnes qui ſe nomment aujourd'hui les *Monts Saint Pierre*, proche d'un Fleuve que les Indiens nommoient alors *Buria*, & que les

Eſpagnols nommerent *Saint Pierre*, parcequ'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Villegas aïant découvert quelques apparences de Mines d'or dans les Montagnes voiſines, choiſit ce lieu pour y former une Colonie : mais enſuite l'intempérie de l'air la fit transférer au bord du Fleuve de Bariquicemeto, ſous le nom de Nouvelle Segovie. Ce Fleuve tire le nom Indien, qu'il a continué de porter, de la couleur de ſes eaux, qui deviennent cendrées, pour peu qu'elles reçoivent d'agitation. Le Païs eſt habité par diverſes Nations Barbares, qui ne parlent point la même Langue. Il differe peu, pour le climat, des Contrées voiſines. La chaleur y eſt très vive dans les Plaines ; mais les Montagnes, dont il eſt environné comme d'un mur, lui communiquent le ſoir un air frais. Le tems de l'Eté y répond exactement à celui de l'Hiver d'Eſpagne. Les Habitans, aïant peu de Maïz & d'autres grains, ſe nourriſſent de Plantes & de racines. Ils ne manquent pas de Poiſſon, dans les Rivieres d'*Acarigua* & de *Borante*, & dans quantité de Ruiſſeaux qui traverſent leurs Terres. Les Montagnes leur fourniſſent auſſi toute ſorte de Gibier, ſurtout dans les

NOUVELLE ANDALOUSIE

NOUVELLE ANDALOUSIE

mois d'Eté. Comme il deſcend alors dans les Plaines, les Habitans mettent le feu à l'herbe ſeche, & ſe tiennent poſtés avec leurs lances & leurs fleches pour tuer quantité de Sangliers, de Cerfs & de Daims. On prétend que toutes les Rivieres de cette Contrée, & pluſieurs autres qui deſcendent du côté méridional des Montagnes, ſe rendent par un long cours dans l'Orinoque. Le Païs montagneux, qui eſt à gauche de Nova Segovia, eſt habité par des Peuples qu'on nomme *Chicas*, & paſſe pour riche en or : toute cette Province étoit autrefois fort peuplée; mais les maladies, &, ſi l'on s'en rapporte aux Eſpagnols, les vices mêmes des Habitans l'ont rendue preſque déſerte.

A quelque diſtance de la Nouvelle Segovie, on voit couler une petite Riviere, que la clarté de ſes eaux a fait nommer *Rio Claro*, & qui rentre dans la Terre, aſſez proche de ſa ſource. Elle eſt fort petite en Hiver; & contre les Loix communes, elle groſſit ſi ſingulierement en Eté, que les Habitans en tirent alors des Ruiſſeaux pour arroſer leurs Terres & leurs Bleds, qui leur rendent par ce ſecours une très abondante moiſſon. Ce Païs étant

propre d'ailleurs à nourrir diverſes ſortes de Beſtiaux, les Habitans tirent un grand profit de ceux qu'ils font paſſer dans le Nouveau Roïaume de Grenade. Ils y portent auſſi des Etoffes de coton. NOUVELLE ANDALOUSIE

Nova Segovia, ou la Nouvelle Segovie, eſt à vingt lieues de Nova Xeres, à dix de Tucuyo, & à quatre-vingt de Coro. On va de cette Ville à Tucuyo, par une Vallée d'environ douze lieues de long.

La ſeptieme Ville du Gouvernement de Venezuela s'appelle *Tucuyo*, du nom de ſa Vallée, qui s'étend entre Nord & Sud, & qui dans une ſi grande longueur n'a pas plus d'une demie lieue de large. Une Riviere, qui paſſe au milieu, porte auſſi le même nom. On vante la douceur de l'air, & l'abondance des productions du terroir. Il n'y manque rien aux beſoins ni aux plaiſirs des Habitans. La Ville eſt à cinquante lieues de la Mer du Nord, à ſoixante-dix de Sant'lago de Leon, à onze de Nova Segovia, à quatorze de ce qu'on nomme *Portillo*, ou petit Port de *Carora*, à 85 de Coro, & à 25 de Truxillo. Les Cannes de Sucre croiſſent heureuſement dans la Vallée. Le coton, dont les Indiens font des Tucuyo.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Etoffes, & commencent à ſe faire des habits, diverſes ſortes de grains, de Plantes, & de légumes, les fruits même étrangers qui proſperent dans une ſi bonne Terre, rendent cette Vallée une des plus fertiles du monde. Les Campagnes & les Forêts voiſines ſont remplies de Bêtes farouches, ſurtout de Cerfs, dont on a tué quelquefois juſqu'à cinq cens dans un eſpace fort court. Malheureuſement il s'y raſſemble quantité de Tigres & d'autres Animaux nuiſibles aux Habitans. Quoiqu'on ait reconnu, à pluſieurs apparences, que le Païs a des Mines d'or, la diſette d'Ouvriers n'a point encore permis de les ouvrir. On s'y borne à l'Agriculture, & à nourrir du Bétail, particulierement des Chevaux.

Les Habitans de cette Contrée ſont de la Nation des *Caibas*. On en diſtingue pluſieurs branches, dont les Langues ne laiſſent pas d'être fort différentes ; mais elles ſont toutes fort belliqueuſes. Leurs armes, avec l'arc & les fleches, ſont des maſſues & des pierres. Une partie de ces Peuples a reçu le joug des Eſpagnols, & commence à perdre ſon ancienne férocité. On compte, de Tucuyo au Nouveau Roïaume de Grenade, cent cinquante

eues, dont cent n'offrent que d'agréables Plaines, fécondes en toutes ſortes de fruits, & traverſées par des Rivieres fort poiſſonneuſes. De hautes Montagnes & d'épaiſſes Forêts rendent le reſte du chemin plus difficile.

Truxillo, ou N. S. de la Paz.

Truxillo, huitieme Ville, qui ſe nomme auſſi *Noſtra Señora de la Paz*, eſt ſituée dans une Province dont les Habitans naturels ſont diſtingués par le nom de *Cuicas*. Elle eſt à près de quatre-vingt lieues de Coro, droit au Midi, à vingt-cinq de Tucuyo vers l'Oueſt, & à dix huit du grand Lac de *Maracaïbo*, qui a ſur ſes bords une Bourgade, de la dépendance de cette Ville, où elle envoie diverſes ſortes de denrées, telles que de la farine, du Biſcuit de Mer, de la chair de Porc, &c. qu'on y embarque aux mois de Mai & de Novembre, pour les tranſporter en diverſes Provinces de l'Amérique méridionale. Ce commerce la rend floriſſante.

Laguna.

Les Eſpagnols ont, dans le même Gouvernement, une autre Ville qu'ils nomment *la Laguna*, ſituée ſur la rive Occidentale du Lac de Maracaïbo, à quarante lieues de Coro. Mais cette partie du Lac, ou plutôt l'Anſe qui contient la Ville, eſt embarraſſée de

NOUVELLE ANDALOUSIE

tant de ſables, qu'elle ne peut recevoir que de fort petites Barques. Auſſi le Commerce y eſt-il ſi négligé, que les Campagnes voiſines, quoique fort unies, demeurent incultes & déſertes. On y trouve une extrême abondance de toutes ſortes de Gibier, ſurtout de Palombes & de Perdrix, & du miel dans le tronc de tous les Arbres. Les Tigres y ſont en ſi grand nombre, & d'une ſi furieuſe audace, qu'ils font ouvertement la guerre aux Habitans.

Lac de Maracaïbo.

Le grand Lac de Maracaïbo, qu'on vient de nommer, a reçu auſſi des Eſpagnols le nom de *Lago de Noſtra Señora*. C'eſt proprement un Golfe maritime, puiſqu'il eſt formé par la Mer, d'où il pénetre dans le Continent, les uns diſent de quarante lieues, d'autres de vingt-cinq. Sa plus grande largeur eſt de de dix lieues; & toute ſa circonférence, ſuivant la premiere opinion, eſt d'environ quatre-vingt. On ne donne pas plus d'une demie lieue à ſon embouchure. Il a ſes Marées régulieres; ce qui fait que malgré la quantité de Rivieres & de Torrens qu'il reçoit, ſes eaux ont toujours quelque choſe de ſaumâtre. Un aſſez grand Fleuve, qui y deſcend du Nouveau Roïaume de Grenade, ſert à

l'entretien d'un Commerce fort avantageux entre ce Roïaume & le Gouvernement de Venezuela. NOUVELLE ANDALOUSIE

Quelques-uns des Peuples Indiens qui habitent ſes rives, conſervent encore l'uſage de ſe faire des Cabanes ſur les arbres, au milieu des eaux dont leurs champs ſont inondés. Ces Nations ſont fort variées. On donne le premier rang à celle des *Pocabuyes*, qui poſſedent, dit-on, beaucoup d'or. Les *Alcoholades*, qu'on nomme après eux, ne ſont pas moins riches, mais joignent à l'abondance de l'or le goût de l'agriculture, qui leur fait tirer de leurs terres toutes ſortes de proviſions. On vante beaucoup auſſi leur douceur, & la police qui regne dans leurs Habitations. Entre les Montagnes & le Lac, eſt un Canton fort uni, nommé Xurnara, qui n'eſt pas moins cultivé: mais les Montagnes qui le bordent ſont habitées par la Nation féroce & belliqueuſe des *Coromochis*. Le fond du Lac, que les Eſpagnols nomment *Culata*, a pour Habitans les *Bolaques*, autres Barbares, dont le Païs eſt rempli d'une vaſe humide, qui le rend fort mal ſain, & qui y produit une incroïable quantité d'Inſectes. Différentes Nations d'Indiens.

De Xurnara juſqu'à Coro, c'eſt-à-

NOUVELLE ANDALOUSIE

dire dans un eſpace d'environ quatre-vingt lieues, on trouve pluſieurs autres Nations Indiennes, pauvres & barbares, qui n'ont point encore été ſubjuguées par les Eſpagnols.

Ce Gouvernement a preſque pour borne, à l'Eſt, le Port de Maracapana, qui paſſe pour le principal de cette Côte. Entre les Montagnes, qui s'étendent, les unes à deux lieues, d'autres à ſix & à dix de ce Port, on trouve une Nation, nommée les *Chuigotos*, dont les différentes branches s'accordent mal entr'elles, quoiqu'elles parlent la même Langue, mais ſe reſſemblent par la férocité de leur caractere, & ſurtout par leur haine pour les Eſpagnols. La Colonie de l'Ile de Cubagua avoit autrefois ſur cette Côte, un Fort où elle entretenoit une aſſez nombreuſe Garniſon, ſous prétexte de veiller à la défenſe de la Province, mais au fond pour enlever ces miſérables Indiens, & pour en faire autant d'Eſclaves, qui étoient tranſportés dans les autres Colonies. Cette violence a beaucoup ſervi à dépeupler un Gouvernement ſi vaſte. Entre Maracapana & la Province de Bariquicemeto, il n'y a qu'une grande Plaine, d'environ cent lieues de long, où l'on

trouve aujourd'hui plus de Tigres que d'Indiens, & dans laquelle il y a peu de ſureté à voïager. NOUVELLE ANDALOUSIE

Laet a pris ſoin de recueillir tout ce qui regarde les Côtes de la Nouvelle Andalouſie, c'eſt-à-dire des deux Gouvernemens de Cumana & de Venezuela.

De Cumana, la Côte va, dit-il, au Nord. Elle s'ouvre d'abord pour le paſſage du Fleuve que les Eſpagnols nomment *Rio de Canoas*, enſuite pour celui de Bardones. On trouve le Port de *Moxina*, ou Moxino, que ſa ſituation met à couvert de tous les Vents; & plus loin la Baie de Sainte Foi. Enſuite on rencontre un écueil nommé *Borats* par les Hollandois, & fort dangereux, ſi le Canal qui le ſépare du Continent n'étoit aſſez profond pour laiſſer un paſſage libre aux plus grands Vaiſſeaux; après lequel on arrive à l'entrée d'une autre Baie, nommée *Commenagos*, Oueſt de Maracapana, également belle & commode pour la navigation, & dont la partie Occidentale reçoit une petite Riviere où l'aiguade eſt très facile. Sur les bords de cette Baie & dans l'intérieur des terres, on trouve des arbres fort eſtimés pour diverſes ſortes de teinture, ſur- Côtes de la nouvelle Andalouſie.

NOUVELLE ANDALOUSIE

tout jaune & rouge. De cette belle ſtation, on ne compte pas plus de quatre milles juſqu'aux petites Iles de *Pirito*, & ſon angle occidental répond à la Pointe orientale de ces Iles.

Les Iles de Pirito, qui ſont au nombre de deux, ne ſont éloignées que d'un mille l'une de l'autre, & ſont à la même diſtance de la Côte. Elles ſont déſertes, & ſi baſſes, qu'elles paroiſſent au niveau de la Mer. Le Continent s'ouvre, vis-à-vis d'elles, par une Riviere dont les eaux ſont ſalées juſqu'à trois milles dans les terres : elle ſe nomme *Rio de Ermacito*, & ſes bords ſont habités par la Nation des Caribos. Devant la Pointe occidentale de la ſeconde Ile de Pirito, on trouve dans le Continent une Baie nommée *Oychiero*, où le mouillage n'eſt pas commode.

On rencontre enſuite, une Montagne remarquable, que les Eſpagnols appellent *Morro de Correbicho*, devant laquelle eſt ſituée l'Ile de la Tortue, à onze degrés douze minutes de Latitude du Nord. Bientôt après, on arrive au Cap de la *Caldera*, ou *Cordileira*, qui eſt une Pointe aſſez baſſe, mais d'où les terres commencent à s'élever ſi ſenſiblement, qu'après l'avoir

voir doublée vers l'Oueſt, on découvre, dans l'éloignement, de très hautes Montagnes, qui ſe nomment *Caracas*, ou les Caraques. Figueredo place ce Cap à dix degrés de Latitude du Nord, & d'autres y ajoutent quelques minutes. C'eſt à quinze milles du même Cap, qu'eſt ſitué le Fort de Caracas; & deux milles plus loin on trouve un autre Cap, nommé *Blanco* par les Eſpagnols, derriere lequel le mouillage eſt aſſez commode, ſur neuf braſſes d'eau. A treize milles de Blanco, on arrive au Port *Turiamé*, dont la Côte eſt ornée d'arbres fort verds, & s'ouvre par une petite Riviere d'eau douce. A deux milles de ce Port, qui eſt très ſûr, & qui contient des ſalines fréquentées, on découvre les Iles de Burburata.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Après Turiamé, on rencontre une Baie que les Eſpagnols ont nommée *Golfo triſte*, devant laquelle eſt ſituée l'Ile Hollandoiſe de Bonaire. Plus loin, le Continent s'avance par une Pointe qui ſe nomme *Punta ſeca*. Les lieux ſuivans ſont moins connus, ou ſont demeurés ſans noms & ſans deſcription, juſqu'au Cap Saint Romain, qui eſt ſitué, ſuivant les Cartes Hollandoiſes, à douze degrés ſix minutes

NOUVELLE ANDALOUSIE

du Nord : il fait la derniere Pointe de la Peninſule dont on a parlé ſous le nom de Paragrana, qui eſt baſſe dans toutes ſes parties, & qui ne laiſſe découvrir dans l'éloignement, qu'une ſeule Montagne, nommée Sainte Anne.

Du Cap de Saint Romain, la Côte tourne à l'Oueſt pendant ſept ou huit milles ; enſuite, ſe retirant vers le Midi elle s'avance vers *Coro*, principale Ville du Gouvernement de Venezuela, où le Lac de Maraïbo décharge ſes eaux au fond de la Baie ; & de l'entrée de cette Baie, elle reprend vers le Nord.

Caps de Coquibocoa & de Vela.

La ſaiſon la plus favorable à la navigation eſt ici depuis le mois de Mai juſqu'en Octobre ; car entre ceux de Novembre & d'Avril, les Vents du Nord y ſoufflent avec violence, & rendent la Mer fort dangereuſe. Ce Détroit, comme Laet le nomme, parcequ'il eſt bordé d'un grand nombre de petites Iles, eſt fermé à l'Oueſt par le Cap de *Coquibocoa*, ſitué, ſuivant les obſervations des Eſpagnols, à douze degrés de Latitude du Nord, bas, & s'avançant en Mer par une Pointe ſablonneuſe. L'intérieur du Continent offre, en cet endroit, de hautes &

rudes Montagnes, que les Eſpagnols nomment *Sierras de Azieyte*. Devant le Cap ſont les Iles de *Mongas*, vers leſquelles on gouverne ordinairement pour ſe rendre à Carthagene : ce ſont trois ou quatre petites Iles, dont la plus Méridionale eſt fort haute, & blanche de fiente d'Oiſeaux. Celle qui regarde le Nord ſe fait diſtinguer par une Montagne en forme de ſelle. Les autres ſont moins des Iles que des Rochers.

Du Cap de Coquibocoa au fameux Cap de Vela, Figueredo compte vingt-cinq lieues. Le Continent a pluſieurs Baies dans cet intervalle. Celle, qu'on nomme *Bahia Honda*, eſt fort ouverte, très ſabloneuſe, & comme dentelée ſur ſes Côtes, par quantité de petites Anſes. Les Indiens, qui l'habitent, ſont extraordinairement maigres & pâles, vont nus, & different peu des Bêtes. On trouve enſuite une autre Baie, qui ſe nomme *El Portete*, à quatre lieues du Cap de Vela, vers l'Orient. On la croit auſſi pleine de ſable & d'écueils ; quoique, ſuivant quelques Relations, elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, & que le danger ne ſoit qu'à l'embouchure.

Le Cap de Vela, qui ſépare le Gou-

NOUVELLE ANDALOUSIE

vernement de Venezuela de celui de Rio de la Hacha, eſt fort élevé du côté de la Mer ; & comme il s'abbaiſſe par degrés vers le Continent, on le prend pour une Ile en approchant du côté de la Côte. Ses terres ſont ſi ſtériles, qu'à peine y voit-on croître un peu d'herbe.

Iles de la Côte.

Aux Iles qu'on a nommées, & qui ſont face à la Côte de Venezuela, joignons celles de Blanca, d'Orchilla, de Rocca, & d'*Aves* ou des Oiſeaux ; les trois dernieres ſur une même ligne entre Tortuga & Bonaire ; la premiere, plus avancée en Mer au Nord-Eſt.

Blanca.

Celle ci, c'eſt-à-dire *Blanca*, eſt, ſuivant quelques-uns, à douze degrés de Latitude du Nord, &, ſelon d'autres, à onze degrés quarante-huit minutes. Elle n'eſt éloignée que de quarante lieues au Sud Oueſt de la Grenade, & de ſeize au Nord-Oueſt de la Marguerite. Sa circonférence eſt d'environ ſeize milles. On ne lui connoît point d'autre Port que du côté occidental, dans une Baie fort ſabloneuſe. Elle a peu de Montagnes & peu d'Arbres, dans cette partie ; mais tout le côté oriental eſt couvert de Bois ; & ſous la plûpart des arbres, on voit encore une eſpece de ſauge dont l'odeur par-

fume l'air. Le terroir eſt d'ailleurs ſi pierreux & ſi ſec, qu'il ne peut recevoir de culture. On n'y trouve point de ſources, ni d'autre eau que celle de pluie, qui ſe raſſemble dans divers étangs. Entre les Herbes odoriférantes, les Forêts y ſont remplies de Plantes armées de pointes fort aigües, qui pénetrent la chair juſqu'à n'en pouvoir être arrachées ſans beaucoup de peine. Les Champs & les Plaines n'offrent que de grandes herbes, qui montent juſqu'aux genoux. Il ne faut pas chercher, dans cette Ile, d'autres Animaux que des Boucs & des Chevres; mais ſans qu'on en connoiſſe l'origine, ils s'y ſont tellement multipliés, qu'on les rencontre par mille; & quoique l'Ile ait toujours été déſerte, cette Chaſſe y attire ſouvent les Eſpagnols & les Hollandois. On y trouve auſſi quelques Salines, mais dans une ſituation fort incommode.

NOUVELLE ANDALOUSIE

L'Ile Tortuga, qui ſuit celle de Blanca, eſt par les onze degrés douze minutes, & n'eſt éloignée de la Marguerite, que d'environ quatorze milles, comme elle n'eſt qu'à quinze ou ſeize de Blanca. Sa longueur eſt de trois ou quatre milles de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur d'un demi mille. Toute

Tortuga.

NOUVELLE ANDALOUSIE

ſa partie occidentale eſt couverte d'un Bois fort épais. Elle n'a de remarquable qu'une Saline, ſituée derriere ſa Pointe orientale, où l'on trouve, au mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, aſſez de ſel pour la charge de trois ou quatre Vaiſſeaux : mais le mouillage n'y eſt pas commode ; & l'Ile entiere n'a qu'une aſſez bonne ſtation à la Pointe du Nord, qui s'avance par un Col fort étroit, derriere lequel les Vaiſſeaux ſont à l'abri.

Orchilla.

Orchilla eſt à quinze milles de Tortuga, vers Nord-Oueſt. Cette Ile eſt compoſée de pluſieurs parties, dont la plus grande repréſente fort bien un croiſſant, & n'eſt ſéparée des autres que par des canaux fort ſabloneux. Celles-ci regardent le Nord. La grande eſt une Terre baſſe, qui n'a quelque apparence de Montagnes qu'à ſes Pointes de l'Eſt & de l'Oueſt, où l'on trouve quantité de Chevres. Le côté Méridional & celui du Couchant ſont fort eſcarpés. On ne trouve d'arbres que dans les parties du Sud & du Nord ; mais comme le fond du terroir eſt d'une extrême ſéchereſſe, ſans ſources, & ſans aucune ſorte d'eau douce, les arbres mêmes y ſont arides & difformes. La même raiſon fait qu'on

n'y voit preſque point d'Oiſeaux, ni d'autres Inſectes que des Lézards.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Rocca, qui ſuccede, eſt à ſix milles d'Orchilla, vers l'Occident, en déclinant un peu au Sud. Sa Latitude, ſuivant l'Obſervation des Hollandois, eſt douze degrés quatre minutes. C'eſt moins une Ile qu'une aſſez longue ſuite de Rochers, dont quelques-uns néanmoins ſont revêtus d'un grand nombre d'arbres. On lui donne cinq milles de long, entre l'Eſt & l'Oueſt, & environ trois de large. De toutes les parties de Rocca, on découvre le Continent de l'Amérique méridionale. Celle du Nord eſt diſtinguée par une haute Montagne, que ſa blancheur fait voir de fort loin. Le côté méridional de toutes ces petites Iles eſt eſcarpé, & la Mer y eſt ſi profonde, que la ſonde n'y trouve point de fond, tandis qu'au contraire, le côté Occidental offre quantité de ſables. Il eſt aſſez ſurprenant que dans un terrein pierreux, qui n'eſt propre à nourrir aucun Animal, & dont les Arbres mêmes n'attirent preſque aucune eſpece d'Oiſeaux, on ne laiſſe pas de trouver celle que les Eſpagnols nomment *Flamingos*, diſtinguée, comme l'on ſait, par la beauté de ſon plumage, par ſes

Rocca.

NOUVELLE ANDALOUSIE

jambes, auſſi longues que celles des Cigognes, & par la forme extraordinaire de ſon bec, qui eſt, tout-à-la-fois, long & recourbé.

Aves.

L'Ile d'Aves, ou des Oiſeaux, n'eſt auſſi qu'un compoſé de pluſieurs petites Iles, dont la plus orientale, qui eſt la plus grande, eſt de forme triangulaire, preſqu'au niveau de la Mer, & revêtue d'arbres, quoique le terrein en ſoit fort pierreux. Elle eſt à dix milles de Rocca, vers l'Oueſt, en déclinant un peu au Notd. Les Hollandois la placent à douze degrés de Latitude Boréale. Huit ou neuf petites Iles, qui environnent la grande, en ſont ſéparées par des Canaux ſabloneux, d'un mille de large.

La Marguerite & Cubaga.

On ne parle point de la Marguerite & de Cubaga, qui ſont face à la Côte de Cumana, parcequ'on en a donné la deſcription dans un autre lieu. Cette Côte, depuis la Bouche du Dragon juſqu'à la Pointe d'Araya, a porté autrefois le nom de Côte des Perles, qu'on trouve même étendu juſqu'au Cap de Vela, dans le tems que les Perles y étoient en abondance, & que les Eſpagnols tiroient d'immenſes richeſſes de cette précieuſe Pêche.

Coche.

Coche eſt une autre Ile, mais plus petite que

les deux précédentes, à quatre milles de Cubaga, vers l'Eſt & le Continent. On lui en donne trois de circonférence. Sa terre eſt ſi baſſe, qu'à peine s'éleve-t-elle au-deſſus des flots. Les Perles y étoient auſſi fort communes; & ſi l'on en croît les Hiſtoriens de la Découverte, on y en a pêché juſqu'à douze & quinze cens dans l'eſpace d'un jour. La Mer aïant ceſſé d'en fournir, épuiſée apparemment par l'ardeur infatigable des Pêcheurs, cette recherche eſt abandonnée depuis plus d'un ſiecle : mais quelques Voïageurs ſoupçonnent que dans un ſi long repos, les Huîtres perlieres aïant eu le tems de ſe former, de groſſir, & de ſe multiplier, on pourroit recommencer le travail, & s'en promettre autant de fruit que jamais. On aſſure même qu'il a été tenté avec ſuccès.

NOUVELLE ANDALOUSIE

A l'Eſt de la Marguerite, on rencontre pluſieurs petites Iles, qui portent le nom de los Teſtigos. Les Hollandois, qui les ont viſitées, aſſurent qu'elles ſont au nombre de huit, & les repréſentent comme de ſimples Rochers. Ils les placent à onze degrés trente-cinq minutes de Latitude du Nord. On apprend auſſi, dans leurs Relations, que le meilleur Fort que

Los Teſtigos.

NOUVELLE ANDALOUSIE

les Eſpagnols aient eu dans la Marguerite ſe nommoit *Monpater* ; que leurs Vaiſſeaux mouilloient ſous le canon de cette Place, ſituée ſur la Pointe Orientale de l'Ile, & qu'elle eſt tombée, par degrés, avec la Pêche des Perles. Herrera nomme deux Bourgades Eſpagnoles, l'une proche du Fort, nommée *Makanao* ; l'autre à deux lieues de la Mer, qu'il appelle *El Valle de Santa Luzia*. Il donne à l'Ile quinze lieues de long, & ſix de large. Oviedo aſſure que toute ſa circonférence n'eſt que de trente-cinq lieues. Suivant d'exactes obſervations, dit Laet, la Marguerite eſt par les onze degrés du Nord ; ce qui ne doit être entendu que du centre de l'Ile.

Tabago.

Quoique l'Ile de Tabago, que les Hollandois ont nommée la *Nouvelle Valachrie*, ne ſoit éloignée que de ſept à huit milles à l'Eſt de la Trinité, on remet ſa deſcription entre les Antilles, au nombre deſquelles elle eſt comptée.

§ V.

Gouvernemens de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe.

APRÈS le Cap de Vela, on entre dans le Gouvernement de Rio de la Hacha, dont la principale Ville, qui porte aujourd'hui le même nom, reçut d'abord des Eſpagnols celui de *Noſtra Señora de los Nieves*, & dans la ſuite celui de *los Remedios*. Elle eſt placée ſur l'Océan ſeptentrional, à trente lieues de la Ville de Sainte Marthe vers l'Eſt, & ſoixante de Coro vers le Couchant, au Midi du Cap de Vela. Sa ſituation eſt ſur une Colline, à mille pas du rivage, & ſon Port n'eſt pas défendu contre les Vents du Nord. Du Cap de Vela juſqu'à cette Ville, on compte dix-huit lieues d'un terrein bas & fort uni, où l'on ne rencontre point d'eau ni de pierres. Le Canton de la Ville même ne s'étend que d'environ huit lieues dans le Continent; mais il eſt d'une extrême fertilité. On y trouve tous les Fruits d'Eſpagne, des Mines d'or, & diverſes ſortes de Pierres précieuſes, dont on ne vante pas moins la vertu que la beauté; ſans

Ville de Rio de la Hacha.

compter d'excellentes Salines. Cette belle Campagne eſt malheureuſement infeſtée d'un grand nombre de Bêtes féroces, ſurtout de Tigres & d'Ours, & ſes Rivieres ſont remplies de Caymans. La Ville eſt compoſée d'une centaine de Maiſons, autrefois très riches, lorſque les Perles étoient en abondance ſur toutes les Côtes voiſines.

GOUVERNEMENT DE RIO DE LA HACHA.

On retombe ici dans le chagrin de trouver peu de lumieres ſur l'état préſent de cette Contrée. Cooke & d'autres Anglois aſſurent que Rio de la Hacha eſt à vingt lieues du Cap de Vela vers l'Oueſt; que la Ville eſt petite, mais qu'il ne manque aucun agrément à ſon territoire; que vers l'Eſt, à une lieue de ſes Murs, la Mer a des ſables & des écueils, dont il ne faut pas s'approcher de plus d'un mille pour s'avancer vers le Port; que du même côté, un petit Fleuve deſcend à peu de diſtance de la Ville, & que ſon embouchure eſt preſque bouchée de ſable, mais qu'en y entrant avec de petits Navires, on peut la remonter plus librement l'eſpace de ſept ou huit lieues.

La Rancheria & deux autres Bourgades.

A ſix lieues de la Ville, & toujours vers l'Eſt, on trouve une Bour-

gade nommée la *Rancheria*, autrefois peuplée de ceux qui s'emploïoient à la pêche des Perles. A cinq lieues vers l'Oueſt, en ſuivant la Côte, on en trouve une autre, nommée *Tapia*, environnée de pluſieurs Métairies Eſpagnoles; & plus loin, une troiſieme, nommée *Oſalamanca*, qu'on trouve citée auſſi ſous le nom de *Ramada*.

GOUVERNEMENT DE RIO DE LA HACHA

Les Anglois aïant brûlé la Ville & les Bourgades, dans le tems que la pêche des Perles y étoit floriſſante, il y a peu d'apparence que depuis que cette ſource de richeſſe eſt tarie, elles aient pû ſe relever avantageuſement de leurs ruines. On ne laiſſe pas d'y emploïer encore quelques Indiens au même travail; mais le fruit n'en doit pas être conſidérable, puiſque tous ces lieux ſont aujourd'hui ſi peu fréquentés, & même ſi peu connus.

Le Gouvernement de Sainte Marthe, quoique plus étendu, n'eſt pas repréſenté plus avantageuſement dans les nouvelles Relations. Il s'étend de l'Eſt à l'Oueſt, l'eſpace d'environ ſoixante-dix lieues, depuis Rio de la Hacha juſqu'à la Province de Carthagene, avec l'avantage de n'avoir gueres moins de largeur, depuis la Mer juſqu'au nouveau Roïaume de Grena-

SAINTE MARTHE.

Son étendue.

SAINTE MARTHE.

de qui le borne au Sud, & de renfermer dans cette étendue pluſieurs autres petites Provinces. On nomme *Pozigueica*, *Betonia*, *Tairona*, *Chimila* & *Buritaca*; ſans compter quelques belles Vallées, qui forment autant de Cantons particuliers, ſous des noms qui leur ſont propres.

Ses Provinces & leurs propriétés.

Dans la partie de cette Région, qui regarde la Mer, les chaleurs ſont incommodes; mais le voiſinage des Montagnes, qui s'avancent juſqu'à vingt lieues de la Capitale, rendent l'air moins chaud dans l'intérieur des terres, ſurtout dans la Province de Tairona, où la hauteur du terrein fait quelquefois reſſentir un froid fort vif. Sur la Côte, on eſt rafraîchi par les Vents d'Eſt & de Nord, qu'on nomme Briſes. Pendant les mois de Septembre & d'Octobre, où ces Vents ſecs ne ſoufflent point, il y pleut beaucoup, & l'on y éprouve alors un Vent du Continent que les Eſpagnols nomment *Vandavals*.

Entre la Ville de Sainte Marthe & le pié des Montagnes, dans un eſpace de trois lieues en ſortant des murs, le terrein eſt fort uni; mais à meſure qu'on avance vers les hauteurs, on le trouve plus pierreux & plus ſtérile,

ſans arbres, auſſi peu propre à nourrir des Beſtiaux qu'à produire aucune ſorte de grains. Il ne laiſſe pas d'être arroſé par quantité de Torrens & de petites Rivieres, qui deſcendent des Montagnes. Dans les Campagnes les plus fécondes, on voit ſouvent les moiſſons brûlées ou corrompues par des Vents qui n'épargnent rien, & qui expoſent les Habitans à toutes les horreurs de la famine. Mais on en tire ordinairement toutes ſortes de grains & de fruits, ſans excepter les productions d'Eſpagne, qui croiſſent ici fort heureuſement. Les Poules & les Pigeons d'Europe s'y ſont multipliés avec le même ſuccès; mais le Païs, comme celui de la Hacha, contient quantité d'Ours & de Tigres. SAINTE MARTHE.

Dans la Province de Buritaca, vers le chemin qui conduit de Sainte Marthe à Salamanca, on connoît pluſieurs veines d'or. Celle de Tairona produit des pierres précieuſes, dont quelques-unes ont de puiſſantes vertus contre différentes infirmités du corps, telles que les maladies néphrétiques & le flux de ſang. On y trouve auſſi du Jaſpe, du Porphyre, & quelques veines d'or. A moins d'une demie lieue de Sainte Marthe, la Nature a formé des

SAINTE MARTHE.

Salines, d'où l'on tire d'excellent ſel, qui ſe tranſporte dans les Provinces voiſines.

Les Indiens de ce Gouvernement ne manquent point d'agilité, ni d'induſtrie; mais ils ſont de mauvais caractere, & d'une arrogance révoltante. Leurs Cantons ſont gouvernés par des Chefs. Ils empoiſonnent leurs fleches, pour la guerre, & ſe couvrent le corps d'une caſaque de coton, bigarrée de diverſes couleurs & d'un tiſſu fort épais, qui les défend des fleches d'autrui. Il reſte encore un fort grand nombre de ces Barbares, avec qui les Eſpagnols n'ont jamais pu s'accorder. La guerre eſt fréquente entr'eux; & pluſieurs tentatives ſanglantes n'ont encore pû mettre l'Eſpagne en poſſeſſion de la riche Province de Tairona. La Vallée de même nom eſt très grande, & d'une extrême fertilité. Elle eſt à ſix ou ſept lieues de Sainte Marthe (5), à ſix de la Mer, & proche d'une autre Vallée, nommée *Mongay*, qui n'eſt pas moins riche.

Buritaca eſt à treize lieues de Sainte Marthe, vers Salamanca; & Bonda, à trois lieues & demie. Pozigueica eſt ſéparé de la même Ville par une gran-

(5) Herrera dit à dix-huit lieues.

de & belle Vallée, qui ſe nomme *Coro*. On ne parle point ici de celle d'*Euparis*, dont on rappellera la fertilité dans un autre lieu. La Province de Chimila eſt célebre par la force & le courage des Indiens qui l'habitent, & par la beauté des Femmes Indiennes. C'eſt dans cette Contrée qu'on voit naître cette chaîne de Montagnes couvertes de néges, que les Eſpagnols ont nommées *las Sierras Nievadas*, & qui parcourant une infinité de Provinces, vont ſe terminer au Détroit de Magellan. Elles ſe font voir de trente lieues en Mer, & le voiſinage de la Vallée de Tairona les fait nommer Monts de Tairona par les Matelots. Il en deſcend quelquefois, lorſqu'on s'y attend le moins, des Vents d'une extrême violence, qui font la terreur de la navigation ſur cette Côte. SAINTE MARTHE.

On ne compte aujourd'hui, dans le Gouvernement de Sainte Marthe, que cinq Villes de quelque conſidération. La premiere, qui lui donne ſon nom, eſt Sainte Marthe, qu'Herrera place à dix degrés de Latitude du Nord, Pierre Martyr à onze, & quelques Voïageurs à dix degrés 30 minutes. Les Eſpagnols la mettent à ſoixante-quatorze de Longitude, Oueſt du Méridien de Ses Villes. Sainte Marthe.

SAINTE MARTHE.

Tolede. Elle eſt dans une ſituation fort ſaine, ſur le bord de l'Océan Septentrional, avec un Port vaſte & ſûr, également commode pour le mouillage, & pour la réparation des Vaiſſeaux. Il a, du côté de la Ville, une haute Montagne, qui le met à couvert de pluſieurs vents. La Mer y eſt d'une profondeur médiocre, mais elle n'a ni ſables, ni rochers; & l'eau ni le bois ne manquent point ſur ſes bords. Sainte Marthe étoit autrefois une Ville fort peuplée, & n'eſt devenue déſerte que depuis que les Flottes Eſpagnoles ont ceſſé d'y aborder. Elle eſt éloignée de Salamanque, ou Ramada, d'environ vingt-quatre lieues vers l'Oueſt; & de Tenerife, qui eſt ſituée proche du grand Fleuve de la Magdeleine, de quarante lieues vers le Nord. Le Gouverneur de la Province y fait ſon ſéjour, avec tous les Officiers Roïaux. C'eſt un Siége Epiſcopal, Suffragant du Métropolitain de la Nouvelle Grenade. Laet rapporte une Lettre de Jean-Baptiſte *Antonelli*, Ingénieur célebre, écrite au Roi Catholique en 1587, pour lui propoſer divers moïens de fortifier le Port, dans la ſuppoſition qu'on voulût y faire paſſer les Flottes qu'on envoïoit à la Nou-

velle Eſpagne ; ce qu'il conſeilloit, avec l'approbation, dit-il, de tous ceux qui entendoient la Marine, parceque delà on pouvoit ſe rendre, avec des vents réguliers, droit au Cap Saint Antoine dans l'Ile de Cuba, & facilement enſuite à Vera-Cruz ; au lieu que l'expérience apprenoit tous les jours ce qu'il y avoit à craindre par la route de l'Ile Eſpagnole. Il ajoutoit que la pierre, le ſable, le ciment & le bois, ſe trouvoient en abondance dans le voiſinage de la Ville. On ignore ce que la Cour d'Eſpagne penſa de cette offre ; mais voici, d'après le même Hiſtorien, ce qu'un Gouverneur de Sainte Marthe écrivoit au Roi, vers le milieu du dernier ſiecle. » La Côte » s'étend ici entre Eſt & Oueſt. L'ou» verture de la Baie a deux Pointes, » qui s'avancent en forme de croiſ» ſant ; nommées, l'une *Taganga*, & » l'autre *Lipar*. Le milieu eſt occupé » par une Ile ſabloneuſe, qui ſe nom» me *el Morro*, & qui défend l'ou» verture, de l'impétuoſité des vagues. » Sur la Pointe de Taganga, qui eſt » celle de l'Eſt, il y a un petit Fort, » gardé nuit & jour par trois ou qua» tre Hommes, dont l'Office eſt d'a» vertir du nombre de Vaiſſeaux qu'ils

SAINTE MARTHE.

» voient approcher. La Ville eſt ſituée
SAINTE MARTHE. » au fond de la Baie, dans un lieu
» bas, & preſqu'au niveau des flots.
» Elle a, vers l'Oueſt, un Château
» quarré, long de cent piés ſur cha-
» que face, dont le mur, haut d'en-
» viron trente palmes, eſt bordé de
» quatre Pieces de Canon. La Garni-
» ſon ordinaire eſt de ſept ou huit
» Hommes (6).

Tenerife. Entre les autres Villes, on donne le premier rang à celle de Tenerife, qu'on place à huit degrés de Latitude du Nord, à deux lieues du Fleuve de la Magdeleine, & à quarante de Sainte Marthe vers le Sud. La chaleur eſt extrême dans ce Canton, parcequ'il eſt expoſé aux vents du Sud, pendant une grande partie de l'année, & quelquefois à des vents mal-ſains de l'Oueſt. Le terrein, quoique haut & pierreux, offre des pâturages fort unis & des Bois épais, ſurtout le long du Fleuve, dont les inondations y laiſſent des Terres plus graſſes, & forment auſſi quantité d'Etangs. C'eſt dans les parties ſéches de ces lieux marécageux, que les Indiens ont leurs Cabanes. Ils y vivent de leur pêche, dont l'abondance ſupplée au défaut des autres alimens; car

(6) Deſcript. Ind. Occid. lib. 8. cap. 19.

si l'on excepte les Oranges, & les racines qui se nomment Gouïaves, la terre n'y produit presque rien. SAINTE MARTHE.

La troisieme Ville est celle de *Los Reyes*, ou Ciudad de los Reyes, située dans la Vallée d'*Euparis*, à cinquante lieues de Sainte Marthe vers l'Est, à trente de la Hacha, & à cent quatre-vingt de la Capitale du Nouveau Roïaume de Grenade, sur le bord d'un Fleuve large & rapide, qui se nomme le *Guatori*. La chaleur n'est pas excessive dans ce Canton, parcequ'en Eté, c'est-à-dire ici en Décembre, Janvier, Février, Mars & Avril, les vents d'Est, qui sont continuels, rafraîchissent l'air, & qu'en Hiver le voisinage des Montagnes y attire de fort grosses pluies; mais on y est sujet à diverses maladies, telles que des catarres & des fievres, surtout celle qu'on nomme *quarte*. Tout le Païs est divisé, du Nord au Sud, par des Montagnes d'où sort, des deux côtés, un grand nombre de Rivieres & de Torrens. Les Terres ont d'excellens pâturages & produisent toutes sortes de Fruits. Toute la Province est fort peuplée d'Indiens, la plûpart livrés à tous les vices, mais si guerriers & si braves, que les Espagnols n'ont encore pû les réduire. Los Reyes.

SAINTE MARTHE.

On obſerve que lorſqu'ils ont été mordus par quelque Bête venimeuſe, ils n'emploient point d'autre remede que la racine de *Scorſonere*, qu'ils mangent crue, & dont ils mettent les feuilles ſur la plaie. Contre les catarres & les maux de tête, ils prennent par le nez du Tabac en poudre, comme ils en avallent le ſuc verd pour ſe procurer la liberté du ventre.

On eſt perſuadé, ſur de fortes apparences, que leurs Montagnes contiennent des Mines d'airain, de plomb & même des Mines d'argent; mais, au milieu de tant de Nations belliqueuſes, les Eſpagnols n'ont jamais été aſſez forts, ou aſſez hardis, pour les ouvrir. Ils ne s'emploient qu'à nourrir des Beſtiaux, ſurtout des Chevaux, qui ſont excellens ici. Le terrein ſeroit favorable aux Cannes de Sucre, ſi les Habitans étoient capables d'induſtrie & de travail.

Ocanua.

Ocanua, qui ſe nomme auſſi Sainte Anne, eſt la quatrieme Ville du Gouvernement de Sainte Marthe. C'eſt une petite Place, ſituée au fond d'une Baie, ſur les confins d'une Province nommée *Tamalameque*.

Ramada.

Enfin, la cinquieme Ville eſt Ramada, ou Nouvelle Salamanque, dont

on a déja marqué la ſituation à huit lieues de la Ville & du Fleuve de la Hacha. Elle eſt au pié de la Sierra Nievada, proche de la Vallée d'Euparis, qu'elle termine au Sud. On y trouve, ſuivant l'expreſſion d'Herrera, autant de veines de cuivre que de pierres. SAINTE MARTHE.

Sur la Côte maritime de ce Gouvernement, le premier Fleuve qui ſe jette dans la Mer eſt celui de *Bahia*; peu éloigné de Ramada, enſuite le Fleuve *Piras*, qui eſt ſuivi du *Palomini*. Ce dernier tire ſon nom d'un Capitaine Eſpagnol, qui eut le malheur de s'y noïer, en voulant le traverſer à cheval. On trouve enſuite le Fleuve *Didaci*, nommé vulgairement *Dom Diego*. Un peu plus loin, la Côte offre pluſieurs Anſes, que les Eſpagnols nomment *Ancones* de Buritaca. Tous les Voïageurs obſervent qu'en arrivant de la Mer, on apperçoit ici de fort loin un rivage blanchâtre, auquel on ne trouve rien de ſemblable ſur toute la Côte: c'eſt du côté Occidental des Anſes. Au-delà ſe préſente le Cap de Aguja, dont la Latitude, obſervée par d'habiles Pilotes, eſt douze degrés du Nord. Fleuves du Païs.

Cette Plage eſt ſujette à des tour-

SAINTE MARTHE.

billons de vent, qui cauſent de fréquentes & dangereuſes tempêtes ; ce qu'on attribue à la diſpoſition du Continent, qui s'éleve en Collines hautes & ſéparées. Au Nord-Oueſt du Cap, on trouve une petite Ile, remarquable par la blancheur de ſes pierres. Enſuite la Côte ſe dérobe à l'Oueſt, & l'on découvre, à trois milles du Cap, une vigie, au ſommet d'un Rocher: après quoi, l'on rencontre encore une petite Ile, qui forme, entr'elle & le Continent, un Canal par lequel on s'avance juſqu'à la Baie de Sainte Marthe.

Après cette Baie, en ſuivant la Côte à l'Oueſt, le premier Fleuve qui ſe préſente eſt celui de *Gayra*, qui eſt aſſez grand ſuivant la Deſcription de Pierre Martyr, pour recevoir des Vaiſſeaux du premier ordre. Il deſcend d'une très haute Montagne, toujours couverte de nége. Les Indiens prétendent que ſes eaux ne ſont point potables; mais on trouve bientôt un autre Fleuve, qui offre d'excellentes eaux, quoique ſon nom ne ſe trouve dans aucun Journal.

Dans l'intérieur des Terres, on nomme les Fleuves ſuivans : le Guatapori, ſur les bords duquel Ciudad de los Reyes

Reyes eſt ſitué, & qui, deſcendant des Sierras nievadas, roule des eaux ſi froides qu'elles cauſent des catarres & des flux de ventre. Il ſe jette dans un autre Fleuve, nommé *Ceſar*, à moins d'une lieue de los Reyes. Ce Fleuve Ceſar coule au Sud, & porte entre les Indiens le nom de *Pompatao*, qui ſignifie Prince des Rivieres, parcequ'il en reçoit un fort grand nombre, ſurtout celle de *Badillo*, qu'on prétend ſortie de trois différens Lacs. Ses eaux ſont verdâtres & fort poiſſonneuſes; ce qui la fait nommer par les Indiens *Socuigua*, qui ſignifie *abondant*. L'Ayumas eſt une autre Riviere, qui ſe perd dans le Ceſar. Il parcourt ainſi plus de ſoixante-dix lieues vers l'Oueſt, pour ſe décharger enfin dans le grand Fleuve de la Magdeleine. Tout le Païs, qui borde ſes rives, eſt agréable & fertile. SAINTE MARTHE.

A la diſtance d'environ vingt lieues de Los Reyes, on trouve entre des rochers trois grands Puits, ſitués en triangle, où les Indiens aſſurent qu'il réſide un Serpent d'immenſe groſſeur, qui a dévoré quantité d'Hommes. Les Eſpagnols ont tenté inutilement de le découvrir; mais ils croient en avoir vu quelques veſtiges. La crainte éloi-

SAINTE MARTHE.

gne de ce redoutable lieu tous les Sauvages de la Province. On connoît dans le même Canton pluſieurs autres Puits, qui vomiſſent une ſorte de bitume, ſi viſqueux & ſi tenace, qu'il arrête les plus gros Oiſeaux. Les Indiens en enduiſent les rets qui leur ſervent à la pêche.

Fleuve de la Magdeleine.

Quoique le Fleuve de la Magdeleine, qui ſépare le Gouvernement de Sainte Marthe, de la Province de Carthagene, deſcende du Popayan, dont on a déja donné la Deſcription, c'eſt ici le lieu de faire connoître ſes propriétés vers la Mer. On le trouve quelquefois nommé *Rio grande*, pour relever ſa grandeur, quelquefois Fleuve de la Magdeleine, parceque c'eſt le jour auquel il fut découvert, & quelquefois Fleuve de Sainte Marthe, parcequ'il borde cette Province, & qu'il en fait la principale richeſſe. Comme les Barques peuvent le remonter, pendant l'eſpace d'environ cent lieues, on n'a beſoin que d'environ deux mois pour tranſporter à cette diſtance toutes les Marchandiſes de l'Europe, tantôt à la rame, tantôt à la toue; & réciproquement, les richeſſes du nouveau Roiaume de Grenade peuvent deſcendre à la Mer par cette voie, dans

l'eſpace de trois ſemaines. Il ſe jette dans l'Océan par une vaſte embouchure, à vingt-ſix lieues de Carthagene & à dix de la Ville de Sainte Marthe. On marque ſa Latitude à douze degrés du Nord. SAINTE MARTHE.

Acoſta, qui l'avoit viſité, rend témoignage qu'à dix lieues en Mer on diſtingue encore le cours de ſes eaux, & que leurs tourbillons, dans le combat qu'elles ſemblent livrer aux flots marins, ne permettent point aux Vaiſſeaux d'en approcher ſans péril. Il a, dans ſon embouchure, une Ile de cinq lieues de long, ſur une demie lieue de large. Son plus grand Canal d'entrée eſt celui qui touche à la Province de Sainte Marthe; & delà vient apparemment que les Eſpagnols lui en donnent le nom.

Les Hollandois, qui en ont ſouvent pproché, s'accordent tous à lui doner trois embouchures, dont l'une, u'ils repréſentent comme la plus proe de Sainte Marthe, coupe une pare fort baſſe du Continent, & les deux tres ſont formées par l'Ile; mais ils parlent point de la différence de ſes ix, ni de tourbillons: ils obſervent lement que devant cette Côte, ſurt à l'embouchure du Fleuve, vers

SAINTE MARTHE.

le ſoir & pendant la nuit, on eſſuie des vents de Nord très froids, parcequ'ils viennent des Montagnes ; & qu'ils expoſent toujours les Vaiſſeaux à quelque danger. Le tonnerre, les éclairs & la pluie ſont d'autres incommodités très fréquentes ſur ce Fleuve, particulierement depuis minuit juſqu'au lever du Soleil. Entre les mois d'Octobre & d'Avril, ſes eaux s'enflent prodigieuſement, & roulent des flots terribles, dont on ne connoit pas d'autre cauſe que les pluies continuelles qui tombent alors dans les Montagnes du Popayan, où il prend ſa ſource.

§ VI.

Nouveau Roïaume de Grenade.

DANS l'intérieur de cette grande partie de l'Amérique méridionale, il ne reſte à parler que du nouveau Roïaume de Grenade, dont on a remis ici la Deſcription, parcequ'il forme un Gouvernement particulier (7), qui n'a rien de commun avec ceux du Pérou & de Tierra-Firme, auxquels il touche de divers côtés. Il n'eſt pas queſtion de ſa découverte, qu'on a rap-

(7) Voïez, ci-deſſus, Tom. I, p. 163.

portée dans un autre tems (8), ni même de ſa Conquête par Conſalve Ximenes *de Queſada*, qui y fonda *Santa Fé de Bogota*, premiere Ville Eſpagnole du Païs (9). On ne s'arrête qu'à ſon état préſent.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Les Eſpagnols donnent, à cette Contrée, cent trente lieues de long; trente, dans ſa plus grande largeur; & vingt, ou quelque choſe de moins, dans ſes parties les plus étroites. Elle a pour bornes à l'Eſt, la Province de Venezuela; au Nord, celle de Sainte Marthe, dont elle eſt ſéparée par les vaſtes Montagnes d'Opono; à l'Oueſt le Popayan, & au Sud de vaſtes Régions, qui ne ſont pas encore aſſez connues. Sa diſtance de l'Equateur, vers le Nord, eſt de trois ou quatre degrés, & plus. Il y pleut beaucoup. Les Forêts y ſont très grandes & très épaiſſes: on y trouve quantité de Nations Indiennes, qui portent encore une haine mortelle aux Eſpagnols, & des Beſtiaux ſans nombre; ſurtout des Chevaux & des Mules, dont une partie paſſe en différentes parties du Pérou.

Son état préſent.

(8) Au Tome XLVII.

(9) Il y étoit remonté, en 1536, par le Fleuve de la Magdeleine; & l'on a vu que dans le même tems Belalcazar y deſcendoit du Popayan par le même Fleuve; ce qui fit naître de grands démêlés pour les limites.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Les principales Provinces, dès le tems de la Découverte, étoient celles de *Bogota* & de *Tunia*, dont les Habitans se nomment les *Moxos*. La plus grande partie de ce Païs est environnée des Indiens qui se nomment *Panchis*, dont le Païs est fort chaud, tandis que celui de Bogota est froid, ou du moins plus temperé. A l'arrivée des Espagnols, tous ces Barbares étoient gouvernés par de petits Rois, ou des Caciques : l'or & les émeraudes y étoient communs parmi eux. Leurs Maisons étoient composées de planches assez proprement sciées, & couvertes de paille ou de feuilles. Ils se nourrissoient de Maïz, de racines, & de la chair des Bêtes sauvages. Le sel, qu'ils avoient en abondance, leur faisoit un Commerce assez étendu avec les Habitans des Montagnes & ceux de Rio grande, qui en recevoient d'eux, pour des plumes, des pierres précieuses & diverses sortes de commodités ou d'ornemens. Ces usages subsistent encore.

Inliens qui l'habitent.

Dans ces Provinces, les usages, les mœurs & la figure même des Indiens ne sont pas moins différens que la température de l'air. Ceux de Bogota & de Tunia ont la taille haute & bien

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

priſe. Ils ſont agiles & laborieux. Leurs Femmes ſont belles, & plus blanches, ou moins brunes, que dans les autres parties de l'Amérique métidionale. Les deux ſexes portent une eſpece de manteau, s'enveloppent le corps d'une piece d'étoffe, treſſent leurs cheveux, & les ornent de fleurs, ou de petites couronnes tiſſues de fleurs & de coton. Quelques-uns même ſe couvrent la tête d'un bonnet. Ils aiment la danſe & le chant : enfin les Voïageurs ne leur reprochent point d'autre vice que le penchant au menſonge, & peu d'induſtrie pour les Arts. Au contraire, les Panchis ſont féroces, lents, difformes, & livrés à toutes ſortes de vices. On aſſure même qu'ils étoient autrefois Antropophages, tandis que les Moxos ont toujours eu de l'horreur pour tout ce qui bleſſe l'humanité. Quoiqu'en général ce Païs ne manque point d'alimens, ils devoient être fort rares dans quelques Cantons, puiſque les premiers Eſpagnols y trouverent pluſieurs Peuples qui ſe nourriſſoient de groſſes Fourmis, & qui en élevoient pour cet uſage.

CLIMAT DU PAÏS.

Les Provinces de Bogota ſont fermées au Nord-Oueſt par celles de *Muſa* & de *Colyma*, dont les Peuples ſe

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

nomment *Canapeyes*, & qui ont vingt-cinq lieues de long ſur treize de large. Ce Païs eſt fort chaud & fort humide. Il a régulierement deux Etés & deux Hivers. Son premier Eté commence avec le mois de Décembre, & dure juſqu'à la fin de Février : l'Hiver, qui ſuccede, dure juſqu'à la fin de Mai, & fait place au ſecond Eté, qui dure juſqu'à la fin de Septembre. Enſuite recommence un autre Hiver, qui ne finit qu'avec le mois de Novembre. C'eſt moins le froid, que la pluie, qui forme cette différence. Dans les deux Etés, l'air eſt d'une ſérénité continuelle ; & la pluie n'eſt pas moins conſtante pendant les nuits des deux Hivers, car il pleut fort rarement le jour : d'ailleurs elle eſt accompagnée d'horribles tonnerres, & d'impétueux combats entre les vents du Nord & du Sud.

Ses Villes Eſpagnoles.

Entre les Habitations Eſpagnoles de ce Gouvernement, on nomme avec le titre de Villes, *Santa-Fé de Bogota*, *Saint Michel*, *Tocayma*, *Trinidad*, *Tunia*, *Pamplona*, *Merida*, *Belez*, *Marequita*, *Ybague*, *Vittoria*, *San Juan de los Llanos*, *Palma* & *S. Chriſtophe*.

Santa Fé.

Santa-Fé de Bogota eſt tout-à-la-fois

la Ville Capitale & l'Egliſe Métropolitaine du Nouveau Roïaume de Grenade. Sa ſituation eſt par les quatre degrés de Latitude du Nord, & par les 72 degrés 30 minutes de Longitude Oueſt du Méridien de Tolede, au pié des Montagnes qui portent le même nom. On y compte ſix cens Familles Eſpagnoles. C'eſt le ſéjour du Gouverneur, celui de l'Audience Roïale, & du Tribunal de la Monnoie, que les Eſpagnols nomment *Caſa de Fundicion*, celui de l'Archevêque & de tous les Chefs Civils & Eccléſiaſtiques de la Province. Les Suffragans de cette Métropole ſont les Evêques de Carthagene, de Sainte Marthe & de Popayan. L'Egliſe Cathédrale fait le principal ornement de la Ville, qui n'a d'ailleurs que celles des Religieux de Saint François & de Saint Dominique. On trouve, à peu de diſtance de Santa-Fé, un Lac nommé *Guatavita*, ſur les bords duquel les anciens Idolâtres du Païs faiſoient des Sacrifices à leurs Idoles, en leur offrant beaucoup d'or & d'autres choſes précieuſes, qu'ils jettoient dans l'eau du Lac. L'air du Canton eſt fort ſain, & l'abondance y regne pour toutes les commodités de la vie.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

La Ville de Saint Michel eſt à douze lieues au Nord de Santa-Fé. Elle doit ſon origine au Commerce que cette Capitale a voulu entretenir avec les Panchis, qui, vivant dans un Païs fort chaud, ne ſe déterminoient pas facilement à paſſer dans un air beaucoup plus froid.

S. Michel.

Tocayma.

Tocayma eſt une autre Ville, ſituée entre l'Oueſt & le Nord-Oueſt, à quinze lieues de la Capitale, ſur le bord du *Pati*, grande Riviere qui va ſe perdre dans le Fleuve de la Magdeleine. L'air y eſt ſec & ſerein, pendant preſque tous les mois de l'année. Les Indiens du Païs ſont des Panchis, qui, ſans y être auſſi difformes que dans les autres parties de leur Province, ont le front d'une extrême petiteſſe, & ſont redoutés de leurs Voiſins. Ils n'ont aucun goût pour l'or, qu'ils donnent même fort libéralement; mais la vangeance eſt leur plus forte paſſion. Entre divers uſages barbares, ils ſe noirciſſent les dents avec le ſuc d'une herbe qu'ils ont ſans ceſſe à la bouche. Ils vont nus, ſans diſtinction de ſexe, à la réſerve d'une petite piece d'étoffe que leurs Femmes portent à la ceinture. Ils ſont livrés à l'ivrogne-rie : en un mot le Commerce des Eſ-

pagnols n'a point adouci leur férocité.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

On trouve, aux environs de Tocayma, des Fontaines qui rendent une ſubſtance ſulfureuſe. La terre d'où elles ſortent eſt emploïée utilement pour toutes les maladies de la peau, ſans autre préparation que de s'en frotter, & de ſe baigner enſuite dans l'eau des mêmes ſources. Dans une Vallée voiſine, on trouve auſſi des Fontaines ſalées, dont l'eau répand & laiſſe, ſur les Plantes qu'elle arroſe, une ſorte de bitume que les Indiens emploient à calfater leurs Barques. Enfin le même Canton a des Bains chauds & fort ſalutaires, entre deux Torrens d'une eau très froide. Au milieu des néges, dont le ſommet des Montagnes voiſines eſt couvert, il s'eſt formé un Volcan, qui vomit, tantôt des flammes & tantôt de la fumée, avec une ſi grande quantité de cendre, qu'elle ſe répand quelquefois à neuf ou dix lieues. Les Campagnes de Tocayma n'en ſont pas moins fertiles. Elles donnent du Raiſin, des Figues, des Oranges, des Cannes de Sucre, & tous les fruits de l'Amérique & de l'Europe. Le Froment même y croît, dans les parties hautes, où le froid eſt plus ſenſible. On y fait annuellement deux moiſſons

Fontaines curieuſes.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

de Maïz. Les Beſtiaux y proſperent merveilleuſement, malgré les Ours & les Tigres, qui leur font la guerre. On y éleve de fort bons Chevaux. Il n'y a que les Brebis & les Chevres, qui ne s'accommodent point du climat ou des pâturages. Le bois de Gayac, les Cedres, les Chênes, & d'autres arbres utiles, ſont ici fort communs. L'Indigo y croît naturellement; mais les Habitans négligent de le perfectionner par la culture. On parle, avec admiration, d'un arbre du Païs, dont les feuilles tombent & repouſſent tous les jours : il ſe nomme *Zeyba*.

Tudela.

Une des premieres Villes habitées par les Eſpagnols fut celle de *Tudela*, dans le Païs des Muſas & des Colymas, ſur le bord d'un Fleuve nommé *Zarbi* : mais la difficulté des Montagnes & l'exceſſive férocité des Indiens la firent abandonner de ſes Fondateurs, pour ſuivre Pierre d'Orſua dans la célebre Expédition del Dorado. Enſuite d'autres Eſpagnols bâtirent une ſeconde Ville, ſous le nom de *Trinidad*, à peu de diſtance de la premiere, & l'abandonnerent encore, pour la transferer dans un lieu beaucoup plus commode, où elle n'a pas ceſſé de ſubſiſter. Elle eſt à vingt-quatre

Trinidad.

eues au Nord-Oueſt de Santa-Fé ; & ers l'Oueſt, à ſix des Sierras Nievas , qui s'étendent, comme on l'a it, depuis la Province de Sainte Marthe juſqu'au Détroit de Magellan. Herrera place cette Ville à ſept degrés le l'Equateur vers le Nord : mais à uger par ſa diſtance de la Capitale , lle ne peut être à plus de cinq degrés.

La Riviere de Zarbi, qui coule à rois milles de Trinidad , eſt groſſie le pluſieurs autres ; & prenant ſon ours vers le Nord, elle ſe trouve fort eſſerrée entre deux hautes Montagnes, lans un lieu que les Indiens nomment *Furatena*, c'eſt-à-dire dans leur Langue, mâle & femelle, ſans qu'on ſache mieux l'origine de ce nom. Tout ce Païs étoit autrefois riche en émeraudes, en cryſtal de la dureté du Diamant, & ſurtout en marbre blanc & veiné. Le Mont *Ytoco* étoit particulierement diſtingué par l'abondance de ſes pierres précieuſes ; & de cette Montagne à celle d'Abipi, on avoit trouvé, dans un eſpace de trois lieues, quantité de veines des meilleures & des plus belles émeraudes : mais ſoit qu'elles ſoient épuiſées, ou que la diſette d'eau rebute les Ouvriers, on a

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

ceſſé depuis long-tems d'en chercher. Aux environs de Trinidad, on trouve encore des Berilles, & des cryſtaux d'une blancheur admirable.

Palma. Une autre Ville de la même Province eſt *la Palma*, bâtie par les Eſpagnols en 1572, à quinze lieues de Santa-Fé vers le Nord-Oueſt, dans un Canton aſſez chaud.

Tunia. *Tunia*, Ville qui tire ſon nom de la Province où elle eſt ſituée, eſt à vingt-deux lieues de Santa-Fé vers le Nord, ſur une haute Colline, qui en fait une retraite ſure contre les incurſions des Barbares. C'eſt d'ailleurs la premiere échelle du Commerce pour toute cette Contrée. La température de l'air y eſt douce, & l'abondance des vivres les y tient toujours à fort bas prix. On y peut armer tout-d'un-coup deux cens Hommes de Cavalerie; & l'on y compte, avec l'Egliſe Paroiſſiale, deux Couvens, de Dominiquains & de Cordeliers.

Pamplona. La Ville de *Pamplona*, ou Pampelune, eſt à 60 lieues de Santa-Fé vers le Nord. Les Dominiquains y ont un riche Couvent. Ce Canton eſt célebre par ſes Mines d'or & par l'abondance de ſes Beſtiaux.

S. Chriſtophe. De Pampelune à Saint Chriſtophe,

qui eſt ſitué auſſi vers le Nord, on compte trente lieues. Cette Ville eſt à l'extrêmité d'une petite Province, qu'on nomme *Grilta*, pauvre en or, mais riche en Troupeaux, & propre en effet à les engraiſſer, par l'excellence de ſes pâturages. NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Merida eſt preſque ſur les confins de Venezuela & du nouveau Roïaume de Grenade, à quarante lieues de Pamplona & dix-huit du Lac de Maracaïbo. On vante beaucoup auſſi la fertilité de ſon terroir, qui n'eſt pas même ſans quelques Mines d'or. Elle a, ſur le bord du Lac, une Bourgade, qui ſert au tranſport de ſes denrées & de ſes Marchandiſes. Merida.

Belez, petite Ville à trente lieues de Santa-Fé vers le Nord, & à quinze de Tunia, n'a de célebre qu'un riche Couvent de Saint François. Son Canton, comme toute la Province voiſine, eſt ſujet à de furieux éclairs & d'autres feux du C[illegible] On y voit un Volcan, qui vomit [illegible]es nuées de pierres. Belez.

La Ville de *Marequita*, qu'on nomme auſſi *Saint Sebaſtien del oro*, eſt à trente ou quarante lieues au Nord-Oueſt de Santa-Fé. Elle eſt ſituée dans un Canton fort uni, au pié d'une Marequita.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Montagne, qui rend la chaleur très vive dans la Plaine; tandis que par une admirable variété, on eſt preſque menacé du froid dans la courte diſtance qu'il y a juſqu'à Santa-Fé. On prétend qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, les Eſpagnols découvrirent ici des Mines fort riches. Marequita eſt à deux cens lieues de Carthagene.

Ybague. *Ybague*, Ville ſituée ſur les confins du nouveau Roïaume, vers le Popayan, eſt à trente lieues de Santa-Fé vers l'Oueſt; & n'a de remarquable qu'un Couvent de Dominiquains.

Vittoria. *Vittoria de los remedios* eſt une autre Ville, à cinquante lieues de Santa-Fé, vers le Nord-Oueſt, abondante en veines de divers Métaux.

Planis. Enfin *Saint Jean de Planis*, Ville ſituée à cinquante lieues de Santa-Fé vers le Sud, paſſe pour riche en veines d'or.

Laet parle ſur le témoignage d'un Eſpagnol qui avoit vécu long-tems au Pérou, d'une Ville du nouveau Roïaume de Grenade, nommée *Sarragoſſe*, & d'une Mine d'or qu'il appelle *Scruro*: mais il n'oſe aſſurer que ce ne ſoit pas un nouveau nom de quelqu'un des lieux qu'on a nommés.

CHAPITRE XI.

Voïages & Etabliſſemens dans l'Amérique Septentrionale ; & Etabliſſement des François dans la Floride.

INTRODUCTION.

QU'IL ſoit permis aux François de faire valoir d'anciens avantages ; & qu'un Ecrivain de la même Nation ne ſoit pas ſoupçonné de flatterie, pour s'étendre ſur cet article avec un peu de complaiſance. Ce n'eſt pas ſeulement *Ribaut*, *Laudoniere*, l'*Eſcarbot*, de *Mourgues* & d'autres Voïageurs François, dont je veux citer le témoignage ; les Eſpagnols & les Anglois fourniſſent ici des Mémoires ; & je ne demande pas plus de confiance & d'attention, qu'on ne me trouvera d'exactitude à les emploïer.

On donne le nom de Floride à toute cette partie du Continent de l'Amérique, qui eſt renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle Eſpagne, & la Caroline ſeptentrionale. Les Eſpagnols, ne mettant point de bornes à leurs prétentions (10), lui font

(10) Hiſtoire générale de la Nouvelle France, l. 1. p. 23 & ſuiv.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

Fauſſes prétentions des Eſpagnols.

comprendre tout ce qui eſt à l'Eſt de la Province de Panuco ; c'eſt à dire, dans cette ſuppoſition, qu'elle embraſſeroit tout ce que les François & les Anglois poſſedent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, ou plutôt, qu'elle n'auroit point de bornes au Nord, à l'Eſt & au Sud, & que tout ce qui n'eſt pas au pouvoir de l'Eſpagne ſeroit une uſurpation ſur les Droits de cette Couronne. Mais les Auteurs Eſpagnols n'établiſſant de ſi vaines idées que ſur les Découvertes de Ponce de Leon (11), & ſur d'autres Expéditions poſtérieures, ce titre tombe, lorſqu'il eſt certain que, pluſieurs années auparavant, des François, des Anglois & des Portugais avoient déja découvert les mêmes Côtes ; & s'il eſt vrai d'ailleurs, comme on s'eſt toujours accordé à le penſer, que c'eſt le premier Etabliſſement qui forme le premier droit, perſonne ne conteſte aux François l'honneur d'avoir établi la premiere Colonie de la Floride. On ne parle point ici des parties plus Septentrionales : car c'eſt jetter trop de ridicule ſur les Eſpagnols, que de leur faire prétendre qu'un nom, impoſé

(11) Voïez l'Eſſai chronologique ſur l'Hiſtoire de la Floride, par Gonzales de Barcia.

par un Voïageur de leur Nation à un Païs ſitué ſur le Golfe du Mexique, leur ait acquis tout le reſte du Continent, juſqu'au Pôle du Nord ; ſurtout dans un tems, où l'on a remarqué (12) que les François avoient, depuis pluſieurs années, un Commerce établi, avec les Peuples du Païs qui ſe nomme aujourd'hui la Nouvelle France.

ETABLISSEMENS DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

Répétons que la Découverte de Ponce de Léon, & les courſes des Eſpagnols dans la Floride, avec la qualité même de Gouverneurs, dont leurs Chefs étoient honorés par la Cour d'Eſpagne, n'y avoient été ſuivies d'aucun établiſſement, & que vingt ans après, cette Contrée étoit à-peu-près dans ſon ancien état ; lorſque l'Amiral de Coligny forma le deſſein d'y établir une Colonie Proteſtante. On a vu que ſes entrepriſes s'étoient évanouies au Breſil. Il ſe flatta d'une meilleure fortune dans un Païs, où il comptoit de ne pas trouver d'oppoſition, & dont il ne penſoit à peupler que la partie découverte, au nom de la France, par Verazzani (13). On doute s'il repréſenta ſes vues au Roi Charles IX,

L'Amiral de Coligny envoie des Proteſtans à la Floride.

(12) Voïez les Tomes précédens de ce Recueil.
(13) Voïez, ci-deſſus, Tome XLIX, p. 58.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

comme un projet de Religion ; mais il paroît que dans la ſuite ce Prince ne les ignora point, & que loin de les condamner, il ſe réjouit de l'occaſion qu'on lui offroit de ſe défaire d'un grand nombre de Calviniſtes, qu'il regardoit comme les Ennemis de l'Etat. Cette politique lui fit laiſſer à l'Amiral la liberté d'uſer, pour ſon Expédition, de tout le pouvoir attaché à ſon Emploi.

VOÏAGE DE JEAN DE RIBAUT. 1562.

DANS le choix d'un Chef, Coligny ſe détermina pour un Officier de Marine, nommé *Jean de Ribaut*, natif de Dieppe, homme d'expérience & Proteſtant fort zelé. Les préparatifs ne furent pas languiſſans, ſous les auſpices d'un Amiral. Ribaut ſe vit en état de partir, le 18 de Février 1562, avec deux de ces Bâtimens qu'on nommoit alors *Roberges*, & qui différoient peu des Caravelles Eſpagnoles. Entre les Volontaires des Equipages, on comptoit quelques Perſonnes d'une naiſſance diſtinguée.

Son départ.

Ses Découvertes.

La premiere Terre qu'ils reconnurent fut une Pointe aſſez baſſe & couverte de Bois, ſituée par les trente degrés du Nord, à laquelle Ribaut don-

na le nom de *Cap François* ; mais ne s'y étant point arrêté, & tournant à droite, il apperçut bientôt une Riviere, qu'il nomma la Riviere des Dauphins ; & quinze lieues plus loin il en découvrit une plus grande, qui fut nommée *Riviere de Mai*, parceque les deux Vaiſſeaux François y entrerent le premier jour de ce mois. Les Sauvages, qui ſe préſenterent à leur arrivée, parurent charmés du ſpectacle. Ribaut ne fit pas difficulté de deſcendre, & de viſiter leur Chef, auquel il fit quelques préſens. En mettant le pié ſur la rive, ſon premier ſoin fut de dreſſer une petite colonne de pierre, ſur laquelle il avoit fait graver les Armes de France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. 1. VOYAGE 1562.

Le Jourdain, qui avoit été découvert (14) par Luc Vaſquez d'Aillon, ne lui ſortant point de la mémoire, il remit à la voile vers le Nord, pour chercher ce Fleuve. A quatorze lieues de la Riviere de Mai, il en découvrit une troiſieme, qu'il nomma la Seine. Enſuite il continua de donner à toutes celles qu'il rencontra dans l'eſpace de ſoixante lieues, les noms des principales Rivieres de France ; mais le tems fit connoître qu'il avoit

(14) *Ibidem*, pag. 7.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

pris plusieurs Anses pour des embouchures de Rivieres. Enfin il se crut arrivé à celle qu'il cherchoit : nouvelle erreur ! Le Jourdain étoit encore plus loin au Nord ; & la Riviere où il mouilla sur dix brasses d'eau a reçu, depuis, divers noms. Les Espagnols l'ont nommée Sainte Croix : les Anglois, qui ont bâti sur ses bords la Ville de Saint Georges, ou le nouveau Londres, l'appellent *Ediscow* ; & dans plusieurs de nos Cartes Françoises elle se trouve nommée Riviere des Chouanons. Ribaut, persuadé que c'étoit le Jourdain, donna le nom de Port-Roïal à l'endroit où il étoit à l'ancre. Les Armes de France y furent arborées ; & l'on traça dans une Ile voisine, un petit Fort, qui fut bientôt en érat de loger tous les Volontaires François. Il fut nommé *Charles-Fort*. On ne pouvoit choisir une plus belle situation : les Campagnes voisines sont agréables, le terrein fertile ; la Riviere abondante en Poisson, & les Bois remplis de Gibier. Une multitude d'arbres aromatiques, tels que des lauriers & des lentisques, y répandent la plus douce odeur ; & les Sauvages du Canton ne parurent pas moins sociables que ceux de la Riviere de

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Etablissement de Charles Fort.

Mai. Ribaut, ſatisfait de ſon établiſſement, ne penſa qu'à retourner en France, pour en amener de nouveaux renforts. Il donna pour Chef, à ſa Colonie naiſſante, un de ſes Officiers, nommé *Albert*, auquel il ne put laiſſer beaucoup de proviſions; mais lui aïant promis de revenir bientôt avec un grand convoi de munitions & de vivres, il quitta l'Amérique, & rentra dans le Port de Dieppe vers la fin de Juillet.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Retour de Ribaut en France.

Le nouveau Commandant eut à peine achevé de mettre ſa Place hors d'inſulte, qu'il emploïa le tems à viſiter le Païs. Il y fut bien reçu des *Paraouſtis*, ou Chefs Indiens, qui lui donnerent même des Fêtes; mais quoique ces courſes ne fuſſent pas ſans utilité, elles lui firent négliger un ſoin plus preſſant, qui étoit celui d'enſemencer les Terres. L'Amiral, inſtruit par les malheurs du Breſil, n'avoit rien recommandé avec tant d'inſtances: mais on ne penſoit qu'à chercher des Mines, dans la folle opinion qu'il n'y avoit point un ſeul Canton de l'Amérique où l'on ne dût en trouver. Les proviſions, que Ribaut avoit laiſſées, manquerent bientôt. On y ſuppléa, quelque tems, par le ſecours

Embarras de ſa Colonie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

de la poudre & du plomb, qui ne tarderent pas à manquer auſſi. La Pêche fut long-tems d'une grande reſſource; mais, dans les Rivieres de cette Contrée, le Poiſſon ne donne qu'en certaines ſaiſons. On eut recours alors aux Indiens, qui ne refuſerent point de partager leurs vivres avec des Etrangers qu'ils avoient pris en affection: ils fournirent généreuſement ce qu'ils pouvoient retrancher à leurs propres beſoins; mais le ſuperflu des Sauvages a des bornes fort étroites, ſurtout pour la ſubſiſtance d'une Trouppe d'Européens, peu accoutumés à la ſobriété de ces Peuples. Pour comble d'infortune, après avoir amaſſé, avec beaucoup de peine, une proviſion de Maïz, qui étoit venu de fort loin, & lorſqu'on ſe croïoit en état de reſpirer, le feu prit au Fort, qui fut conſumé en peu d'heures avec tous les Magaſins. Cette perte fut néanmoins réparée par de nouveaux ſecours des Indiens; mais un accident beaucoup plus tragique mit la Colonie dans un déſordre qui cauſa ſa ruine. Avec du courage & de la conduite, le Commandant de Charles Fort étoit d'une brutalité révoltante. Outre la dureté du langage, il puniſſoit avec excès

Brutalité du nouveau Commandant

les

les moindres fautes. Il pendit lui-même un Soldat qui n'avoit pas mérité la mort ; il en dégrada un autre des armes, avec auſſi peu de raiſon ; puis il l'exila, dans la vue apparemment de le faire mourir de faim & de miſere. Il menaçoit ſans ceſſe du dernier ſupplice ; & ceux, qui avoient le malheur de lui déplaire, étoient réduits à trembler continuellement pour leur vie. Enfin, la patience manquant aux plus modérés, on forma contre lui une conſpiration, dont le ſuccès fut d'autant plus ſûr, que malgré la haine qu'il inſpiroit, & qu'il ne pouvoit ignorer, il affectoit de ne prendre aucune précaution pour ſa ſureté. Après s'être défait de lui, on lui donna un Succeſſeur ; & ce choix fut plus ſage qu'on ne devoit l'attendre d'une Trouppe furieuſe, dont les mains fumoient encore du ſang de leur Chef ; il tomba ſur un fort honnête homme, qui s'efforça de rétablir la paix dans la Colonie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Il eſt aſſaſſiné

Mais Ribaut ne paroiſſoit point, & l'on ſe voïoit près de retomber dans toutes les horreurs de la famine. Les Sauvages étoient refroidis. On ne pouvoit emploïer la violence, ſans s'expoſer à tous les effets de leur reſſen-

Nouveaux jets de crain.

timent. Le nouveau Chef, qui ſe nommoit Barré, aſſembla tous les Habitans du Fort, & leur repréſenta vivement ce qu'ils avoient à craindre de l'avenir. Ils conclurent, d'une ſeule voix, que ſans perdre un jour il falloit conſtruire un Bâtiment, & s'en ſervir pour retourner en France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Le Lecteur touche au fameux événement, qu'on a déja cité à l'occaſion d'une autre diſgrace du même ordre, & le ſeul, peut-être de ſon eſpece, où la certitude leve tous les embarras ſur la vrai-ſemblance. Quelque difficulté qu'il y eut dans un projet, pour l'exécution duquel on étoit ſans Conſtructeurs, ſans voiles, ſans cordages, & ſans aucune ſorte d'agrêts, la néceſſité fit juger tout poſſible. Chacun mit la main à l'entrepriſe. Des Avanturiers, qui de leur vie n'avoient manié aucune ſorte d'outils, devinrent autant de Charpentiers & de Forgerons. La mouſſe, & cette eſpece de filaſſe qui croît ſur les arbres dans une grande partie de la Floride, ſervirent d'étoupe pour calfater le Bâtiment. Chacun donna ſes chemiſes & les draps de ſon lit pour faire des voiles. On fit des cordages de l'écorce des arbres. Enfin le Navire fut achevé &

Déſertion de la Colonie, & ſes horribles ſuites.

lancé à l'eau. L'Auteur obſerve qu'un peu de cette induſtrie & de cette ardeur, mieux appliqué, auroit pû leur faire trouver les moïens de prolonger leur ſubſiſtance.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

L'embarquement ne fut pas différé d'un ſeul jour; & la même confiance, qui avoit fait entreprendre la conſtruction d'un Vaiſſeau, ſans matériaux & ſans Ouvriers, fit affronter tous les périls de la Mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le ſeul mal réel, qu'on vouloit éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Avanturiers n'étoient pas bien loin en Mer, lorſqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit conſumer le peu de proviſions qu'ils avoient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de Maïz par jour. Cette triſte égalité n'aïant pû même durer longtems, on ſe jetta d'abord ſur les ſouliers; & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaiſſeau fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de Mer, qui leur cauſa une mort violente. D'un autre côté, le Bâtiment faiſoit eau de toutes parts; & l'Equipage, exténué par la

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

faim, n'étoit plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonſtance n'offrit alors qu'un ſujet de deſeſpoir. Dans cette affreuſe ſituation, quelqu'un eut la hardieſſe de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie de tous les autres aux dépens de la ſienne; & non-ſeulement une ſi brutale propoſition ne fut pas rejettée avec horreur, mais elle fut applaudie. On étoit prêt à remettre au ſort le choix de la victime, lorſqu'un Soldat qui ſe nommoit Lachau, le même que le Capitaine Albert avoit dégradé des armes, & condamné à l'exil, déclara qu'il offroit ſa vie pour reculer de quelques jours la mort de ſes Compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea ſur-le-champ, ſans qu'il fît la moindre réſiſtance. Il ne ſe perdit pas une goutte de ſon ſang; tous en burent avec la même avidité; & le corps aïant été mis en pieces, chacun en obtint ſa part. Ce prélude eut été ſuivi, ſans doute, d'une boucherie beaucoup plus ſanglante, & la diſpoſition des victimes n'eut pas été conſultée, ſi bientôt après on n'eut apperçu la terre, & preſqu'auſſitôt un Vaiſſeau qui s'approchoit. Il fut attendu: c'étoit une Frégate Angloiſe, dans laquelle il ſe trouva un François, du

nombre de ceux qui étoient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avoit gueres permis à l'Amiral de s'occuper de ſa Colonie ; mais qu'après la paix, qui venoit de ſe conclure, il avoit rapporté tous ſes ſoins au ſoutien de cet Etabliſſement.

ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

EN effet, il n'eut pas plutôt obtenu la liberté de reparoître à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois Navires, bien équipés, pour renvoïer des vivres à Charles-Fort. Le commandement en fut confié à René *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avoit embraſſé ce parti après avoir ſervi ſur terre avec diſtinction. Il avoit été du voïage de Ribaut. On lui donna d'habiles Ouvriers, dans tous les Arts qui conviennent aux beſoins d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre leſquels on en comptoit pluſieurs d'un nom diſtingué, entreprirent le voïage à leurs frais ; & l'on y joignit des Soldats exercés dans leur Profeſſion. On obſerve que l'Amiral prit ſoin d'exclure de cet armement tous les

VOÏAGE DE RENÉ LAU 1564.

Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à Laudoniere (15). Les deux premiers Vaiſſeaux de l'Eſcadre avoient pour Pilotes Michel & Thomas *le Vaſſeur*, deux Freres, d'une expérience conſommée dans leur Art.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Laudoniere prit ſa route par les Canaries, côtoïa la plûpart des petites Antilles, & ſe trouva, le 22 de Juin 1564, à la vue de la Floride. Il mouilla, peu de jours après, à l'entrée de la Riviere des Dauphins; d'où étant paſſé à celle de Mai, il y débarqua ſous les yeux d'un grand nombre d'Indiens. Ces Barbares, qui avoient à leur tête un Paraouſti, nommé *Saturiova*, le reconnurent, le comblerent de careſſes, & le conduiſirent d'abord à la colomne de pierre où Ribaut avoit arboré les armes de France. Ils avoient jugé que ce monument devoit contenir quelque choſe de myſtérieux; & dans cette idée, ils s'étoient accoutumés à lui faire des offrandes, dont les François le trouverent environné. Il y a beaucoup d'apparence que Laudoniere ne fut informé qu'ici, de la

Son arrivée à la Floride.

(15) Le Moine de Mourgues, qui fut de l'Expédition, fait monter ce préſent à cent mille écus; mais ce n'eſt pas le ſeul point ſur lequel il ne s'accorde pas avec Laudoniere.

déſertion des Habitans de Charles-Fort ; ou du moins il ne paroît pas qu'il le fut en partant de France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Le lendemain, il rendit une viſite à Saturiova dans ſon Habitation. Ce Paraouſti, auquel il témoigna quelque deſir de connoître le Païs arroſé par la Riviere, y mit pour condition qu'il ne s'y arrêteroit pas long-tems. Il le fit même accompagner d'une Trouppe de Sauvages, qui ſuivirent les deux rives. Laudoniere n'alla pas bien loin ; mais, aïant fait dreſſer ſa Tente au pié d'une colline, il chargea d'*Ottigny*, ſon Lieutenant, & d'*Erlach*, ſon Enſeigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours. Ils rencontrerent bientôt des Sauvages d'une autre Nation, qui les menerent chez un vieux Paraouſti, dont ils vantoient l'âge juſqu'à lui donner deux cens cinquante ans, & ſix générations. Il étoit effectivement fort décrépit, aveugle, & ſi maigre qu'il n'avoit qu'une peau livide, colée ſur les os ; mais l'aîné de ſes Fils ne paroiſſoit point au-deſſus de ſoixante ans. D'Ottigny & d'Erlach, ne voïant rien à recueillir de leurs découvertes, retournerent vers leur Commandant, & monterent avec lui ſur la Colline dont il

Ses premieres Obſervations

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

occupoit le pié. La perſpective leur parut charmante. Autant que la vue pouvoit s'étendre, ils voïoient la même largeur à la Riviere, & de vaſtes Plaines, qui ſembloient fertiles : elles étoient bordées de Forêts, dont les arbres, d'une hauteur ſinguliere, offroient un mélange de vignes, de lauriers & de lentiſques. Cette belle ſcene étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages, qui commençoient à juger de l'intention des François dans leurs courſes, ne ceſſerent pas de leur répéter qu'il y avoit des Mines. On ſe perſuade aiſément ce qu'on deſire. Tous ceux, qui devoient compoſer la nouvelle Colonie, n'étoient venus à la Floride que pour y chercher de l'or ou de l'argent ; & pendant que l'eſprit de libertinage & de fainéantiſe leur donnoit de l'averſion pour la culture d'une Terre qui auroit païé leur travail au centuple, ils comptoient pour rien la fatigue & le danger, pour chercher bien loin des richeſſes dont ils n'avoient aucune certitude. Cette malheureuſe prévention faillit même de les engager, tout-d'un-coup, dans une entrepriſe qui pouvoit cauſer leur perte. Laudoniere

Avidité pour les Mines d'or & d'argent.

ſiant demandé à Saturiova, d'où venoit un petit lingot d'argent, dont on lui avoit fait préſent à ſon arrivée; le Paraouſti, qui avoit reconnu le foible des François, répondit qu'on le tiroit d'un Païs aſſez éloigné, nommé Timopoa, dont les Peuples étoient Ennemis mortels des ſiens, & que ſi les François vouloient l'aider à les vaincre, il leur feroit trouver, après leur défaite, autant d'or & d'argent qu'ils en pouvoient deſirer. Le Commandant donna d'abord dans le piége; mais ſoit qu'il regretât de s'être avancé trop légerement, ou qu'il eût quelque eſpérance de ſe rendre maître des Mines ſans en avoir l'obligation aux Sauvages, il ſe rembarqua le lendemain avec tout ſon monde. En comparant ces premieres apparences de Mines, avec les efforts qu'on a faits inutilement pour en découvrir, on eſt porté à croire que tout l'or & l'argent, qui ſe trouvoit entre les mains des Sauvages du Païs, leur venoit des Vaiſſeaux Eſpagnols qui avoient quelquefois péri ſur leurs Côtes.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

L'Eſcadre Françoiſe ne ſortit de la Riviere de Mai, que pour y rentrer bien-tôt. Après avoir viſité la Seine, la Somme, & d'autres Rivieres, un

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Conſeil, aſſemblé pour déliberer ſur le choix d'un lieu propre à l'établiſſement, jugea que le Cap François étoit un Païs trop bas & trop humide ; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port commode, mais que le terrein n'en étoit pas auſſi fertile que celui de la Riviere de Mai ; & que d'ailleurs cette Riviere étoit le plus court chemin pour pénétrer juſqu'aux Mines. Dans la diſpoſition où l'on étoit, la derniere de ces raiſons parut la plus concluante. On retourna ſur-le-champ à la Riviere de Mai, où l'on arriva le 29.

Conſtruction du Fort de la Caroline.

Le jour ſuivant fut emploïé à tracer le plan d'un Fort, dans une ſituation fort avantageuſe, à deux lieues de la Mer. On y commença le travail avec une vive ardeur, & Laudoniere lui donna le nom de Caroline. Sa figure étoit un triangle, dont le côté occidental, qui étoit celui de terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un Parapet de la hauteur de neuf piés. Les deux autres étoient revêtus d'une paliſſade ; & l'angle qui regardoit la Mer avoit un Baſtion, dans lequel étoit le Magaſin. Tout l'Ouvrage étoit compoſé de faſcines, revêtues de gazon ; & le milieu formoit

une Place quarrée de dix-huit pas, ſur laquelle on bâtit vers le Nord une Maiſon aſſez haute, avec un Corps-de-Garde vers le midi. Le Four fut placé hors de l'enceinte, pour éviter l'incendie, que les vents, auſſi fréquens qu'impétueux ſur ces Côtes, pouvoient rendre fort dangereux, parcequ'on n'avoit pû couvrir les Barraques que de feuilles de Palmiers.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. LAUDONIERE 1564.

Les Sauvages ne ſe firent pas preſſer pour fournir à la Caroline des farines de Maïz, des viandes boucanées & des racines fort nourriſſantes. Cette abondance dura longtems. Quelquefois les préſens de vivres étoient accompagnés de petits lingots d'or & d'argent, de Perles & de pierres précieuſes. L'ordre fut donné, ſous peine de mort, de porter au Magaſin public tout ce qu'on recevoit de précieux; mais il paroît que la ſource de ces tréſors tarit bientôt. Dans l'intervalle, les François reconnurent les ſervices de leurs Voiſins, par divers ſecours qu'ils ne ceſſerent point de leur donner dans leurs guerres. Ils battirent pluſieurs fois de belliqueuſes Nations. On paſſe ſur les détails qui ne font honneur qu'à leur courage. Laudonniere s'étoit toujours conduit avec

Mutinerie de la Garniſon.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLOR'DE. LAUDONIERE 1564.

beaucoup de ſageſſe ; il faiſoit continuer les travaux, il les animoit par ſon exemple : mais la rigueur de ſa diſcipline révolta les Fainéans, ſurtout pluſieurs jeunes Gentilshommes, qui ſe plaignoient d'être emploïés aux mêmes travaux que les plus vils Manœuvres, & qui ne ceſſoient de répéter que S. M. ne les avoit pas envoïés en Amérique pour y être traités en Eſclaves. Ces diſcours paſſerent bientôt des entretiens particuliers dans les Aſſemblées publiques ; & du murmure, on en vint à conſpirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu de peine à ſe garantir des piéges qu'on ne ceſſa de lui dreſſer. Il fit juſtice, d'un Malheureux qui abuſoit de ſa confiance pour le trahir. Enſuite, concevant qu'une rigueur exceſſive avoit ſes dangers, il prit le parti de renvoïer en France les Chefs des Mutins, par un Navire arrivé au mois de Septembre, qui remit à la voile le 10 de Novembre. Alors, il ſe crut le maître ; mais le feu, loin de s'éteindre, tira des forces de ſon erreur. Il la reconnut, & pour faire avorter à la fois tous les complots, il fit partir ceux dont il avoit ſujet de ſe défier, ſous la conduite d'un Gentilhomme,

nommé la Rocheferriere, avec ordre d'achever la Découverte du Canton d'*Eutina*, qu'il avoit commencée lui-même. Il retint auprès de lui d'Ottigny & d'Erlach, dont il connoiſſoit la droiture & l'affection.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Ces précautions étoient ſages : mais Laudoniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treïze Matelots enleverent une des deux Barques qui ſervoient à recueillir des vivres, & prirent une route qui fut ignorée. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, ſe ſaiſirent de l'autre, ſans qu'on ait jamais pû ſavoir ce qu'ils étoient devenus. Ces Bâtimens étant néceſſaires, il fallut ſe hâter d'en conſtruire deux autres ; mais ils n'étoient pas achevés, lorſqu'une révolte ouverte priva le Commandant de cette reſſource & fit perdre à la Colonie une grande partie de ſes Habitans. Un Genevois, nommé Etienne, & deux François, qui ſe nommoient la Croix & des Fourneaux, inſpirerent à quelques Volontaires l'envie d'entreprendre des courſes ſur les Eſpagnols, en leur perſuadant que la priſe d'un Vaiſſeau, ou le pillage du moindre Etabliſſement de cette Nation, étoit ca-

Révolte & ſes ſuites.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

pable de les enrichir. La partie fut bientôt liée. Ces Corſaires ſe trouverent au nombre de ſoixante-ſix, & leurs préparatifs ſe firent avec beaucoup de ſecret. Un jour, que le Commandant étoit retenu dans ſa chambre, par une légere indiſpoſition, les plus déterminés y entrerent. Quelques-uns garderent la porte. Un ſeul s'approcha de ſon lit, & lui déclara qu'ils étoient réſolus d'aller croiſer ſur les Côtes Eſpagnoles. Envain repréſenta-t'il qu'un projet de cette importance demandoit des réflexions, & que le Roi lui avoit expreſſément défendu de ſouffrir la moindre entrepriſe ſur les Colonies de l'Eſpagne. D'affreuſes menaces ſuivirent la déclaration, & furent accompagnées de tant de violences, qu'elles aboutirent à ſe ſaiſir de la perſonne du Commandant. Il fut tranſporté dans un Navire qui étoit à l'ancre ſous le Fort, & gardé à vue pendant quinze jours. Enfin les Séditieux dreſſerent eux-mêmes une Commiſſion, pour aller croiſer dans le Golfe du Mexique, & le forcerent de la ſigner, le poignard ſur la gorge. Ils enleverent, par les mêmes voies, le Pavillon François du Vaiſſeau, & forcerent auſſi un Pilote, nommé *Tran-*

Fuite & avanture des Rebelles.

chant, de prendre la conduite de leur navigation.

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. LAUDONIERE 1564.

Ils n'avoient armé que les deux nouvelles Barques ; la voile fut déployée, le 8 de Décembre. Leur deſſein étoit d'aller droit à l'Ile Eſpagnole, & de piller *Yaquana*, Ville alors conſidérable, dont les débris ſubſiſtent encore, à deux lieues de Léogane. Ils comptoient d'y arriver la nuit de Noel, pour faire leur attaque pendant que tous les Habitans ſeroient à l'Egliſe. Mais avant qu'ils fuſſent ſortis de la Riviere de Mai, la diviſion ſe mit dans leur Trouppe. Les deux Barques ſe ſéparerent : l'une ſuivit la Côte, pour traverſer à l'Ile de Cuba ; l'autre, aïant pris droit au large, pour ranger les Iles Lucaies, périt vraiſemblablement en Mer, ou du moins ne reparut plus.

Ils ſe ſéparent

La premiere, commandée par un des Rebelles, nommé d'Oranger, avec Tranchant pour Pilote, rencontra, peu de jours après, un Brigantin Eſpagnol, chargé de vin & de Caſſave, dont elle ſe rendit maître ſans combat, & dans lequel d'Oranger mit une partie de ſes gens & de ſes vivres. Enſuite il gagna la Côte Occidentale de l'Ile Eſpagnole, s'y rafraîchit dans un Havre, & fit radouber ſa priſe.

Rencontre ſuccès deſuns

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Delà, passant à Beracoa, dans l'Ile de Cuba, il trouva dans ce Port une Caravelle de 50 à 60 tonneaux, dont l'équipage n'étoit point à bord; il s'en saisit, & laissa sa propre Barque à la place. Avec cette augmentation de forces, il rabbatit sur l'Ile Espagnole, où il enleva, près du Cap Tiburon, une Patache richement chargée, qui portoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ses deux Fils. Il se promettoit une forte rançon de ces Prisonniers; mais lorsqu'il se fut approché de la Jamaïque, le Gouverneur tenta, pour se délivrer, un stratagême qui lui réussit. Il proposa d'envoïer, par un de ses Fils, une Lettre à sa Femme, pour lui apprendre sa captivité, & pour apporter la somme dont les Corsaires faisoient dépendre sa liberté. Ils donnerent dans un piége si grossier; & le Gouverneur, aïant montré à d'Oranger une Lettre qui ne contenoit rien de plus, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut très prompte. Dès le matin du jour suivant, ils furent investis par trois Bâtimens bien armés. La partie étoit trop inégale, pour tenter un combat. La Caravelle, où le Gouverneur étoit avec d'Oranger, tomba au pouvoir des Espagnols.

Ils prennent le Gouverneur de la Jamaïque.

Comment il se tire de leurs mains.

Le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper ſon cable & de ſe dérober par la fuite.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Il doubla le Cap Saint Antoine, qui fait la pointe Occidentale de Cuba, & rangea toute la Côte Septentrionale de l'Ile. Alors, Tranchant, qui le commandoit, prit le tems de la nuit pour s'avancer vers le Canal de Bahama; il y entra vers le jour. Ses gens furent extrêmement ſurpris de reconnoître les Terres de la Floride: mais ils manquoient de vivres; & dans la crainte de n'en pouvoir trouver, ils conſentirent à ſe rapprocher de la Riviere de Mai, où leurs liaiſons récentes avec les Indiens leur faiſoient eſperer d'en tirer quelque ſecours. Ils ne mouillerent néanmoins qu'à l'entrée du Fleuve: mais Laudoniere, informé de leur approche par les Sauvages, ſe ſe hâta d'envoïer toutes ſes Barques, avec la meilleure partie de ſa Garniſon. Les plus mutins tenterent quelque défenſe. Les autres prirent le parti de ſe rendre. On les mit tous dans les fers. Leur Procès étoit déja inſtruit, & le Conſeil de guerre les avoit condamnés au Gibet: cependant on fit grace à ceux qui s'étoient rendus volontairement. Lorſqu'ils furent débarqués,

LAUDONIERE 1564.

Ils ſont ramenés malgré eux à la Caroline.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Laudoniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence contre les quatre Malheureux qui s'étoient obſtinés dans leur révolte. Leurs ſupplications n'aïant pû fléchir leurs Juges, ils commencerent à s'occuper de leur ſort pour l'autre vie, à l'exception d'un ſeul, qui ſe tournant vers la Garniſon du Fort, s'écria d'un ton douloureux; Hé quoi, chers Camarades, ſouffrirez-vous que nous périſſions honteuſement? Le Commandant répondit que les Serviteurs du Roi ne reconnoiſſoient point des Rebelles pour leurs Compagnons. On ne laiſſa point de remarquer un peu de mouvement dans les Trouppes, & pluſieurs demanderent que la peine des Coupables fût du moins changée. Laudoniere, après s'être fait preſſer longtems, conſentit enfin qu'ils fuſſent paſſés par les Armes; & l'exécution ſe fit ſur-le-champ. Trois de ces Malheureux étoient Etienne, Genevois; la Croix & des Fourneaux. Le quatrieme n'eſt pas nommé dans la Relation.

Supplice de quatre Rebelles.

Continuation des Découvertes.

Si le nombre des François diminuoit à la Floride, le Païs n'en continuoit pas moins de ſe découvrir. La Rocheferriere avoit pénétré juſqu'aux Nations voiſines des Monts Apalaches,

où il avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & revint à la Caroline avec de fort beaux présens. Laudoniere conçut d'autant plus d'espérance de cette Expédition, qu'entre les présens il y en avoit d'assez précieux. C'étoient de petites plaques d'or & d'argent, des Carquois bien travaillés, des peaux fines, des fleches armées d'or, des tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, des pierres figurées bleues & vertes, plusieurs haches des mêmes pierres, & d'autres raretés du Païs. Un Soldat, nommé Pierre *Gambier*, qui avoit entrepris aussi des Découvertes avec la permission du Commandant, & qui revenoit chargé de Marchandises, troquées pour des curiosités de l'Europe, fut assassiné dans sa Pirogue par deux Indiens, qu'il avoit choisis pour guides. On apprit en même-tems, qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il se trouvoit deux Européens, chez un Paraousti, nommé *Onathaca*. Laudoniere fit offrir leur rançon, elle fut acceptée; & bientôt, on les vit arriver au Fort. C'étoient deux Espagnols, qu'on présenta nus au Commandant. Ils n'étoient couverts que de leurs cheveux, qui leur pendoient jusqu'aux genoux, & sous lesquels l'un d'eux

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Deux Espagnols trouvés entre les Sauvages.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

avoit caché un morceau d'or, de la valeur d'environ vingt-cinq écus. Ils ſe les firent couper, mais ſans vouloir ſouffrir qu'ils fuſſent jettés; dans le deſſein de les conſerver précieuſement & de les envoïer à leurs Familles, comme un monument de leur longue & pénible captivité. Ces deux Hommes raconterent, qu'outre Onathaca, qui faiſoit ſa réſidence ſur la Côte Orientale de la Preſqu'Ile de Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Paraouſti, nommé *Carlos*, ou Calos, auſſi puiſſant & beaucoup plus riche que le premier. La plûpart des Vaiſſeaux qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amérique aïant échoué près de ſon Canton, il étoit comme à la ſource des Mines, d'où ſortoient tout l'or, l'argent & les pierreries qu'on avoit trouvés dans la Floride. Les deux Eſpagnols aſſurerent que ce Barbare avoit creuſé une foſſe de ſix piés de profondeur, ſur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes ſortes de richeſſes; qu'il retenoit actuellement dans ſa Bourgade, quatre ou cinq Femmes de condition & leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux il y avoit quinze ans; qu'il avoit eu l'art de perſuader, à ſes Sujets, que toutes

Leur récit & ſource des richeſſes de la Floride.

richeſſes étoient le fruit du pouvoir qu'il avoit de les faire produire la terre, & que tous les ans, il ſacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux que quelque tempête avoit fait tomber entre ſes mains. s avertirent auſſi les François de ne as ſe fier aux Floridiens, Sauvages ui n'étoient jamais plus à craindre ue lorſqu'ils faiſoient le plus de caeſſes. Ils ajouterent qu'avec cent Hommes bien armés, ils étoient ſûrs de pouvoir ſe ſaiſir de tous les tréſors de Carlos. L'un des deux aïant été ſouvent envoïé à ce Paraouſti, par Onathaca ſon Maître, avoit découvert, à-peu-près vers la moitié du chemin, un grand Lac d'eau douce, nommé *Serropi*, au milieu duquel il y avoit une Ile, dont les Habitans faiſoient un grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une racine qui ſervoit à faire du Pain.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

D'Ottigny, qui fut renvoïé à la découverte, pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voïoit point l'extrêmité, du haut même des plus grands arbres (16). C'eſt apparemment le mê-

(16) L'Eſcarbot a cru que ce Lac communiquoit avec la Mer du Sud : erreur excuſable, dans un tems où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amérique Septentrionale.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

me que Ferdinand de Soto apperçut en approchant des Monts Apalaches, & qui n'eſt pas encore bien connu; non plus qu'un autre de moindre grandeur, qui eſt ſitué, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, & où l'on prétend que le ſable eſt mêlé de quelques grains d'argent. D'Ottigny, en retournant à la Caroline, fit pluſieurs détours dans un beau Païs.

Famine.

Quelques hoſtilités des Sauvages, qui obligerent les François à la vangeance, n'eurent pas d'effet plus fâcheux que de précipiter la conſommation des vivres. Laudoniere avoit compté de recevoir des ſecours de France, au plus tard dans le cours d'Avril. Cependant il voïoit le mois de Juin arrivé, ſans aucune marque d'attention du côté de la Cour. La famine devint extrême à la Caroline. Déja le gland y étoit la nourriture ordinaire. Il manqua même bientôt; & l'on fut réduit à chercher, dans la terre, des racines, qui ſuffiſoient à peine pour faire traîner une vie languiſſante. Il ſembloit que tous les élémens euſſent conſpiré contre ces infortunés Habitans. Le Poiſſon diſparut de la Riviere, & le Gibier, des Forêts & des Marais. Une

proviſion de Maïz, qu'un des Pilotes apporta de la Riviere de Somme, fut reçue comme une faveur du Ciel dans cette miſérable ſituation : mais Laudoniere, n'oſant ſe flatter de recevoir ſouvent le même ſecours, réſolut de ſaiſir cette occaſion pour repaſſer en France. Il s'y diſpoſoit déja, lorſque le 3 d'Août quatre Voiles parurent à la vue du Fort. Tous les Habitans ſe livrerent à la joie, dans l'idée que ces Bâtimens ne pouvoient venir que de France ; mais l'erreur fut courte : c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un preſſant beſoin.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

Arrivée d'une Eſcadre Angloiſe à la Caroline.

Ils étoient commandés, par un Officier, nommé *Hawkins*, déja célebre dans ce Recueil, qui, loin d'abuſer du triſte état où il trouva les François, apporta tous ſes ſoins à les ſoulager, ſurtout après avoir reconnu qu'ils étoient Proteſtans. Il commença par faire demander au Commandant la permiſſion de faire de l'eau ; & n'aïant pas eu de peine à l'obtenir, il ſe préſenta aux François, ſeul & ſans armes. Il fut reçu, avec une civilité digne de la ſienne ; & ſur-le-champ il fit apporter au Fort un préſent de pain & de vin, dont aucun François, ſans

Civilités mutuelles entre les deux Nations.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

en excepter le Commandant, n'avoit goûté depuis quelques mois. Cette bonne intelligence, entre des Européens que les Sauvages crurent d'une même Nation, servit à rapprocher ces Barbares, par crainte ou par intérêt; & de toutes parts, ils recommencerent à fournir des vivres.

Laudoniere achete un Vaiſſeau Anglois pour repaſſer en France.

Laudoniere en avoit acheté auſſi des Anglois; & non-ſeulement Hawkins les lui avoit vendus à bon prix, mais il lui avoit offert de le tranſporter en France avec tout ſon monde. Un peu de défiance arrêta le Commandant François. Cependant, ne doutant plus que la Cour & l'Amiral n'euſſent ceſſé de s'intéreſſer à la Floride, il continua de faire travailler à mettre le Brigantin des Rebelles en état de tenir la Mer, pour s'embarquer au plutôt. Hawkins viſita ce Bâtiment, & le trouvant fort mauvais, il renouvella ſes offres. Elles ne furent point acceptées; mais Laudoniere ſe fit moins preſſer pour acheter de lui un de ſes Bâtimens, ſurtout lorſque la Garniſon du Fort eut déclaré qu'elle étoit réſolue de ſortir d'un Païs, où elle ſeroit toujours en danger de mourir de faim. Choſe étonnante, obſerve l'Auteur, que parmi tant de moïens de ſubſiſter, auxquels

auxquels la Famine avoit fait recourir, il ne fût venu dans l'eſprit à perſonne de cultiver la terre, pour ne jamais retomber dans la même ſituation. Mais de tous les vices, la fainéantiſe eſt le plus difficile à ſurmonter, lorſqu'elle eſt paſſée en habitude. D'ailleurs on avoit perdu toute eſpérance de découvrir des Mines dans la Floride; & l'on étoit dégouté d'un Païs où l'on ne pouvoit compter ſur l'abondance des vivres, qu'autant qu'on ſeroit diſpoſé à s'en procurer par le travail.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

Les Anglois aïant remis à la voile, Laudoniere ne penſa plus qu'à faire uſage de leur Vaiſſeau pour partir. Tout ſe trouva prêt le 15 d'Août; & l'on n'attendoit plus que le vent; mais il n'arriva que le 28. On ſe hâta; on étoit occupé à lever les ancres, lorſqu'on crut découvrir pluſieurs Voiles. Laudoniere envoïa auſſi-tôt une Barque pour les reconnoître: elle ne revint point. Un incident de cette nature aïant jetté tout le monde dans la défiance, on retourna promptement au Fort; & le travail fut ardent, pour ſe mettre en état d'y pouvoir faire du moins quelque défenſe. Avant que d'évacuer la Place, on en avoit ruiné preſque toutes les Fortifications, dans

Ce qui retient les François à la Caroline.

la crainte que les Eſpagnols ou les Anglois ne penſaſſent à s'y établir, ou que les Sauvages mêmes n'en priſſent poſſeſſion, pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain, on apperçut à l'entrée de la Riviere, ſept Barques, remplies de gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuſe en main. Elles remonterent en bon ordre, juſqu'au Fort; & quelque demande que fiſſent les Sentinelles, on ne leur fit aucune réponſe. On les ſalua de quelques coups de fuſil; mais comme elles étoient encore hors de portée, on alloit leur lâcher une volée de Canon, lorſqu'on entendit crier que c'étoit Ribaut.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

La ſurpriſe & la joie furent égales dans le Fort; mais elles y furent mêlées de quelque crainte. Quoique Laudoniere n'eût rien à ſe reprocher, cette conduite, d'un Homme avec lequel il avoit toujours vécu en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût deſſervi auprès de l'Amiral, ou du Roi même. Il apprit bientôt, de la bouche de Ribaut, que ſa crainte n'étoit pas ſans fondement. On avoit écrit en France qu'il gouver-

SECOND VOÏAGE DE RIBAUT.

Mauvais Offices rendus à Laudoniere.

oit avec une hauteur tyrannique, & on étoit même parvenu à rendre ſa délité ſuſpecte. La Cour n'avoit pas u de plus forte raiſon pour faire ar- ier ſept Navires, dont le comman- ement avoit été confié à Ribaut. Quan- té de Gentilshommes & d'Officiers, ue la paix laiſſoit ſans emploi, avoient iſi cette occaſion de s'occuper; & Amiral de Coligny, chargé encore e la Direction de l'armement, n'a- oit pas eu, comme auparavant, l'at- ntion d'en exclure les Catholiques. a Flotte, après avoir été repouſſée ir les Côtes de France & d'Angle- rre par des vents furieux, s'étoit ſſentie ſi continuellement des mêmes ɔſtacles, qu'elle avoit emploïé deux ois à ſa navigation; & Ribaut s'é- it encore arrêté longtems en diffé- ns endroits de la Côte, apparem- ent pour s'aſſurer des Indiens, dans ſuppoſition qu'il trouvât quelque ſiſtance de la part du Commandant : la Caroline.

Ces Barbares l'avoient reconnu à ſa rbe, qu'il portoit toujours fort lon- e, & temoignerent beaucoup de joie : ſon retour. Celle qu'il eut lui-mê- e, de trouver dans Laudoniere une élité qui démentoit toutes les accu-

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

sations, lui fit offrir à cet Officier de lui laiſſer le commandement de la Caroline, & d'aller s'établir dans quelque autre lieu; mais il le trouva ferme dans la réſolution de retourner en France, pour s'y juſtifier. Cependant les ſoins, qu'ils donnerent enſemble à la réparation du Fort, retarderent le départ de Laudonière. La Riviere n'aïant point aſſez d'eau pour les gros Navires de la Flotte, on fut obligé d'en laiſſer quatre dans la Rade, & d'emploïer des Chaloupes pour en tirer les munitions & les vivres. Quelque diligence qu'on eût apportée à tous ces travaux, ils n'étoient point achevés, lorſque le Ciel en permit la ruine & celle de la Colonie entiere, par des évenemens ſans exemple.

Arrivée des Eſpagnols à la Caroline.

Le 4 de Septembre, vers quatre heures du ſoir, ſix Navires Eſpagnols vinrent mouiller dans la Rade, aſſez près des quatre Vaiſſeaux François qui y étoient reſtés. Cette Flotte étoit commandée par Dom Pedro *Menendez de Avilez*, Chevalier de Saint Jacques, Commandeur de Santa-Cruz de la Corça. Son arrivée n'étoit pas, comme celle de Hawkins, un hazard ordinaire de la navigation. Des cauſes & des effets de cette importance méri-

Source de leur Expédition.

tent d'être éclaircis juſques dans leur origine. Menendez, dont la ſuite même de ce récit fera connoître le caractere, ſe trouvant embarraſſé, à la Cour d'Eſpagne, où ſes Ennemis lui avoient ſuſcité de fâcheuſes affaires, fut ſurpris de recevoir, de la bouche même du Roi Philippe II, l'ordre de ſe tranſporter en Floride, d'en viſiter ſoigneuſement les Côtes, & d'en dreſſer une Carte exacte, pour l'uſage des Pilotes, dont on attribuoit les fréquens naufrages, dans le Canal de Bahama & ſur les Côtes voiſines, au peu de connoiſſance qu'on avoit des atterrages. Une Commiſſion de cette nature rendit le courage à Menendez, qui s'étoit cru diſgracié : mais la jugeant trop bornée, il repréſenta au Roi qu'il n'y avoit rien de plus important pour ſon ſervice, qu'un Etabliſſement dans la Floride : que cette immenſe Contrée jouiſſoit d'un climat fort ſain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles ; que d'ailleurs ſes Peuples étant encore Idolâtres, Sa Majeſté, au nom de laquelle on avoit déja pris poſſeſſion du Païs, étoit obligée d'y répandre la connoiſſance du vrai Dieu, puiſque c'étoit à ce prix que le Saint Siége avoit accordé à ſes Prédéceſſeurs le

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Domaine du Nouveau Monde. Il ajouta qu'en particulier, il se sentoit disposé à verser tout son sang pour l'avancement de la Religion. Son zele plut au Roi. Il fut reglé qu'il conduiroit cinq cens Hommes en Floride, avec des vivres pour un an, mais à ses frais, sans que S. M. & ses Successeurs fussent obligés au moindre dédommagement; que l'établissement de la Floride & la Carte des Côtes seroient achevés dans l'espace de trois ans; qu'avec les cinq cens Hommes destinés à peupler le Païs, entre lesquels il y auroit cent Laboureurs & quatre Missionnaires, il y porteroit des Bestiaux de toutes les especes; qu'il y établiroit une Audience roïale, dont il seroit Alguasil Mayor; qu'il y formeroit deux ou trois Bourgades, chacune au moins de cent Habitans, & défendue par des Forts; qu'il auroit toujours la liberté d'aller dans les Iles Espagnoles, & de venir même en Espagne, sans païer de droits pour les provisions, ni pour les Marchandises, à l'exception de l'or, de l'argent & des pierres précieuses; que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six cens tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou deux cens;

que toutes ſes priſes ſeroient à lui ; qu'il ſeroit honoré du titre héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec toutes les prérogatives de celle de Caſtille, & deux mille Ducats d'appointemens, à prendre ſur le revenu de la Province, & que celui de ſes Enfans, ou de ſes Gendres, qu'il nommeroit pour ſon Succeſſeur, jouiroit des mêmes avantages ; enfin que pendant ſa vie il auroit en propriété, dans toutes ſes Conquêtes, un quinzieme de l'or & de l'argent, des Mines, des Perles, des fruits de la terre, & de tout ce qui appartenoit à la Couronne. Ses Proviſions lui furent délivrées le 22 de Mars 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ce fut vers le même tems, qu'on fut informé, pour la premiere fois en Eſpagne, qu'une Trouppe de Proteſtans François s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride ; qu'ils y avoient conſtruit des Villes, & qu'on ſe diſpoſoit en France à leur envoïer un puiſſant renfort. L'Adelantade étoit occupé à recueillir de l'argent pour les frais de ſon Expédition. Il fut appellé à la Cour, où le Roi lui dit, qu'aïant beſoin de plus grandes forces pour chaſſer les Hérétiques de la Floride, que pour y faire un ſimple Etabliſſe-

Maſſacre des François dans la Floride, & ruine de leur Etabliſſement

ment, il n'étoit pas juſte que cette augmentation tombât ſur lui, & qu'il y auroit des ordres expédiés pour lui faire trouver prêts, dans les Indes, deux cens Chevaux, quatre cens Fantaſſins & trois Navires, dont la paie, les vivres, les munitions & l'artillerie ſeroient fournies du Tréſor Roïal. Menendez repréſenta que ces nouvelles diſpoſitions retarderoient beaucoup ſon arrivée en Floride, & que tandis qu'il ſeroit occupé de ſes préparatifs, les Hérétiques auroient le tems de fortifier leurs Places, de faire alliance avec les Indiens & de les diſcipliner. Il demanda deux Galeres & deux Galiotes, de celles qui étoient deſtinées à ſecourir Malte contre les Turcs, avec promeſſe de partir au premier vent, de prévenir le ſecours de France, & d'entrer dans le Port le plus voiſin de celui des François de la Floride, où ſe fortifiant pendant l'Hiver, il ſeroit en état au Printems prochain, lorſque ſa Cavalerie arriveroit, de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage. Son projet fut approuvé : mais le danger étoit ſi preſſant pour Malte, que le Roi ne voulant point affoiblir ſa Flotte, donna d'autres ordres ; & quoique précis, ils

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

furent exécutés avec tant de lenteur, que l'Adelantade ne put mettre à la voile avant le 29 de Juin. Sa Flotte étoit compoſée du Saint Pelage, Galion de neuf cens quatre-vingt-ſeize tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf cens quatre-vingt quinze Hommes, avec une nombreuſe Artillerie, dont une partie étoit deſtinée pour les Forts qui devoient être conſtruits à la Floride. A l'exception du Saint Pelage, de deux cens quatre-vingt-dix Soldats & de quatre-vingt-quinze Matelots, tout le reſte étoit aux frais de Menendez. Cet armement, qui fut encore renforcé en ſortant du Port de Cadix, ſe trouva de quinze cens quatre Hommes en arrivant aux Canaries. On y comptoit pluſieurs Gentilhommes, des meilleures Maiſons de Biſcaie, de Galice & des Aſturies. L'Adelantade avoit pour Lieutenant Dom Eſtevan de las Alas: mais il avoit nommé Amiral de la Flotte, Dom Pedro Menendez Marquez ſon Neveu, qui étoit pourvu auſſi, par la Cour, de l'Office de Tréſorier général du Roi dans la Floride. Comme on avoit donné à cette Expédition, l'air d'une guerre ſainte, entrepriſe contre les Hérétiques, & de

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

concert avec le Roi de France, qui déſavouoit, diſoit-on, l'établiſſement de ces Fugitifs, il ſe préſenta tant de monde pour cette eſpece de Croiſade, qu'en partant des Canaries, où l'on s'arrêta peu, toutes les forces réunies montoient à deux mille ſix cens Hommes, parmi leſquels il y avoit douze Religieux Franciſcains, un Religieux de la Merci, cinq Prêtres Séculiers & huit Jéſuites. Avec ce que Menendez avoit reçu de la Cour, on aſſure que de ſon propre fond ou de celui de ſes Amis, il avoit dépenſé, dans l'eſpace d'un an, un million de Ducats.

A peine ſe fut-il remis en Mer, qu'une tempête diſſipa ſa Flotte. Il ne reſta autour de lui que ſix Vaiſſeaux, qu'une ſeconde diſgrace obligea de jetter dans les flots une partie de leur charge. Le 9 d'Août, en paſſant à l'Ile de Portoric, il y apprit que Ribaut s'y étoit fait voir avant lui, mais qu'enſuite il avoit emploïé plus de deux mois à viſiter diverſes parties des Côtes de la Floride. Le Conſeil de Guerre fut aſſemblé. Après avoir reconnu, en gémiſſant, que la Flotte ſe trouvoit réduite à la troiſieme partie de ſes forces, l'Adelantade repréſenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui

voient engagé dans ſon entrepriſe ; l'aïant eu le ſeul zele de la gloire de ieu pour motif, il croïoit devoir exiquer le malheur qui lui étoit arri- é, comme une diſpoſition du Tout- iiſſant, qui vouloit que le ſuccès de Expédition ne pût être attribué qu'à force de ſon bras ; que dans cette onfiance, il étoit d'avis que ſans perre le tems à délibérer, on devoit iire voile pour la Floride & ſurprenre les Hérétiques avant l'arrivée du ecours qu'ils attendoient. La plûpart es Officiers applaudirent : mais quelues-uns, qui méditoient de paſſer au érou, ou à la Nouvelle Eſpagne, réondirent qu'une attaque bruſquée, vec ſi peu de forces, ne pouvoit tourier heureuſement. Cependant, après uelques débats, le grand nombre étant oujours déclaré pour l'avis du Généal, tous les autres feignirent de s'y endre.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

On remit en Mer ; & le 20 d'Août, on découvrit les Côtes de la Floride. L'embarras fut de ſavoir ſi l'on étoit au Sud ou au Nord de l'Etabliſſement François ; & dans cette incertitude, on chercha pendant quatre jours à prendre Langue. Le cinquieme, quelques Sauvages aïant paru ſur la Côte, Val-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

dez, Meſtre de Camp, fut envoié vers eux avec vingt Arquebuſiers. A l'approche des Chaloupes, ces Barbares ſemblerent diſpoſés à combattre : enſuite ils ſe retirerent lentement, ſans tourner le dos, & leurs Arcs toujours bandés. Valdez n'oſa les pourſuivre, dans la crainte de quelque embuſcade ; mais, ne voulant pas retourner ſans informations, il fit quitter les armes à un de ſes gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit réſervé pour des occaſions de cette nature. Il lui mit en main quelques Marchandiſes, lui ordonna de ſuivre les Indiens, & lui promit ſa grace, s'il revenoit avec l'éclairciſſement qu'on deſiroit. Non-ſeulement ce Soldat réuſſit dans ſa Commiſſion, mais après avoir appris que les François étoient à vingt lieues delà au Nord, il eut l'adreſſe d'engager les Sauvages à s'approcher des Chaloupes, & Valdez acheva de ſe les concilier par ſes préſens. Enſuite l'Adelantade ne fit pas difficulté de deſcendre lui-même, avec cinquante Hommes ; mais il ne put tirer plus de lumieres qu'on ne lui en avoit porté à bord.

Il remit à la voile ; & le 28, paſſant devant l'embouchure de la Riviere

des Dauphins, qu'il trouva fort belle, il lui donna le nom de Saint Auguſtin, parceque c'étoit la Fête du jour. Le lendemain, il apperçut quatre Navires à l'ancre : il ne put les méconnoître ; & ce nombre lui fit juger que les François avoient reçu le ſecours, qu'il avoit eſperé de prévenir. Son Conſeil fut d'avis de retourner ſur-le-champ, & d'aller attendre, à l'Ile Eſpagnole, que toute ſa Flotte s'y fût réunie. Cette propoſition lui cauſa d'autant plus de chagrin, qu'il ne pouvoit ſe flatter de n'avoir pas été découvert ; que ſes Navires étoient en mauvais état ; qu'il faiſoit fort peu de vent, & qu'il avoit tout à craindre s'il étoit pourſuivi. Auſſi, loin de ſe laiſſer entraîner par l'opinion d'autrui, il repréſenta qu'il lui paroiſſoit plus ſûr d'attaquer les quatre Vaiſſeaux François, qui n'étoient apparemment dans la Rade que parcequ'ils ne pouvoient entrer dans la Riviere où le Fort étoit ſitué ; que ſe croïant en pleine ſureté, ils avoient ſans-doute peu de monde à bord : qu'après s'en être ſaiſi, rien ne pourroit l'empêcher d'entrer dans la Riviere de Saint Auguſtin, & de s'y fortifier, tandis qu'il enverroit à l'Ile Eſpagnole, pour y donner

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

avis de ſa ſituation, & ſe faire joindre par le reſte de ſa Flotte, avec des munitions & des vivres : qu'alors, toutes ſes forces étant réunies & ſon Etabliſſement commencé, il pourroit attaquer les François par Mer & par terre, ſûr qu'après la perte de leurs grands Vaiſſeaux ils ne pourroient réſiſter à de ſi grands efforts, ni tenter même de retourner en France.

Ces raiſons eurent la force de ramener tout le monde à ſon ſentiment. Toutes les voiles furent auſſitôt déploïées ; & l'Eſcadre n'étoit plus qu'à trois lieues des Navires François, lorſque le plus profond calme, ſuivi de pluïe & de tonnerre, la rendit comme immobile. Vers les neuf heures du ſoir, le vent devint bon, & le Ciel ſe découvrit ; mais l'Adelantade jugea que quelque diligence qu'il pût faire il ne pouvoit joindre les François avant la nuit, & que s'ils ſe trouvoient trop foibles pour combattre, ils ſe laiſſeroient peut-être accrocher par les Navires Eſpagnols, dans l'eſpérance de les brûler, quoiqu'avec le même riſque pour les leurs, & de ſe ſauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit obſervé que tous les matins, juſqu'à midi, la Mer étoit baſſe

à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres ; & cette remarque lui fit former le deſſein de jetter les ancres auſſi près des Ennemis qu'il ſeroit poſſible, enſuite de filer du cable, pour ſe trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorſqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du ſecours de leurs autres Vaiſſeaux, qui étoient devant le Fort de la Caroline.

ETABLISS^{T}. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Après avoir donné les ordres qui convenoient à ce plan, il fit avancer à petites voiles ; & les ancres fûrent jettées vers onze heures & demie. En filant ſes cables, il ſe trouva bientôt par le travers du premier Vaiſſeau François, aſſez proche, ſuivant nos Relations, pour demander des nouvelles de Ribaut & de ſes principaux Officiers, qu'il nomma, comme s'il les eut connus tous. Enſuite il aſſura que ſon arrivée dans cette Rade ne devoit pas cauſer d'inquiétude aux François, & qu'il n'avoit pas même deſſein de s'y arrêter. En effet il appareilla dès la pointe du jour ; mais au lieu de prendre le large, il arriva tout court ſur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs cables, & de faire voile auſſi-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

tôt. Les Eſpagnols (17) prétendent au contraire » que les François, voïant » approcher d'eux des Vaiſſeaux Etran- » gers dans l'obſcurité, firent un feu » continuel; que Menendez ne tira » point un ſeul coup, & fit coucher » tous ſes gens ſur ſes Ponts; qu'aux » premiers raïons du jour, le Vaiſ- » ſeau qu'il montoit ſe trouvant en- » gagé entre les deux plus grands de » l'Ennemi, il fit ſonner les Trom- » pettes, comme pour ſaluer les Fran- » çois, qui lui rendirent le ſalut; » qu'alors, paroiſſant lui-même, il » demanda de quelle Nation étoient » ces Navires, & ce qu'ils venoient » faire dans la Floride? qu'on lui ré- » pondit qu'ils étoient de France, & » qu'ils apportoient des munitions & » des Hommes pour un Fort que le » Roi leur Maître avoit dans la Ri- » viere de Mai: que Menendez con- » tinua de leur demander s'ils étoient » Catholiques ou Luthériens (18), & » qu'ils répondirent qu'ils étoient Lu- » thériens; qu'enſuite ils lui deman- » derent eux-mêmes qui il étoit, quel » étoit ſon deſſein; & qu'il leur dit:

(17) L'Hiſtorien de la Nouvelle France cite l'*Enſaio Chronologico* de Barcia.

(18) On ſait que les Eſpagnols confondent ſous ce nom tous les Proteſtans.

» je ſuis Dom Pedro Menendez, Gé-
» néral du Roi Catholique. Je ſuis
» venu dans cette Contrée pour y faire
» pendre ou égorger tous les Luthé-
» riens que j'y trouverai, ou que je
» rencontrerai en Mer. J'ai là-deſſus
» des ordres ſi précis du Roi mon
» Maître, qu'il ne m'eſt pas permis
» de faire grace. Ils ſeront exécutés à
» la lettre, & les Hérétiques mour-
» ront tous; mais, après m'être ren-
» du maître de vos Navires, ſi j'y
» trouve quelque Catholique, je le
» traiterai avec bonté. L'Adelantade,
» ſuivant les mêmes Auteurs, fut in-
» terrompu par des huées, accompa-
» gnées d'injures. La colere ne lui
» permit plus de penſer qu'aux armes:
» & l'ordre fut donné auſſi-tôt d'abor-
» der: mais, en achevant de filer les
» cables, ils s'embarraſſerent dans les
» ancres, & les François eurent le
» tems de prendre le large. Envain
» furent-ils pourſuivis, & leur tira-
» t'on quelques volées: ils étoient
» déja trop loin.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Menendez, déſeſpérant de les joindre, ſe rapprocha de la Riviere de Mai, dans le deſſein d'y entrer; mais il changea bientôt de réſolution. Cinq Bâtimens, qu'il vit à l'ancre devant le

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Fort, & deux Bataillons rangés en bon ordre, qui firent feu sur lui lorsqu'il parut, lui firent comprendre que s'il entreprenoit de forcer le passage, les autres Vaisseaux pouvoient revenir sur lui, & le mettre entre deux feux. Cette crainte lui fit prendre le parti de retourner à la Riviere de Saint Augustin.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient pas perdu de vue, revinrent aussi-tôt au mouillage qu'ils avoient quitté; & *Cossét*, leur Commandant, informa Ribaut de son retour. Le Conseil fut assemblé. On jugea qu'il falloit se hâter, sans relâche, d'achever les réparations du Fort, & faire marcher un gros détachement par terre, pour tomber sur les Espagnols dans leur Riviere, avant qu'ils eussent le loisir de s'y fortifier. Ribaut produisit une Lettre, qu'il avoit reçue de l'Amiral de Coligny, peu de jours avant son départ de Dieppe, par laquelle ce Seigneur lui apprenoit qu'un Officier Espagnol, nommé Dom Pedro Menendez, étoit envoïé à la Floride, & lui recommandoit de ne pas souffrir qu'on y entreprît rien contre les droits de la France. Quoique cette Lettre ne dût rien changer à la réso-

lution du Conſeil, il en conclut qu'elle l'obligeoit de partir ſur-le-champ avec ſes quatre plus grands Navires, pour attaquer trois de ceux d'Eſpagne, qui étoient reſtés au large, ſuivant l'information de Coſſet, & qu'il crut important d'enlever ou de détruire, pour triompher plus facilement des autres. Envain la Grange, un de ſes Capitaines, qui avoit beaucoup de part à la confiance de l'Amiral de Coligny, Laudoniere & tous les Officiers du Fort, combattirent ſon deſſein, en lui repréſentant que la Côte étoit ſujette à des Ouragans qui duroient quelquefois pluſieurs jours, & que ſi par malheur il en ſurvenoit un pendant que les nouvelles forces de la Colonie ſeroient en Mer, rien n'empêcheroit les Eſpagnols de former quelque entrepriſe par terre. Non-ſeulement il s'obſtina dans ſes idées, mais il obligea Laudoniere, en lui laiſſant le commandement de la Caroline, à lui donner ſa Garniſon & la meilleure partie de ſes vivres. La Grange refuſoit de s'embarquer, & ne ſe laiſſa vaincre qu'après avoir réſiſté pendant deux jours. Il ne reſta dans le Fort, avec Laudoniere, qui étoit malade, qu'un Ingénieur nommé *du Lys*, deux Gentils-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

hommes, qui ſe nommoient *la Vigne* & *Saint Clair*, & cinquante perſonnes; d'autres diſent quatre-vingt-cinq, & quelques-uns en font même monter le nombre à deux cens quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mouſquet. Les uns étoient des Soldats, qui avoient été bleſſés dans les derniers combats contre les Indiens; les autres, de vieux Artiſans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le 6 de Septembre que Ribaut s'embarqua pour aller chercher les Eſpagnols; mais il fut retenu dans la Rade juſqu'au 10, par des vents contraires.

Menendez étoit entré le 7 dans la Riviere qu'il avoit nommée Saint Auguſtin. Il y avoit fait débarquer trente Hommes, ſous le commandement d'André *Lopez Patiño* & *Jean de Saint Vincent*, deux de ſes principaux Officiers, avec ordre de choiſir un Poſte avantageux & d'y faire quelques retranchemens, pour ſe mettre à couvert pendant la conſtruction d'un Fort plus régulier. Enſuite, étant deſcendu lui-même, il s'étoit fait prêter un nouveau ſerment de fidélité par ſes [illegible] il avoit viſité l'emplacement

que Patiño avoit choiſi ; & dans la crainte que les François ne vinſſent attaquer ſes trois grands Vaiſſeaux, qui étoient à l'ancre aſſez loin de la Côte, il en avoit fait tirer tout ce qui étoit néceſſaire pour l'Etabliſſement. A peine étoit-il retourné à bord, que Ribaut ſe fit voir avec les ſiens. La nuit approchoit : il donna ordre au Commandant du Saint Pelage d'appareiller dans l'obſcurité, pour l'Ile Eſpagnole ; & s'approchant de la Riviere avec ſes deux autres Bâtimens, qui tiroient beaucoup moins d'eau, il mouilla ſur la Barre même, à deux braſſes de fond.

ETABLISSM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Les Vaiſſeaux François parurent à la pointe du jour, dans l'endroit que les deux Eſpagnols avoient quitté, & bientôt ils s'avancerent vers la Barre. L'Adelantade comprit à quel péril il étoit expoſé : mais, heureuſement pour lui, la marée étoit baſſe ; & les François furent obligés d'attendre ſon retour. Il ſe paſſa deux heures entieres. Le tems étoit beau ; mais tout d'un coup il s'éleva un vent de Nord ſi violent, que Ribaut ſe vit contraint de s'éloigner, & d'abandonner ſa proie, au moment que, ſuivant toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Les Eſpagnols attribuerent leur bonheur à la protection du Ciel, & ne penſerent qu'à profiter de l'éloignement de leurs Ennemis. Menendez leur fit remarquer que l'Eſcadre Françoiſe, qui fuïoit devant eux trois jours auparavant, ne pouvoit être venue les attaquer que parcequ'elle avoit renforcé ſes Equipages de tout ce qu'il y avoit de Trouppes dans le Fort de la Caroline ; que la tempête, qui l'écartoit, ne lui permettoit pas de ſe réfugier dans ſon Port, & que vraiſemblablement elle n'y pourroit rentrer de pluſieurs jours. Un Hiſtorien de ſa Nation lui fait ajouter : » D'ailleurs ce ſont des Hérétiques ; & » nous ſavions, avant que de partir » d'Eſpagne, que leur Général avoit » défendu ſous peine de la vie à tout » Catholique de s'embarquer avec lui. » Ne nous ont-ils pas déclaré eux-» mêmes qu'ils étoient tous Luthé-» riens ? Nous ſommes donc obligés » de leur faire une guerre mortelle, » non-ſeulement parceque nous en » avons l'ordre exprès, mais encore, » parceque de leur côté ils ſont réſo-» lus de ne nous faire aucun quar-» tier, & d'empêcher que la Foi Ca-» tholique ne ſoit plantée dans un

» Païs où ils veulent faire regner leur
» abominable Secte. Périſſons, plu-
» tôt que de ne pas achever ce que
» nous venons de commencer heureu-
» ſement avec le ſecours viſible du
» Ciel. Enſuite il expliqua ouverte-
ment ſon projet : c'étoit de choiſir cinq cens Soldats, Arquebuſiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviſer en dix Compagnies, chacune avec ſon Capitaine & ſon Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieues, avec une Bouſſole, un François qui étoit tombé entre ſes mains, & quelques Soldats armés de haches, pour ouvrir un paſſage au travers des Bois. S'il arrivoit ſans avoir été découvert, il vouloit tenter l'eſcalade, & porter des échelles dans cette vue : s'il avoit le malheur d'être apperçu en ſortant des Bois, il étoit réſolu de ſe retrancher auſſi près du Fort qu'il le pourroit, & de faire ſommer delà les François, avec offre de leur fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en Europe. Il eſperoit que le jugeant plus fort qu'il n'étoit, ils accepteroient ſes offres, ou que du moins ils n'oſeroient le venir attaquer dans un lieu

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

couvert ; & qu'au Printems prochain, après avoir reçu le ſecours qu'il avoit fait demander à l'Ile Eſpagnole, il ſeroit en état de les réduire par la force.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ces propoſitions ne furent pas applaudies de tout le monde, & firent naître même de grandes conteſtations entre les Officiers : mais enfin, le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Général, on commença par des exercices publics de piété. Le choix des cinq cens Hommes, qui devoient compoſer le détachement, fut abandonné au Sergent Major. Comme on avoit déja jetté les fondemens d'un Fort, qui eſt devenu une Ville célebre ſous le nom de Saint Auguſtin, l'Adelantade y établit pour Gouverneur Dom Barthelemy Menendez, ſon Frere, & remit à ſon Amiral le commandement des Vaiſſeaux qui lui reſtoient. Il s'éleva néanmoins de nouveaux murmures ; mais aïant réprimé les Séditieux par ſa fermeté, il ſe mit à la tête de ſon Avant-garde avec Martin d'Ochoa, accompagné de vingt Aſturiens auxquels il avoit fait prendre des haches pour ouvrir les routes. Le reſte de la Trouppe ſuivit, ſous les ordres du Meſtre de Camp & du Sergent Major.

Après une marche de quatre jours, ils

ils ſe trouverent à une demie lieue du Fort François. Une pluie violente, dont l'incommodité augmentoit par un vent furieux, n'empêcha point Menendez d'avancer un quart de lieue plus loin. Il s'y arrêta, dans un terrein fort marécageux, derriere quelques Pins qui le couvroient : mais la crainte que ſes gens ne ſe fuſſent égarés le fit retourner pour leur ſervir de guide. A dix heures du ſoir, toute l'Armée ſe réunit, mais extrêmement fatiguée, après avoir été obligée de traverſer des Marais où l'on avoit de l'eau juſqu'à la ceinture. La pluie, qui n'avoit pas diſcontinué depuis le premier jour de marche, redoubla tout-d'un-coup avec tant de violence, qu'il ne fut pas aiſé d'en garantir les armes, la poudre & les mêches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats. De toutes parts on n'entendoit que des malédictions contre le Général. Un Enſeigne, nommé *Perez*, oſa dire tout haut, » qu'il ne comprenoit pas comment » tant de braves Guerriers ſe laiſſoient » vendre par un Montagnard d'Aſtu- » rie, qui n'entendoit pas mieux la » guerre qu'un Cheval, & qui auroit » mérité, en partant de Saint Auguſ-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

tin, d'être traité comme ils alloient l'être tous par les François.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

Menendez n'ignoroit point ces emportemens; mais on loue la force d'esprit qui les lui faisoit dissimuler. Deux heures avant le jour, il assembla tous les Officiers du Camp; & prenant le langage de la Religion, il leur dit que pendant toute la nuit il n'avoit pas cessé de consulter le Ciel, & de lui demander ses inspirations sur ce qui convenoit à son service; qu'il ne doutoit point que chacun ne l'eût sollicité aussi par ses prieres, & qu'il étoit tems de mettre en commun les lumieres qu'ils en avoient reçues, dans une extrêmité où le pain & les munitions ne manquant pas moins que les forces, il ne restoit aucune ressource humaine. Quelques-uns répondirent brusquement que sans perdre le tems à déliberer, il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Augustin; que les Palmiers suppléeroient au pain, & que les moindres retardemens avoient leurs dangers. L'Adelantade convint de la sagesse de leur avis, & ne leur demanda plus que la liberté d'ajouter un mot, après lequel il protesta qu'il seroit prêt à les suivre: » si jusqu'a-» lors il ne s'étoit attaché qu'à ses

» propres idées, il vouloit ſe regler » déſormais par le conſeil de ſes Amis » & de ſes Compagnons d'armes. Voïons donc, lui dit un d'entr'eux, ce que vous pouvez avoir de raiſonnable à nous propoſer. » Je crois, mes » Amis, reprit-il, qu'étant à la porte » du Fort François, il y auroit une » honte éternelle à ne pas tenter l'a- » vanture. Si nous ne pouvons em- » porter la Place, nous ne craignons » pas du moins que nos Ennemis, » dont le nombre ne peut être fort » grand, s'engagent dans les Bois pour » nous en chaſſer, & notre retraite y » eſt toujours ſure. Qui ſait même ſi » nous voïant en bon ordre & diſpo- » ſés à les attaquer, ils ne ſe ren- » dront point, ſans attendre un aſ- » ſaut qu'ils ne ſont point en état de » ſoutenir. Sinon, rien ne nous em- » pêchera de prendre alors le parti » que vous propoſez, & nous ne tour- » nerons pas le dos ſans honneur. Le Meſtre-de-Camp, le Sergent Major, & les autres Officiers qui lui étoient dévoués, lui laiſſerent à peine le tems d'achever, & le conjurerent de les mener à l'aſſaut. Quelques uns réſiſterent encore, mais ils ſe laiſſerent bientôt entraîner par l'exemple. Menendez,

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

dans le tranſport de ſa joie, fit mettre tout le monde à genoux, pour remercier le Ciel, auquel il attribua ce changement. Enſuite, aïant rangé ſes Compagnies dans l'ordre qu'elles devoient garder pour l'attaque, il ſe mit à leur tête, avec ſon Priſonnier François (19) auquel il avoit fait lier les mains derriere le dos. La nuit étoit fort obſcure, & la pluie ne diminuoit point. On fut obligé, pour attendre le jour, de faire halte dans un lieu où l'on avoit de l'eau juſqu'aux genoux.

D'un autre côté Laudoniere, également inquiet ſur le ſort de Ribaut pendant l'Ouragan, & ſur l'état du Fort où il reſtoit encore trois grandes breches, n'avoit de confiance qu'à l'éloignement des Eſpagnols, qu'il croïoit occupés de leurs propres embarras dans la Riviere de Saint Auguſtin. Il arriva même que le mauvais tems de cette nuit, qui avoit cauſé leur découragement, ſervit beaucoup au ſuccès de leur entrepriſe. La Vigne, qui étoit de garde, voïant ſes Soldats trempés de pluie, leur permit par compaſſion d'aller prendre quelque repos, avant

(19) Quelques Hiſtoriens prétendent que c'étoit un Déſerteur de la Caroline.

qu'ils fuſſent relevés dans leurs poſtes. Ainſi le mauvais tems étoit un autre ſujet de ſécurité pour les François. Cependant Menendez ſe remit en marche au point du jour, après avoir ordonné, ſous peine de la vie, à tous ſes Soldats, de ne pas quitter leurs rangs. Il ſe trouva bientôt au pié d'une Colline, derriere laquelle étoit le Fort, à trois ou quatre portées d'Arquebuſe. Il monta ſur cette hauteur, d'où il ne découvrit qu'un petit nombre de Maiſons, qui cachoient encore la Place. Ochoa & le Meſtre-de-Camp, qui continuerent d'avancer, l'obſerverent à leur aiſe; mais en retournant vers le Général, pour lui rendre compte de leurs Obſervations, ils prirent un chemin pour un autre, & cette erreur leur fit rencontrer un François, qui dans la ſurpriſe de voir deux Inconnus, leur cria, qui vive? Ochoa répondit, *France*; & cet Homme, perſuadé que c'étoit quelques Fugitifs de la Flotte de Ribaut, s'avança vers eux. Cependant une juſte défiance l'aïant porté tout d'un-coup à s'arrêter, Ochoa courut ſur lui; & de ſon épée, qu'il tenoit en main, ſans avoir eu l'attention ou le loiſir de la tirer du fourreau, il lui donna un grand

ÉTABLISSEM. DES FRANÇ. DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

coup ſur la tête. L'effet n'en fut pas violent, parceque le François rompit le coup, du bras ; mais le Meſtre-de-Camp lui en donna un ſecond, qui l'étourdit & le renverſa par terre. Enſuite lui mettant la pointe de ſon épée ſur la poitrine, parcequ'il commençoit à crier, il le menaça de le tuer s'il continuoit ſes cris. Cet Infortuné fut lié & mené vers la Trouppe, qui avoit tremblé, au bruit, pour Ochoa & le Meſtre-de-Camp. Menendez, voïant paroître ſes deux Officiers, ſe tourna vers ſes Soldats, & leur dit : mes Amis, Dieu eſt pour nous ; le Fort ne tiendra point. A ces mots, ils partirent tous avec un mouvement furieux. Les premiers rencontrerent Ochoa & le Meſtre-de-Camp, qui déſeſperant de pouvoir garder leur Priſonnier, le tuerent, & ſe mirent à crier ; Compagnons, ſuivez nous, Dieu eſt pour les Eſpagnols.

Dans ce moment, un Soldat de la Garniſon du Fort, étant monté ſans deſſein ſur le Rempart, apperçut les Ennemis, qui deſcendoient la Colline & marchoient en ordre de Bataille. Il donna l'allarme. Laudoniere accourut avec les plus braves : mais avant qu'ils euſſent le tems de ſe reconnoî-

tre, l'Ennemi entra par les trois breches, & par le guichet même, que quelqu'un avoit eu l'imprudence d'ouvrir, pour obſerver ce qui ſe paſſoit. Auſſi-tôt on entendit retentir les gémiſſemens des Femmes, des Enfans & des Malades, qui étoient impitoïablement égorgés. Laudoniere ſe précipita du Rempart pour les ſecourir: mais il étoit trop tard. L'unique parti fut de ſe cantonner, pour faire tête aux Eſpagnols, dans l'attente du ſecours qu'il pouvoit encore eſpérer des trois Vaiſſeaux qui étoient à l'ancre vis-à-vis du Fort. Il ſe montra partout; il combattit avec une valeur qui le fit admirer de ſes Ennemis mêmes: mais n'aïant pas été plutôt reconnu, que le fort du combat tomba ſur lui, il comprit qu'il ne lui reſtoit plus de reſſource que dans la retraite. Il la fit, ſans ceſſer de combattre; ce qui facilita, au petit nombre de Guerriers qui lui reſtoit, le moïen de ſe ſauver dans les Bois. Les Eſpagnols rendent témoignage qu'il y entra le dernier, précedé de ſa Servante, qui étoit dangereuſement bleſſée.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

On lit dans les mêmes Hiſtoriens, que la Place fut emportée par les deux premieres Compagnies Eſpagnoles,

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

sous la conduite du Sergent & de Diego de Maya ; que la vue des Enseignes, arborées en même-tems sur les murs, & le bruit des trompettes, firent bientôt accourir toute l'Armée ; que l'Adelantade, voïant que les François ne se défendoient plus, fit publier l'ordre d'épargner les Femmes & les Enfans au-dessous de 15 ans, & qu'on en sauva soixante-dix. Il mit ensuite une Garde au Magasin, qui étoit fort bien fourni de munitions & de Marchandises ; après quoi, s'approchant de la Riviere, il fit inviter les trois Navires à se rendre. Sur leur refus, il entreprit de les couler à fond. Cependant lorsqu'il eut dressé sa Batterie, des Canons du Fort, il fit faire une nouvelle sommation au Commandant, que les uns donnent pour le Fils, d'autres pour le Neveu de Ribaut. Son Prisonnier François, qu'il lui envoïa dans une Chaloupe, avoit ordre de lui offrir un des trois Vaisseaux, pour y embarquer tout ce qui restoit d'Habitans dans le Fort, avec des provisions suffisantes, de lui promettre un Passeport, mais à condition qu'il partiroit sans Artillerie & sans autres munitions de guerre, & de lui déclarer que s'il n'acceptoit pas ce parti, il

ſeroit traité ſans quartier. L'Envoïé rapporta pour réponſe, que le Commandant François avoit peine à comprendre pourquoi les Eſpagnols lui faiſoient la guerre, lorſqu'il étoit muni d'une Commiſſion du Roi ſon Maître, avec qui le Roi Catholique étoit en paix ; qu'au reſte, il ſe défendroit s'il étoit attaqué, & qu'il ſe promettoit de le faire avec ſuccès. Menendez, irrité de cette vigueur, fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage, n'y pouvant remedier qu'en s'expoſant au fèu de l'Ennemi, ſe ſervit des Chaloupes pour paſſer ſur les deux autres Navires, qui couperent auſſitôt leurs Cables, & ſe retirerent hors de la portée du Canon.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE 1565.

Juſqu'à préſent, c'eſt aux Relations Eſpagnoles qu'on s'eſt attaché, & l'on ne pouvoit tirer que de cette Nation les éclairciſſemens qui regardent ſes propres vues. Mais on n'a pas beſoin, pour le reſte, d'autre témoignage que celui de Laudoniere, qui a publié lui-même l'exact récit de ſon infortune, & dont le caractere eſt également reſpecté des deux Partis. Après s'être ouvert un chemin, par les armes, au travers des Eſpagnols, il trouva dans les

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Bois une douzaine de ſes gens, auxquels il propoſa de s'approcher de la Riviere, pour s'embarquer dans les trois Navires du jeune Ribaut (20); mais quelques-uns aimerent mieux ſe réfugier chez les Sauvages. Il ſe mit en chemin avec les autres. Dans leur marche, qui dura juſqu'au ſoir, ils eurent preſque toujours de l'eau juſqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil, ils perdirent terre; & trop fatigués pour avancer à la nage, ils furent contraints de s'arrêter. Cependant deux des plus robuſtes consentirent à riſquer leur vie, pour donner de leurs nouvelles aux Navires & pour en amener des Chaloupes. En effet elles arriverent le lendemain. Il étoit tems. Laudoniere ſentoit défaillir ſes forces, & la plûpart des autres n'en avoient pas beaucoup plus. On parvint à les leur rappeller avec des liqueurs fortes, dont on avoit eu la précaution de ſe fournir. Lorſque le Commandant ſe trouva un peu moins foible, il ne voulut point s'embarquer, ſans avoir fait un tour dans les Bois, pour chercher les François qui pouvoient s'être égarés. Ceux qui s'étoient d'abord ſéparés de lui l'avoient rejoint preſque tous;

(20) Son nom de Baptême étoit Jacqs.

& quantité d'autres s'étant rendus auſſi, par différentes routes, ſur le bord de la Riviere, il eut la ſatisfaction d'en ſauver encore près de vingt.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Il n'étoit reſté, vis à-vis du Fort, que le plus grand des trois Navires. Le jeune Ribaut, qui le commandoit, avoit vu les Eſpagnols entrer dans la Place ſans avoir tiré ſur eux un ſeul coup de Canon, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût à bord ſoixante Soldats, avec un bon Equipage. On peut l'excuſer à la vérité par deux raiſons; l'une, que le Fort avoit été pris ſi bruſquement, qu'il n'avoit pas eu le tems de s'y oppoſer; & l'autre, que le voïant au pouvoir des Eſpagnols, il n'avoit pû tirer ſur eux ſans craindre que ſes coups ne portaſſent ſur les François: mais il eſt plus difficile de trouver des excuſes pour la conduite qu'il tint avec Laudoniere, lorſqu'il l'eut reçu à bord. Les efforts des Eſpagnols n'aïant pû empêcher que ſon Vaiſſeau ne rejoignît les deux autres, qui s'étoient retirés vers l'embouchure du Fleuve; Laudoniere lui propoſa d'aller chercher le Général Ribaut, dont on ignoroit encore la ſituation: mais il déclara qu'il étoit réſolu de paſſer en France:

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ce qui choqua si vivement Laudoniere, qu'il prit le parti de le quitter, & de passer sur un autre bord. Malheureusement, ce Vaisseau étoit sans Pilote, ou n'en avoit pas d'assez habile pour oser mettre seul à la voile. Ribaut en avoit quatre, & ne voulut pas en céder un. Le troisieme Navire & un autre Bâtiment qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour la manœuvre; il falloit nécessairement les abandonner, & Laudoniere avertit Ribaut qu'il étoit important d'y mettre le feu, dans la crainte que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre du Général, si elle reparoissoit: il le refusa si constamment, que Laudoniere, jugeant cette précaution d'une nécessité absolue, fut obligé d'envoïer secretement son Charpentier, pour les briser à force de bras & les couler à fond.

On ignore quel fut ensuite le sort du jeune Ribaut. Laudoniere partit seul, fut longtems retardé par les Vents, eut beaucoup à souffrir de la faim, & se vit poussé dans le Canal de Saint Georges, où il fut contraint de prendre terre à Bristol. La maladie, qu'il avoit apportée de la Floride, le retint longtems en Angleterre.

Sa guériſon l'aïant mis en état de retourner en France, les Eſpagnols ont écrit qu'il y avoit été mal reçu du Roi ; ce qui prouveroit néanmoins aſſez mal que ce Prince eût été de concert avec le Roi leur Maître pour exterminer les Proteſtans de la Floride, comme ils s'efforcent de le perſuader. Il eſt plus vraiſemblable que l'Amiral de Coligny étant alors moins bien que jamais à la Cour, on y voïoit de fort mauvais œil tous ceux qui lui étoient attachés.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Malgré l'attention & les offres de Laudoniere, tous les François qui étoient ſortis du Fort n'avoient pas eu le pouvoir ou la volonté de fuir avec lui. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages ; & d'autres ſe rendirent aux Eſpagnols, qui les joignirent aux Priſonniers qu'ils avoient faits le jour de l'attaque. Toutes les Relations Françoiſes aſſurent que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau, avec cette Inſcription : » ces Miſérables n'ont pas » été traités de la ſorte en qualité de » François, mais comme Hérétiques » & Ennemis de Dieu. » Elles ajoutent que les Eſpagnols, informés enſuite que pluſieurs François avoient

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

été bien reçus des Indiens, firent de si grandes recherches, & causerent tant d'épouvante à leurs Protecteurs, que la plûpart de ces malheureux Fugitifs se virent forcés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace qu'à leurs Compagnons. D'autres, au nombre de vingt, aïant pris la fuite au travers des bois, furent poursuivis, & tués à coups de fusil comme des Bêtes sauvages.

Menendez, se trouvant maître de la Floride Françoise, donna au Fort de la Caroline le nom de *San-Matheo* (21), qu'il porte encore, & fit substituer les armes d'Espagne à celles de France & de l'Amiral de Coligny, qui étoient sur la principale porte. Dans la revue qu'il fit de ses Troupes, il ne trouva pas quatre cens Hommes, quoiqu'il en eût perdu très peu dans l'action : mais, pendant sa marche, plusieurs, désesperant du succès de l'entreprise, étoient retournés à Saint Augustin, quelques-uns s'étoient égarés; d'autres étoient restés derriere par lâcheté ou par lassitude. Gonzale de Villerval, Sergent Major, fut laissé à San-Matheo avec la qualité de Gou-

(21) Le Fort avoit été pris le 21 Septembre, fête de ce Saint.

verneur & trois cens Hommes de Garniſon. L'Adelantade, inquiet pour S. Auguſtin, où le Général Ribaut pouvoit être retourné dans ſon abſence, comptoit d'y être ſuivi du reſte de ſes gens ; mais la plûpart lui déclarerent qu'ils étoient trop fatigués pour ſe remettre fitôt en marche, & d'environ cent Hommes il n'y en eut que trente-cinq qui partirent avec lui. Les Hiſtoriens de la Nation font une affreuſe peinture de ce qu'il eut à ſouffrir dans le voïage. On le croïoit mort, à Saint Auguſtin, ſur le témoignage des Déſerteurs, qui, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute ſon Armée. Deux Soldats, qui prirent les devants, y aïant annoncé ſon retour, on y paſſa de la derniere conſternation aux plus grands excès de joie. Toute la nouvelle Colonie, précédée du Clergé avec la Croix, alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques, & le reçut en triomphe. Mais divers évenemens troublerent ſa joie. Il apprit bientôt qu'un incendie avoit réduit en cendre preſque tous les Edifices de San-Matheo. Peu de tems après, la Garniſon de cette Place ſe ſouleva contre ſes Officiers, & lui couta beaucoup de peine

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

à réduire. Ces malheurs ne furent pas les seuls. Il avoit embarqué, sur le Saint Pelage, plusieurs François qu'il avoit fait Prisonniers en arrivant sur les Côtes de la Floride, avec ordre de les faire passer de l'Ile Espagnole à l'inquisition d'Espagne: mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le secours de quelques autres Etrangers & d'une partie des Matelots, ils firent main-basse sur les Officiers; & s'étant assurés du reste de l'Equipage, ils conduisirent le Galion en Dannemark.

L'Escadre du Général Ribaut, dont le sort n'étoit pas encore éclairci, causoit d'autres inquiétudes au Général Espagnol; mais ses craintes furent enfin dissipées. La tempête, qui avoit forcé Ribaut de s'éloigner, dura jusqu'au 23 de Septembre, le jetta vers le Canal de Bahama, & brisa tous ses Vaisseaux sur divers écueils. Les Hommes se sauverent à la nage, excepté la Grange, qui eut le malheur de se noïer; mais tout ce qu'ils avoient à bord fut enséveli dans les flots. La suite de ce naufrage est racontée si différemment par les François & les Espagnols, que dans l'impossibilité de les concilier, on prend le parti d'exposer les deux récits au jugement des Lecteurs.

Suivant les Relations Françoiſes, Ribaut, ſe trouvant ſur une Côte qu'il ne connoiſſoit point, ſans armes & ſans proviſions, voulut tenter de retourner à la Riviere de Mai. On laiſſe à juger combien d'obſtacles, de miſeres & de fatigues, cette malheureuſe Trouppe eſſuïa dans un Païs inconnu, déſert, coupé de Montagnes & de Marais inacceſſibles. Enfin le haſard aïant fait appercevoir au Général une Chaloupe abandonnée ſur la Côte, il y fit embarquer Michel le Vaſſeur, un de ſes Pilotes, pour aller obſerver s'il n'étoit point arrivé de changement à la Caroline. Le Vaſſeur y reconnut les Enſeignes Eſpagnoles. Son retour, avec une ſi triſte nouvelle, conſterna Ribaut & tous ſes gens. Après une longue incertitude, ils prirent le parti d'y envoïer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de leurs Vaiſſeaux ſubmergés, & la Caille, Sergent militaire, pour ſavoir du Commandant Eſpagnol quel traitement ils en pouvoient eſperer. Ces deux Hommes arriverent au bord de la Riviere, vis-à-vis du Fort; & ſur leur ſignal on leur envoïa une Chaloupe. Ils furent menés au Commandant; & lui aïant demandé ce qu'étoient devenus

ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Laudoniere & la Garniſon Françoiſe, il leur répondit qu'après la priſe du Fort on leur avoit donné un Navire bien équipé, ſur lequel ils étoient retournés en France, & que ſi Ribaut veuloit ſe rendre à diſcrétion il ne ſeroit pas traité moins généreuſement. Cette réponſe, que les deux Envoïés crurent ſincere, eut le pouvoir de les raſſurer. Ils ſe hâterent de la porter à leur Général, auquel ils communiquerent d'abord une partie de leur confiance. Cependant les avis furent partagés dans ſa Trouppe. Les uns craignoient de ſe fier aux Ennemis de leur Secte, à des gens qui croïoient plaire à Dieu, en exterminant tous ceux qui ne ſuivoient pas la Religion Romaine; & les autres, ne conſidérant que ce qu'ils avoient ſouffert, jugeoient qu'une prompte mort étoit préférable à leur ſituation. Ribaut, qui ſe déclara pour les derniers, entraîna tout le monde dans ſon ſentiment. La Caille fut renvoïé à San-Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant avoit offert, c'eſt-à-dire un Vaiſſeau, avec des proviſions pour repaſſer en France. Cette promeſſe lui fut renouvellée, & le Commandant ne fit pas difficulté de la confirmer avec ſerment.

Après des assurances si formelles, les François ne balancerent plus. On leur envoïa plusieurs Chaloupes. Ils se livrerent entre les mains des Espagnols. Mais aussi-tôt qu'ils eurent passé la Riviere, ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre. Ribaut & d'Ottigny furent menés seuls dans la Place du Fort, où, lorsqu'ils demanderent à parler au Commandant pour savoir de lui-même la raison d'un traitement si dur, on leur répondit qu'il n'étoit pas visible. Quelques momens après, un simple Soldat, s'approchant de Ribaut, lui demanda s'il n'étoit pas le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu, reprit le Soldat, que ceux qui étoient sous vos ordres les exécutassent ponctuellement ? Sans doute, répliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas où ce discours pouvoit tendre. Hé bien, ajouta l'Espagnol, ne soïez donc pas surpris que j'exécute aussi l'ordre de mon Commandant ; & sur-le-champ, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat aïant fait les mêmes questions & le même traitement à d'Ottigny, cette premiere exé-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

cution fut un ſignal pour les Troupes Eſpagnoles, qui ſe jetterent auſſitôt ſur les François, & dans un inſtant tous furent égorgés. On en fait monter le nombre à huit cens; mais il y faut comprendre apparemment tous ceux qui avoient été tués à la priſe du Fort. D'ailleurs, il paroît certain que Menendez avoit réſervé pluſieurs Artiſans & d'autres gens de travail, pour les Ouvrages de Saint Auguſtin, & de San-Matheo. On publia que Ribaut avoit été écorché vif, & ſa peau envoïée en Eſpagne; mais ce bruit, quoiqu'adopté par quelques Ecrivains du tems, paroît mal fondé. Un Mémoire plus vrai-ſemblable, qui fut préſenté l'année ſuivante (22) au Roi Charles IX, rapporte ſeulement que le Général fut frappé par derriere; qu'étant tombé ſans connoiſſance il fut achevé ſur-le-champ; qu'enſuite on lui coupa la barbe, & qu'elle fut envoïée à Seville; que ſa tête partagée en quatre fut expoſée ſur le même nombre de piquets; que les Cadavres de ceux qui avoient été tués à la priſe

(22) Sous le titre de Supplique des Veuves & des Enfans de ceux qui avoient été maſſacrés à la Floride. Elle eſt, en Appendix, à la fin du Journal de Lery, de la même édition qu'on a ſuivie dans ſon Article.

du Fort furent apportés dans le lieu où les derniers venoient d'être massacrés, que tous ces affreux restes furent traités avec une indignité sans exemple, brûlés ensuite, & leurs cendres dispersées.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ce premier détail, que Laudoniere a pris soin lui-même d'ajouter à sa Relation, est particulierement fondé sur le récit d'un Matelot François, dont l'avanture a quelque chose de fort étrange. Cet Homme, qui étoit de la Trouppe de Ribaut, avoit été lié comme les autres; & plusieurs coups de poignard l'avoient fait tomber sous les trois François avec lesquels il se trouvoit attaché. On ne douta point qu'il ne fût mort : mais la nuit suivante, il revint à lui, & se servit d'un couteau qu'il avoit dans sa poche, pour couper ses liens. Il se leva; il gagna le Bois, où il banda ses plaies de tout ce qu'il put emploïer à cet office; & ne se croïant pas en sureté si près des Espagnols, il marcha devant lui pendant trois jours, sans autre regle que le Soleil. Il arriva dans une Habitation Indienne, dont le Chef eut l'humanité de le recevoir & de faire guérir ses blessures : mais huit mois après, ce Paraousti lui déclara qu'il ne pou-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

voit le garder plus longtems. Il comprit d'où venoit le changement des Indiens ; & la crainte d'être livré aux Eſpagnols lui fit prendre le parti de la fuite. Après avoir erré long-tems, il ſe retrouva fort près de San-Matheo. Un redoublement de fraïeur, qui le mit hors de lui-même, le rendit comme immobile dans le lieu où il étoit. Il réſolut d'y demeurer, & de s'y laiſſer mourir de faim. Pluſieurs jours paſſés ſans nourriture lui avoient déja preſqu'ôté la figure humaine, lorſqu'il fut rencontré par un Chaſſeur Eſpagnol, dont le premier mouvement en fut un d'horreur, à la vue d'un Malheureux qui lui demandoit la vie à mains jointes. Enſuite la compaſſion agiſſant ſur ſon cœur, il lui promit de s'emploïer auprès du Gouverneur pour lui faire obtenir grace, avec la précaution même de ne pas vouloir qu'il parût au Fort, avant qu'elle lui fût accordée. Il l'obtint, c'eſt-à dire pour la vie, car ce Malheureux n'en fut pas moins mis au rang des Eſclaves, & paſſa une année entiere dans le Fort en cette qualité. A la fin, il fut tranſporté à la Havane, avec un Gentilhomme François, nommé *Bompierre*, qui étoit dans les chaînes de-

puis la ſédition qui s'étoit élevée à San-Matheo, & dans laquelle il avoit été engagé malgré lui. Ils furent vendus enſemble à des Portugais qui étoient en route pour le Breſil. Heureuſement, pour eux, le Vaiſſeau qui les portoit fut pris par un Capitaine François, nommé *Bontems*; & le Ciel leur fit retrouver ainſi la liberté, dans le tems qu'ils s'attendoient à ne voir finir leur eſclavage qu'avec leur vie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

C'eſt dans cette Relation que tous les Ecrivains poſterieurs ont puiſé la derniere cataſtrophe des François de la Floride; & quoiqu'ils ne s'accordent pas toujours dans les circonſtances, ils conviennent, ſur les plus eſſentielles, particulierement ſur la parole, donnée avec ſerment, de fournir à Ribaut un Navire pour repaſſer en France avec tous ſes gens. Indépendamment de la bonne foi naturelle & du droit des gens, ſi les François de la Floride n'ont pas été déſavoués par leur Souverain, & ſi leurs Commandans avoient au contraire des Commiſſions de ce Prince (23) pour faire des Etabliſſemens dans cette partie de

(23) M. de Thou rejette le mal ſur quelques Miniſtres de la Cour de France, qui donnerent avis à Menendez du départ de Ribaut, pour l'engager à pourſuivre les Proteſtans François.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1565.

l'Amérique, où l'Eſpagne n'en avoit jamais eu, comment juſtifier le cruel traitement qu'on leur fit en pleine paix? Cependant ce n'eſt pas ſur le fond, que les Hiſtoriens Eſpagnols s'écartent des nôtres : ils ne different que ſur le nom du lieu & ſur une partie du détail. On a promis que leur récit (24) ſuivroit celui des François.

Premierement, la Scene eſt tranſportée de San-Matheo à Saint Auguſtin. Pendant que Menendez ſe hâtoit de s'y fortifier, dans la crainte d'y être ſurpris par Ribaut, il fut informé, par les Sauvages, qu'à quatre lieues du Fort on avoit vû quantité de Chrétiens qui cherchoient à paſſer une Baie, ou plutôt l'embouchure d'une petite Riviere. Il prit auſſi-tôt quarante Soldats, pour aller reconnoître lui-même de quelle Nation étoient ces Etrangers ; mais, étant parti fort tard, il ne put arriver au bord de la Riviere avant la nuit. Il fit camper ſes gens à quelque diſtance ; & leur aïant fait prendre, le lendemain, un poſte dans lequel ils ne pouvoient être apperçus, il monta ſur un arbre, d'où

(24) Le principal eſt celui de *Solis de las Meras*, dont Pedro Menendez avoit épouſé la Sœur, & qui aïant accompagné ce Général dans ſon Expédition, en parle comme témoin oculaire.

il

Il découvrit ſur l'autre rive une Troupe nombreuſe d'Hommes armés, qui avoient même des Enſeignes. Il deſcendit, & s'approcha de la Riviere avec dix Hommes. A peine ſe fut-il montré, qu'un Gaſcon, de Saint Jean de Luz, paſſant à la nage, vint lui dire que les malheureux Européens qu'il voïoit étoient des François qui avoient fait naufrage. Il ne fit pas difficulté d'ajouter que c'étoient les gens du Général Ribaut, Gouverneur de la Floride pour le Roi de France. A la demande s'ils étoient Catholiques? il répondit naturellement qu'il ne l'étoient pas. » Retournez à votre Gé-
» néral, repliqua l'Adelantade; &
» dites-lui de ma part que je ſuis Pe-
» dro Menendez, Viceroi & Capi-
» taine Général de la Floride pour le
» Roi d'Eſpagne. Mes trouppes ſont
» à deux pas, & je ſuis venu ici par-
» ceque j'ai ſu que vous y étiez. Le François repaſſa la Riviere. Bientôt il revint. Ses ordres ſe bornoient à demander un Bateau & un Sauf-conduit, pour ſon Commandant, qui ſouhaitoit de traiter avec les Eſpagnols. On avoit envoïé des vivres de Saint Auguſtin, pendant la nuit, dans une Chaloupe qui ne faiſoit qu'arriver.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant François pouvoit paſſer la Riviere ſur ſa parole. En effet, un Officier, qui n'eſt pas nommé, paſſa auſſi-tôt avec quelques Soldats. Ils furent reçus aſſez civilement. L'Adelantade n'avoit encore que ſes dix Hommes autour de lui; mais il avoit eu ſoin de diſpoſer le reſte de ſon Détachement à quelque diſtance & derriere des Buiſſons, dans un ordre qui le faiſoit paroître plus nombreux qu'il n'étoit réellement.

L'Officier François dit, au Général Eſpagnol, que la derniere tempête avoit fait périr les quatre Navires de Ribaut; & que dans ce déſaſtre aïant eu le bonheur de gagner la terre avec environ deux cens Hommes, il ſupplioit l'Adelantade de leur prêter ſa Chaloupe, pour ſe rendre au Fort que le Roi leur Maître avoit à vingt lieues delà. Menendez ne lui fit qu'une queſtion: êtes-vous Catholiques? & recevant pour réponſe qu'ils étoient de la Religion Réformée; » Monſieur, lui » dit-il, je me ſuis rendu maître de » votre Fort. J'ai fait main baſſe ſur » la Garniſon, & je n'ai épargné que » les Femmes & les Enfans au-deſſous

» de quinze ans. Vous n'en douterez point, car entre les Soldats qui » ſont ici ſous mes ordres, j'en ai » deux de votre Nation, auxquels » j'ai fait grace parcequ'ils ſe ſont déclarés Catholiques; vous les verrez » tous deux. Repoſez vous : je vais » vous faire apporter quelques rafraîchiſſemens.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Il lui fit donner des vivres, tandis qu'il prit lui-même quelque choſe avec ſes gens. Les deux Catholiques François furent amenés dans l'intervalle; l'Officier, convaincu de la priſe du Fort, conjura Menendez de lui accorder un Navire pour retourner droit en France. » Je le ferois volontiers, » répondit le Général Eſpagnol, ſi » vous étiez Catholiques. D'ailleurs » je n'ai point de Bâtimens qui ne » me ſoient néceſſaires. Du moins, » reprit l'Officier, qu'il nous ſoit permis de demeurer ſous vos ordres, » pour attendre l'occaſion de nous » embarquer : il n'y a point de guerre entre nos deux Nations, & nos » Rois ſont Freres & Amis. Il eſt » vrai, répliqua l'Adelantade, que » les François Catholiques ſont nos » Alliés; mais nous ne mettons point » dans ce rang les Hérétiques. Je leur

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

» fais ici une guerre mortelle : je la » ferai de même, sur Mer & sur Terre, à tous les Partisans de cette » Secte que j'y pourrai rencontrer, & » c'est un service que je crois rendre » aux deux Rois. En un mot, je suis » venu en Floride pour y établir la » Foi Catholique & Romaine : si vous » voulez vous rendre à discrétion & » me livrer vos armes & vos enseignes, je ferai de vous ce qui me » sera inspiré par le Ciel ; sinon, prenez le parti qui vous convient, mais » n'esperez, de ma part, amitié ni » tréve. Il les quitta là-dessus, en les exhortant à se consulter.

Le même Gascon, qui avoit déja passé deux fois la Riviere à la nage, entreprit de la repasser, pour aller rendre compte à la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre. Il revint deux heures après. Sur ses explications, l'Officier & ceux qui l'accompagnoient offrirent vingt mille Ducats à l'Adelantade, s'il vouloit accepter leurs propositions : il leur répondit, » qu'il » n'étoit qu'un pauvre Soldat, mais » qu'il ne connoissoit point l'intérêt ; » & que s'il avoit à faire une grace, » il ne suivroit que le mouvement de » sa générosité. L'Officier insistant, il

» proteſta qu'on verroit le Ciel ſe
» joindre à la Terre, avant qu'il chan-
» geât de réſolution.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Alors, l'Officier prit le parti de repaſſer la Riviere avec ſon Eſcorte, & revint une demie heure après, comme il l'avoit promis en partant. Il apportoit les Enſeignes, ſoixante & dix Arquebuſes, vingt Piſtolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Caſques & quelques Cuiraſſes. En remettant ces dépouilles au Général Eſpagnol, il lui dit qu'il s'abandonnoit à ſa clémence. Menendez les fit prendre par Valdez, ſon Meſtre-de-Camp; & ſur-le-champ il fit embarquer dans la Chaloupe vingt Soldats, avec ordre de faire paſſer la Riviere à tous les François, mais par pelotons, & de ne leur faire aucune inſulte. De ſon côté, il mena l'Officier & ceux qui étoient venus avec lui, à quelque diſtance de la rive, où il leur fit lier les mains derriere le dos, ſous prétexte qu'étant en beaucoup plus grand nombre que ſes gens, ils ne pouvoient s'offenſer de cette précaution. Valdez traita de même tous les autres; c'eſt-à-dire qu'à meſure qu'il les mettoit à terre, il les faiſoit lier auſſi, après leur avoir donné quelques alimens. Enſuite Me-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

nendez leur demanda s'il y avoit entr'eux quelques Catholiques ? Il s'en trouva huit, qui furent embarqués dans la Chaloupe, pour être conduits à Saint Auguſtin. Tous les autres, aïant déclaré qu'ils étoient Chrétiens, mais de la nouvelle réformation, furent partagés en pluſieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher ſéparément, avec ordre à ceux qui les conduiſoient, de les égorger dans un lieu où il avoit tracé une ligne ſur le ſable avec ſa canne. Cette barbare commiſſion fut exécutée.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Sort de Ribaut & de ceux qui l'accompagnoient.

Le jour ſuivant, étant retourné à Saint Auguſtin, il y reçut avis qu'on voïoit ſur le bord de la Riviere d'autres Européens, en plus grand nombre & dans le même embarras que les premiers. Comme il ne pouvoit douter que ce ne fût le Général François avec le reſte de ſes gens, il ſe mit à la tête de cent cinquante Hommes, qu'il alla poſter, pendant la nuit, dans une ſituation convenable à ſes vues. A la pointe du jour, il apperçut les François à quelque diſtance de l'autre bord, & ſur la rive une eſpece de Radeau ; qu'ils avoient déja conſtruit pour leur paſſage. A peine eurent-ils découvert les Eſpagnols, dont

la diſpoſition ſembloit préſenter une Armée nombreuſe, que ſonnant l'allarme, déploïant l'Enſeigne Roïale, & faiſant jouer leurs Fifres & leurs Tambours, ils ſe mirent en ordre de bataille. Ici l'Auteur de la Relation entre dans un détail, qui donne toute la vraiſemblance poſſible à ſon récit.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

L'Adelantade ordonna, dit-il, à ſes Soldats, de s'aſſeoir, de déjeuner, & d'affecter une parfaite ſécurité. Pour lui, il ſe promena auſſi tranquillement ſur la rive, avec ſon Meſtre-de-Camp & deux autres Officiers, que s'il n'eut obſervé perſonne de l'autre côté. Alors les François firent ceſſer les Fifres & les Tambours, ſonnerent une Trompette, & ſe hâterent d'arborer un Pavillon blanc. On fit de même, du côté des Eſpagnols. Auſſitôt un François s'avança ſur le Radeau, & leur cria de faire paſſer quelqu'un. L'Adelantade fit répondre qu'aïant un Radeau, on pouvoit venir à lui, ſi l'on avoit beſoin de ſes ſervices. Le François répliqua que la force du courant ne permettoit gueres de s'y expoſer ſur un Radeau, mais qu'on pouvoit lui envoïer une Pirogue, qui étoit ſur la rive. Menendez lui conſeilla de paſſer à la nage.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ce François étoit un Matelot, qui ne balança point à se jetter dans l'eau. Il passa heureusement. L'Adelantade le fit bien traiter ; mais, sans le vouloir entendre, il lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller déclarer de sa part au Commandant François, que s'il desiroit quelque chose des Espagnols, il devoit le faire demander. Le Matelot revint avec un Gentilhomme, qui s'étant annoncé pour Sergent Major du Général Ribaut, Commandant de la Floride au nom du Roi Très-Chrétien, ajouta que la derniere tempête avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois cens cinquante François, avec lesquels il souhaitoit de pouvoir se rendre vingt lieues plus loin, & qu'il prioit les Espagnols de lui prêter des Chaloupes.

Menendez fit la même réponse qu'il avoit faite aux premiers François, & ne dissimula point qu'il avoit déja puni de mort une autre Trouppe, échappée au même naufrage ; mais il donna pour raison qu'elle s'étoit mal comportée. Il conduisit l'Officier dans le lieu où les cadavres de ces Malheureux étoient encore étendus. Ensuite il protesta qu'il n'avoit point de Chaloupes à prêter. L'Officier, sans mar-

quer la moindre altération, lui demanda s'il n'auroit pas la bonté d'envoïer au Général François un de ſes Gentilshommes, ou de paſſer lui même la Riviere, pour lui déclarer ſes intentions. » Mon Frere, répondit » l'Adelantade, portez mes explications » à votre Commandant, & dites lui » que s'il ſouhaite de me voir, il » peut me venir trouver avec cinq » ou ſix des ſiens ; je lui promets » toute ſorte de ſureté. Le Gentilhomme partit ; & revenant une demie heure après, il aſſura l'Adelantade que ſon Général étoit diſpoſé à ſe rendre auprès de lui ſur ſa parole, mais qu'il le prioit de lui envoïer une Chaloupe. Menendez rejetta cette demande, & répondit que le Général François pouvoit paſſer dans la Pirogue ſans aucun riſque.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ainſi Ribaut ſe trouva forcé d'accepter l'offre de la Pirogue. Il ſe fit accompagner de huit Gentilshommes. Menendez le reçut bien, & lui fit ſervir auſſi-tôt des rafraîchiſſemens. Enſuite il lui montra les corps morts de ſes gens, & lui répéta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la priſe du Fort François. Mais s'appercevant qu'il ne le perſuadoit pas, il fit paroître les

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

deux François Catholiques, qui avoient été témoins de cette disgrace de leur Nation, & qui en confirmerent la vérité. Ribaut, quoique fort consterné de cette explication, dit au Général Espagnol que dans la variété continuelle des évenemens de la vie, ce qui venoit d'arriver aux Francois pouvoit lui arriver un jour à lui-même; que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance, il le conjuroit de lui accorder un Bâtiment & des vivres pour retourner en France. Mais il n'en put obtenir d'autre réponse, que celle qui avoit trompé la premiere Trouppe. Il demanda la liberté d'aller prendre l'avis de son Conseil, parcequ'aïant avec lui quantité de Gentilshommes, il ne pouvoit rien conclure sans leur participation. On ne s'y opposa point. Il repassa la Riviere, & dans l'espace de trois heures il fut de retour. Ses gens consentoient à se fier aux Espagnols; mais ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit froidement qu'ils étoient maîtres de leurs résolutions. Cent mille Ducats que Ribaut lui offrit, & l'offre même de s'établir dans le Païs sous ses ordres, n'attirerent qu'une réponse encore plus froi-

de : » J'aurois grand beſoin de ce ſe-
» cours, lui dit l'Eſpagnol, pour l'exé-
» cution des ordres du Roi mon Maî
» tre, qui ſont de conquérir la Flo-
» ride, de la peupler, & d'y établir
» l'Evangile; je regrette de ne le pou-
» voir accepter. Cependant Ribaut, concluant de ce langage que l'Adelantade pourroit ſe laiſſer enfin tenter par l'eſpoir d'une fortune préſente, demanda juſqu'au lendemain pour aller déliberer encore avec ſa Trouppe, & pour apporter une derniere réponſe. Cette propoſition parut plaire. Il revint, le jour ſuivant; & pour ouvrir ſa négociation, il commença par remettre au Commandant Eſpagnol deux Etendards, l'un de France, & l'autre de l'Amiral de Coligny, les Enſeignes des Compagnies, une Epée, un Poignard, un Caſque d'or d'un fort beau travail, un Bouclier, un Piſtolet, & un Sceau, donné par l'Amiral de Coligny, pour ſceller en ſon nom toutes les Proviſions qui pourroient s'expédier. Enſuite il déclara que de trois cens cinquante perſonnes qui s'étoient raſſemblées ſous ſes ordres, deux cens s'étoient retirées pendant la nuit, mais que les autres conſentoient comme lui à ſe livrer en-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

tre les mains des Eſpagnols, & qu'ils pouvoient envoïer leur Chaloupe pour les paſſer. L'ordre en fut donné ſur-le champ à Valdez, avec celui de ne pas prendre enſemble plus de dix François, & de les lier à meſure qu'ils deſcendroient ſur la rive. Ribaut même & ceux qui l'accompagnoient furent liés : après quoi Menendez leur demanda s'ils étoient Catholiques. Leur réponſe fut qu'ils étoient de la nouvelle Réformation. Ribaut ſe mit à réciter un Pſeaume (25) ; & l'aïant fini, il dit d'un air ferme : » nous » ſommes ſortis de la terre, pour y » retourner ; vingt ans de plus ou de » moins n'y mettent aucune différen- » ce. Qu'on diſpoſe de nous comme » on le voudra ». Un ordre de l'Adelantade les fit auſſitôt expédier. Il ſe trouvoit dans cette Trouppe quatre Catholiques, auxquels on fit grace. Les Eſpagnols étant retournés à S. Auguſtin, quelques-uns reprocherent à Menendez un excès de cruauté. Mais d'autres, louant ſa conduite, prétendirent qu'il n'auroit pas dû traiter plus

Avec quelle conſtance Ribaut meurt.

(25) Le Pſeaume *Domine, Memento mei*, dit l'Auteur ; mais il a voulu dire apparemment, *Memento, Domine, David.* D'ailleurs Ribaut le récita ſans doute, en François, à la maniere des Proteſtans.

humainement les François, quand ils auroient tous été Catholiques, parce-qu'il y avoit trop peu de vivres à Saint Auguſtin pour la ſubſiſtance d'un ſi grand nombre de Priſonniers ; ſans compter qu'ils auroient pû ſe rendre maîtres du Fort, & vanger leur Nation du maſſacre de la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Barcia raconte qu'environ trois ſemaines après cette expédition, Menendez reçut avis qu'à huit journées de Saint Auguſtin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahama, on avoit encore vû des François, qui ſembloient y bâtir un Fort. Il ne douta point que cette troiſieme Trouppe ne fût celle qui avoit quitté Ribaut ; mais, jugeant par leur réſolution, qu'il n'auroit pas la même facilité à les trahir, il fit venir de San Matheo un renfort de cent cinquante Hommes, auxquels il en joignit un même nombre de ſa Garniſon. Il ſe mit en marche le 26 d'Octobre, avec cette petite Armée, ſuivi de deux Barques, chargées de vivres, qui mouilloient chaque jour au ſoir vis à-vis de ſon Camp. Dès le premier de Novembre, il découvrit les François. Leurs fortifications n'étant point encore capables de les couvrir, ils ne penſe-

Sort des François qui avoient quitté Ribaut.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

rent, dans la premiere ſurpriſe, qu'à prendre un meilleur poſte ſur une Montagne. Menendez, loin de marquer de l'ardeur à les pourſuivre, leur fit dire qu'ils pouvoient le venir joindre ſans crainte, & qu'il leur promettoit non-ſeulement toute ſureté pour la vie, mais de les traiter comme ſes propres Soldats. La plûpart prirent confiance à ſa parole; & l'on aſſure, ſans donner aucune raiſon de ce changement, qu'aïant été fidele à l'obſerver, il emploïa leurs ſervices, dans la ſuite de ſes Expéditions. On ajoute même qu'il en rappella une partie à la Religion Catholique. Mais leur Commandant, & dix-huit ou vingt autres répondirent qu'ils aimoient mieux être dévorés par les Sauvages, que de ſe livrer à des Eſpagnols. Menendez prit, dit-on, le parti de les laiſſer en repos. Cependant il ne reprit la route de Saint Auguſtin qu'après avoir détruit leur Fort, & brûlé un Vaiſſeau qu'ils avoient commencé auſſi à conſtruire.

Réflexions ſur les récits des deux Nations

Telles ſont les deux Relations. Quoiqu'on en laiſſe le jugement au Lecteur, on peut remarquer, avec un Hiſtorien ſenſé (26), qu'à la diſtance

(26) Hiſtoire de la Nouvelle France, l. 2. p. 94.

où nous ſommes aujourd'hui de l'événement, c'eſt dans celle des Eſpagnols que la vraiſemblance paroît l'emporter. » Une perfidie, auſſi noire que » celle dont le Gouverneur de San- » Matheo eſt chargé dans la premie- » re, eſt-elle croïable ſur la foi d'un » ſeul homme, dans les circonſtances » où il ſe trouvoit, aigri par une lon- » gue & dure captivité, animé par ſa » haine contre les Catholiques? Il eſt » ſurprenant que dans le tems même, » on n'ait pas révoqué en doute un » fait de cette nature, qui n'étoit ap- » puïé que ſur un témoignage ſi ſuſ- » pect ».

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Mais, tel qu'il eſt rapporté par les Eſpagnols, il ſuffiſoit pour exciter en France une juſte indignation. Elle ne ſe borna point aux Proteſtans. Si l'averſion de la Cour pour l'Amiral de Coligny y fit affecter plus d'indifférence, parceque les François, qui venoient de périr par la main des Eſpagnols, y furent moins regardés comme des Sujets du Roi, que comme les Partiſans du plus mortel Ennemi de l'Etat & de la Religion, tout le reſte de la Nation ne reſpira que vangeance; & ce feu, répandu dans toutes ſes parties, produiſit un des plus

Effets du déſaſtre des François dans la Floride.

étranges évenemens qui aient ſervi de matiere à l'Hiſtoire.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

VOÏAGE DE GOURGUES, & VANGEANCE DES FRANÇOIS.

1567.

BAZANIER, Challus, Morgues, l'Eſcarbot, & tous ceux qui ont publié la Relation de cette fameuſe Entrepriſe, font un portrait fort avantageux de leur Heros. Il ſe nommoit Dominique de Gourgues, Gentilhomme Gaſcon, né à Mont-de-Marſan, dans le Comté de Comminges, d'une Famille diſtinguée par ſon attachement à l'ancienne Religion, dont lui-même ne s'étoit jamais éloigné, quoique les Eſpagnols l'aient traité de furieux Hérétique. La France n'avoit pas alors d'Officier ſubalterne qui ſe fût acquis plus de réputation dans les armes; mais la fortune aïant mal ſervi ſon courage, il n'en avoit pas recueilli d'autre fruit que beaucoup d'expérience & d'honneur. Un jour qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes, dans la guerre d'Italie, il ſoutint long-tems l'attaque d'une partie de l'Armée Eſpagnole. Enfin, tous ſes Gens aïant été tués autour de lui, il fut pris, & mis à la chaîne ſur une Galere, en qualité de Forçat. Tel étoit l'acharnement qui faiſoit alors oublier

Caractere & premieres Avantures de Gourgues.

les loix de la guerre. Un autre malheur fit tomber la Galere où le Chevalier de Gourgues étoit à la rame, entre les mains des Turcs, qui la conduiſirent à Conſtantinople : mais aïant été remiſe en Mer, elle fut repriſe par les Galeres de Malte ; & cette ſuite de diſgraces conduiſit de Gourgues à la liberté. L'envie le prit de voïager. Il paſſa d'abord en Afrique ; delà au Breſil & dans d'autres lieux (27).

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. DE GOURGUES. 1567.

On ne nous apprend point quel fût l'objet de ces courſes, ni quels avantages il en recueillit : mais il ne faiſoit qu'arriver en France, avec la réputation d'un des plus habiles & des plus hardis Navigateurs de ſon Siecle, lorſqu'on y apprit le maſſacre des François dans la Floride. L'honneur de ſa Nation, l'intérêt qu'il prit, pour elle, à la conſervation d'un ſi beau Païs, & ſans doute le ſouvenir de ſes propres injures, échaufferent ſon reſſentiment juſqu'à lui faire prendre la réſolution d'emploïer ſa fortune & ſon ſang à la vangeance de ſa Patrie. Une entrepriſe de cette importance ſembloit être au-deſſus de ſon pouvoir ;

Son deſſein & ſes préparatifs

(27) L'Hiſtorien de la Nouvelle France cite deux Relations Manuſcrites, l'une qui ſe garde à la Bibliotheque du Roi, l'autre dans la Famille de MM. de Gourgues.

ETABLISSM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES 1567.

mais un caractere tel que le ſien ne connoiſſant point d'obſtacles, il vendit tout ſon bien, il fit des emprunts; & ſe mit promptement en état d'armer deux Roberges, auxquelles il joignit une Patache, en forme de Frégate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame dans le calme, & tiroient ſi peu d'eau, qu'il compta de les faire entrer, ſans peine, dans les Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choiſis en formerent l'Equipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats, ou Volontaires, dont cent étoient Arbalétriers, & la plûpart Gentilshommes, avec des proviſions pour un an. L'Armement s'étoit fait à Bordeaux, d'où l'Eſcadre mit à la voile le ſecond jour d'Août, 1567. Elle fut arrêtée huit jours à Royan, par des vents contraires, & forcée enſuite, par une tempête, de ſe jetter dans la Charente, où elle demeura juſqu'au 22.

Son départ.

Avec quelle ſageſſe il ſe conduit.

De Gourgues s'étoit muni d'une Commiſſion de Lieutenant de Roi de Guienne; mais, déguiſant encore ſon départ, il ne l'avoit pas demandée pour la Floride; elle regardoit la Côte de Benin en Afrique, où il avoit feint de ne penſer qu'à prendre des Negres.

A peine fût-il en pleine Mer, qu'une seconde tempête fit disparoître un de ses Navires. La crainte de cet accident lui avoit fait nommer pour rendez-vous l'embouchure de Rio del Oro, & son Bâtiment l'y rejoignit en effet. De-là, il rangea la Côte jusqu'au Cap Blanc, où trois Princes Negres l'attaquerent, à la sollicitation des Portugais : il les battit deux fois. Enfin, commençant à lever le masque lorsqu'il se vit au Cap Verd, il tourna tout-d'un-coup vers l'Amérique.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. DE GOURGUES. 1567.

D'heureux vents le conduisirent d'abord à la Dominique, une des petites Antilles, ensuite à Portoric & à la Mona, où il prit des rafraîchissemens: Il se croïoit prêt à toucher au Continent de la Floride ; mais une nouvelle tempête le força d'entrer dans le Port de Saint Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Ile Espagnole. Il y radouba un de ses Vaisseaux, qui avoit beaucoup souffert de la tempête, & qui avoit perdu une partie de ses provisions. Ce n'étoit pas sa derniere infortune : les Espagnols refuserent de lui vendre des vivres ; & presqu'en sortant du Port, un furieux ouragan, qui le portoit à la Côte, lui fit croire sa perte infaillible. Il ne laissa

Il passe en Amérique.

point d'arriver heureuſement au Cap de Saint Antoine, qui fait la Pointe occidentale de l'Ile de Cuba.

ETABLISSEMENS DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Là, s'ouvrant enfin à ſes Gens, il commença par leur peindre, des plus vives couleurs, les cruautés que les Eſpagnols avoient exercées contre les François de la Floride : » Camarades, » ajouta-t'il, vous connoiſſez le cri- » me de nos Ennemis ! Quel ſeroit le » nôtre, ſi nous différions plus long- » tems à vanger le nom François ? » C'eſt dans cette vue que j'ai vendu » tout mon bien, & que j'ai puiſé » dans la bourſe de mes Amis. J'ai » compté ſur vous ; je vous ai crus » aſſez jaloux de la gloire de votre » Patrie, pour lui ſacrifier juſqu'à » votre vie : me ſuis-je trompé ? Je » promets de vous donner l'exemple, » d'être ſans ceſſe à votre tête, de » prendre pour moi les plus grands » périls ; quelqu'un refuſe-t-il de me » ſuivre ? « L'ouverture de ce diſcours avoit cauſé quelqu'étonnement ; mais l'ardeur des Gens de guerre s'étant bientôt déclarée par des cris de joie, tous s'accorderent à proteſter qu'ils répondroient à la confiance de leur Chef. Il auroit profité de cette chaleur, pour remettre à la voile auſſi-

Ouverture qu'il fait de ſon deſſein.

tôt, ſi la prudence ne l'eut obligé d'attendre la Pleine-Lune, pour traverſer le Canal. Enfin, l'aïant paſſé ſans péril, il découvrit les Terres de la Floride.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Il arrive à la Floride.

Les Eſpagnols de San Matheo s'imaginoient ſi peu qu'on penſât en France à ſe remettre en poſſeſſion de cette Contrée, qu'à l'approche des trois Navires ils ne douterent point qu'ils ne fuſſent de leur Nation ; & lorſqu'ils les virent paſſer devant la Riviere de Mai, ils les ſaluerent de deux coups de Canon. De Gourgues leur rendit coup pour coup, avec la précaution de tourner un peu au large. La nuit ſuivante, il entra dans la Riviere de Seine, à quinze lieues de celle de Mai. Les Sauvages du Canton, prenant ſes Vaiſſeaux pour une Flotte d'Eſpagne, tenterent de s'oppoſer au débarquement ; mais de Gourgues leur envoïa ſon Trompette, qui avoit ſervi en Floride ſous Laudoniere, & qui n'entendoit pas mal la Langue du Païs. Cet Homme reconnut le Paraouſti Saturiova, qui ſe trouvoit par hazard à l'embouchure de la Riviere ; & n'aïant pas eu plus de peine à ſe faire reconnoître, il lui dit que les François venoient renou-

veller avec lui leur ancienne alliance. La maniere dont cette déclaration fut reçue lui fit juger que ces Indiens n'étoient pas contens des Eſpagnols. En effet, ils laiſſerent aux François la liberté de deſcendre ; & Saturiova, s'étant approché d'eux, n'eut rien de ſi preſſant que de leur expliquer ſes plaintes : il ajouta que les François aïant auſſi leurs injures à vanger, il ne doutoit pas qu'ils ne ſe joigniſſent à lui pour la ruine de leurs Ennemis communs.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Comment il ſe lie avec les Sauvages.

De Gourgues répondit, par ſon Interprete, qu'il n'étoit pas venu dans ce deſſein, mais uniquement pour renouveller l'alliance des François avec les Floridiens, & qu'après avoir connu leurs diſpoſitions, il avoit compté de retourner en France, pour en amener de plus grandes forces ; mais que les voïant dans l'impatience de ſe délivrer de leurs Voiſins, il changeoit d'avis, & que dans l'eſpoir qu'ils ſe joindroient à lui, pour le ſeconder avec autant de fidélité que de valeur, il ſe déterminoit ſur-le-champ à tomber ſur les Eſpagnols, à la tête de ce petit nombre de Guerriers qu'il avoit ſur ſes Vaiſſeaux. Ce diſcours aïant excité des tranſports de joie parmi les

Indiens, la Ligue fut auſſitôt conclue. On commença par des préſens mutuels : mais entre ceux du Paraouſti il y en eut un qui ne laiſſa aucun doute de ſa bonne foi. Il remit à de Gourgues un jeune Homme nommé Pierre de Bray, qu'il avoit refuſé conſtamment de livrer aux Eſpagnols, & qu'il avoit toujours traité avec amitié. Les jours ſuivans furent emploïés à délibérer ſur la maniere dont on attaqueroit l'Ennemi, & l'on convint qu'un Gentilhomme de Comminges, nommé d'*Eſtampes*, & Pierre de Bray, iroient avec Olocotara, Neveu du Paraouſti, reconnoître l'état des Fortifications Eſpagnoles. Cependant d'Eſtampes ne fut confié aux Sauvages qu'avec de juſtes précautions ; Saturiova donna des ôtages, qui furent ſes propres Fils & celle de ſes Femmes qu'il aimoit le plus. Trois jours ſuffirent à d'Eſtampes pour obſerver qu'aux anciens Ouvrages de San Matheo, les Eſpagnols avoient ajouté deux petits Forts, qui paroiſſoient en très bon état ; & de Bray aſſura que la Garniſon de ces trois Poſtes étoit d'environ quatre cens Hommes : mais les Eſpagnols, endormis par une longue ſécurité, n'y étoient point ſur leurs

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Ses diſpoſitions pour attaquer les Eſpagnols.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

gardes. De Gourgues en conclut qu'il pouvoit tout espérer de la surprise & du secret.

DE GOURGUES. 1567.

Le rendez-vous général des Troupes alliées fut marqué à la Riviere de Somme, où elles se trouverent en bon ordre. Les Sauvages s'engagerent à la fidélité par un serment solemnel, & l'on se mit aussitôt en marche. On eut beaucoup à souffrir, dans une saison qui étoit celle des pluies. Dès le premier jour, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il restoit encore deux lieues, jusqu'au premier des deux Forts qui couvroient San Matheo; & de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour. Mais comme tout dépendoit de la diligence, il n'en partit pas moins avec un Guide & dix Arquebusiers, pour aller reconnoître de ses propres yeux la Place qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain. Malheureusement, une petite Riviere qu'il falloit passer se trouva si grossie par les pluies, & par la Marée qui montoit encore, qu'il lui fut impossible d'aller plus loin. Il s'en retournoit au Camp fort triste, lorsqu'un Sauvage offrant de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit en marche avec les François, après avoir donné ordre aux

Il part avec les Sauvages.

Embarras de sa marche.

aux Indiens de prendre par les Bois, & de ſe trouver au point du jour ſur le bord de la Riviere. Il fut obéi : mais le paſſage ne ſe trouva pas plus facile dans ce lieu ; & la pluie augmenta ſi furieuſement, qu'on n'eut pas d'autre ſoin que d'en garantir les armes. Enfin, le tems aïant commencé à s'éclaircir, de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit aſſez le Fort pour obſerver que tout le monde y étoit en mouvement. Il ne douta point qu'il n'eût été découvert : mais il ſut enſuite qu'il s'étoit trompé, & que c'étoit une Fontaine à laquelle on faiſoit quelques réparations. Vers dix heures du matin, la Marée aïant achevé de ſe retirer, on paſſa la Riviere. Ce ne fut pas ſans difficulté ; car avec de l'eau juſqu'à la ceinture, on trouva un fond ſemé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les ſouliers & bleſſoient les piés. Les Indiens, quoique piés nus, ſavoient le moïen de s'en garantir.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Il voit San Matheo.

Il paroît certain que juſqu'alors les Eſpagnols ignoroient qu'il y eût des François dans la Floride ; & rien ne marque mieux combien ils s'y étoient rendus odieux, que le ſecret qu'on vit garder aux Indiens. L'ardeur de tou-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

tes les Trouppes n'aïant fait qu'augmenter après avoir passé la Riviere, de Gourgues, sans perdre le tems à les haranguer, se contenta de leur représenter en peu de mots la justice de leur cause. Il avoit divisé les François en deux bandes, à l'une desquelles il donna Casenove pour Commandant; & se mettant à la tête des autres, il s'avança le premier, en ordre de Bataille.

DE GOURGUES. 1567.

A peine fut-il sorti du Bois, que les Espagnols commencerent à l'appercevoir. Deux Coulevrines, du nombre des Pieces que Laudoniere avoit laissées, tirerent bientôt: mais les premiers coups n'aïant produit aucun effet dans l'éloignement, on devoit s'attendre qu'ils seroient redoublés avec plus de succès lorsqu'Olocotara, qui s'étoit déja glissé jusqu'au pié de la Platte forme où les deux Coulevrines étoient dressées, sauta dessus, & tua le Canonier d'un coup de picque. La hardiesse de cet Indien fit juger aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul. L'épouvante les saisit; ils sortirent du Fort, & se mirent à courir tumultueusement du côté de Casenove, qui en avertit le Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les

L'attaque commence.

Le premier Fort est pris.

Ennemis entre la Trouppe de ſon Lieutenant & la ſienne, & tomba ſi bruſquement ſur eux, que la plûpart furent taillés en pieces. De ſoixante qu'ils étoient, il n'en reſta que quelques-uns, qui furent pris, & réſervés à une fin moins glorieuſe.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Cependant le Canon du ſecond Fort avoit commencé à tirer, & pouvoit devenir fort incommode. Il falloit paſſer le Fleuve. Le Général ne trouva point d'autre expédient, pour faire ceſſer ce feu, que de placer ſur la rive les deux Coulevrines, & deux autres Pieces d'Artillerie qu'on avoit trouvées dans le premier Fort. Enſuite paſſant le Fleuve avec quatre-vingt François, dans une Barque qui ſervoit à la communication des deux Poſtes, il comptoit de la renvoïer aux Indiens: mais ils n'eurent point la patience de l'attendre. Auſſi-tôt qu'ils le virent toucher à l'autre bord, ils ſe jetterent à la nage en pouſſant des cris affreux. Les Eſpagnols en furent effraïés; & ne ſe croïant point en ſureté derriere leurs retranchemens, ils ſe ſauverent dans un Bois voiſin, où de Gourgues, qui s'y étoit déja mis en embuſcade, en tua quarante-cinq & fit quinze Priſonniers. Il entra dans le Fort, qu'il

Priſe du ſecond.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

trouva déſert. Il ſe hâta de le démolir, & d'emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit ſa Place-d'armes. On rapporte cet évenement au Samedi d'après Pâque (28).

DE GOURGUES. 1567.

San Matheo avoit encore plus de deux cens Hommes de Garniſon ; mais la conſternation y étoit extrême. Il ſe trouva parmi les Priſonniers un vieux Sergent de bande, dont on tira des éclairciſſemens ſur l'état de la Place. De Gourgues, en aïant examiné ſoigneuſement la ſituation, comprit que le plus ſûr moïen de s'en rendre maître étoit l'eſcalade. Il emploïa les deux jours ſuivans aux préparatifs ; & dans l'intervalle, il lui vint un ſi grand nombre d'Indiens, que les environs de San Matheo en étant remplis, il ne fut pas poſſible aux Eſpagnols d'en ſortir, pour reconnoître les forces des Aſſiégeans. Cependant il en ſortit un, déguiſé en Sauvage ; mais étant tombé entre les mains d'Olocotara, qu'il ne put tromper, il fut amené au Général. Dans ſes premieres explications, il aſſura qu'il étoit de la Garniſon du

Eſpion Eſpagnol, & lumiere qu'on en tire.

(28) L'éloignement des Forts entr'eux, & leur diſpoſition, par rapport à la Place, ne ſont pas mieux expliqués.

ſecond Fort ; qu'il ne s'étoit traveſti que pour échapper aux Sauvages, dont il n'eſpéroit aucun quartier ; que ſon deſſein avoit été de ſe jetter entre les bras des François, & que ſe voïant Priſonnier d'une Nation dont il connoiſſoit l'humanité, il croïoit ſa vie hors de danger. Mais tandis qu'il parloit au Général, & qu'il s'efforçoit de le tromper par cette fable, il fut reconnu du Sergent, qui le trahit ſans deſſein, en déclarant qu'il étoit de la Garniſon de San Matheo, ſurquoi il fut mis au nombre de ceux qu'on réſervoit au ſupplice. On apprit de lui que ce qui faiſoit perdre courage aux Eſpagnols, étoit l'opinion que les François n'étoient pas moins de deux mille ; & de Gourgues ſentit de quelle importance il étoit pour lui, de ne pas leur laiſſer le tems de ſe déſabuſer.

ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Le Mardi, au point du jour, tout ſe trouva diſpoſé pour l'attaque. De *Meſmes* fut commandé, avec vingt Arquebuſiers, pour veiller à l'embouchure du Fleuve, & les Sauvages eurent ordre de ſe mettre en embuſcade dans le Bois, des deux côtés de la Place. De Gourgues marcha lui-même avant le lever du Soleil, accompagné du Sergent & de l'Eſpion qui de-

On marche vers San Matheo.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

voient ſervir de Guides. Olocotara étoit près de lui. Ce Sauvage, perſuadé ſur quelque fondement qu'on ignore, qu'il périroit dans cette Expédition, dit au Général qu'il étoit ſûr d'être tué à l'attaque de la Place, & que loin de regretter la vie, il étoit charmé de mourir en Brave; mais qu'il le prioit de faire donner à ſa Femme la part du butin qui devoit lui revenir, afin que ces dépouilles étant enterrées avec ſon corps, il en fût reçu plus agréablement dans le Païs des Ames. De Gourgues lui répondit, qu'il comptoit de le rendre en bonne ſanté à ſa Famille, mais que vif ou mort, ſon ſouvenir ſeroit cher à tous les François, & qu'ils reconnoîtroient ce qu'ils devoient à ſon zele.

Superſtition d'un Indien.

On marchoit à découvert, ſur le bord du Fleuve. Bientôt on ſe vit incommodé du feu de deux Coulevrines, placées ſur un Boulevard qui commandoit le rivage; & la ſeule reſſource fut de ſe mettre à couvert derriere la Colline, au pié de laquelle on doit ſe rappeller que San Matheo étoit ſitué. Mais de Gourgues en tira l'avantage d'examiner plus tranquillement la Place; & s'aidant du ſecours de ſes deux Guides, il comprit que

c'étoit par la Colline même qu'il falloit entreprendre l'attaque, comme les Eſpagnols en avoient donné l'exemple. Le jour étoit avancé, lorſque tout le monde eut pris ſon poſte ; on panchoit à remettre l'affaire au jour ſuivant. Mais les Aſſiégés firent une ſortie qui hâta leur perte. Leur Détachement étoit de quatre-vingts Hommes. Caſenove eut ordre de s'avancer contr'eux avec vingt Arquebuſiers, pour les attirer plus loin de leurs murs, tandis que le Général leur couperoit la retraite & fondroit ſur eux avec toutes ſes forces. Ils donnerent dans le piége, & leur étonnement fut extrême de ſe voir entre deux feux : cependant ils ſe battirent en déſeſpérés, & ſe firent tuer tous juſqu'au dernier ; les autres, témoins de cette défaite, furent ſaiſis d'une ſi vive fraïeur, que ſans écouter les Chefs, ils prirent la fuite vers le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent grace à perſonne. Quelques-uns prirent une autre route ; mais ils rencontrerent les François, qui en tuerent d'abord une partie, & qui n'eurent pas peu de peine à ſauver les autres des mains des Indiens, pour les faire paſſer entre celles des Bourreaux.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Comment Sam Matheo eſt pris.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

La Place étant demeurée ſans Défenſeurs, de Gourgues en prit poſſeſſion avec toutes ſes Trouppes, qui firent un butin conſidérable. On y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moïennes, quelques petites Pieces de fer & de fonte ; & dix-huit Barrils de poudre, avec quantité d'armes de toute eſpece, qui furent tranſportées dans la Barque dont on s'étoit ſervi pour le paſſage du Fleuve. Cependant la poudre fut perdue, par un accident contre lequel on ne pouvoit être en garde. Un Indien, faiſant cuire du Poiſſon aſſez loin du Magaſin, laiſſa tomber du feu ſur une traînée de poudre qu'on n'avoit pas remarquée, & par laquelle on ſut des Eſpagnols mêmes, qu'ils avoient eu l'eſpérance de faire ſauter les François, lorſqu'ils ſe préſenteroient à la bréche. Mais le Magaſin ſauta ſeul, & perſonne n'en reçut le moindre mal.

DE GOURGUES. 1567.

Ce qu'on y trouve, & ſuite de la victoire.

Après le pillage, de Gourgues fit conduire tous les Priſonniers au même lieu, où les François avoient été maſſacrés, & où Menendez avoit placé ſon Inſcription. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur ſerment ; & les livrant aux Bourreaux, il les fit pendre à ſes

Traitement fait aux Priſonniers Eſpagnols.

yeux. A la place de l'ancienne Inſcription, qu'on liſoit encore, il fit mettre celle-ci, ſur une planche de Sapin : Je ne fais ceci comme à Eſpagnols, ni comme à Maranes ; mais comme à Traîtres, Voleurs & Meurtriers. Quelque juſtice qu'il y eut dans cette action, il ſemble qu'une Expédition, ſi glorieuſe pour ſon Chef & pour toute la France, auroit été plus relevée encore, par une conduite où la modération & la généroſité Françoiſe euſſent fait un beau contraſte avec l'inhumanité des Eſpagnols.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Les applaudiſſemens, qu'on ne put refuſer au brave de Gourgues, dans toutes les parties de l'Europe, furent le ſeul fruit qu'il tira de ſa victoire. Il n'avoit pas aſſez de monde pour ſe ſoutenir dans la Floride, contre les Eſpagnols de Saint Auguſtin ; & de quelques années il ne devoit pas s'attendre à recevoir des ſecours de France. Il conçut auſſi que l'amitié des Sauvages ne dureroit pas plus qu'il ne ſeroit capable de les ſervir, & ſurtout de les mettre à couvert de la vangeance d'une Nation contre laquelle ils avoient eu la hardieſſe de ſe déclarer. Cependant on doute s'il ſavoit que les Eſpagnols euſſent un

Retour du Vainqueur.

autre Etabliſſement ſur la même Côte ; & l'Hiſtorien de la Nouvelle France n'oppoſe rien à quelques Ecrivains du tems, qui ſuppoſent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée, ſous le nom de Saint Auguſtin, que quelques années après.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Il ne reſtoit, au Vangeur du nom François, que les proviſions néceſſaires pour retourner en Europe ; & cette raiſon le détermina ſeule à faire démolir les trois Forts qu'il avoit conquis. Toute l'Artillerie fut envoïée, par Mer, aux Vaiſſeaux qui étoient demeurés dans la Seine, & l'on s'y rendit par terre. On y prit congé des Indiens, auxquels le départ de leurs Alliés parut cauſer du regret. Saturiova, & ſon Neveu, dont les preſſentimens ne s'étoient pas trouvés juſtes, furent comblés de préſens. Enfin les trois Vaiſſeaux mirent à la voile.

Navigation malheureuſe.

Cette Expédition n'avoit coûté, à de Gourgues, que quelques Soldats, & cinq Gentilhommes ; l'un nommé *de Pons*, qui étoit de Saintonge ; les autres, Gaſcons, qui ſe nommoient de *Limoſni*, *de Bierre*, *Carreau* & *de Gachie*. Mais dans ſon retour, aïant eu beaucoup à ſouffrir de pluſieurs tempêtes & de la faim, il perdit ſa

Patache, montée de huit Hommes. L'un des deux Navires, qui fut ſéparé de lui à la hauteur de la Bermude, ne put arriver en France que longtems après. Il mouilla lui-même aſſez heureuſement, le 6 de Juin, dans le Port de la Rochelle ; mais il y fut menacé d'un ſort plus fâcheux que le naufrage qu'il venoit d'éviter. On ignore comment le bruit de ſon entreprise, dont il croïoit apporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pû parvenir à la Cour d'Eſpagne. A peine étoit-il parti de la Rochelle pour ſe rendre à Bordeaux, qu'on vit entrer dans la Rade dix-neuf Pataches Eſpagnoles, avec un autre Bâtiment de deux cens tonneaux, qui venoient dans le deſſein de l'enlever, & qui le pourſuivirent même juſqu'à Blaye. Les éloges qu'il reçut à Bordeaux, & le conſeil de Montluc, ſous lequel il avoit ſervi en Toſcane, l'encouragerent à faire le voïage de la Cour ; mais il y fut mal reçu. On l'avertit même ſous main de diſparoître, s'il ne vouloit être ſacrifié au reſſentiment du Roi d'Eſpagne, qui demandoit hautement ſa tête, après l'avoir miſe à prix, & qu'on ménageoit beaucoup alors, parcequ'on en attendoit du ſecours contre les Re-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE. DE GOURGUES. 1567.

Périls de la part des Eſpagnols.

belles. En effet la Reine-Mere & la Faction des Princes Lorrains s'étant déclarées contre de Gourgues, on propoſa de lui faire ſon Procès, pour avoir entrepris ſon Expédition ſans ordre. Il fut longtems caché à Rouen, chez le Préſident de Marigny; & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté, de la Floride, dequoi païer les dettes qu'il avoit contractées avant ſon départ, il auroit manqué du néceſſaire, ſans les ſecours qu'il reçut de ce Magiſtrat & de quelques autres Amis. La Reine Eliſabeth, qui regnoit alors en Angleterre, également touchée de ſon mérite & de ſon infortune, lui fit faire des propoſitions avantageuſes pour ſe l'attacher: mais le Roi ſon Maître, qui malgré les apparences, avoit été réellement charmé de ſon Action, lui aïant rendu publiquement ſes bonnes graces, il remercia cette Princeſſe. Enfin, Dom Antoine de Bragance lui offrit le commandement de la Flotte qu'il armoit, pour ſoutenir ſon droit à la Couronne de Portugal. Une ſi belle occaſion, de faire encore une fois la guerre aux Eſpagnols, eut plus de pouvoir que l'ambition pour lui faire accepter cet emploi. Mais en ſe rendant auprès du

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Comment de Gourgues eſt traité en France.

Combien il eſt eſtimé des Etrangers.

Prince Portugais, il tomba malade à Tours, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de ſon ſiecle.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

1567.

Au reſte ceux, qui ont cru que le nom de *Caroline*, donné par Laudoniere au Fort que les Eſpagnols nommerent San Matheo après l'avoir pris, & qui fut reconquis par de Gourgues, étoit l'origine de celui que porte aujourd'hui la Colonie Angloiſe dont on va traiter dans un des articles ſuivans, ſe ſont d'autant plus trompés, que la Caroline d'aujourd'hui ne comprend pas même tout ce qu'on nommoit alors la Floride Françoiſe, & que le Fort de Laudoniere eſt à préſent de la Floride Eſpagnole, ſous le nom de San Matheo, qu'il reçut de Menendez. On aura l'occaſion d'y revenir, en traitant de quelques autres Places, que les Eſpagnols ont fondées depuis ſur cette Côte, & dans la preſqu'Ile de Tegeſte.

Erreur ſur le nom de la Caroline.

Ici, ce qui s'offre de plus curieux dans la Relation de Laudoniere eſt le caractere des Peuples voiſins de l'ancien Fort François, avec quelques obſervations ſur les propriétés du Païs (29). Les Floridiens de ce Can-

Remarques ſur la Floride Françoiſe.

(29) Tout ce qui ſuit, doit être entendu de ce tems-

ton, ſont bien faits, braves & fiers; quoiqu'aſſez traitables lorſqu'on ſait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs Priſonniers; & quoiqu'ils ſoient Anthropophages comme eux, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un malheureux Captif, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de réduire à l'eſclavage les Femmes & les Enfans qu'ils enlevent; ils immolent les Hommes au Soleil, & ſe font un devoir de Religion de manger la chair de ces Victimes. Dans les marches & dans les Combats, les Paraouſtis ſont toujours à la tête de leurs Trouppes. Le bagage eſt porté par des Hermaphrodites, dont Laudoniere aſſure que le nombre eſt grand parmi ces Sauvages. Un de leurs uſages eſt d'arracher, comme chez les Nations qui ſont plus au Nord, la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués; mais, dans les réjouiſſances qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles Femmes qui ſe parent de ces chevelures. Il paroît que le Soleil eſt leur unique Divinité, ou du moins tous leurs Temples

ETABLSSIEMT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Uſage des Indiens.

là; car on y verra quelques différences, dans un tems poſtérieur.

HABITS
ET MAISONS
DES FLORIDIENS.

Tom XIV. *N.° V.*

ſont conſacrés à cet Aſtre : mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les Cantons. La Polygamie n'eſt permiſe, dans la Floride, qu'aux Parouſtis ; ils ne donnent même le nom d'Epouſe qu'à une de leurs Femmes. Les autres ſont de véritables Eſclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion du Pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de fleches, plantées en terre, & la coupe, dont ils ſe ſervoient pour boire, eſt placée ſur la tombe. Toute l'Habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La Cabane du Mort eſt brûlée, avec tout ce qui étoit à ſon uſage ; comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les Femmes ſe coupent les cheveux & les ſement ſur le Tombeau, où pluſieurs vont tour à tour, pendant ſix mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paraouſtis des Bourgades voiſines viennent auſſi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur Allié. Preſque toute l'éducation qu'on donne aux Enfans eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de ſexe. Auſſi tous les Indiens du

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Païs, Hommes & Femmes, ſont d'une agilité merveilleuſe. On les apperçoit plutôt au ſommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adreſſe à tirer de l'Arc, & à lancer une eſpece de Javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs Macanas, ou leurs maſſues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vîteſſe; les Femmes, chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, paſſent de grandes Rivieres à la nage.

Animaux du Païs.

Les Animaux les plus communs dans cette partie de la Floride ſont deux ſortes de Lions, le Cerf, le Chevreuil, le Bœuf, qui ne different en rien de ceux des Païs plus au Nord, le Léopard, le Daim, le Loutre, le Caſtor, le Loup, le Lievre, le Lapin, le Chat ſauvage, & le Rat de Bois; mais ces eſpeces ne ſe trouvent pas toutes dans les mêmes Cantons. On y voit partout la plûpart de nos Oiſeaux de proie & de Rivieres, auſſi-bien que des Perdrix, des Tourterelles, des Ramiers, des Cigognes, des Poules-d'Inde, des Grand-goſiers, quantité de Perroquets & diverſes eſpeces de petits Oiſeaux. L'Oiſeau-mouche n'y paroît point en Eté; mais il s'y retire pendant l'Hi-

ver, des climats apparemment dont il ne peut ſupporter le froid. Les Rivieres y ſont remplies de Caymans, les Campagnes & les Bois, de Serpens, ſurtout de cette terrible eſpece, qu'on appelle Serpens à Sonnettes.

ETABLISSEMENS DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Les Forêts ſont remplies de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noïers, de Merifiers, de Muriers, de Lentiſques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit auſſi des Meſſiers, dont les fruits ſont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus eſtimé dans ce Païs eſt le Saſſafras, que les Floridiens nomment *Palamé*, ou *Pavanca*. Quoiqu'il ne ſoit pas rare dans pluſieurs autres parties de l'Amérique, l'excellence qu'on lui trouve ici doit y faire placer ſa deſcription & ſes uſages.

Arbres.

Le Saſſafras de la Floride ne devient jamais plus grand qu'un Pin médiocre. Il ne jette point de branches. Son tronc eſt uni ; & ſa tête touffue compoſe une eſpece de coupe. Ses feuilles ſont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obſcur & d'une fort bonne odeur, ſurtout lorſqu'elles ſont ſéches ; en naiſſant el-

Saſſafras de la Floride.

Sa deſcription & ſes propriétés.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

les ont la forme de celle du Poirier. Son écorce eſt polie, un peu rougeâtre, avec un goût d'Anis. Son bois eſt léger, d'un goût & d'une odeur aromatiques, approchant du Fenouil. Sa racine, eſt plus dure, plus peſante, & ne s'étend qu'en ſuperficie. Cet Arbre croît ſur le bord de la Mer & ſur les Montagnes; mais toujours dans un terrein qui n'eſt ni trop ſec ni trop humide. Son bois eſt chaud au ſecond degré, & ſon écorce l'eſt preſqu'au troiſieme. Lorſqu'il ſe trouve pluſieurs Saſſafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la Canelle. Les premiers Eſpagnols de San Matheo & de Saint Auguſtin, c'eſt-à-dire de la Riviere Dauphine & de celle de Mai, étant preſque tous attaqués de fievres, cauſées par la nourriture du Païs & par la mauvaiſe qualité des eaux, leurs Priſonniers François leur apprirent l'uſage du Saſſafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages. Ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faiſoient bouillir dans l'eau, ils buvoient de cette eau à leurs repas & à jeun : elle les guériſſoit parfaitement. Les mêmes François en firent enſuite d'autres expériences, ſur leſquelles ils

publierent qu'il n'y a preſque point de maladies qui réſiſtent à cette boiſſon ; elle étoit, non-ſeulement leur remede unique, mais leur préſervatif univerſel dans la Floride. Mais ils n'en uſoient point lorſqu'ils manquoient de vivres, parcequ'elle leur cauſoit une faim plus inſupportable encore que les maladies. On prétend auſſi que le Saſſafras eſt un ſpécifique admirable contre les maux vénériens ; mais il paroît que pour ce mal & pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus ſouvent recours à la Squine. Dans pluſieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches, & les feuilles du Saſſafras ; ils en laiſſent tremper une once, toute une nuit, dans environ douze livres d'eau : enſuite, ils font cuire le tout à petit feu, juſqu'à ce que l'eau ſoit diminuée d'un tiers : mais on obſerve que pour l'uſage, il faut avoir égard au tempérament du Malade, & qu'il doit garder un grand régime. On aſſure même que dans les maladies invétérées, ou lorſque le Malade eſt trop foible, ce remede eſt fort nuiſible. Quelques-uns, avant que d'en uſer, ſe purgent beaucoup ; mais d'autres ſe

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Maniere de l'emploïer.

contentent d'emploier cette décoction pour leur breuvage ordinaire. Il eſt certain que depuis la découverte du Nouveau-Monde le Saſſafras a toujours paſſé pour un remede excellent contre les maux d'eſtomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux qui viennent du froid. Ximenès raconte que s'étant trouvé près de la Baie de Ponce Leon, dans une grande diſette d'eau, il s'aviſa de couper du bois de Saſſafras en petits morceaux, & de le tremper dans une eau, preſqu'auſſi ſalée que celle de la Mer, huit jours après, il but de cette eau, & la trouva fort douce.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Abriſſeaux. Entre les Arbriſſeaux du même Païs, le plus remarquable eſt la *Caſſine* ou l'Apalachine (30), dont les Indiens tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les Simples, on vante l'*Apoyomatſi*, ou *Patziſiranda*, dont on fait la deſcription ſuivante. Ses feuilles reſſemblent à celles du Poireau, mais ſont plus longues & plus déliées. Son tuïau eſt une eſpece de jonc, plein de poulpe, noueux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur eſt petite & étroite, ſa racine

Apoyomatſi, ſa deſcription & ſes vertus.

(30) Voïez, ci-après, l'Hiſtoire naturelle de l'Amérique Septentrionale.

déliée, fort longue, semée de nœuds, ou de bossettes, ronde & velue. C'est ce que les Espagnols nomment Chapelets de Sainte Helene; & les François *Patenotres*. Ces boulettes, coupées & exposées au Soleil, deviennent très dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, qui approche de celle du Galanga. Elles sont séches & chaudes au troisieme degré & plus, un peu astringentes & résineuses : cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides. LesSauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un suc, & s'en frottent tout le corps après s'être baignés; dans la persuasion qu'il fortifie la peau, & qu'il répand une odeur agréable. Les Espagnols ont appris d'eux aussi à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, comme un remede pour la Pierre & pour les obstructions des reins. Ils le broient & le prennent en Bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomac, & pour les douleurs de l'Uterus.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Patenotres.

Sur toute la Côte de cette partie de la Floride, il se trouve quelquefois de l'Ambre gris,

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

MAIS on ne s'eſt arrêté à ce court détail, que pour faire honneur aux François de leurs obſervations, dans un Païs où perſonne ne leur diſpute la gloire de s'être établis les premiers. On y reviendra dans un tems fort poſtérieur, à l'occaſion d'une Colonie plus heureuſe, qui s'y eſt formée ſans oppoſition, quoique ſans autre prétexte, que le droit vague d'occuper des lieux qu'on trouve abandonnés par leurs premiers Poſſeſſeurs (31).

(31) On verra, là-deſſus, quelques remarques, dans l'établiſſement des François à Saint Domingue.

CHAPITRE XII.

Voïages, Découvertes & Etabliſſemens des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

JUSQU'ICI, l'Amérique n'avoit vû les Anglois qu'avec l'odieuſe qualité de Pirates : mais leur émulation s'étant ennoblie tout-d'un-coup ; ils penſerent enfin à s'y établir. L'Hiſtoire de leurs progrès, dans la formation de pluſieurs Colonies, ſe trouve diviſée naturellement par la date de leurs Voïages & par l'ordre de leurs entrepriſes. INTRODUCTION.

§ I.

Etabliſſement de la Virginie.

RALEIGH (32), Jean Smith (33), & le Virginien anonyme (34) qui a publié l'Hiſtoire de ſa Patrie, ſont les meilleures ſources où l'on puiſſe cher- VOÏAGE D'AMIDOR ET BARLOW. 1583.

(32) Dans le Recueil d'Hackluyt.
(33) Sa Relation a été traduite en François.
(34) Traduite auſſi en François.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

cher des lumieres ſur l'Etabliſſement des Anglois dans la Virginie ; car on conçoit bien que, ſur tout ce qui regarde l'origine de cette belle Colonie, les Ecrivains plus modernes, Etrangers ou de la même Nation, n'ont pû prendre que ces premieres Relations pour guides.

AMIDOR ET BARLOW. 1583.

On lit donc dans ces Mémoires, que le Chevalier Raleigh, excité non-ſeulement par l'exemple & les prodigieux ſuccès des Eſpagnols, mais par les obſervations mêmes de quelques Avanturiers de ſa Nation, qui avoient déja tenté moins heureuſement la fortune (35), réſolut, en 1583, d'entreprendre quelques découvertes à ſes propres frais. On ne nous apprend point s'il avoit un objet fixe ; quoiqu'il pût s'en être formé plus d'un, ſur les tentatives que Sebaſtien Cabot avoit déja faites au nom de l'Angleterre, & ſur les diverſes expéditions des François vers le Nord du Continent ; mais aïant fait entrer dans ſes vues quelques Particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richeſſes, il obtint de la Reine Elizabeth des Lettres Patentes, datées du

Compagnie formée par le Chevalier Raleigh.

(35) Voïez le Tome XLVII de ce Recueil.

25 de Mars 1584, par leſquelles tous les avantages de l'entrepriſe étoient abandonnés à ſa Compagnie ; & dès le mois d'Avril de l'année ſuivante, il mit deux petits Vaiſſeaux en Mer, ſous les ordres des Capitaines Philippe *Amidor* & Arthur *Barlow*. 1585.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. AMIDOR ET BARLOW.

Après un heureux Voïage, dont il paroît que le terme étoit encore incertain, ces deux Officiers mouillerent à l'entrée d'une Baie, que les Habitans du Païs nommoient Roënoke, & qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline Septentrionale. Ils y firent quelque commerce avec les Indiens, pour ſe donner le tems d'étendre leurs obſervations autour d'eux ; & contens de ce qu'ils avoient vu, ils ſe hâterent d'en venir faire le récit en Angleterre.

Ils rapporterent que le Païs, auquel ils avoient abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute eſpece, des Animaux en abondance. Ils n'y avoient pas vu d'or ; mais les terres ſembloient ſi fertiles, le climat ſi doux, les Habitans ſi traitables, que de ſi belles apparences promettoient quelque choſe de plus heureux à d'autres recherches, ſurtout après l'exemple de ce qui venoit d'ar-

Origine du nom de Virginie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS.

AMIDOR ET BARLOW.

1585.

river aux Eſpagnols dans les deux riches Contrées du Mexique & du Pérou. Ils avoient amené deux Indiens, l'un nommé *Wanchiſo*, l'autre, *Manteo*, qui, commençant à parler déja quelques mots d'Anglois, augmenterent l'idée qu'on donnoit de leur Patrie. Toute la Nation Angloiſe prit feu ſur cette peinture. La Reine même en fut ſi charmée, que malgré la guerre qu'elle avoit alors contre l'Eſpagne, elle promit de puiſſans ſecours aux Avanturiers; & pour les encourager par des marques éclatantes de ſa protection, elle conſentit que le Païs découvert fût nommé Virginie, à ſon honneur: » Soit parcequ'elle étoit vier-
» ge, obſerve l'Hiſtorien, ſoit parce-
» que le Païs même & ſes Habitans
» ſembloient retenir encore la pure-
» té, l'abondance & la ſimplicité de
» la premiere création. «

VOÏAGE DE GREENWILL.

1586.

Au Printems de l'année ſuivante, le Chevalier Richard Greenwill, un des principaux Aſſociés de Raleigh, fut nommé pour commander ſept Vaiſſeaux, bien pourvus de vivres, d'armes & de munitions, & chargés d'un bon nombre de Volontaires, qui devoient ſervir à former un Etabliſſe-

ment. Quoiqu'il eut à bord les deux Indiens de Roenoke, il avoit ordre de pouſſer plus loin ſes Découvertes. Cependant, étant arrivé ſur cette Côte, vers la fin du mois de Mai, il s'y arrêta, pour faire l'eſſai du terrein. Des Pois & des Féves, qu'il y fit ſemer, proſpererent merveilleuſement dans l'eſpace de deux mois. Cette heureuſe expérience l'aïant fixé au même lieu, il ſe contenta d'y recueillir des Fourrures, quelques Perles & d'autres productions du Païs; après quoi, confiant cent huit Hommes à la bonne-foi des Indiens, ſous le commandement de Ralphe *Lane*, il ne penſa qu'à retourner en Angleterre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. GRENWILL. 1586.

Mais à peine eut-il mis à la voile, que cette Trouppe indocile oublia l'ordre qu'il lui avoit laiſſé, de ſe fortifier dans une Ile voiſine. Les plus hardis s'écarterent parmi les Indiens, & pénétrerent ſi loin dans le Païs, que cette indiſcrétion les aïant rendus ſuſpects, quelques-uns y furent égorgés, & tous les autres ſe virent menacés du même ſort. Après ces premieres hoſtilités, les Indiens, naturellement ſoupçonneux & vindicatifs, jugerent qu'il n'y avoit plus de réconciliation à ſe promettre avec ceux qu'ils avoient

Premier Etabliſſement des Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. GRENWILL. 1586.

épargnés, & ne penſerent plus qu'à leur nuire. Lane prit le parti de les adoucir par la patience, & ſe flatta de les contenir, en leur annonçant l'arrivée d'un puiſſant ſecours de ſa Nation. Cette ruſe eut aſſez de ſuccès, pour lui donner la liberté d'étendre ſes Découvertes le long de la Côte, près de cent milles au Nord; mais n'y aïant point trouvé de Port commode, il revint à la Baie de Roenoke, ſans les avoir pouſſées juſqu'à la Baie de Cheſapeak.

Il ſe ſoutint aſſez heureuſement pendant tout l'Hiver; mais ne voïant point paroître au Printems le ſecours qu'il attendoit, & commençant à tout craindre de la barbarie des Indiens, il ne penſoit plus qu'à trouver le moïen de s'échapper, lorſqu'avant la fin du mois d'Août il eut la joie de voir paroître une Flotte Angloiſe. C'étoit celle du Chevalier Drake, compoſée de vingt-trois Vaiſſeaux que la Reine envoïoit ſur les Côtes de l'Amérique, pour y ſurprendre les Galions d'Eſpagne. Cet Amiral avoit ordre de paſſer à la Baie de Roenoke, & de fournir à la Colonie, qu'on y ſuppoſoit fortifiée, toute l'aſſiſtance dont elle auroit beſoin. Il fut ſurpris de la trouver dans

une ſi triſte ſituation. Lane lui demanda un renfort d'hommes, des vivres, & une Frégate, pour ſe mettre en état de chercher un autre Etabliſſement, s'il y étoit forcé par quelque nouveau malheur. L'Amiral ne lui refuſa rien; mais tandis qu'il faiſoit tranſporter des vivres & des munitions dans la Frégate, une furieuſe tempête jetta ce Vaiſſeau ſi loin en Mer, qu'on perdit l'eſpérance de le revoir. Envain Drake en offrit un autre à des Gens accablés de fatigues & de chagrins, qui regarderent cette avanture comme un obſtacle que la Providence oppoſoit à leur Etabliſſement. Ils ſupplierent l'Amiral de les prendre ſur ſa Flotte; & la facilité qu'il eut à les ſatisfaire fit manquer toutes les eſpérances de la Compagnie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS. 1587.

Cependant les Aſſociés travailloient à faire partir de nouveaux ſecours: mais outre les difficultés ordinaires, ils eurent entr'eux des démêlés qui retarderent leurs préparatifs. Enfin ils équiperent quatre gros Vaiſſeaux, & le Chevalier Raleigh prit la réſolution de les commander lui-même. Celui qu'il devoit monter s'étant trouvé prêt avant les autres, il mit ſeul à la voi-

VOÏAGE DU CHEVALIER RALEIGH. 1587.

le, dans l'impatience de visiter sa chere Colonie. Il toucha au Cap de Hatteras, un peu au Sud du Canton où les cent huit Hommes s'étoient établis; mais après les avoir cherchés inutilement, son chagrin & ses propres embarras lui firent prendre le parti de revenir. Greenwill, qui étoit parti quinze jours après lui, mouilla dans la Baie de Roenoke, où ne trouvant que de foibles traces de l'Etablissement, sa premiere crainte fut que les Anglois qu'il y avoit laissés n'eussent été détruits par les armes des Indiens. Manteo, qui se présenta pour le recevoir, ignoroit que Drake eût abordé sur la Côte & qu'il les eût pris à bord; mais quoiqu'il ne pût s'imaginer lui-même ce qu'ils étoient devenus, il assura si constamment qu'ils n'avoient reçu aucun mal de sa Nation, que Greenvill, reprenant confiance, laissa cinquante Hommes dans la même Ile, leur fit construire des Logemens, & leur donna des provisions pour deux ans, après quoi il remit à la voile vers l'Angleterre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

RALEIGH. 1587.

VOÏAGE DE WHITE. 1588.

L'année suivante, Jean White fut envoïé avec trois Vaisseaux, chargés non-seulement de munitions & de

vivres, mais d'un bon nombre d'Hommes & de Femmes, qui devoient faire prendre une forme réguliere à la Colonie. Il avoit ordre d'y demeurer lui-même en qualité de Gouverneur, & d'emploïer tous ſes ſoins à gagner l'affection des Indiens. En arrivant à Roenoke, vers la fin de Juillet, il eut, comme Raleigh & Greenwill, le chagrin de trouver l'Etabliſſement déſert. Manteo l'informa qu'une partie des cinquante Anglois avoit été tuée par ſurpriſe, & que les autres avoient pris la fuite. Le terrein, qu'ils avoient occupé, étoit déja couvert de ronces. White étoit d'un caractere ferme : loin de ſe décourager, il fit réparer l'Habitation ; & s'y étant logé le premier, ſon exemple engagea tous ſes gens à s'y établir. Manteo reçut le Baptême, avec le titre de Seigneur d'*Aſſamoupeac*, qui étoit le nom d'une des Nations Indiennes. Cette diſtinction, que les Anglois crurent devoir à la fidélité de ſon attachement, ſervit beaucoup à leur concilier les Indiens voiſins. On fit des Traités de Paix & d'Alliance. La Colonie, dirigée par un Chef & douze Conſeillers, qui formerent un Corps ſous le nom de Gouverneur & Aſſeſſeurs dé

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. WHITE. 1588.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

la Ville de *Raleigh* en Virginie, prit une face qui la fit reſpecter. L'union y fut bien établie. Une Angloiſe, Femme d'Ananias *Dare*, aïant mis au monde une Fille, qui fut nommée *Virginie*, l'heureuſe naiſſance de ce premier Enfant d'un Pere & d'une Mere Chrétiens, fut célébrée avec des tranſports de joie, & paſſa pour une marque éclatante de la protection du Ciel ſur la nouvelle Colonie.

WHITE. 1588.

Cependant une juſte défiance de l'avenir les obligea de renvoïer leur Gouverneur en Angleterre, pour y ſolliciter des ſecours d'Hommes & de vivres. Perſonne n'étoit plus propre à cette Commiſſion ; & ſon habileté n'étant pas moindre pour les détails de l'adminiſtration, il ne partit qu'après avoir pourvû à la ſûreté de la Colonie, qu'il laiſſoit compoſée de cent quinze perſonnes : mais la diligence de ſon voïage, & la vivacité de ſes inſtances à Londres n'empêcherent point qu'il ne fut expédié avec lenteur. Il ſe paſſa deux années entieres, avant qu'il put obtenir trois Vaiſſeaux, avec leſquels il partit de Plymouth vers la fin de l'année 1589. On ne connoiſſoit point encore d'autre route

que celle des Antilles ; ou du moins, malgré les lumieres qui commençoient à ſe répandre ſur la navigation, l'ancien uſage avoit tellement prévalu, qu'on aimoit mieux faire un détour de mille lieues que de tenter un paſſage plus direct. White, retardé par tant d'obſtacles, n'arriva au Cap de Hattoras que vers le milieu du mois d'Août ſuivant. Il y débarqua, pour gagner du tems, dans l'impatience de revoir ſa Colonie. Mais quelques Inſcriptions, qu'il trouva ſur l'écorce des Arbres, lui apprirent qu'elle étoit paſſée à *Croatan*, une des Iles qui forment le détroit, à vingt lieues de Roenoke. Comme elle n'avoit laiſſé d'ailleurs aucune explication ſur les motifs de cette retraite, le Gouverneur ſe vit obligé de retourner à bord. A peine y fut-il rentré avec tous ſes gens, qu'une tempête rompit ſes Cables, lui fit perdre une partie de ſes ancres, & jetta ſes trois Vaiſſeaux en pleine Mer. Dans ce triſte état, il n'eut pas d'autre reſſource que de retourner en Angleterre, ſans avoir vû la Colonie ; & le mécontentement des Armateurs aïant fait remettre à d'autres tems les nouveaux frais qui étoient devenus néceſſaires, l'entrepriſe demeu-

Découverte de la Virginie, et Etabliſſem. des Anglois. White. 1588.

ra ſuſpendue. Enſuite, les embarras où Raleigh, qui en étoit l'ame, ſe trouva malheureuſement engagé, la firent abandonnet tout-à-fait pendant l'eſpace de douze ans.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS.

Ce ne fut qu'en 1602, que le Capitaine *Goſnold*, un des anciens Aſſociés, équipa un petit Vaiſſeau à ſes propres frais, & partit de Darmouth avec environ trente-cinq Hommes, dans la réſolution de tenir une route plus droite, c'eſt-à-dire d'éviter le détour qu'on faiſoit ordinairement vers le Sud. Cette tentative lui réuſſit : mais, en arrivant ſur les Côtes de l'Amérique, il ſe trouva beaucoup plus au Nord que tous ceux qui avoient fait le même Voïage avant lui. Il ſe vit d'abord entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie de Maſſachuſet, dans la Nouvelle Angleterre. Là, n'aïant point découvert les commodités de cette belle Rade, il tourna au Sud, pour ſe dégager de la Côte ; mais lorſqu'il ſe croïoit en pleine Mer, il ſe trouva tout-d'un-coup devant la Pointe du Cap *Codd*. Cette vue lui fit naître l'envie de deſcendre à terre, un peu au Sud du Cap. Il y fit quelque commerce avec les Indiens. Deux des Iles voiſines reçurent

VOÏAGE DE GOSNOLD. 1602.

de lui les noms de *Vigne de Marthe* & de *Sainte Eliſabeth*, qu'elles ont conſervés juſqu'aujourd'hui. Il ſema, dans la ſeconde, divers grains d'Angleterre, qui n'y crurent pas moins vîte qu'à Roenoke. Ses gens s'y bâtirent des Cabanes, d'où ils continuerent de faire des échanges avantageux de leurs petites Marchandiſes, pour des fourrures & des gommes. Après un mois de ſéjour, ils retournerent dans leur Patrie, auſſi ſatisfaits de la beauté naturelle & de la fertilité du Païs, que des richeſſes qu'ils en apportoient. On obſerve, que pendant tout le Voïage, ils ne furent atteints d'aucune ſorte de maladie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. GOSNOLD. 1602.

Le bruit d'une ſi prompte & ſi heureuſe Expédition réveilla l'ardeur des Marchands Anglois. Dès le commencement de l'année 1603, ceux de Briſtol firent partir deux Vaiſſeaux, qui aborderent au même lieu, & qui en revinrent bien chargés. En 1605, un Vaiſſeau de Londres mit à la voile, dans le deſſein de prendre terre ſur la même Côte, au trente-neuvieme degré de Latitude; mais les vents l'aïant pouſſé trop au Nord, il arriva ſous l'Ile qui porte aujourd'hui le nom

AUTRES VOÏAGES DES ANGLOIS.

d'*Ile longue*. Les Anglois y trouverent d'abord de l'humanité dans les Indiens ; mais, les aïant vus changer de disposition, ils rangerent la Côte l'espace de quarante milles, ils remonterent la Riviere de Connecticut, & donnerent le nom de Pentecôte au Havre où ils avoient mouillé, parcequ'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Dans ces trois derniers Voïages, on ne pensa point à se procurer des informations sur la Colonie de 1587 ; & l'avidité du gain éteignit tout sentiment de compassion, pour des Malheureux dont le sort étoit encore ignoré.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Cependant les Sociétés de Londres, de Bristol, d'Exeter & de Plymouth, reconnoissant l'avantage qu'il y avoit à tirer d'une entreprise réguliere, lorsqu'elle seroit bien conduite, & que ses fondemens seroient une fois bien établis, s'adresserent de concert au Roi Jacques I, pour obtenir la permission de former une Compagnie, & d'y emploïer des fonds dont le bon usage fût garanti par son autorité. Ce Prince leur accorda ses Lettres, datées le 10 d'Avril 1606 : mais s'étant réservé la direction de l'entreprise, il créa deux Compagnies différentes, dont

Deux Compagnies formées en Angleterre.

chacune devoit faire ſa Colonie. Les Chevaliers Thomas *Gates* & Georges *Summer*, avec Richard *Hackluyt*, Chanoine de Weſtminſter, Edouard Marie *Wingfield*, & ceux qu'ils voudroient s'aſſocier, étoient nommés pour la premiere, & recevoient le droit de commencer leur Etabliſſement dans l'endroit de la Côte de Virginie qu'ils jugeroient convenable, entre les 34 & les 41 degrés de Latitude Septentrionale. Ils pouvoient s'étendre ſur la Côte à droite & à gauche, l'eſpace de cinquante milles d'Angleterre, & pénétrer de cent milles dans l'intérieur des Terres, vis-à-vis de la même Côte, avec défenſe à tout autre de s'établir dans leur voiſinage, ſans une permiſſion expreſſe du Conſeil de leur Colonie. Les mêmes Patentes portoient pour la ſeconde, que *Hanham*, *Gilbert*, *Parker*, *Popham*, Marchands de Plimouth, & leurs Aſſociés, auroient la liberté de s'établir entre les 38 & 45 degrés, avec la même étendue de Terres, pourvu que ce fût à cent milles des premiers.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

En vertu de cette conceſſion, Jean *Smith*, Auteur d'un Journal auquel on va s'attacher, fut choiſi par la Com-

VOÏAGE DE JEAN SMITH. 1606.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1606.

pagnie de Londres pour commander trois Vaiſſeaux, qui mirent en Mer au mois de Décembre 1606. Il étoit revêtu d'une Commiſſion qui lui donnoit le pouvoir de former une Colonie, & d'établir, pour la gouverner, un Conſeil, avec un Préſident annuel. Tout ſembloit promettre un heureux ſuccès; & le Ciel même parut favoriſer l'entrepriſe, en faiſant aborder Smith dans cette partie du Continent à laquelle on a donné enſuite le nom de Virginie. Il mouilla ſans peine, à l'entrée de la Baie de Cheſapeak, quoique ſon deſſein eût été de ſe rendre droit à Roenoke, c'eſt-à-dire, dans le lieu où Jean White avoit laiſſé cent quinze Hommes. Son débarquement s'étant fait au Cap méridional de la Baie, il lui donna le nom de *Cap Henri*, comme il donna celui du *Cap Charles* au Cap Septentrional, à l'honneur des deux Princes Fils du Roi. La premiere Riviere qu'il reconnut, nommée *Pouhatan* par les Indiens, reçut le nom du Roi même, c'eſt-à-dire celui de *Jaques*, ou *James* en Langue Angloiſe.

Etabliſſement dans la Riviere de Pouhatan.

Après avoir ſoigneuſement obſervé cette Riviere, tous les Chefs de l'Eſcadre s'accorderent à choiſir, pour l'E-

tabliſſement, une Peninſule qui eſt à cinquante lieues de l'embouchure. Outre la fertilité du terroir, cette ſituation parut également avantageuſe, pour une Place d'Armes & de Commerce, parceque les deux tiers en étoient baignés par la grande Riviere, qui offre partout un bon mouillage, & que l'autre tiers ſe trouvoit environné d'une Riviere étroite, mais capable néanmoins de recevoir des Bâtimens de cent tonneaux, juſqu'à l'endroit où n'étant ſéparée de la grande Riviere que par un eſpace de trente verges, ſes eaux y regorgent ordinairement dans les grandes Marées : c'eſt ce qui a fait donner le nom d'Ile à ce terrein. Les Vaiſſeaux peuvent mouiller dans la petite Riviere, amarrés à terre, ou ſimplement attachés les uns aux autres, & s'y trouvent à couvert de toute ſorte de vents. La Ville fut honorée du nom du Roi (36) comme la Riviere. Toute l'étendue de l'Ile contient environ deux mille âcres de terre haute, & pluſieurs milliers d'un terroir marécageux, mais ferme, où les pâturages ſont excellens.

Découverte de la Virginie et Etabliſſem. des Anglois. Jean Smith. 1606.

Fondation de Jameſtown.

(36) *Jame's-Town* en Anglois, c'eſt-à dire, *Ville de Jaques.*

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1606.

Dans un lieu où l'on ne pouvoit arriver que par un défilé, les Anglois ſe voïoient à couvert de l'inſulte des Indiens, avec l'avantage, qu'ils ignoroient encore, de n'y avoir point à redouter, pour leurs Vaiſſeaux, une eſpece de Vers, qui fourmillent dans les eaux ſaumâtres du Païs. Mais ils ne furent pas plutôt tranquilles, après le départ de leurs Vaiſſeaux, qui les avoient laiſſés au nombre de cent trente-huit, que l'avidité pour les Tréſors des Indiens, & de mutuelles jalouſies de Commerce, firent naître entr'eux la diviſion.

Caractere des Indiens du Païs.

Les Habitans naturels étoient ici du même caractere, que ceux des autres parties du Continent Septentrional; humains & traitables au premier moment, mais ſoupçoneux, & capables de paſſer tout-d'un-coup de la défiance à la haine. Ils fournirent à la ſubſiſtance de la Colonie, pendant qu'ils crurent y trouver de la bonne foi dans les échanges: mais s'étant apperçus que les Anglois n'avoient pas de méthode fixe, & que pour ſe ſupplanter les uns les autres ils enchériſſoient arbitrairement leurs Marchandiſes, cette variété de prix leur fit juger qu'on cherchoit à les tromper,

& les fit bientôt penſer à la vangeance. C'eſt à cette cauſe que l'Auteur rapporte tous les maux que ſa Nation eut à ſouffrir de la part des Indiens. Un nouvel objet, qui attira toute l'attention des Anglois, juſqu'à leur faire perdre celle qu'ils devoient à leur ſureté, devint encore plus funeſte à leur Commerce. Ils découvrirent, ſur une Langue de terre, derriere l'Ile de James, un Ruiſſeau d'eau douce, qui ſortant d'un petit Banc de ſable entraînoit une pouſſiere de talc, qu'on voïoit briller au fond. Leur penchant, à prendre pour de l'argent ou de l'or tout ce qui en avoit l'éclat, ne leur laiſſa plus d'autre ardeur que pour recueillir cette boue dorée; & ſe perſuadant qu'ils ne pouvoient manquer de rien avec tant de richeſſes, ils négligerent leurs ſoins ordinaires pour ſe procurer des vivres. Un incendie, qui vint de la même négligence, conſuma dans le même tems une grande partie de leur Ville & le reſte de leurs proviſions. Ils furent tout-d'un-coup réduits à vivre de fruits ſauvages, d'Ecreviſſes & de Moules. Les Indiens, irrités de leur conduite, qui leur avoit déja fait rompre tout Commerce avec eux, ne ſe furent pas plu-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. JEAN SMITH. 1606.

Illuſion funeſte aux Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. JEAN SMITH. 1606.

tôt apperçus de leur embarras, qu'ils l'augmenterent par diverſes ſortes d'hoſtilités. Ils maſſacrerent ceux qui eurent l'imprudence de s'écarter ; & les autres ſe virent reſſerrés dans les étroites bornes de leur Ile.

Telle étoit leur ſituation, lorſqu'il leur arriva un Vaiſſeau, de deux que la Compagnie avoit fait partir chargés d'Hommes & de vivres, & dont le ſecond fut pouſſé vers les Antilles, d'où il ne put reprendre ſitôt ſa route. L'expérience d'une longue miſere avoit peu ſervi à détromper les Habitans de James-town, puiſqu'après avoir ſoulagé leur faim, toutes les forces qu'elle leur avoit laiſſées furent emploïées à charger de leur poudre d'or le Vaiſſeau qui leur avoit apporté des proviſions. Le ſecond étant arrivé après le départ du premier, ils le remplirent auſſi de ces richeſſes imaginaires. A peine y laiſſerent-ils place pour quelques fourrures, & pour une petite quantité de bois de Cédre : biens réels, dont la comparaiſon avec leur ridicule tréſor fit rire toute l'Europe, de la préférence qu'ils avoient donnée à cette chimere. Cependant, avec les ſecours qu'ils avoient reçus, ils firent pluſieurs découvertes ſur la

Riviere James, & dans quelques autres Parties de la Province. D'ailleurs l'année 1608 fut pour eux un tems d'abondance, parcequ'ils y recueillirent la premiere moiſſon du Blé d'Inde qu'ils avoient ſemé.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. JEAN SMITH. 1608.

Smith, dans le chagrin de voir des déſordres auxquels il ne pouvoit remédier, avoit emploïé le tems à former deux nouvelles Plantations; l'une à *Nauſamond*, ſur la Riviere James, à plus de trente milles du premier Etabliſſement; l'autre à Pouhatan, dont il acheta le terrein du Chef Indien, pour une certaine quantité de cuivre, au-deſſous de la chûte de cette Riviere. Peu de tems après, il en forma une autre à Kikotan, vers l'embouchure de la même Riviere.

Diverſes Plantations ſe forment.

D'un autre côté, la Compagnie de Londres, ne tirant point de ſes avances le profit qu'elle en avoit attendu, jugea que toutes les diſgraces dont elle fut informée ne pouvoient venir que d'une mauvaiſe adminiſtration. Elle conçut le deſſein d'un nouvel ordre de Gouvernement pour la Colonie, & ſon plan fut autoriſé par de nouvelles Lettres de la Cour. Neuf Vaiſſeaux, équipés à grands frais & chargés de proviſions, avec un renfort

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1608.

considérable d'Hommes, partirent sous le commandement des Chevaliers *Gates* & *Summers* (37), & du Capitaine *Newport*, nommés tous trois Gouverneurs, & revêtus d'un pouvoir égal. Malheureusement ils s'étoient embarqués sur le même bord, qui fut séparé des autres par une rude tempête, & si maltraité, qu'après avoir couru les plus grands dangers, il alla échouer à l'une des Iles Bermudes, où il s'entr'ouvrit. Ce naufrage ne coûta la vie à personne; mais, dans une si fâcheuse extrêmité, les trois Chefs ne purent s'accorder. Après le bonheur qu'ils avoient eu d'éviter la mort, & celui qu'ils eurent encore de trouver quantité de vivres dans l'Ile, surtout des Cochons d'Espagne qui s'y étoient sauvés apparemment de quelque naufrage, & qui s'y étoient multipliés, ils se diviserent par des querelles & des haines, dont les suites faillirent de leur être plus funestes que la ruine de leur Vaisseau. Cependant lorsque les deux Chevaliers furent parvenus à se faire chacun leur parti, ils convinrent que chacun construiroit un Vaisseau, du bois de l'Ile, & que tout

Naufrage de Gates & de Summers aux Bermudes.

(37) C'est de lui que les Anglois ont donné le nom de Summers-Islands aux Iles Bermudes.

ce qu'on pourroit ſauver des débris du premier ſeroit partagé de bonne foi entre les deux Chefs. Au lieu de goudron & de poix, ils emploïerent de l'huile de Poiſſon & de la graiſſe de Porc, mêlées avec de la chaux & des cendres. L'Ouvrage fut lent; mais il s'acheva plus heureuſement qu'on n'avoit dû ſe le promettre de la mauvaiſe diſpoſition des Ouvriers. Une juſte alluſion à la peine qu'il avoit coûtée, fit nommer l'un des deux Bâtimens *la Patience*, & l'autre *la Délivrance*.

Découverte de la Virginie, et Etablissem. des Anglois. Jean Smith. 1609.

Dans cet intervalle, Smith, bleſſé dangereuſement par un Baril de poudre, où le feu prit, pendant qu'il s'occupoit de ſes découvertes & de ſes nouvelles Plantations, s'étoit vu forcé de retourner en Angleterre pour s'y faire traiter. Il étoit parti ſur un petit Vaiſſeau qu'il avoit réſervé de ſon Eſcadre, pour les beſoins de la Colonie. Son départ y avoit fait renaître des troubles mal étouffés. Quelques-uns des neufs Vaiſſeaux, dont la tempête avoit ſéparé celui des Gouverneurs, arriverent au Port de James, avec une partie des Volontaires, dont le plus grand nombre refuſa de ſe ſoumettre au Gouvernement établi, ſous prétexte que la nouvelle

Retour de Smith.

Diviſion dans la nouvelle Colonie.

Découvertes de la Virginie, et Etablissem. des Anglois. Jean Smith. 1609.

Commiſſion détruiſoit la précédente ; & qu'ils attendoient des Gouverneurs, nommés à la place du Préſident. Cette affectation d'indépendance produiſit tout-d'un-coup un affreux déſordre. Toute la Colonie en prit occaſion de ſecouer le joug des Loix ; & dans une eſpece d'anarchie, qui fit diſparoître toute ſorte de diſcipline, on négligea de ſe munir contre les inſultes des Indiens. Ces Barbares, déja réſolus d'exterminer tous les Anglois, eurent l'adreſſe de profiter de leurs diviſions. Bientôt, on n'entendit plus parler que de maſſacres. Les Plantations un peu éloignées furent abandonnées, pour ſe retirer dans la Ville. Celle de Kikotan, où l'on avoit conſtruit un petit Fort, nommé *Algernoon*, fut la ſeule qui ſe garantit de cet orage. Dans la Ville, où le nombre des Habitans ſe trouvoit groſſi par celui des Fugitifs, les vieilles proviſions aïant été conſumées ſans qu'on eut pris ſoin d'en faire de nouvelles, on ſe vit expoſé à toutes les horreurs de la famine. L'Ile ſe trouvoit dépourvue de tout ; & perſonne n'avoit eu la hardieſſe de ſortir, pour la Pêche, pour la Chaſſe, ou pour cueillir des fruits dans les Bois. Enfin l'extrêmité devint telle,

Triſte état de Jameſtown.

qu'après avoir mangé juſqu'au cuir des Chevaux, les miſérables Habitans de Jamestown dévorerent les cadavres des Indiens qu'ils pouvoient tuer. On aſſure même qu'en aïant déterré quelques-uns, ils les mangerent à demi pourris. C'eſt une époque qu'on n'a point oubliée en Virginie, & qu'on y nomme encore *le tems de la Famine.*

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. JEAN SMITH. 1609.

Cette fatale ſituation fut d'aſſez longue durée, puiſqu'on ajoute au récit de ſes effets, que ſix mois après le départ de Smith, il ne reſtoit dans la Ville que ſoixante Hommes, de cinq cens qu'il y avoit laiſſés, & que ce triſte reſte auroit eu le ſort de tous les autres, ſi le ſecours qu'ils attendoient fut arrivé plus tard d'une ſemaine. Mais les trois Gouverneurs, étant partis des Bermudes avec les deux Vaiſſeaux qu'ils y avoient conſtruits, ſur leſquels ils n'avoient pas moins de cent cinquante Hommes, arriverent enſemble à la Virginie le 25 de Mai 1610. Ils trouverent la Ville Angloiſe dans le malheureux état qu'on vient de repréſenter. Leur premier ſoin fut d'aſſembler tous les Habitans, & de les avertir que les deux Bords contenoient à peine des proviſions pour 15

On veut abandonner la Colonie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1609.

ou 16 jours. Ils demanderent ſi l'on vouloit ſe mettre en Mer avec ſi peu de vivres, ou courir tous les dangers dont on étoit menacé dans la Colonie. Dans le ſecond cas, ils promirent de ne les pas abandonner, & de partager avec eux ce qui reſtoit pour leur ſubſiſtance; mais ils exigerent une prompte réponſe. Sur-le-champ, l'Aſſemblée ſe détermina pour le parti de retourner en Angleterre. On réſolut de paſſer vers les Bancs de Terre-neuve, dans l'eſpérance que la ſaiſon étant avancée pour la pêche, il s'y trouveroit quelques Vaiſſeaux, dont on pourroit acheter des vivres; & pour les ménager avec plus d'égalité, on regla que le nombre des Paſſagers ſeroit à-peu-près égal ſur chaque Bord.

Toute la Colonie s'embarqua; & la nuit du 9 de Juin on étoit à la hauteur de l'Ile des Porcs. Le lendemain, les premiers raïons du jour firent reconnoître la Pointe de l'Ile des Meuriers, à dix-huit milles au-deſſous de James-town. Ici la Trouppe fugitive découvrit une Barque longue, que Mylord Delawar, arrivé avec trois Vaiſſeaux, avoit envoïée pour faire ſonder le Canal. Ce Seigneur, accompagné de quelque Nobleſſe, venoit prendre

Mylord Delawar eſt nommé Gouverneur.

prendre poſſeſſion du Gouvernement de la Virginie, dont il avoit été revêtu par la Cour. Il força les Fugitifs de retourner à leur Ville, où les aïant rétablis, il fit regner l'ordre juſqu'au mois de Mars de l'année ſuivante : mais une groſſe maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de remettre à la voile pour l'Angleterre, en laiſſant environ deux cens Hommes dans la Colonie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1611.

Le Chevalier Dale, nommé pour lui ſucceder, ſe rendit à la Virginie le 10 de Mai 1611, avec trois Navires, qui portoient un nouveau ſecours d'Hommes & de Beſtiaux. Il trouva les Habitans prêts à retomber dans toutes leurs infortunes, par la négligence qu'ils avoient eue pour la culture des Terres. Un ordre preſſant les força au travail ; & quoiqu'ils ne l'euſſent entrepris que vers le milieu de Mai, ils recueillirent une fort belle moiſſon.

Le Chevalier Dale lui ſuccede.

Dans le cours du mois d'Août, le Chevalier Gates arriva heureuſement, avec ſix Vaiſſeaux chargés de Beſtiaux, de Volaille, de munitions de guerre, & de tout ce qui pouvoit ſervir à la formation d'une nouvelle Colonie. Trois cens cinquante Hommes, qu'il

avoit à bord, étoient deſtinés à cet Etabliſſement. Dès le commencement de Septembre, il jetta les fondemens d'une Ville, dans le Canton d'Arrabatuck, cinquante milles au-deſſus de James-town. Une Langue de terre, qu'il trouva le moïen d'y enclaver, à plus de deux milles de la Pointe, & d'un bras de la Riviere à l'autre, lui donna la facilité d'y bâtir des Forts. Il nomma cette Place *Henrico*, à l'honneur de Henri, Prince de Galles. Enſuite il fit une grande enceinte de Paliſſades, à Coxendale, de l'autre côté de la Riviere, pour mettre les Beſtiaux en ſûreté.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1611.

Nouvelle Ville, nommée Henrico.

En 1612, on vit arriver deux Vaiſſeaux, avec de nouvelles proviſions. *Argall*, qui en commandoit un, fut envoïé à *Patowmeck*, pour y former une liaiſon de Commerce. Il y trouva une Princeſſe Indienne, nommée *Pocahontas*, Fille du Chef de Pouhatan: & l'aïant engagée à paſſer ſur ſon Vaiſſeau, ſous prétexte de lui rendre les honneurs dûs à ſon rang, il l'amena Priſonniere à James-town, dans la vue de faire ſervir ſa délivrance à conclure une paix ſolide avec ſon Pere. Mais le fier Indien fut ſi vivement piqué de cet outrage, que mal-

Hiſtoire de la Princeſſe Pocahontas.

gré la tendreſſe du Sang, on ne put lui faire accepter d'autres conditions que le mariage de ſa Fille avec un Gentilhomme Anglois, nommé Jean *Rolfe*. Cette marque d'eſtime, qu'il jugea ſincere, le fit conſentir à ſe lier par un Traité. On obſerve que dès les premiers tems de la découverte, les Indiens avoient propoſé ces mariages, & qu'en pluſieurs occaſions ils avoient témoigné que ſi les Anglois rejettoient cette offre, jamais les Indiens ne ſuppoſeroient de ſincérité dans leur amitié. L'Auteur regrete, pour l'intérêt de ſa Nation, qu'on n'eût pas reconnu plutôt l'utilité de ces alliances. » Elles » auroient ſervi, dit-il, à prévenir » les ſoupçons des Indiens, & par » conſéquent les meurtres & les bri» gandages qui ſe commirent de part » & d'autre. Les déſordres du pre» mier Gouvernement n'auroient pas » attiré une juſte haine ſur la Colo» nie. Elle auroit proſpéré par des » mariages qui en auroient multiplié » les Habitans. Il y a toute appa» rence que la plupart des Indiens au» roient embraſſé le Chriſtianiſme. » Alors différentes Nations que la » guerre diſperſa, & qui ſont preſ» qu'éteintes aujourd'hui, n'auroient

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1613.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1613.

» pas quitté leurs anciennes demeu-
» res, & la prospérité des Planta-
» tions n'auroit fait qu'augmenter ; au
» lieu que de continuels désastres n'ont
» pas cessé d'y faire regner le trouble
» & la crainte.

Elle se marie avec un Anglois.

Le mariage de Pocahontas, qui se fit en 1613, rendit la Paix ferme avec son Pere ; & quoiqu'un reste de défiance ne lui eût pas permis d'assister à la célébration, on en recueillit d'autres fruits, par la bonne intelligence qu'elle rétablit aussi avec les Indiens de Chirkahomony & la plûpart des Nations voisines. En 1616, le Chevalier Dale crut pouvoir profiter de cette tranquillité pour faire le voïage d'Angleterre ; & laissant l'administration de la Colonie entre les mains d'*Yardly*, son Lieutenant, il s'embarqua sur un Vaisseau de rencontre, qui le rendit à Plymouth le 12 de Juin.

Elle passe en Angleterre.

Il s'étoit fait accompagner de Rolfe & de Pocahontas son Epouse, qui avoit reçu le Baptême avec cette qualité. Smith, qui se trouvoit encore en Angleterre, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la Princesse Indienne, qu'il n'épargna rien pour lui marquer sa reconnoissance. On va voir qu'il lui devoit la vie. Il étoit prêt à s'embar-

quer pour un voïage de Mer ; mais craignant de manquer l'occaſion de la ſervir, il n'attendit point qu'elle fût à Londres, pour préſenter à la Reine, un Mémoire en ſa faveur. Cette Piece eſt ſi ſinguliere & contient des traits ſi curieux, qu'on entre ici volontiers dans les vûes qui l'ont fait conſerver. Le titre étoit dans ces termes : Requête du Capitaine Smith à Sa Majeſté, très haute & très vertueuſe Reine de la Grande-Bretagne, en faveur de Pocahontas, Fille de *Pouhatan*, Empereur Indien.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

Requête de Smith préſentée pour elle à la Reine.

MADAME, L'amour que j'ai pour mon Dieu, mon Roi & ma Patrie, m'a ſi ſouvent rempli de hardieſſe au milieu des plus grands périls, que l'honneur de mes propres actions me fait ſortir aujourd'hui de mes bornes, pour offrir cette humble Requête à Votre Majeſté. Si l'ingratitude eſt le mortel poiſon de toutes les vertus, je ſouillerois la gloire de ma vie, en oubliant ce que je dois à la plus juſte reconnoiſſance.

Il y a dix ans que Pouhatan, un des principaux Rois de l'Amérique, me fit Priſonnier en Virginie, & que je reçus de lui des témoignages extra-

ordinaires de bonté. *Nautakan*, ſon Fils, l'Homme le mieux fait, le plus robuſte & le plus hardi que j'aie vû parmi les Sauvages, & Pocahontas, chere & bien aimée Fille de ce Monarque, ſignalerent pour moi leur compaſſion, dans le triſte état où j'étois réduit. Le ſouvenir de leurs bienfaits ne doit jamais ſortir de ma mémoire. Quoique je fuſſe le premier Chrétien que cette Cour barbre eût jamais vu, ou du moins qui fût tombé ſous ſon pouvoir, je leur dois cette juſtice, que malgré la haine & les menaces du Peuple, ils pourvurent abondamment à tous mes beſoins. Je fus engraiſſé pendant ſix ſemaines, & la Nation s'attendoit à me dévorer. Mais lorſqu'on ſe préparoit à me faire ſauter la cervelle, Pocahontas haſarda ſa tête, en la mettant ſur le bloc près de la mienne, ce qui arrêta tout-d'un-coup l'Exécuteur. Enſuite elle obtint de ſon Pere que je fuſſe conduit en ſureté à James-town, où je ne retrouvai que trente-huit miſérables Anglois, accablés de maladies, ſeule garde alors des vaſtes territoires de la Virginie. Telle étoit la foibleſſe de cette Colonie naiſſante ; & mon retour n'auroit point empêché ſa ruine, ſi Po-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

tahontas n'eut joint, à ſa premiere généroſité, celle de nous envoïer des vivres.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS. 1616.

C'eſt à elle, très puiſſante Reine, c'eſt à cette noble & généreuſe Princeſſe, que nous eûmes toute l'obligation de notre ſalut. Dans l'âge le plus tendre, & malgré la guerre qui continuoit avec les Indiens, elle ſe hafardoit à venir nous voir, elle appaiſoit ſouvent nos querelles, & jamais elle ne manquoit de fournir à nos beſoins. Je ne puis dire ſi c'étoit ſon Pere, qui la faiſoit agir, par des vues politiques, qui ne ſont pas inconnues à ces Barbares, ou ſi la Providence ſe ſervoit d'elle, comme d'un inſtrument pour nous conſerver, ou ſi ce qu'elle faiſoit pour nous, venoit d'un ſimple mouvement d'affection; mais il eſt certain que lorſque ſon Pere paroiſſoit chercher à nous ſurprendre, ni l'épaiſſeur des Forêts, ni les ténebres de la nuit, ni la difficulté des chemins, ne l'empêchoient pas de me venir trouver, les larmes aux yeux, & de me donner des avis qui nous déroboient à la fureur de nos Ennemis, au riſque de périr elle-même s'ils en avoient eu quelque ſoupçon. Enſuite, pendant une Paix de deux ou trois ans, cette

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

bonne Princeſſe, ſuivie de ſon cortége, fréquenta James-town avec la même liberté que l'Habitation de ſon Pere ; elle entretint la tranquillité par ſes bons offices : ce fut elle, après Dieu, qui garantit la Colonie de la famine & d'une entiere déſolation. Après mon départ, les Anglois éprouverent de nouvelles diſgraces ; & pendant une guerre longue & pénible qu'ils eurent avec Pouhatan, ils n'entendirent plus parler de la Princeſſe ſa Fille. Enfin, ils trouverent l'occaſion de l'enlever. Elle fut retenue, pendant deux ans, Priſonniere à James-town ; expédient qui ſervit non-ſeulement à faire obtenir des vivres pour la Colonie, mais encore à procurer la paix. La Princeſſe Pocahontas, renonçant aux droits de ſa naiſſance, épouſa un Gentilhomme Anglois, avec qui j'apprens qu'elle eſt arrivée en Angleterre. C'eſt la premiere Indienne qui ait embraſſé le Chriſtianiſme, la premiere qui ait parlé notre Langue, & la premiere qui ait un Enfant, d'un mariage légitime avec un Anglois : des événemens de cette nature ne méritent-ils pas l'attention de notre auguſte & vertueuſe Reine ?

Je ne doute pas, Madame, que

nos plus fideles Hiſtoriens n'entreprennent d'écrire, avec plus d'étendue, ce que je n'ai rapporté qu'en peu de mots, & que V. M. n'emploie quelques heures de ſon précieux loiſir à cette intéreſſante lecture : mais ſi l'Angleterre a de meilleurs Ecrivains, elle n'en a pas de plus ſinceres que moi. Je n'ai jamais demandé de grace à l'Etat ; c'eſt l'impuiſſance où je me trouve de ſecourir cette Princeſſe, qui me fait penſer à lui procurer d'autres ſecours que les miens. A qui m'adreſſerai-je avec plus de confiance qu'à Votre Majeſté, dont la bonté n'eſt pas moins connue que le pouvoir ; & pour qui ſollicitera-t'on jamais avec plus de hardieſſe, que pour un mérite extraordinaire, pour la naiſſance, pour la vertu, accompagnés d'une extrême ſimplicité, & réellement expoſés aux embarras du beſoin ? Le Mari de cette illuſtre Indienne n'eſt pas même en état de lui donner des habits décens, pour ſe préſenter à Votre Majeſté. Que vos yeux, Madame, ſe tournent un moment ſur elle, quoiqu'elle ne vous ſoit recommandée que par un de vos moindres Serviteurs. Mon pouvoir ne va pas plus loin pour cette Princeſſe, qui a l'ame très grande, dans un corps

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

de fort petite taille. Si votre Protection lui manquoit, & ne lui procuroit pas un bon accueil dans ce Roïaume, à qui ſes bons offices en peuvent acquérir un autre, ne feroit-il pas à craindre qu'elle ne perdît ſon ancienne affection pour nous, que le Chriſtianiſme ne devînt mépriſable parmi les Indiens, & que tout le bien que nous en eſpérons ne ſe convertît dans le plus grand de tous les maux ? Au contraire, ſi, pour avoir été généreuſe & bienfaiſante à l'égard de vos Sujets, Votre Majeſté lui fait plus d'honneur qu'elle n'en attend, elle ſera ſi touchée, qu'elle n'épargnera rien pour engager ſon Pere à nous accorder toutes ſortes de faveurs.

JEAN SMITH.

Comment Pocahontas fut traitée à Londres.

Cette Requête fut reçue de la Reine avec bonté. La Princeſſe ſe rendit à Londres avant le départ de Smith, qui engagea ſon Mari à ſe loger d'abord hors de la Ville. Elle avoit cru juſqu'alors que Smith, dont elle n'avoit point entendu parler depuis ſon embarquement, étoit mort de ſa bleſſure. Il paroît même que l'amour aïant eu beaucoup de part à tout ce qu'elle avoit fait pour lui & pour les Anglois,

on s'étoit ſervi de cette ruſe pour la faire conſentir à devenir la Femme d'un autre. Lorſqu'il ſe préſenta pour la voir, elle refuſa de paroître; & ſon reſſentiment fut très vif, d'avoir été trompée par un menſonge. Il en coûta beaucoup de ſupplications à Smith, pour obtenir la permiſſion de lui parler; mais enfin, s'étant déterminée à le voir, elle lui reprocha fort amerement l'oubli dont il avoit païé ſes bienfaits. Elle avoit à ſa ſuite un Indien de diſtinction, nommé *Uttamacomak*, qui étoit chargé par Pouhatan de compter le nombre des Habitans d'Angleterre, pour en faire un rapport exact à ce Prince. Comme ces Sauvages n'avoient aucun caractere d'écriture, il ne fut pas plutôt débarqué qu'il ſe munit d'un long & gros bâton, ſur lequel il ſe propoſoit de faire autant de marques qu'il alloit voir d'Anglois: mais s'étant bientôt laſſé de ce pénible exercice, le dépit lui fit jetter ſon bâton; & lorſqu'à ſon retour Pouhatan lui demanda compte de ſa Commiſſion, il ne répondit qu'en montrant les Etoiles du Ciel, les feuilles des arbres, & le ſable du rivage.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM.ᵗ DES ANGLOIS. 1616.

Pocahontas reçut de grands honneurs de la Reine. Mylady Delawar,

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

chargée du soin de son entretien, la conduisit souvent à la Cour. Elle fut traitée en public avec toutes les distinctions établies pour les Princesses du Sang roïal, & dans les Maisons particulieres avec les plus hautes marques d'attention & de respect. On assure qu'elle soutint merveilleusement l'opinion que Smith avoit donnée de son caractere, & qu'elle s'attira tant d'estime, qu'on mit en délibération si l'on ne feroit pas le procès à son Mari, pour avoir eu la témérité d'épouser la Fille d'un Roi, sans l'approbation de son Pere. » Il est vrai, ajoute » l'Auteur, qu'on avoit d'abord accu- » sé Rolfe d'avoir tiré avantage de » sa qualité de Prisonniere, pour la » forcer à ce mariage ; & Pouhatan » en avoit d'abord marqué beaucoup » de chagrin : mais, après quelques » éclaircissemens, ce Monarque avoit » déclaré qu'il en étoit satisfait. Il y » a beaucoup d'apparence que si Po- » cahontas étoit retournée en Virgi- » nie, elle auroit engagé son Pere à » l'acquitter de la reconnoissance » qu'elle croïoit devoir aux Anglois : » mais étant tombée malade à Gra- » vesend, lorsqu'elle se disposoit à se » rembarquer, elle y mourut dans les

Sa mort.

» plus pieux ſentimens du Chriſtia-
» niſme. Elle ne laiſſa qu'un Fils,
» nommé Thomas *Rolfe*, dont la poſ-
» térité tient encore un rang diſtin-
» gué en Virginie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Yardly, Gouverneur de la Virginie. Sa négligence.

Yardly, Succeſſeur du Chevalier Dale au Gouvernement, tira peu d'honneur de ſon adminiſtration. Il laiſſa tomber en ruines les Edifices & les Forts. Il négligea la ſûreté de la Colonie contre les Indiens; & ſans penſer à ſemer du Blé pour l'entretien des proviſions, il n'occupa ſon monde qu'à planter du Tabac, dont il avoit plus de profit à tirer. Jamestown & les autres Etabliſſemens étoient dans cette ſituation, en 1617, lorſque le Capitaine Argall y fut envoïé avec la qualité de Gouverneur. Il n'y trouva qu'environ quatre cens Anglois, dont il n'y avoit que la moitié de propre au travail. Les Indiens, qui vivoient en bonne intelligence avec eux, avoient appris l'uſage des armes à feu. Ils ne s'en ſervoient à la vérité que pour la Chaſſe, à laquelle ils étoient emploïés par les Anglois mêmes; mais il ſembloit que le mariage de Pocahontas avec Rolfe eut endormi la Colonie entiere, & que la défiance fut bannie pour jamais. Argall

1617.

condamna hautement cet excès de sécurité, & prit de nouvelles méthodes pour remédier à tous les maux qu'elle avoit produits. La Colonie devint florissante, & s'accrut beaucoup sous son Gouvernement. Mylord Delawar y fut renvoïé, en 1618, avec deux cens Hommes ; mais aïant pris la route des Iles, il eut les vents si longtems contraires, que la maladie se mit dans son Equipage, & qu'il en mourut lui-même avec une partie de ses gens. Pouhatan, mort aussi dans le cours de cette année, laissa pour Successeur *Itopatin* son second Fils, dont le mérite n'approchoit pas de celui d'*Oppechancanough*, son aîné, qu'il avoit deshérité pour avoir engagé à la révolte les Indiens de Chircahomony, qui l'avoient reconnu pour leur Roi. Cet Oppechancanough, aussi redoutable par l'artifice que par la valeur, ne tarda point à se rendre maître de tout l'Empire ; quoique de concert, avec Itopatin, il eût renouvellé la Paix avec la Colonie, depuis la mort de leur Pere.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1617.

Oppechancanough, Indien redoutable.

Dans la prospérité dont elle continuoit de jouir sous Argall, elle chercha de nouvelles occasions d'étendre son Commerce. Le Gouverneur entre-

Jalousie de la Colonie Angloise contre les François.

prit lui-même un Voïage le long de la Côte, vers le Nord, pour visiter les lieux où les Vaisseaux Anglois avoient souvent abordé, & pour s'avancer delà jusqu'aux Bancs de Terre-Neuve, où il vouloit établir quelque correspondance avec James-town. En arrivant au Cap Codd, il fut informé, par les Indiens du Païs, qu'un petit nombre d'Hommes blancs, qui lui ressembloient, s'étoient établis plus au Nord, sur une Côte peu éloignée. Comme il n'avoit point appris que les Anglois eussent la moindre Plantation de ce côté-là, il ne douta point que ce ne fût des Européens de quelque autre Nation. Un mouvement de jalousie lui fit chercher à connoître ces nouveaux Voisins. Il découvrit leur retraite. C'étoient des François, qui avoient pris poste sur une petite Montagne, & qui commençoient à s'y fortifier (39). Ils avoient encore leur Vaisseau à l'ancre dans le voisinage. Argall, aïant emploïé beaucoup de précautions pour les surprendre, n'eut pas de peine à se saisir d'un Vaisseau qu'il trouva sans défense, & d'un Fort

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1617.

(39) On suit ici les Relations Angloises; mais ces évenemens seront mieux expliqués dans l'Article des Etablissemens François.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1617.

dont on n'avoit fait que jetter les fondemens. Les François, qui n'avoient point encore débarqué leur Artillerie & leurs munitions, ne firent aucune réſiſtance, & remirent aux Anglois la Commiſſion qu'ils avoient obtenue pour leur Etabliſſement. Argall n'abuſa point de ſes avantages. Il permit à ceux qui vouloient retourner en France de chercher leur paſſage ſur les Vaiſſeaux de la Pêche, & ſes offres déterminerent les autres à le ſuivre en Virginie. Ces Avanturiers étoient ſous la direction de deux Jéſuites, venus de la Plantation Françoiſe de Port-roïal, au Sud-Oueſt de l'Acadie. Argall ne put entendre parler de cet autre Etabliſſement d'une Nation redoutable pour le ſien, ſans former auſſi la réſolution de le détruire. Il prit la route de l'Acadie, & cette Expédition ne lui réuſſit pas moins que la premiere. Les François n'y penſoient qu'au travail : ils avoient déja ſemé & recueilli leur moiſſon ; ils avoient bâti des Granges, des Moulins & d'autres édifices, que les Anglois eurent la modération de ne pas détruire : mais après avoir laiſſé aux Habitans la liberté de ſe retirer, ils enleverent toutes leurs proviſions, & retournerent

à la Virginie chargés de butin. Des François, les uns retournerent dans leur Patrie, & les autres allerent s'établir sur la grande Riviere du Canada. Il paroît, suivant l'observation de l'Auteur, que la conduite d'Argall fut désapprouvée en Angleterre. Un Vaisseau, qui fut envoïé à James-town, au mois d'Avril suivant, ne servit qu'à le ramener en Europe.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Il laïssa, pour lui succeder au Gouvernement, le Capitaine *Powell*, qui fut bientôt relevé par le même Yardly qu'on a déja vu revêtu de cet Office, & qui vint le reprendre, avec le titre de Chevalier, dont il venoit d'être honoré par la Cour. Cette année, l'Angleterre fit partir pour la Virginie quantité de Bestiaux & d'autres provisions, avec mille ou douze cens Hommes. On rétablit alors toutes les anciennes Plantations, qui étoient désertes; on ajouta de nouveaux Membres au Conseil; & l'on convoqua l'Assemblée de tous les Cantons, par des Députés de chaque Plantation, qui se rendirent à James town, où le Gouverneur & le Conseil tinrent le premier rang, à l'exemple du Parlement d'Ecosse, pour délibérer sur le fond des affaires & du Gouvernement. Cette convocation fut

Powell succede au Gouvernement.

la premiere ; & l'Auteur assure que depuis on n'a jamais vû la réunion des deux Chambres, quoiqu'il la croie nécessaire pour l'intérêt du Pais. Au mois d'Août suivant, un Vaisseau Hollandois y débarqua plusieurs Negres, qui furent exposés en vente. C'étoient les premiers qu'on y eut transportés depuis l'origine de la Colonie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Progrès de la Colonie.

Dans le cours de la même année, on borna l'étendue de chaque Plantation : mais les titres des Octrois furent si négligés, qu'on ne trouve, dans les Regîtres, qu'un témoignage du Gouverneur à l'égard des bornes de la Communauté de James-town. Elle n'a d'ailleurs aucune Patente, sur laquelle ses droits soient fondés. On fit plusieurs partages des terres pour la Compagnie, pour le Gouverneur, pour la fondation d'un Collége, & pour divers Particuliers. Quelques portions furent destinées pour les Curés des Paroisses, & le nombre des Plantations fut augmenté sur les Rivieres. Alors, chacun connoissant ses droits, & ne pouvant plus douter qu'il ne recueillît le fruit de son travail, l'industrie devint plus vive. On s'efforça mutuellement de se surpasser, en culture, en Bâtimens, & dans tout ce qui porte

le nom d'élégance ou de commodité. On ſe crut à couvert de tous les dangers, de la part des Indiens. Les Donations commencerent, pour l'Egliſe, pour le Collége, & pour l'éducation même des jeunes Sauvages. On prit la réſolution de n'accorder des Terres qu'à ceux qui apporteroient des effets réels, ou qui ameneroient un certain nombre de perſonnes pour l'accroiſſement de la Colonie. La forme des Patentes fut dreſſée. Enfin les Habitans de la Ville & des Plantations commencerent à ſe regarder comme le plus heureux de tous les Peuples.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

Les ſecours qui ne ceſſoient plus de leur arriver, & la multiplication des Etabliſſemens, donnerent en effet beaucoup d'éclat à la Virginie. On fit une Saline au Cap Charles, ſur la rive Orientale, & des Forges de fer à *Falling-Crook*, ſur la Riviere James. Cette Mine ſe trouva ſi bonne, qu'on ſe promit, en moins d'un an, de pouvoir renoncer au fer de l'Europe. Les richeſſes & l'abondance de la Colonie paſſerent en Proverbe. Mais, avec une ſi belle occaſion de réparer ſes anciennes fautes, Yardly laiſſa retomber le Peuple dans ſon ancienne ſécurité, & négligea ce qui demandoit ſes premiers

Salines & Mines.

soins. D'ailleurs il permit qu'on plantât une si grande quantité de Tabac, que la Compagnie surchargée se vit dans la nécessité d'implorer le secours du Roi, pour empêcher que chaque Habitant en fît plus de cent livres. Le Chevalier Wyat, jeune Homme sans maturité, vint prendre le Gouvernement dans ces circonstances. Il visita toutes les Plantations; & cette année aïant amené plus de treize cens Hommes, il en fit faire de nouvelles, jusqu'à la Riviere de Patowmeck, mais il n'y fit pas regner plus d'ordre que son Prédécesseur. L'établissement d'une Assemblée générale des Cours subalternes n'empêchoit point que le Gouverneur & le Conseil ne formassent toujours la Cour Souveraine, & la négligence de ce Tribunal, à faire observer les Reglemens, avoit introduit une licence si singuliere, que les Indiens, vivant au milieu des Anglois, avoient appris en quoi consistoient leurs forces, en quel tems & dans quels lieux ils pouvoient les surprendre, en un mot, se trouvoient réellement maîtres de leurs vies & de leur fortune.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Mauvaise administration de Wyat, nouveau Gouverneur.

On éprouva bientôt de tristes effets d'une si mauvaise administration. Un

Ses fâcheuses suites.

Capitaine Indien, nommé *Nimettanau*, aïant été tué dans une occaſion où ſa mort devoit paroître juſte, Oppechancanough, qui l'aimoit, en fut ſi choqué, qu'il prit la réſolution d'en tirer vangeance par le maſſacre général des Anglois. Il fixa le jour au 21 de Mars de la même année, qui étoit 1622, un peu avant midi, c'eſt-à-dire dans le tems que tous les Habitans des Plantations étoient diſperſés ſans armes, & tous livrés au travail. Ce deſſein devoit s'exécuter au même inſtant dans tous les Cantons de la Colonie, excepté vers le rivage oriental, où l'on ſavoit que les Indiens portoient une affection plus ſincere aux Anglois. Mais tous les autres, qui n'avoient jamais ceſſé de les haïr, quoiqu'ils vécuſſent librement avec eux, pouſſerent la perfidie juſqu'à profiter de cette familiarité pour emprunter d'eux leurs Bateaux & leurs Canots, lorſqu'ils avoient des Rivieres à traverſer en allant engager leurs Voiſins dans la conſpiration. La veille du jour marqué pour l'exécution, ils firent aux Anglois des préſens extraordinaires de Bêtes fauves, de Volaille, de Poiſſon & de Fruits. Le jour même, au matin, ils parurent ſans armes, ils man-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Conſpiration des Indiens contre les Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

gerent avec eux, & toutes les apparences furent ſoutenues juſqu'au dernier moment. Alors, fondant ſur eux de toutes parts, ils aſſommerent les uns avec de certaines haches, qu'ils nomment *Tomahauks*, & les autres avec leurs propres houes, qu'ils trouvoient autour d'eux, ou que dans cette ſurpriſe ils leur arrachoient d'entre les mains. Ils ſe ſaiſirent auſſi des armes à feu, pour tirer ſur ceux qui étoient échappés à leur premiere furie; & ſuivant le barbare uſage de toutes ces Nations, ils n'épargnerent ni l'âge ni le ſexe, afin qu'il ne reſtât perſonne qui pût ſe vanger de leur cruauté. Le nombre des Anglois, qui périrent dans ce jour, fut d'environ trois cens cinquante, la plûpart maſſacrés de leurs propres inſtrumens. Cette boucherie auroit été beaucoup plus ſanglante, ſi la mine ne ſe fût éventée quelques heures auparavant. Deux Indiens, qu'on emploïoit ordinairement à la Chaſſe, avoient couché la veille dans la Plantation d'un Anglois, où l'un d'eux avoit des relations particulieres de ſervice. L'autre voulut lui perſuader de ſe lever la nuit pour aller tuer ſon Maître, avec promeſſe de tuer auſſi le ſien dès le jour ſuivant; &

Maſſacre général.

croïant l'encourager, il lui découvrit le fond du complot. Le Domeſtique, avec une fidélité qui ne demeura pas ſans récompenſe, feignit d'entrer dans les vûes de ſa Nation ; mais il ne ſe leva que pour aller révéler à ſon Maître l'horrible ſecret qu'il venoit d'apprendre. Cet Anglois ne perdit pas un moment. Après avoir mis ſa Maiſon en ſûreté, il ſe rendit avant le jour à James-town. Les Habitans de la Ville & des Plantations voiſines eurent le tems de pourvoir à leur défenſe, & l'Equipage d'un Vaiſſeau qui étoit dans la Riviere de *Patowmeck* fut ſauvé par le même avis ; mais les Plantations éloignées ne purent être informées aſſez tôt, pour ſe garantir d'un cruel maſſacre.

Découverte de la Virginie, et établiſſem. des Anglois.

Nimettanau, dont la mort avoit porté Oppechancanough à cet excès de fureur, étoit un Guerrier fort eſtimé de toutes les Nations Indiennes, & redouté même des Anglois. Les Indiens le croïoient immortel, ou du moins invulnérable, parcequ'il s'étoit trouvé dans un grand nombre d'Actions fort vives ſans y avoir jamais reçu la moindre bleſſure. Comme il n'étoit pas moins ruſé que brave, il s'efforçoit d'entretenir cette opinion ;

Cauſe de cette révolution.

Caractere de Nimettanau.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

& juſques dans ſa parure, il affectoit une ſingularité qui achevoit de le faire paſſer pour un Etre ſupérieur à la race humaine. Il étoit couvert de plumes, arrangées ſi bizarrement, que les Anglois, à qui ce ſpectacle n'inſpiroit que l'envie de rire, lui avoient donné le nom de *Jean l'emplumé*, dont il ſe faiſoit autant d'honneur que du ſien. Un Marchand de la Colonie aïant étalé quelques bagatelles qui lui plurent, il n'avoit rien épargné pour l'engager à les aller vendre dans une Bourgade Indienne, nommée *Pamoukhi*, où il tenoit le premier rang. Le Marchand s'étoit laiſſé perſuader par de folles eſpérances; mais on ne l'avoit pas revu depuis ſon départ, & l'on n'avoit pas douté que Nimettanau ne l'eût tué en chemin, pour ſe ſaiſir de ſes Marchandiſes, ſurtout lorſqu'on lui avoit vû, ſur la tête, quelques ornemens qu'il n'avoit pû ſe procurer par une autre voie. Deux Domeſtiques du Marchand, qui n'avoient pû s'y tromper, lui avoient demandé ce qu'étoit devenu leur Maître; & n'aïant reçu qu'une réponſe inſolente, ils l'avoient tué d'un coup de fuſil.

En mourant, il eut la généroſité de leur pardonner ſa mort; mais à deux

deux conditions, auxquelles il les preſſa fortement de s'engager ; l'une de ne pas dire qu'ils lui euſſent ôté la vie, & l'autre de l'enterrer ſecretement parmi les Anglois. Son ambition étoit de faire durer l'opinion de ſon immortalité, qu'il avoit eu l'adreſſe d'établir parmi les Indiens. Peut-être la prudence devoit-elle faire entrer les Anglois dans ſes vues, puiſque cette politique les auroit mis à couvert de la vangeance d'Oppechancanough ; mais après en avoir éprouvé des effets ſi ſanglans, & ſachant d'ailleurs qu'il s'efforçoit d'engager tous les Rois voiſins dans ſa querelle, ils conçurent qu'ils ne pouvoient eſpérer de repos que par ſa ruine & celle de ſa Nation. Tout ce que la Colonie avoit de gens armés fut emploïé pendant quelques mois à lui faire une guerre ouverte. On fit main-baſſe ſur ſes Indiens, & toutes ſes Habitations furent ravagées : mais la difficulté de le pourſuivre, dans les Bois, fit revenir enfin à la ruſe, qu'on regrettoit de n'avoir pas plutôt emploïée. Le Gouverneur fit offrir la Paix au Roi fugitif, & promit d'enſevelir tout le paſſé dans l'oubli. L'Auteur anonyme, qui ne croit pas cette per-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Les Anglois ſe vangent par une perfidie.

fidie glorieuſe à ſa Nation, aſſure qu'on voit encore dans les Regîtres de la Colonie, que le but des Anglois étoit d'attirer Oppechancanough hors de ſa retraite, d'engager ſes Indiens à planter leur Maïz dans les terres voiſines des Habitations Angloiſes, & de ruiner enſuite leur travail, lorſque l'Eté ſeroit trop avancé pour en pouvoir attendre une ſeconde récolte. Ce projet fut exécuté ; mais, avec cette différence, qu'après une fauſſe réconciliation, les Anglois prirent le tems de la moiſſon même pour fondre ſur leurs Ennemis, les taillerent en pieces, & firent leur profit d'une abondance de grains, qui ne leur couta que la peine de l'enlever.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Cependant cette guerre, & la triſte avanture qui l'avoit fait naître, replongerent la Colonie dans un fâcheux embarras. Les entrepriſes, dont on s'étoit promis le plus de profit, demeurerent ſans exécution. Le maſſacre avoit été ſi général en quelques endroits, qu'il n'en étoit échappé perſonne ; & diverſes malverſations, inévitables pendant les troubles ſuivans, avoient cauſé de groſſes pertes à la Compagnie. La plûpart des Aſſociés, rebutés de faire des avances dont ils

La Colonie en ſouffre.

recueilloient ſi peu de fruit, vendirent leurs capitaux ; & ceux qui prirent leur place ſe hâterent d'envoïer de nouveaux ſecours : mais on remarqua bientôt qu'ils n'avoient en vue que d'enlever ce qui reſtoit de bon dans la Colonie, ſans ſe mettre en peine d'y établir un meilleur Gouvernement. A la vérité pluſieurs Particuliers, d'un nom connu, s'y tranſporterent avec leurs Familles & leurs effets, ſans aucune part aux fonds de la Compagnie, & dans la ſeule eſpérance d'obtenir, du Gouvernement, des Terres & des Lettres de propriété, ſuivant le Reglement établi. D'autres demanderent ces conceſſions à la Compagnie, & les obtinrent, avec une Juriſdiction particuliere, qui ne devoit pas relever des Gouverneurs : mais ce fut la ſource de mille nouveaux déſordres. Les Indiens, qui ne reſpiroient que la vangeance, en profiterent pour ſurprendre les Anglois, & trouverent l'occaſion d'en faire un ſanglant carnage.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Charles I étoit alors ſur le Trône. Tant d'évenemens funeſtes attirerent ſon attention, & le déterminerent à prendre connoiſſance d'une Colonie, dont il entendoit plaindre la ruine,

Ordre que Charles I y établit.

Découverte de la Virginie, et Etablissemens des Anglois.

par ceux qui l'avoient regardée long-tems comme le principal eſpoir de ſa Couronne. Dès l'année 1626, c'eſt-à-dire en prenant les rênes du Gouvernement, il caſſa la Compagnie ; il réduiſit la Virginie ſous ſa direction immédiate ; il nomma le Gouverneur & les Membres du Conſeil ; il ordonna que toutes les Patentes & les Procédures ſe fiſſent en ſon nom ; & pour encourager tout le monde par ſon déſintéreſſement, il ne ſe réſerva qu'une rente fonciere de deux Schellings, ſur chaque centaine d'Acres, d'ancienne & de nouvelle culture. Auſſi-tôt, la Colonie prit une autre face, & tout ſembla concourir à lui donner de l'éclat. On y vit paſſer une foule de nouveaux Habitans. Chacun y prenoit des terres à ſon gré, ſans autre formalité que d'y arriver avec une Patente, & ſans faire attention qu'en s'écartant les uns des autres dans une grande étendue de Païs, la défenſe commune en ſeroit plus difficile. Les Indiens furent intimidés par la vue d'un ſi grand nombre d'Anglois, & demeurerent tranquilles : mais on s'apperçut trop tard que cette liberté de prendre les Terres qu'on vouloit choiſir, & l'ambition de poſſéder un vaſte terrein,

Raiſon pour laquelle il n'y a pas proprement de Ville en Virginie.

quoiqu'inculte, joint à la multitude des Rivieres, qui fourniſſoient à chaque Particulier un Port & toutes ſortes de commodités à ſa porte, nuiſoient aux principales vues de la Cour. Il en eſt arrivé que juſqu'à ce jour, il n'y a pas, dans toute la Virginie, une ſeule Habitation qui puiſſe porter le nom de Ville.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Cependant, auſſi longtems que l'adminiſtration y fut bien reglée, l'ardeur ne ſe refroidit point pour y former des Etabliſſemens. Diverſes perſonnes de qualité s'y tranſporterent avec leurs Familles. Cecile *Calvert*, Lord Baltimore, fut de ce nombre. Il étoit Catholique Romain; & l'Auteur anonyme ne lui attribue point d'autre motif que l'exercice libre de ſa Religion; mais ne la trouvant pas moins opprimée en Virginie qu'en Angleterre, il perdit l'envie de s'y arrêter. Les Anglois n'avoient encore aucune Habitation, dans le beau Païs qui eſt à la hauteur de la Baie de Cheſapeak; il y fit un Voïage, dans la ſeule vue de le reconnoître; & tout y répondant à ſes eſpérances, il ſe hâta de retourner en Angleterre, pour en demander la propriété, avec une dépendance fort légere de la Couronne. Elle lui fut ac-

Etabliſſement de Mylord Baltimore.

cordée, ſous le nom de *Maryland*, c'eſt-à-dire, *Terre de Marie*, à l'honneur de la Reine Epouſe de Charles I. Ce Païs eſt borné au Sud par la Riviere de Patowmech, du côté du rivage occidental; à l'Eſt, par une ligne tirée depuis la Pointe *Look-out*, du côté oriental. Mylord Baltimore n'eut pas la ſatisfaction de revoir cette Terre promiſe; mais après ſa mort, elle fut confirmée à ſon Fils, qui s'y rendit en 1635, pour y former une Colonie; dont ſes Deſcendans jouiſſent encore aux mêmes titres. On fait regarder comme un grand malheur pour l'Angleterre, qu'un Païs qui ſembloit demander, par ſa ſituation, d'être ſous un ſeul Gouvernement, ait été partagé en deux Colonies différentes. Elles ont beaucoup ſouffert de cette diviſion. Comme elles ſont les ſeuls endroits de la dépendance d'Angleterre où l'on plante une quantité conſidérable de Tabac, il arrive que ſi l'une défend le débit du mauvais pour faire hauſſer le prix du bon, l'autre ne manque pas d'en tirer avantage, en prenant cette occaſion pour faire paſſer indifféremment, en Angleterre, tout ce qu'elle en peut recueillir de bon & de mauvais. Un autre mal, qu'on fait

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Origine du nom de la Colonie de Maryland.

L'Angleterre y trouve peu d'avantage.

venir de la même cauſe, & qui eut des ſuites encore plus triſtes, fut l'effet de cet exemple pour exciter les Seigneurs à demander auſſi des Conceſſions indépendantes. Dans l'eſpace de quelques années, on vit donner, non-ſeulement les Terres & les rentes foncieres de la Virginie, mais les Juriſdictions mêmes; ſurtout pendant l'adminiſtration du Chevalier Harvey, contre lequel cette violation des anciens Priviléges irrita ſi vivement toute la Colonie, qu'il fut arrêté, & conduit à Londres, avec deux Députés chargés des accuſations. Le Roi n'approuva point d'abord cette eſpece de révolte, & renvoïa même le Chevalier dans ſon Gouvernement. Enſuite, après s'être fait inſtruire du déſordre, il prit le parti de le rappeller, & de lui donner pour Succeſſeur le Chevalier Berkeley, dont la prudence arrêta le cours du mal.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Mauvais effet des Conceſſions indépendantes.

Mais la Colonie en avoit déja reſſenti de furieux effets. Les Indiens, attentifs à profiter de tous les déſordres, avoient formé, ſous la conduite d'Oppechancanough, le projet d'un nouveau maſſacre, dans lequel plus de cinq cens Anglois perdirent la vie. Il ne fut pas ſi général que le premier, parce-

Nouveau maſſacre des Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

que ces Barbares n'avoient plus la même liberté dans l'intérieur du Païs. Leur fureur étoit tombée ſur les Habitations du côté méridional de la Riviere de James, & vers les ſources des autres Rivieres, ſurtout de celle d'York, où le redoutable Oppechancanough faiſoit ſa demeure.

Sage Gouvernement de Berkeley.

Berkeley trouva la Virginie dans les mouvemens d'une guerre, qui ſembloit ne devoit finir que par la ruine abſolue des Indiens ou des Anglois. Cependant, après avoir remedié aux maux les plus preſſans, il conçut que la tranquillité pouvoit être rétablie par des voies moins ſanglantes. L'âge & les fatigues militaires avoient rendu Oppechancanough ſi décrépit, que n'aïant plus la force de marcher, il étoit réduit à ſe faire porter. » Son » corps, dit l'Anonyme, étoit tout » flétri ; ſes nerfs s'étoient relâchés, » & ſes paupieres étoient devenues ſi » peſantes, qu'elles lui fermoient con» tinuellement les yeux. Il ne pouvoit » les ouvrir qu'avec l'aide d'un de ſes » Gens, qui étoit chargé de cet offi» ce, & de celui de les ſoutenir ». Berkeley prit la réſolution de le ſurprendre & de l'enlever. L'eſpoir d'une

Oppechancanough eſt fait priſonnier.

groſſe récompenſe engagea quelques Indiens à lui montrer les chemins. Il s'avança, ſi légerement, avec un Corps de Cavalerie, que l'aïant ſurpris, en effet, dans ſon quartier même, il l'amena priſonnier à James-town. Son deſſein étoit de le faire tranſporter en Angleterre, autant pour ſe faire honneur par une action de cette importance, que pour donner un exemple de la bonté du climat de la Virginie, & de la longue vie de ſes Habitans; mais il eut le chagrin de ne le pouvoir garder plus de quinze jours. Un Soldat Anglois, outré des maux que ce terrible Vieillard avoit cauſés à la Colonie, eut la lâcheté de le tuer d'un coup de fuſil, qu'il lui tira dans le dos. Il n'avoit pas témoigné la moindre foibleſſe dans ſa priſon, & ſa grandeur d'ame ſe ſoutint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Un jour, qu'il entendoit marcher beaucoup de monde autour de lui, il ſe fit ouvrir les paupieres; & ſe voïant environné de quantité d'inconnus que la curioſité amenoit pour le voir, il demanda, d'un ton indigné, qu'on lui fît venir le Gouverneur. Berkeley ne fit pas difficulté de paroître: ſi le ſort, lui dit-il fierement, t'avoit fait tomber en-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Sa mort indignc.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

tre mes mains, je n'aurois pas eu la baſſeſſe de t'expoſer à la riſée du Peuple. Ce Prince barbare avoit la taille avantageuſe, & l'air noble. Sans avoir reçu plus d'inſtruction que le commun des Indiens, il avoit trouvé, dans ſon génie naturel, l'art de gouverner & de faire la guerre. Ses Sujets les plus éloignés reſpectoient ſon nom, & recevoient, en tremblant, ſes moindres ordres. Quelques Anglois l'ont cru Fils, ou Frere, de Powhatan, comme on l'a dit après Smith : mais les Indiens ſoumis aſſuroient qu'il étoit venu d'une Région étrangere, fort loin au Sud-Oueſt, & faiſoient juger par leurs récits qu'il étoit né dans la dépendance des Eſpagnols, vers le Mexique, proche des fameuſes Mines de Sainte Barbe. Sa captivité, & ſurtout ſa mort, eurent l'effet que le Gouverneur en avoit eſperé, pour le rétabliſſement de la paix.

Son caractere

Troubles de la Virginie cauſés par la mort de Charles I.

Une ſage adminiſtration acheva de la rendre ſi ſolide, qu'on n'appréhendoit plus de rupture, lorſque la cataſtrophe de Charles I replongea la Colonie dans de nouveaux troubles. En vain Berkeley crut les prévenir, en interrompant toute correſpondance

avec l'Angleterre. Olivier Cromvell, nommé Protecteur, envoïa une puiſſante Eſcadre en Virginie; & malgré la réſiſtance de quelques Habitans, fideles à l'autorité roïale, pluſieurs Conſeillers, qui craignoient pour leur fortune, entraînerent toute la Colonie ſous le joug de l'Uſurpateur. Berkeley même ne put réſiſter au torrent; mais on remarque, à ſa gloire, que de tous les Païs ſoumis au Roi, il fut le dernier qui reconnut Cromvell, & le premier qui rompit ſes chaînes. Après avoir gémi dans l'oppreſſion, borné à la culture de ſes terres, il ſe vit rappellé par les cris du Peuple, pour ſuccéder au Gouverneur *Matthews*, dont la mort imprévue avoit laiſſé le Païs ſans Chef. Loin de céder aux premieres inſtances, il déclara qu'il étoit réſolu de ne jamais ſervir que le légitime Héritier de la Couronne. Cette généroſité, dans un tems où l'on ne voïoit encore aucune apparence au rétabliſſement de la Maiſon Roïale, fit tant d'impreſſion ſur le Peuple, qu'on lui répondit, d'une ſeule voix, que la Colonie étoit prête à tout ſacrifier pour le ſervice du Roi. Auſſi-tôt, acceptant l'autorité qu'on lui offroit, il fit proclamer Charles II,

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Irlande & de la Virginie, avec ordre que toutes les Procédures ſe fiſſent déſormais en ſon nom. Ainſi ce Prince fut revêtu de la Dignité roïale en Virginie, avant que de l'être en Angleterre : mais bien-tôt après, étant remonté heureuſement ſur le Trône de ſes Ancêtres, il ſe hâta d'envoïer une nouvelle Commiſſion de Gouverneur à Berkeley, avec d'autres récompenſes de ſa fidélité & de ſon zele.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS.

Batt tente de nouvelles Découvertes.

La Colonie reçut des augmentations conſidérables & proſpera long-tems, ſous un Chef ſi ſage. Elle chercha même à s'étendre par de nouvelles Découvertes. *Batt*, accompagné de quatorze Anglois & d'un même nombre d'Indiens, partit d'Appamatox & ſe rendit au pié des Montagnes, après ſept jours de marche. Elles ne lui parurent d'abord, ni hautes, ni fort eſcarpées : mais lorſqu'il eut paſſé la premiere chaîne, il en trouva d'autres qui ſembloient toucher aux nues, & ſi perpendiculaires, que dans l'eſpace d'un jour entier, il ne pouvoit faire plus de trois milles en ligne droite. En d'autres endroits, il rencontra de vaſtes Plaines, & des Savannes de trois ou quatre milles de large, peuplées

d'une infinité de Poules d'Inde, de Cerfs, d'Elans & de Bufles, qui loin de fuir à ſa vue, ſe laiſſoient approcher, & preſque prendre avec la main. Il y trouva auſſi du Raiſin, d'une ſi étrange groſſeur, que chaque grain avoit celle d'une prune. Après avoir traverſé toutes les Montagnes, il arriva dans une autre Plaine, arroſée par une petite Riviere qu'il ſuivit pendant pluſieurs jours. Ce Païs déſert aboutiſſoit à des Champs cultivés, & ſéparés par quantité de Cabanes, dont les Habitans prirent la fuite à l'approche des Anglois. Batt n'y laiſſa pas moins quelques bagatelles de l'Europe, pour faire connoître aux Indiens qu'on n'étoit pas venu dans le deſſein de leur nuire. Au-delà des Cabanes, on voïoit de grands Marais, où les Guides refuſerent de s'engager, ſous prétexte que cette Contrée baſſe étoit habitée par une Nation puiſſante, qui faiſoit commerce de Sel avec ſes Voiſins, mais qui retenoit les Etrangers. Envain Batt les preſſa d'avancer. Leur timidité l'obligea de retourner ſur ſes traces, ſans avoir pouſſé plus loin ſes recherches. Sur le rapport qu'il fit de cette Expédition, Berkeley réſolut d'en faire lui-même une nouvelle, & de

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

On n'en a pas tenté depuis.

partir assez fort pour n'être arrêté par aucune crainte : mais une guerre civile, qui s'éleva dans la Colonie, rompit toutes ses mesures, & depuis ce tems, les Anglois de la Virginie n'ont tenté aucune découverte.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

On a déja touché les deux premieres causes du mécontentement des Virginiens ; l'une étoit l'excessive médiocrité de la valeur du Tabac, qui causoit beaucoup de préjudice à la Colonie dans les échanges, sans que tous les efforts de l'Assemblée générale y pussent remédier ; l'autre, un partage arbitraire des Terres, contre l'établissement primordial. Charles II se crut en droit de suivre là-dessus l'exemple du Roi son Pere ; il fit de grosses Donations à divers Seigneurs, qui abuserent indiscretement de leur supériorité, pour faire tomber sur les Pauvres tout le poids des taxes. A ces deux sujets de plainte, qui mettoient déja le Peuple au désespoir, l'Anonyme joint les obstacles que le Parlement d'Angleterre fit naître, tout-d'un-coup, au Commerce de la Colonie entiere. Un Acte de cette Cour établit divers droits d'une Plantation à l'autre ; impositions d'autant plus cruelles, qu'elles ne tournoient qu'au profit des Offi-

Guerre civile en Virginie.

ciers nommés pour les recueillir. Le même Acte en mettoit auſſi de conſidérables ſur l'entrée du Poiſſon ſalé dans la Colonie, quoique l'Angleterre fut exempte de ce droit, & ſur toutes les Denrées qui ſe tranſportoient de la Virginie en Angleterre, dans les Vaiſſeaux même de fabrique Angloiſe & montés par des Anglois. Ces trois griefs excitoient déja de violens murmures, lorſqu'un incident, beaucoup plus terrible, acheva de ſoulever les eſprits. On avoit chaſſé de *Monadas*, nommé aujourd'hui la Nouvelle Yorch, les Hollandois (40) qui s'y étoient établis, & qui, pendant leur ſéjour ſur cette Côte, avoient entretenu un Commerce réglé avec les Habitans Indiens du fond de la grande Baie de Cheſapeak. Ces Sauvages s'étoient accoutumés à paſſer & repaſſer ſur les Frontieres de la Virginie, pour aller acheter diverſes ſortes de Fourrures des Indiens du Sud. Comme ils en vendoient une partie aux Anglois, & qu'ils portoient le reſte à Monadas, les deux Nations Européennes s'étoient contentées de ce trafic, & la paix avoit duré aſſez long-tems ſans interruption. Mais

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

(40) On a déja parlé, & l'on parlera encore de la Nouvelle Belge.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

d'autres raiſons aïant porté les Anglois à ruiner la Colonie de Monadas, le reſſentiment des Hollandois en fut ſi vif, qu'ils trouverent le moïen d'inſpirer contr'eux une haine implacable aux Indiens. Elle ſe déclara d'abord par des brigandages & des maſſacres du côté de la Baie. Enſuite les Indiens du Sud, qui avoient perdu la meilleure partie de leur Commerce, & qui n'en pouvoient accuſer que les Anglois, formerent auſſi des projets de vangeance, & les exécuterent avec la derniere barbarie. Alors la terreur, jointe à l'oppreſſion des impôts, rendit les Virginiens capables de toute ſorte d'excès. Cependant ils ne commencerent encore qu'à s'attrouper tumultuairement, pour demander des ſecours que le Gouvernement n'étoit pas en état de leur offrir : mais ils trouverent bientôt un Chef. Ce fut un jeune Officier, nommé Nathanael *Bacon*, éloquent, vif, hardi, d'une phyſionomie impoſante, propre, en un mot, à conduire une Populace furieuſe. Berkeley, qui avoit été juſqu'alors l'Idole de la Colonie, ſe vit tout-d'un-coup abandonné, & réduit à ſe fortifier dans ſa Maiſon, avec quelques-uns des principaux Habitans de

James-town. La révolte fut ſi générale, & dura ſi long-tems, que Bacon, aïant convoqué une Aſſemblée dans les formes, & s'étant fait reconnoître Général de la Colonie, prit en effet toutes les marques de l'autorité abſolue, comme il en exerça le pouvoir ; ſans autre modification que d'attendre les ordres de la Cour, par des Députés qu'il promit d'y envoïer, & dont il ſe propoſoit de ſuſpendre longtems le départ, ou d'empêcher le retour. Un petit nombre d'honnêtes Gens n'aïant pas laiſſé de prendre parti pour le Gouverneur, ces mouvemens ne ſe firent point ſans pluſieurs eſcarmouches, qui couterent la vie à quantité de perſonnes des deux Partis : mais on doute que l'Angleterre même eût pû remédier au déſordre, ſi la mort naturelle de Bacon n'eut renverſé ſes ambitieux projets. Les Mécontens, déſunis par la perte de leur Chef, ne penſerent qu'à demander grace, & le Chevalier Berkeley fut rétabli dans ſon Gouvernement. Mais avant que la paix put être bien affermie, un des Capitaines de Bacon, nommé *Lawrence*, déſeſpéré du ſort de quelques autres, qui s'étant rendus à condition d'une amniſtie, n'avoient pas laiſſé d'être déclarés incapables d'exercer

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

jamais aucun Emploi dans la Colonie, conçut l'horrible deſſein de réduire James-tovn en cendres, & le ſuivit avec une ſi furieuſe obſtination, que ne trouvant point ſes Gens diſpoſés à lui obéir, il l'exécuta de ſa propre main. Cette malheureuſe Ville n'eſt pas remontée, depuis, à l'état floriſſant, où elle étoit parvenue. Berkeley mourut peu de tems après l'incendie; & l'on verra, dans la Deſcription, qu'un autre Gouverneur prit le parti de transferer les Cours de Juſtice & l'Aſſemblée générale à Williamſbourg.

James-town eſt ruiné par le feu.

Depuis la révolte de Bacon, l'ordre que la Cour a mis dans le Gouvernement de la Virginie l'a préſervée des révolutions de cette nature. Ses Habitans y ont cultivé ſi tranquillement leurs Plantations, que leur Hiſtoire n'offrant plus d'évenemens extraordinaires, on ſe contentera de réprésenter dans un autre article, l'état actuel de cette Colonie. Ses progrès doivent avoir été fort prompts, puiſque dès l'an 1725 on trouve la peinture ſuivante de ſon Commerce.

Les Anglois ſont devenus tranquilles en Virginie.

» La Virginie & Maryland, dit » l'Auteur Anglois d'un Ecrit politi- » que, n'ont pas d'autre objet que la » culture de leur Tabac. On en a porté » la perfection ſi loin en Virginie,

Commerce de cette Colonie en 1725

» qu'il paſſe pour le meilleur de l'Uni-
» vers, ſurtout celui qui croît ſur la
» Riviere d'York. C'eſt preſque le ſeul
» dont on faſſe uſage en Angleterre.
» Les autres, qu'on nomme *Oronoac*,
» & celui de Mariland, ſont plus chauds
» dans la bouche : cependant ils ſe ven-
» dent auſſi fort bien, parcequ'on les
» aime en Hollande, en Dannemark,
» en Suede, & dans toute l'Allema-
» gne. Il s'en exporte annuellement
» 30000 Bariques, qui produiſent à
» l'Angleterre, cinq livres ſterling par
» Barique, dans les Echelles Etrange-
» res, & qui augmentent par conſé-
» quent le fond général de la Nation
» de 150000 livres ſterling par an. Ce
» Commerce eſt, ſans contredit, un de
» nos principaux avantages. Tous les
» ans, il emploie deux cens de nos
» vaiſſeaux, & fait entrer, année com-
» mune, entre trois & quatre cens mille
» livres ſterling dans les Coffres du Roi.
» Si ce calcul paroît exceſſif à ceux qui
» n'en connoiſſent point le ſecret, ou
» qui n'en ont pas des idées juſtes, un
» peu d'explication le fera trouver mo-
» deſte. Il eſt certain, par les Regiſtres
» publics, qu'on frette tous les ans deux
» cens Vaiſſeaux de Tabac dans toute la
» Baie de Cheſapeak, où je comprens
» Maryland, & que l'un portant l'au-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

» tre ils ne peuvent porter moins de
» 700 Bariques. C'eſt en tout ſoixante-
» dix mille, dont je ſuppoſe que la moi-
» tié ſe vend & ſe conſomme en Angle-
» terre : mais les droits pour ces trente-
» cinq mille Bariques, à ne ſuppoſer
» le poids de chacune, que de quatre
» quintaux, donneront déja huit li-
» vres ſterling par Barique, & deux
» cens quatre-vingt mille pour le total.
» L'autre moitié, qui s'exporte, ne
» produira pas plus d'un cinquieme de
» cette ſomme à l'Echiquier, parce-
» qu'elle eſt à couvert de toutes ſortes
» d'impôts & d'une partie des ſubſides:
» cependant ſi l'on accorde ſeulement
» cinquante mille livres pour le droit
» des trente-cinq mille Bariques d'ex-
» portation, il revient annuellement à
» la Douane trois cens trente mille li-
» vres ſterling pour les ſoixante-dix
» mille Bariques. Il n'y auroit que les
» tems de guerre, qui puſſent me faire
» rabattre quelque choſe de ce compte.
» Quelques Négocians, qui ſe préten-
» dent bien informés du Commerce de
» la Virginie, aſſurent qu'on a quel-
» quefois embarqué dans une ſeule an-
» née juſqu'à cent mille Bariques, pour
» Virginie & Maryland, & qu'il s'en
» eſt conſommé quarante mille en An-
» gleterre. Si leurs Mémoires ſont juſ-

» tes, mon calcul ne peut être accuſé
» d'éxagération ; mais je me ſuis atta-
» ché aux lumieres les plus certaines :
» & pour n'en laiſſer aucun doute, il ſuf-
» fit de faire obſerver combien ce Com-
» merce s'eſt accru dans les autres par-
» ties d'Angleterre, comme dans le
» Port de Londres. Depuis pluſieurs
» années la Ville de *Liverpool* reçoit
» annuellement, ou du moins année
» commune, cinquante Vaiſſeaux de la
» Baie de Cheſapeak. La plupart de nos
» autres Ports en emploient tous les ans
» huit ou dix à ce Commerce, & l'on
» aſſure que la Ville de Briſtol paie an-
» nuellement ſoixante mille livres
» ſterling de droits, pour le Tabac
» qu'elle conſomme : ce qui ne paroîtra
» point ſans vraiſemblance, s'il eſt vrai,
» comme on le dit dans cette Ville
» même, qu'un ſeul de ſes Vaiſſeaux,
» nommé le *Marchand de Briſtol*, a
» payé, depuis vingt ans, entre huit
» & dix mille livres annuelles à la
» Douane, & que fort ſouvent il eſt
» entré tout-à-la-fois dans la Saverne,
» trente & quarante voiles de la Vir-
» ginie, ſons compter les Avanturiers
» qui fraudent la Douane. Si les Ports
» extérieurs n'emploient pas moins de
» cent Vaiſſeaux tous les ans, on con-
» viendra ſans peine que Londres peut

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

» emploïer les cent autres ; & tout ce » que j'ai dit de la Douane & des droits » ne peut paroître incertain.

» Mais outre l'extrême avantage qui » nous revient de l'exportation du Tabac dans toutes les autres parties » de l'Europe, conſidérons de quelle » utilité ce Commerce eſt pour nous, » par le prodigieux nombre de mains » qu'il emploie, & de Familles qu'il » fait ſubſiſter en Angleterre & en Virginie. Il ne monte pas à moins de » ſoixante-dix mille Anglois en Virginie, ni certainement à moins en » Angleterre. Combien n'envoïons-nous pas, tous les jours, de Marchandiſes de nos Manufactures aux » Virginiens, qui ſont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur eſt néceſſaire pour ſe vêtir, tous les inſtrumens de leur travail, & tout ce » qui ſert au luxe ? Ajoutons que les » Marchandiſes qu'on leur envoie » ſont celles qui viennent des métiers » les plus utiles, qui occupent le plus » grand nombre d'Ouvriers, qui en » nourriſſent le plus, & par conſéquent les plus avantageuſes au bien » public ; telles ſont celles des Tiſſerands, des Cordonniers, des Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des Menuiſiers, des Tail-

des Coureliers, des Cordiers.

Riv. Ja
Tom XIV.

» leurs, des Couteliers, des Cordiers,
» des Braſſeurs, & je puis dire de
» tous les Artiſans d'Angleterre.

§ II.

Deſcription de la Virginie & de Maryland.

ON a déja pris ſoin de faire obſerver que les Anglois donnerent d'abord, au hazard, le nom de Virginie à toute la partie Septentrionale du Continent de l'Amérique, & que les Conceſſions de la Cour pour leurs premieres Colonies furent expédiées ſous ce titre. Longtems même, celles qu'on diſtingua dans la ſuite par des noms particuliers furent regardées comme des membres de la Virginie. Enfin ce nom n'eſt demeuré qu'à l'érendue de Païs qui eſt ſitué le long de la Baie de Cheſapeak, un peu vers le Sud, & qui renferme la Virginie & Maryland. Sous cette acception, la moindre longueur qu'on lui donne eſt de deux cens milles vers le Nord, depuis la pointe de Confort, à l'entrée de la Baie, & la même à peu-près vers le Sud : mais l'Anonyme, s'arrêtant à la Virginie proprement dite, & diſtinguée de Ma- Son étendue.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

ryland, la repréſente bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la Riviere de Patowmeck, à l'Eſt par la Mer, & au Nord-Oueſt par cette grande chaîne de Montagnes au-delà deſquelles on a vu que les Anglois, ſous la conduite de Batt, s'efforcerent vainement de pénétrer.

Qualités de la Côte.

La Côte du Continent, vers la Virginie, eſt fort eſtimée des Navigateurs, parcequ'auſſitôt que la ſonde y trouve le fond, ce qui arrive ordinairement à quarante ou cinquante lieues de terre, ſur quatre-vingt ou quatre-vingt-dix braſſes d'eau, cette profondeur diminue par degrés, & ſi régulierement, qu'un Pilote expérimenté peut juger de la diſtance par le fond.

Baie de Cheſapeak.

Une belle Carte de la Baie de Cheſapeak, publiée à Londres avec des éloges extraordinaires, place ſon embouchure par les trente-ſept dégrés de Latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charles au Nord, & lui donne dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du Canal, eſt de neuf braſſes, qui diminuent en quelques endroits juſqu'à ſept. Sa partie la plus ſure eſt la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-ſept degrés ;

degrés ; de ſorte qu'aïant pris cette Latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut ſans crainte avancer pendant la nuit, & ſuivre le rivage méridional juſqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on ſe trouve dans une excellente Rade, nommée *Lyn-Haven*. De cette Rade la Baie pénetre environ deux cens milles dans les Terres. Sa largeur y eſt de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle ſe rétrécit beaucoup. Elle contient pluſieurs petites Iles, dont quelques-unes ſont couvertes de Bois. Entre une infinité de Rivieres qu'elle reçoit, ſurtout du côté de l'Oueſt, on en diſtingue quatre par leur grandeur, qui ſont celles de James, d'York, de Raphanok & de Patowmek. Les principales des autres, dont quelques-unes portent les plus gros Vaiſſeaux Marchands, ſe nomment l'Eliſabeth, le Nanſamon, le Chickahomony, le Pocoſon, le Pamunki, le Norck, l'Eſter-*North*, le Corottonan, le Wicomoko, le Pocamoki, le Chiſſoneſſik & le Pungotego. On ſe diſpenſe de marquer leur poſition, qui eſt fort exacte dans la Carte. Toutes ces Rivieres ſont ſi commodes & ſi bien diſtribuées, que de ſix en ſix milles ou

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Rivieres qu'elle reçoit

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

trouve preſque toujours une bonne Rade. Elles ſe forment du concours d'une infinité de ſources, d'où l'eau ſort en ſi grande abondance, qu'elle rend celle des Rivieres douce, juſqu'à ſoixante & cent milles au-deſſous du flot des Marées, & quelquefois à trente ou quarante milles de la Baie même. Quelques-unes de ces ſources forment tout-d'un-coup un ſi gros courant, qu'à cinq cens pas de leur origine, elles font tourner des Moulins à bled. Le grand avantage de cette multitude de Rivieres eſt de donner à chaque Habitation la commodité de recevoir les Navires & les Barques à ſa porte ; d'où il eſt arrivé, comme on l'a fait obſerver, qu'on ne s'eſt gueres embarraſſé de former des Villes dans la Virginie.

Vers fort nuiſibles dans les Rivieres.

On ne fait qu'un reproche aux Rivieres du Païs ; c'eſt que tous les ans, au mois de Juin, il paroît ſur l'eau ſalée des légions de vers, qui percent les Chaloupes, les Barques & les Vaiſſeaux mêmes, partout où la Poix, le Godron & la Chaux laiſſent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules aſſez ſemblables à celles des raïons de miel. Ils ne ceſſent point d'être nuiſibles juſqu'au tems des groſſes pluies, qui arrive vers la fin de Juillet. Alors

ils diſparoiſſent juſqu'au retour de l'Eté, ou du moins, ils ne cauſent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la ſeule planche à laquelle ils ſe ſont attachés. L'Anonyme donne quatre moïens de s'en garantir, les ſeuls que l'expérience ait fait découvrir : 1°. d'eſpalmer ſi bien les Bâtimens, qu'il n'y reſte aucun vuide : 2°. Si l'on arrive dans la ſaiſon des vers, de mouiller au fort de la Marée, parceque le courant les entraîne, & de haler à terre les petites Barques & les Chaloupes ; 3°. de nettoïer le Vaiſſeau, & ſurtout d'y paſſer le feu, auſſitôt que la ſaiſon des vers eſt finie, parceque n'étant point encore enfoncés dans les Planches, le moindre feu les tue ; 4°. de quitter l'eau ſalée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou ſix ſemaines que les Vers ſe tiennent ſur l'eau.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

On diviſe la Virginie en vingt-cinq Cantons, ſous le nom de Comtés, qui contiennent trente-neuf Paroiſſes. Le plus ancien, c'eſt-à-dire celui où les Anglois formerent leur premier établiſſement, & qui étoit nommé Pouhatan par les Indiens, ſe nomme aujourd'hui le Comté de Norfolk. C'eſt le plus méridional. Il eſt ſitué ſur la Riviere

Diviſion de la Virginie, en vingt-cinq Comtés.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

James, qui n'a pas moins d'un mille de large proche de la Ville du même nom, & dont le cours eſt d'environ cent quarante milles depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure dans la Baie, droit à l'Oueſt du Cap Henri : elle reçoit de grands Vaiſſeaux, l'eſpace de cent milles. Le Comté de Norfolk n'a qu'une Paroiſſe, nommée l'*Eliſabeth*, & contient cent douze mille dix-neuf acres de terre. Il eſt arroſé par une Riviere qui ſe nomme auſſi l'Eliſabeth, & qui prenant ſa ſource dans le Comté même, ſe joint à celle de James, entre deux Anſes qui portent le nom d'*Eſt-Bay* & d'*Oueſt-Bay*.

On trouve enſuite ſur la Riviere James, le Comté de la *Princeſſe Anne*, qui contient quatre vingt-dix-huit mille trois cens cinq acres, & la Paroiſſe de *Lyn-haven*, au-deſſous du Cap Henri ; enſuite le Comté de Nanſamon, qui a cent trente-un mille cent ſoixante-douze acres, & trois Paroiſſes ; l'une qu'on nomme Paroiſſe haute, l'autre, Paroiſſe baſſe, & la troiſieme, Chuckahek. La Riviere de Nanſamon, qui prend naiſſance dans ce Comté, ſe joint à celle de James au-deſſus de l'Anſe nommée *Bennet's*

creek. Enſuite, le Comté de *Wight*, dans lequel on compte cent quarante-deux mille ſept cens quatre-vingt-ſeize acres, & deux Paroiſſes, nommées *Warwik-ſqueek* & *Newport*. Ce Comté offre une ſource, d'où l'eau coule avec une abondance extraordinaire. Enſuite le Comté de *Surrey*, qui a cent onze mille cinquante acres, & deux Paroiſſes, nommées *Southwark* & *Lyon's-creek*. Enſuite le Comté d'*Henrico*, qui eſt le dernier ſur le bord méridional de la Riviere James, & qui contient cent quarante-huit mille ſept cens quatre-vingt ſept acres; il a deux Paroiſſes, *Henrico* & *Briſtol*. On avoit bâti, dans ce Comté, une Ville, nommée Henri-polis, qu'on a laiſſée tomber en ruine. Vingt milles au-deſſus du premier ſaut de la Riviere, on trouve la Bourgade de Monacan, où les Réfugiés François ſe ſont établis.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Vis-à-vis du Comté d'Henrico, au Nord de la même Riviere, s'offrent les Comtés du Prince Georges & du Prince Charles, qui contiennent cent ſoixante-&-un mille deux cens trente-neuf acres, & trois Paroiſſes, *Martin-Brandon*, *Ouianoke*, & *Oueſtover*.

Enſuite, le Comté de James, où

Deſcription de James-town.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

l'on compte cent huit mille trois cens ſoixante-deux acres & cinq Paroiſſes, dont l'une nommée *Hundered* eſt ſituée de l'autre côté de la Riviere, avec une partie de ce Comté : les noms des quatre autres ſont *Wallingford*, *Wilmington*, *James-town*, & *Brutton*. Ce Comté a toujours tenu le premier rang, parcequ'il contient James-town, ou la Ville de Jacques, ſituée ſur le bord Septentrional de la Riviere de même nom, à quarante milles de ſon embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais paſſé pour une belle Ville, on y voïoit avant l'incendie pluſieurs Edifices de brique, & des Hôtelleries pour la commodité des Voïageurs. Le nombre des Maiſons, qui ne monte aujourd'hui qu'à ſoixante ou ſoixante-dix, devoit être beaucoup plus grand, puiſqu'il y avoit pluſieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie aïant été conſumée par le feu, la tranſlation des Cours de Juſtice à Williamſbourg, la réſolution qu'on prit d'y tenir les Aſſemblées générales, & le Collége qu'on y fit bâtir, ſemblerent condamner James-town à ne ſe relever jamais de cette diſgrace ; d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs

Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils penſent jamais à rebâtir une Ville qui n'avoit jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis longtems, que les Etabliſſemens qui bordent la Riviere de James, dans tout l'eſpace où elle eſt ſaumâtre, ſont ſujets à des fievres lentes ; & cette ſeule raiſon auroit pû ſuffire pour faire transférer la Capitale du Païs à Williamſbourg, dont la ſituation eſt beaucoup plus ſaine. Le Chevalier Berkeley fit bâtir pour ſa réſidence, près de James-town, une fort belle maiſon, nommée *Green-Spring*, où l'on voit une ſource d'eau ſi froide, que dans les chaleurs de l'Eté on n'en ſauroit boire ſans danger.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

C'eſt auſſi dans le Comté de James, qu'eſt ſitué Williamſbourg. Le terrein que cette Ville occupe, à ſept milles de James-town dans les Terres, ſe nommoit auparavant *Middleplantation*. Mais quelques avantages qu'on ſe ſoit efforcé d'y raſſembler, il ne paroît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de Bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Juſtice & les Aſſemblées de la Colonie, à peine eſt-elle compoſée de trente Maiſons. On y voit néanmoins la trace de pluſieurs

Deſcription de Williamſbourg.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

rues, qui devoient être bâties dans la forme du double W Anglois, mais qui ne ſont pas même commencées, & qui ne le ſeront peut-être jamais. Le ſeul édifice remarquable eſt l'Hôtel-de-Ville, bâti par le Colonel Nichokſon, ſous le nom de *Capitole*, avec un petit Fort, ou plutôt une Batterie de dix ou douze Canons.

Une Lettre de M. *Hugh Jones*, un des Supérieurs du Collége de Williamſbourg, publiée à Londres il y a pluſieurs années, fait une peinture plus exacte de l'état actuel de cette Ville. » Nous avons ici, dit M. Jo-
» nes, trois Bâtimens, qui paſſent
» aux yeux des Habitans pour les plus
» ſuperbes de toute l'Amérique; le
» Collége, l'Hôtel-de-Ville, qu'on
» nommoit d'abord le Capitole, & la
» Priſon publique; ſans compter la
» Maiſon du Gouverneur, qui n'eſt
» pas de la grandeur des trois autres,
» mais qui les ſurpaſſe encore par la
» beauté de ſes ornemens. L'Egliſe &
» l'Arſenal ſont auſſi deux fort beaux
» édifices. Quoique les rues ne ſoient
» point achevées, on a changé le plan
» bizarre du double W en celui d'u-
» ne M, qui promet une forme plus
» agréable & plus réguliere. Tous les

» Bâtimens ſont de brique, & cou-
» verts de Bardeaux, excepté la Pri-
» ſon, dont le toît eſt à la Moſaï-
» que, par une idée du Gouverneur
» *Spotſwood*, dont on a reconnu l'u-
» tilité. La façade du Collége, qui
» ſe préſente droit à l'Eſt, eſt dou-
» ble, & longue de cent trente-ſix
» piés, avec un grand Portique, qui
» s'avance en forme de Dôme. Les
» deux aîles retournent en équerre,
» & forment à l'Oueſt une belle &
» vaſte Place, où l'on entre du même
» côté par une grande Porte, au mi-
» lieu d'un mur qui ferme cette Cour
» ou cette Place. Hors du mur, il y
» a d'autres cours, & d'autres loge-
» mens pour les Maîtres des Indiens
» & pour leurs Ecoliers, avec diffé-
» rens Jardins, & un champ clos en
» forme de Parc, d'environ cent cin-
» quante acres de terre. Le grand
» édifice fut bâti d'abord ſur un plan
» du fameux Chevalier Wren; en-
» ſuite, aïant été fort endommagé
» par le feu, il fut réparé, avec un
» peu de changement, & fort orné
» par le Gouverneur Spotſwood. Il
» reſſemble aſſez, aujourd'hui, à l'Hô-
» pital de Chelſey.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Suivant le deſſein, dont on attend

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

l'exécution, une rue fort droite, qui doit partir de la façade, n'aura gueres moins d'un mille de long; mais l'Auteur ne nous apprend point combien on y compte déja de Maisons. Cependant il ajoute que c'est à l'autre bout qu'est situé le Capitole, édifice aussi noble, dit-il, aussi commode, qu'il y en ait dans ce genre. C'est là » que se tiennent toutes les Cours » de Justice. La forme du Bâtiment » est celle d'une H, avec un Escalier » à chaque aîle. Des deux côtés de » cette grande rue, on en a tracé une » parallele, de moindre largeur, pour » former l'M, avec plusieurs petites, » de communication. L'Eglise est au » centre. C'est un édifice de Brique, » en forme de Croix, qui n'est pas » moins commode, ni moins orné, » que les meilleures Eglises de Lon- » dres. Assez proche, s'éleve une gran- » de Tour octogone, qui sert de Ma- » gasin pour les armes & les muni- » tions. Un peu plus loin, on trou- » ve une Place destinée à servir de » Marché; & proche de cette Place, » un lieu réservé pour les exercices » d'amusement, tels que le Jeu de » Boule, avec un espace où l'on se » propose de faire un Bâtiment pour

» la Comédie. Malheureuſement, de
» ſi beaux projets ne ſubſiſtent qu'en
» idée. Cependant quelques Particu-
» liers ſe ſont fait bâtir des Maiſons
» de brique, & quelques-unes de
» pierre, avec quantité d'appartemens
» de plein pié: mais comme on ne
» manque pas de terrein, pour s'é-
» tendre, & qu'on y eſt quelquefois
» expoſé à des vents furieux, on ne
» cherche point à mulriplier les éta-
» ges. Un des premiers ſoins eſt de
» ſe ménager de grandes Chambres,
» où l'on puiſſe être fraïchement en
» Eté. L'ameublement en eſt magni-
» fique, & l'on y perce de grandes
» fenêtres, dont les chaſſis ſont à
» panneaux de cryſtal. Tous les Of-
» fices ſont détachés du Corps-de-
» Logis. Les Magaſins à Tabac, dont
» chaque Maiſon eſt toujours accom-
» pagnée, pour un Commerce qui
» fait toute la richeſſe de la Colonie,
» ſont bâtis de bois, avec un grand
» nombre d'ouvertures, qui donnent
» paſſage à l'air, ſans en donner à la
» pluie. Quoique le Païs ne manque
» point d'ardoiſe, on n'y connoît
» point encore d'autre uſage, pour la
» couverture des toîts, que celui des
» planches & du Bardeau de Cyprès
» ou de Pin.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Etat du Collége.

L'Anonyme obſerve que la fondation du Collége de Williamſbourg eſt de l'année 1692, ſous le Regne du Roi Guillaume & de la Reine Marie, qui donnerent pour cette entrepriſe la ſomme de dix-neuf cens quatre-vingt cinq livres ſterling, vingt mille acres de terre, le droit d'un ſou pour livre ſur le Tabac qui ſe tranſporte de la Virginie & de Maryland, & l'Office de Grand-Voïer de la Colonie, alors vacant, avec le droit de nommer un Député à l'Aſſemblée générale. Juſqu'à préſent, les Terres n'ont preſque rien produit. Le droit d'un ſou pour livre, ſur le Tabac, rapporte annuellement environ deux cens livres ſterling, & l'Office de Grand-Voïer près de cinquante livres. L'Aſſemblée y a joint un droit ſur la ſortie des peaux & des fourrures, qui peut monter à cent livres. Ce fut en 1705, le 29 d'Octobre, que l'édifice fut preſque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'Ecoliers que dans l'origine; relâchement que l'Auteur déplore, & qu'il attribue à la mauvaiſe conduite de quelques Gouverneurs. Ils réduiſent, dit-il, la plûpart des Habitans à faire paſſer leurs

Enfans en Angleterre pour le cours de leurs Etudes, plutôt que de s'exposer à de continuels chagrins. D'ailleurs les Profeſſeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs Ecoliers, & ne penſent qu'à tirer parti du revenu de leurs Chaires avec l'argent des Plantations (42). DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Mais reprenons la ſuite des Comtés. Après celui de James, on entre dans le Comté d'York, qui eſt ſitué entre les deux Rivieres de James & d'York, & qui contient ſoixante mille ſept cens ſoixante ſept acres de terre. Il y a trois Paroiſſes; *Hampton*, *York*, & le nouveau *Pokoſon*; la derniere, à l'embouchure de la Riviere d'York. Suite des Comtés.

On trouve enſuite le Comté de Warwick, où l'on compte trente-huit mille quatre cens quarante-quatre acres, & deux Paroiſſes; *Denby* & *Malberry*. La Riviere de Pokoſon prend ſa ſource dans ce Comté, & va ſe décharger dans la Baie de Cheſapeak, proche de l'embouchure de l'York. Warwick eſt ſuivi du Comté d'Eliſabeth, qui ne contient que vingt-neuf mille acres & une ſeule Paroiſſe. C'eſt le moins grand de toute la Virginie; mais il s'honore d'une Ville

(42) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 8.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

de même nom, qui, ſans avoir jamais été fort conſidérable, l'eſt aujourd'hui beaucoup moins que dans ſon origine. Elle avoit alors pluſieurs bonnes Maiſons de brique & de pierre, avec un Fort, bâti pendant la guerre contre les Hollandois. Tout eſt en ruines; » par une eſpece de fata-» lité, qui menace, dit l'Auteur, » toutes les Villes qui ſe formeront » en Virginie.

En traverſant une Langue de terre, qui ſépare ici le Pokoſon de l'York, on arrive à l'embouchure de cette derniere Riviere, que les Indiens nomment *Pamunky*, & dont un bras conſerve encore ce nom dans le Comté du Roi Guillaume. L'York eſt navigable pour les grands Vaiſſeaux pendant ſoixante milles, & trente de plus pour les Chaloupes & les Barques. Son cours, dans l'eſpace d'environ cent milles, ſuit la même direction que celui de la Riviere de James, à ſi peu de diſtance, qu'en pluſieurs endroits on ne compte pas plus de cinq milles de l'une à l'autre. Auſſi les avantages qu'on en tire, dans l'eſpace qui les ſépare, le rendent-ils un des plus riches Cantons de la Virginie. A quarante milles de ſon embou-

chure, l'York ſe diviſe en deux bras, navigables l'un & l'autre pour les Chaloupes. C'eſt dans l'intervalle qui eſt entre les deux Rivieres d'York & de James, que croît le meilleur Tabac de la Colonie. Cette heureuſe ſituation reçoit un autre luſtre, de deux petites branches qui ſe détachent des deux Rivieres; l'une, de celle de James, à cinq milles de la Baie, où elle forme une Anſe commode pour le débarquement; l'autre de celle d'York, plus haut dans les Terres, mais qui s'approche de la premiere, juſqu'à ne laiſſer que la diſtance d'un mille entre deux: & comme c'eſt dans cet étroit eſpace que Williamſbourg eſt ſitué, on peut dire qu'il commande la navigation des deux Rivieres. Après la derniere révolte des Indiens, on avoit propoſé de planter, d'une Riviere à l'autre, une forte Paliſſade, pour leur interdire abſolument l'entrée de ce Canton, où les Anglois vivroient d'autant plus tranquillement, que chaque Plantation y peut recevoir toutes ſes proviſions par eau: mais il ne paroît point que ce projet ait été rempli.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

On nous fait remonter ici au travers des Comtés d'York, de Warwick

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

& d'Eliſabeth, en ſuivant la Riviere de James, pour arriver au Comté du *Nouveau Kent*, un des plus grands & des plus peuplés de la Virginie. Il contient cent ſoixante onze mille trois cens quatorze acres de terre, arroſées par le bras méridional de la Riviere d'York. On y compte deux Paroiſſes, *Bliſland* & *Saint Pierre*. Les bornes de ce Comté, à l'Oueſt, ſont d'aſſez hautes Collines, d'où tombe un ſable brillant, ſemblable à la limure de cuivre, que les Anglois, dans l'origine de leur établiſſement, prirent pour de la poudre d'or.

Après le Nouveau Kent, on trouve le Comté du *Roi Guillaume*, qui contient quatre-vingt-quatre mille trois cens vingt-quatre acres, & la ſeule Paroiſſe de *Saint Jean*. Il eſt arroſé par le Pamunki, bras méridional de la Riviere d'York. Au Sud de ce Comté, on entre dans celui de *King and Queen's*, c'eſt-à-dire du Roi & de la Reine, auquel on ne donne pas moins de cent trente-un mille ſept cens ſeize acres. Il a deux Paroiſſes, *Staton-Major*; & *Saint Etienne*. La Riviere de Chicohomony, qui y prend naiſſance, va tomber dans celle de

James, proche d'une grande Plantation nommée *Bromfield.*

De King and Queen's, en retournant par le Guillaume & le nouveau Kent au bord Septentrional de la Riviere d'York, on arrive dans le Comté de Gloceſter, le mieux peuplé de tout ce Païs. Il a cent quarante-deux mille quatre cens cinquante acres, & quatre Paroiſſes; *Perſo*, *Abington Ware* & *Kingſton.*

Le Comté de Gloceſter eſt ſéparé de celui de Middleſex par la Riviere de *Prankitang*, navigable pendant vingt ou trente milles; & Middleſex s'étend ſur le bord méridional de celle de *Rapahanok*, qui eſt fort large, fort profonde, & navigable pendant plus de quarante milles. On remarque ici que contre la nature de toutes les autres Rivieres du Païs, qui tirent leurs ſources des Montagnes, ou de quelques Collines, celles d'York & de Rapahanok ſortent d'un terrein bas & marécageux. Middleſex n'a qu'environ quarante-neuf mille cinq cens acres, & qu'une ſeule Paroiſſe, nommée *Chriſt-Church.*

Au-deſſus de ce Comté, on trouve celui d'Eſſex, qui contient cent quarante mille neuf cens vingt acres. C'eſt

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

dans ces deux Comtés que ſe trouve la grande Lande, qu'on nomme le Déſert du Dragon, & qui a près de ſoixante lieues de long. Elle eſt couverte de bruïeres & de ronces, & remplie de Bêtes féroces, qui s'y tiennent comme dans une retraite inacceſſible. Eſſex a trois Paroiſſes; *Farnham*, *Sittinburn*, & *Sainte Marie*. La partie méridionale de ce Comté eſt arroſée par le Mattapony, bras occidental de la Riviere d'York.

Plus loin, on entre dans les Comtés de *Richemond* & de *Stafford*, dont il ne paroît point qu'on ait encore meſuré l'étendue: ce ſont de nouveaux Cantons, qui ſont compris ſous le nom de Rapahanok, & qui ne laiſſent pas d'avoir trois Paroiſſes; *Farnham du Nord*, *Saint Paul* & *Overworton*.

Entre Rapahanok & la Riviere de Patowmeck, on trouve le Comté de Weſtmoreland, qui eſt fort étendu, & qui a deux Paroiſſes; Copely & Woſthington. Plus bas eſt le Comté de Lancaſter, le long du bord Septentrional de la Riviere de Rapahanok; il eſt arroſé par celles de *Cartomain* & de *Corotoman*, qui tombent dans l'autre à trois lieues de ſon embou-

chure. On y compte deux Paroiſſes ; *Chriſt-Church* & *White Chapel.*

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Northumberland eſt le dernier Comté de cette partie, ſur le bord méridional du Patowmek : il a trois Paroiſſes ; *Fairfield*, *Boutracy*, & *Wicomoco*. La Riviere qui l'arroſe, & qui porte le nom de cette derniere Paroiſſe parcequ'elle y prend ſa ſource, va ſe jetter dans la Baie de Cheſapeak à l'embouchure du Patowmeck, qui fait les bornes de la Virginie au Nord, & qui la ſépare de Maryland.

Riviere de Patowmeck.

L'embouchure du Patowmeck a ſept milles de large. Les Géographes Anglois donnent à cette Riviere un cours de cent quarante milles, juſqu'à ſes premieres cataractes, qui ſont à ſoixante milles de ſa ſource. En tombant, elle ſe diviſe en pluſieurs bras, dont l'un s'étend fort loin au Nord-Oueſt, tandis qu'un autre prend au Sud-Oueſt. Sa ſource eſt dans les Monts Apalaches. L'eſpace, qui eſt entre le Patowmeck & le Wicomoco, juſqu'à la Baie, porte le nom de *Northen-Heck*.

On nous fait paſſer ici la Baie, & ſuivre le rivage maritime, depuis le Cap Charles juſqu'à la Riviere de Pokamoki, qui ſépare la Virginie de

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Maryland à l'Eſt. Dans cet eſpace on trouve deux autres Comtés : celui d'Acomak, qui a conſervé ſon ancien nom, & qui contient deux cens mille vingt-trois acres. C'eſt le plus grand de toute la Virginie, quoiqu'il ſoit moins peuplé que ceux de l'autre côté de la Baie, & qu'il n'ait qu'une Paroiſſe, nommée auſſi Acomak. La Riviere de Chiſſoneſſik & quelques autres moins conſidérables y prennent leur ſource. Le ſecond Comté eſt celui de Northampton : il eſt fort étroit, & ne conſiſte que dans une Langue de terre aſſez longue, qui s'étend entre la Mer de Virginie & la Baie de Cheſapeak. Le Cap Charles, qui en fait la partie la plus méridionale, eſt directement oppoſé au Cap Henri ; & ces deux Caps ſont ce qu'on nomme ordinairement les Caps de Virginie.

Une Hiſtoire Angloiſe de cette Colonie (43) ajoute quatre autres Comtés, mais compris dans les précédens : King's George, ou le Comté du Roi Georges, avec une Paroiſſe nommée Saint Georges, entre les Rivieres de Rapahanok & de Patowmeck ; Spotſyl-

(43) L'Auteur ne s'eſt fait connoître que par deux lettres initiales, qui ſont R. B.

vanie, dans l'eſpace qui eſt entre la Riviere d'York, avec une Paroiſſe, nommée Saint Georges; Hanovre, dans le même eſpace, avec la Paroiſſe de Saint Paul; Brunſwick, vers les gorges méridionales des Montagnes, avec la Paroiſſe de Saint André.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Les Montagnes qui bornent la Virginie à l'Oueſt ſont une partie de celles qu'on nomme Apalaches. Il eſt aſſez ſingulier que toutes les Cataractes des Rivieres qui en ſortent, & qui arroſent la Virginie, ſoient régulierement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, & que les plus proches des Montagnes en ſoient à ſoixante ou ſoixante-dix milles. Toutes les anciennes Relations de la Virginie en parlent comme d'un Païs plat, qui n'a pas même de Collines remarquables: l'Hiſtorien qu'on vient de citer traite cette opinion d'erreur. Il eſt plat, dit-il, » vers » la Mer, & proche des grandes Ri» vieres; mais dans les parties plus » éloignées, je ſuis monté, au milieu » même des Plantations, ſur de très » hautes Collines, du ſommet deſ» quelles je voïois tout le Païs autour » de moi, par deſſus la pointe des » arbres. Je puis nommer les Colli» nes de Manhorn, proche des Cata-

Obſervations générales ſur la Virginie.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

» ractes de la Riviere de James : cel-
» les qu'on rencontre ſur celle de Ma-
» tapony, à quatorze ou quinze mil-
» les de ſon embouchure, le Mont
» Taliver, ſur la Riviere de Rapaha-
» nok, & les Collines du Comté de
» Stafford, proche des Cataractes du
» Patowmeck.

Les bords de la plûpart des Rivieres de la Virginie ſont ſabloneux. On y trouve des pierres fort dures & tranſparentes, dont quelques-unes coupent le verre, comme les Diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés ſont remplis de veines de fer. Mais le travail des Mines demande tant de frais, que perſonne n'oſe l'entreprendre ; ou plutôt les Virginiens ſont ſi livrés à leurs Plantations de Tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

Le même Hiſtorien parle d'une Ville nommée *Dale's-gift*, qui a ſubſiſté pendant quelque tems dans le Comté de James, & qui ſe trouve aujourd'hui ruinée par les incurſions des Indiens, par le feu, & par d'autres accidens.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

On ſe diſpenſe de répéter que le Païs de Maryland faiſoit autrefois partie de la Virginie, dont elle n'eſt ſé-

parée que par la Riviere de Patowmeck, & que ſouvent dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant comme ces deux Contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouverneur, & dont on a fait remarquer que les intérêts ne s'accordent pas toujours, celle de Maryland demande une deſcription particuliere. Elle eſt ſituée, comme la Virginie, ſur la Baie de Cheſapeak, avec cette ſingularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire préciſément de quel côté, parcequ'elles y touchent diverſement, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la Riviere de Patowmeck, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, juſqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Oueſt de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui eſt ſituée par les quarante degrés de Latitude du Nord. Elle a de hautes Montagnes vers l'Oueſt, & cette même Baie à l'Eſt. Sa partie orientale eſt bornée à l'Oueſt par la Baie de Cheſapeak, à l'Eſt par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la Riviere de Pokamoki. On la diviſe en onze Comtés; ſix du côté occidental, & cinq

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Sa ſituation.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

du côté oriental de la Baie de Cheſapeak. Toute la Province n'a qu'une ſeule Ville, nommée *Sainte Marie*, qui donne ſon nom à l'un des Comtés, & qui eſt dans une ſituation fort commode, entre les Rivieres de Patowmeck & de *Patuxent* : c'étoit autrefois le ſiege du Gouvernement. On compte dans Maryland pluſieurs Bourgs, mais peu conſidérables, à l'exception néanmoins d'*Anapolis* & de *Williamſtadt*, qui ſont deux Ports où tout le Commerce extérieur eſt réuni. Ses principales Rivieres ſont le *Patowmeck*, le *Patuxent*, la *Taverne*, le *Chiptonk*, le *Cheſter* & le *Saſſafras*.

Sa diviſion en onze Comtés.

On commence l'énumération des Comtés, par ceux qui ſont au côté occidental de la Baie. *Sainte Marie*, qui eſt le premier, prend à la pointe de *Look-out*, & s'étend le long du Patowmeck, juſqu'à l'anſe de *Bud*, ſur cette Riviere, & juſqu'à l'Anſe Indienne ſur la Riviere de Patuxent. En 1698, on y découvrit des eaux médecinales, qui furent nommées *Cool-Springs*, & que le Gouvernement fit acheter avec les Terres voiſines. On y a bâti des Maiſons pour le ſoulagement des Pauvres. Les Aſſemblées générales de la Province ſe tenoient autrefois

trefois dans la Ville de Sainte Marie. L'Hôtel, qu'on y avoit fait bâtir pour cet uſage, ſervoit auſſi au Conſeil établi en faveur des Orphelins, qui ſe tenoit cinq fois l'année, aux mois de Septembre, de Novembre, de Janvier, de Mars & de Juin. Mais cette Ville n'a pas plus de ſoixante Maiſons; & depuis que le Gouvernement & les Cours de Juſtice ont été transférés à Anapolis, il y a peu d'apparence que le nombre de ſes Habitans augmente jamais. *Metapany* eſt un Château que les Lords Baltimore, Seigneurs de la Colonie de Maryland, ſe ſont fait bâtir dans ce Comté. Il eſt ſitué à l'embouchure de la Riviere de Patuxent, avec plus de commodité que de magnificence. On compte, dans le Comté de *Sainte Marie*, les Paroiſſes de *Saint Jean*, de *Saint Clement*, & d'*Hervington*, dont la derniere s'attribue le titre de Bourg.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Le ſecond Comté, ſous le nom de *Charles*, commence aux Anſes *Indiennes* & de *Bud*, où finit celui de Sainte Marie, & s'étend juſqu'à l'Anſe de Mattawoman. Ses Paroiſſes ſont *Briſtol* & *Piſentaway*.

Le *Prince Georges*, troiſieme Comté, s'étend depuis l'Anſe de Mattawo-

DESCRIPT. DE MARYLAND.

man & celle de *Swanſon*, le long du Patowmeck à l'Oueſt, & du Patuxent à l'Eſt. Il a pluſieurs Paroiſſes, entre leſquelles on ne nomme que *Maſterkone*.

Le Comté de *Calvert* regne vis-à-vis les deux précédens, le long du Patuxent qui l'en ſépare ; & ſes Paroiſſes ſont *Harrington*, *Warrington*, & *Calyerton*.

Ann-Arundel & *Baltimore* ſont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des Arbres, qui commencent à cinq quarts de mille de l'Anſe de Bodkin, du côté occidental de la Baie de Cheſapeak. Delà, cette diviſion court d'abord à l'Oueſt, & devient enſuite moins réguliere ; mais tout ce qui eſt au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel. Le principal Bourg d'Ann-Arundel eſt *Anapolis*, nommé *Severn* juſqu'en 1694, où par un Acte de l'Aſſemblée générale il prit le nom d'Anapolis, avec les titres & les Priviléges de Ville maritime ou de Port. En même-tems les Cours de Juſtice, l'Aſſemblée générale, le Conſeil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte Marie. On y fit

Deſcription d'Anapolis.

bâtir une Egliſe, qui devint la principale Paroiſſe de la Province ; & dès l'an 1699 la Ville avoit pris une forme, qui n'a fait que ſe perfectionner depuis, par divers accroiſſemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, ſous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorberi furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'eſt formé d'autres Colléges, à cet exemple, avec un Conſeil pour l'adminiſtration. Mais, quelque ſoin qu'on ait apporté à l'embelliſſement d'Anapolis, il paroît que le goût des Marilandois pour leurs Plantations, où ils vivent ſéparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne ſoit aſſez peuplée, pour devenir une Ville floriſſante. Dans le tems même qu'on repréſente, elle n'avoit pas plus de quarante Maiſons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Le Comté de Baltimore a ſon Bourg, de même nom, où les Maiſons ſont ſi diſperſées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On obſerve que la grande Riviere de Saſquehanagh vient ſe jetter dans la Baie de Cheſapeak, un peu au-deſſus du Bourg de Baltimore.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Ces ſix Comtés étant du côté occidental de la Baie, on nous la fait traverſer, pour la deſcription des cinq autres. Le premier, qui s'étend de l'Oueſt à l'Eſt, eſt celui de *Cecil*, dont la partie occidentale eſt ſi proche de la Baie de Delaware, qu'on n'auroit pas plus de huit ou dix milles à couper, pour joindre cette Baie à celle de Cheſapeak. Le Comté de Cecil regne le long d'une partie conſidérable de la Penſilvanie. On ne trouve rien de certain ſur ſes propriétés & ſur le nombre de ſes Paroiſſes.

Le Comté de *Kent* forme comme une Iſthme dans la Baie de Cheſapeak, où il s'avance aſſez loin; mais on n'eſt pas mieux inſtruit du nombre & du nom de ſes Paroiſſes.

Le Comté de Talbot eſt ſéparé de celui de Kent par une double ligne d'Arbres. Celle de ſes parties, qui eſt au Nord de l'Anſe de *Corſcica*, fait les bornes méridionales du Comté de Kent; & les bornes Septentrionales du Comté de Cecil. Le principal Bourg de ce Comté ſe nommoit Oxford; mais un Acte de l'Aſſemblée, qui l'érigea en Port, ou Ville maritime, lui fit prendre en même-tems le nom de *Williamſtadt*. L'Ecole qu'on

Ville & Port de Williamſtadt.

n'a pas manqué d'y établir, la Douane, & quelques Officiers Roïaux, n'en ont pû faire une Ville conſidérable. Les autres Paroiſſes du Comté ſont *S. Michel & Bollingbrogke.*

Le Comté ſuivant eſt celui de Dorcheſter, dont la principale Paroiſſe porte le même nom. C'eſt un petit Bourg, où l'on compte à peine dix Maiſons. Ce Comté renferme plus d'Habitations Indiennes, que tout le reſte de la Colonie. Un Acte de l'Aſſemblée générale de 1698 déclara que toutes les Terres qui ſont au Nord de la Riviere de *Nanticoke*, en commençant à celle de *Chicacoan*, juſqu'à l'embouchure de celle-ci, appartenoient à *Pancache* & *Annatouquin*, deux Rois Indiens, & perpétuellement à leurs Succeſſeurs, ſous la ſeule condition de païer annuellement aux Anglois une peau de Caſtor.

Sommerſet, onzieme Comté de Maryland, a pluſieurs Paroiſſes, dont on ne marque que celle du même nom. La Relation Angloiſe, à laquelle on s'eſt attaché, fait obſerver auſſi que les autres Comtés peuvent en avoir quelques-unes qui ne ſont pas mieux connues. Elle ajoute qu'en 1665, on comptoit environ 16000 Anglois dans cette Colonie.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Outre cette diviſion générale de la Virginie & de Maryland, on en fait une autre en Langues de terre, qui ſervent de bornes aux Receveurs des Droits. On ignore celle de Maryland; mais en Virginie, elle ſe fait en cinq quartiers : 1. L'Iſthme Septentrional, qui eſt entre les Rivieres de Patowmeck & de Rapahanok. 2. L'Iſthme qui eſt entre les deux mêmes Rivieres, & qui renferme celui de Pamunki. 3. L'Iſthme qui eſt entre les Rivieres d'Yorck & de James. 4. Les terres qui ſont au Sud de la Riviere de James. 5. Celles qui ſont ſur la Côte Orientale.

Autre diviſion de la Virginie.

Une troiſieme diviſion eſt celle qui ſe fait en quartiers, diſtingués par les Rivieres, pour ſervir également de limites aux Officiers de la Marine & aux Receveurs : 1. Le quartier ſupérieur de la Riviere James, depuis Hogs-Iſland, ou l'Ile des Porcs, tirant vers le haut. 2. Le quartier inférieur de la même Riviere, depuis l'Ile des Porcs, vers le bas, juſqu'aux Caps, & dans le circuit de *Confort* juſqu'à la Riviere poſtérieure, ou *Bak-River*. 3. Les Rivieres d'York, Pocoſon, *Pikanquetang*, & la Baie de *Mobiac*. 4. La Riviere de Rapahanok. 5. De-

puis celle de Wicomoco, vers le haut, jusqu'à celle de Patowmeck. 6. Depuis le même endroit, vers le bas, jusqu'à la même Riviere, & le long de la Baie, jusqu'au quartier de Rapahanok. 7. Pocomoki; & les autres parties de la Côte orientale formoient autrefois deux quartiers, & n'en font aujourd'hui qu'un.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

§ III.

Etat actuel de la Virginie.

LE caractere, les mœurs & les usages des Indiens en Virginie & Maryland, étant à-peu-près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique Septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres Colonies : mais on ne sauroit passer de même sur le Gouvernement particulier des Anglois Virginiens, sur leurs usages, sur leur Commerce, & sur les propriétés particulieres du Païs. Observons uniquement que les Colonies Angloises n'étant pas plus ouvertes aux Etrangers que celles des Portugais & des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité, c'est d'après les Anglois mêmes que

notre Deſcription ſera continuée.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Forme du Gouvernem.

On ſe rappelle ſans doute que le premier Etabliſſement des Anglois ſe fit ſous la direction d'une Compagnie de Marchands ; qu'ils mirent d'abord l'adminiſtration entre les mains d'un Préſident, choiſi chaque année par la Colonie, & d'un Conſeil dont ils nommoient eux-mêmes les Membres ; qu'en 1610, cette Police fut altérée, & que la Compagnie obtint un nouvel Octroi de la Cour, qui lui donnoit le droit de nommer un Gouverneur ; que la même année on convoqua, pour la premiere fois, une Aſſemblée de tous les Députés des Plantations, pour regler, avec le Gouverneur & le Conſeil, tous les intérêts de la Colonie ; ce qui donna une ſorte de perfection au Gouvernement : qu'après la ſéparation de l'Aſſemblée, la Cour d'Angleterre laiſſa toujours l'adminiſtration des affaires au Gouverneur, au Conſeil & aux Députés, & qu'on donna le titre d'Aſſemblée générale à ce Corps ; qu'enſuite cette Aſſemblée générale eut la connoiſſance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution étoit abandonnée à la ſageſſe du Gouverneur & du Con-

seil ; enfin que le Roi nommoit le Gouverneur & les Membres du Conseil ; mais que le Peuple élisoit ses Députés à l'Assemblée générale. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Gouverneurs obtinrent bien-tôt un pouvoir si peu borné, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'Assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conseil. Jusqu'à la révolte de Bacon, c'est-à-dire en 1676, un Gouverneur n'avoit pas le droit de casser, ni même de suspendre les Membres du Conseil ; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la Cour les raisons de sa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres roïales, qui lui confirmoient le privilége d'être toujours gouvernée par l'Assemblée générale, & qui remettoient même l'administration ordinaire au Président du Conseil, dans l'absence du Gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le Conseil s'assembloit dans une même Chambre avec les Députés du Peuple ; ce qui approchoit de la forme du Parlement d'Ecosse : mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occasion de quelques dé-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

mêlés pour engager le Conſeil à ſe départir de cet uſage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette ſéparation a continué juſqu'aujourd'hui.

Droits actuels du Gouverneur.

La forme actuelle eſt que le Gouverneur ſoit nommé par le Roi, qui lui donne ſa Commiſſion ſous le Sceau privé, pour un tems dont il ſe réſerve les bornes. Il doit obéir aux ordres de S. M., dont il repréſente la Perſonne. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'Aſſemblée générale; de confirmer celles qu'il approuve; de proroger ou de congédier cette eſpece de Parlement; d'aſſembler le Conſeil d'Etat & d'y préſider; de nommer des Commiſſaires & des Officiers pour l'adminiſtration de la Juſtice; de choiſir des Officiers militaires, au-deſſous du degré de Lieutenant Général, qui eſt le titre dont il eſt revêtu lui-même; de diſpoſer des Trouppes pour la défenſe commune; de publier des proclamations; d'aliéner les terres de la Couronne ſuivant les Loix établies, & d'avoir en garde, pour cet uſage & pour d'autres occaſions, le ſceau de la Colonie. Il doit autoriſer, de ſon Certificat, tous les paiemens qui ſe font du revenu public. Enfin,

il eſt revêtu de la charge de Vice-Amiral.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Il n'y a pas fort long-tems que le Gouverneur de la Virginie n'avoit que mille livres ſterling d'appointemens, avec environ cinq cens de caſuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui ſon mérite & ſes importans ſervices firent accorder deux cens livres de plus, par l'Aſſemblée; & cette augmentation devoit finir avec ſon Gouvernement. Enſuite, le prétexte de la Pairie fit obtenir à Mylord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, & cent cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fourniſſoit point aux Gouverneurs. Sous le même voile, ce Seigneur obtint de l'Aſſemblée tous les ſubſides qu'il propoſa, fit aſſurer à perpétuité, pour lui & ſes Succeſſeurs, une taxe de deux ſchellings ſur chaque barique de Tabac, & les droits du Fort, avec cette ſpécieuſe clauſe, que le Roi pourroit emploïer le produit de ce revenu à l'utilité de l'adminiſtration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que ſe multiplier, la Virginie eſt devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Ses appointemens.

Le Conſeil eſt compoſé de douze

Conſeil, & ſes prérogatives.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Membres, créés par Lettres Patentes, ou nommés par un ordre particulier du Roi. Si, par interdiction, ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le Païs, alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, eſt de choiſir entre les principaux Habitans, pour remplir le nombre. Les Conſeillers doivent l'aſſiſter de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'oppoſer à ſes entrepriſes lorſqu'il excede les bornes de ſa Commiſſion. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'Aſſemblée générale, pour diſpoſer du Tréſor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou caſſer les Officiers établis par Commiſſion, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des terres, faire enregiſtrer les Octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la conſidération du Conſeil, c'eſt qu'il compoſe la Chambre haute dans l'Aſſemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejetter tous les Actes de la Chambre baſſe, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conſeil ne montent qu'à trois cens cinquante livres ſterling, qui ſont diſtribuées aux Conſeillers à propor-

tion du nombre auquel ils se trouvent dans les Cours & aux Assemblées générales. Ainsi cet Office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Chaque Province, ou Comté, envoie deux Députés à l'Assemblée générale. La Ville de James & le Collége ont le droit particulier d'y en envoïer deux, c'est-à-dire chacun le sien; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du Gouverneur & sous le sceau de la Colonie, & qui doit être adressé au Sheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Assemblée. Tous les Particuliers qui jouissent d'un Franc-fief, à l'exception des Femmes & des Mineurs, ont droit de suffrage pour l'Election; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Eglise, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au Sheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer: on s'assemble: l'Election se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, & que l'un des deux Partis soupçonne l'autre de mauvaise foi, il peut exiger une copie du rôle des Suffrages, & porter ses plaintes à l'Assemblée générale des Députés. D'ail-

Forme des Assemblées générales.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

leurs, on s'eſt efforcé de prévenir les Elections frauduleuſes, par divers Actes, aſſez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Auſſi-tôt que les Députés ſe ſont rendus à Williamſbourg, ils choiſiſſent un Orateur, qu'ils préſentent en corps au Gouverneur, pour obtenir ſon approbation. Enſuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ſes Privileges, qui ſont particulierement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des Affaires, la liberté de délibérer, ſans rendre compte de leurs diſcours & de leurs débats, la ſureté de leurs Perſonnes, & la protection de leurs Domeſtiques. On paſſe enſuite aux affaires; & dans tout le reſte on imite, autant qu'il eſt poſſible, les uſages de la Chambre des Communes de Londres. Lorſque les Actes ont paſſé dans les deux Chambres, ils ſont envoïés au Roi, pour être revêtus de ſon autorité; mais ils ne laiſſent point d'avoir force de loi, auſſi-tôt qu'ils ſont approuvés du Gouverneur, quand le Roi même ſuſpendroit ſon approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de tems fixe pour la convocation de l'Aſſemblée générale,

Elle s'eſt quelquefois tenue tous les ans, & quelquefois d'une année à l'autre ; mais il n'arrive gueres qu'elle ſoit différée juſqu'à trois. C'eſt un avantage que les Députés aſſurent à la Colonie, en n'accordant que pour un tems fort court les taxes & les ſubſides. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Outre le Gouverneur & le Conſeil, la Virginie a deux Officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur Commiſſion du Roi ; l'Auditeur des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du premier eſt d'examiner l'emploi des revenus publics, & d'en vérifier les comptes. Il a ſept & demi pour cent ſur tous ces deniers, & ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire a la garde de toutes les Archives du Païs, c'eſt-à-dire de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expedie tous les ordres par écrit, ſoit du Gouverneur ou des Cours. Il enregître toutes les Patentes qui regardent la diſtribution des Terres. C'eſt dans ce Bureau qu'on tient regître des Procurations pour les Affaires, des vérifications de Teſtamens, des Mariages, des Enfans qui naiſſent dans la Colonie, du nombre des Morts & de ceux qui quittent le Païs, des Of-

Autres Officiers publics.

Auditeur des Comptes.

Secrétaire d'Etat

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

fices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il eſt important de conſerver la mémoire. On lit, dans la Relation anonyme, qu'après la révolte de Bacon la Secrétairerie d'Etat de la Virginie ſe trouva dans le dernier déſordre. » Les Octrois des Terres y étoient enregi-

Ordre des Regîtres.

» trés en blanc; on y voïoit quantité » d'Actes originaux & de précieux » Mémoires, diſperſés, ſales, déchirés & rongés des Vers. Un Gouverneur, nommé le Chevalier Andros, réforma tous ces abus en » 1692. Il fit tranſcrire dans de nouveaux Livres tous les Actes volans » ou déchirés, qui pouvoient être de » quelque uſage; il fit bâtir des lieux » commodes pour les y placer; il inventa des méthodes pour les garantir de la pouſſiere & de l'humidité, » & pour les ranger dans un ordre » qui pût les faire retrouver au premier beſoin. Tant de ſages précautions devinrent inutiles, par un incendie qui conſuma l'Hôtel-de-Ville en 1698: mais le même Gouverneur, aïant tourné ſes principaux ſoins à la conſervation des » Papiers, raſſembla tous ceux qu'on » avoit ſauvés des flammes, & les

» plaça dans un meilleur ordre que « jamais (44) ». Les appointemens du Secrétaire de la Virginie consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son Bureau, & montent annuellement à près de soixante-dix mille livres de Tabac; maniere de compter ordinaire, dans une Colonie où tout est rapporté à ce Commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires des Provinces lui en paient tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Deux autres Officiers Généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur Commission du Roi, sont le Commissaire Ecclésiastique, & le Trésorier Général. Le premier, qui tient sa nomination de l'Evêque de Londres, Evêque né de toutes les Plantations, visite les Eglises, a droit d'inspection sur les Ecclésiastiques, & reçoit du Gouverneur cent livres sterling d'appointemens, qui se prennent sur les rentes foncieres. L'Office du Trésorier est de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers, & de regler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent, de tous les deniers qui passent par ses mains.

(44) *Ubi sup.* liv. 1. chap. 4.

ÉTAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Il eſt aſſez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier conſtant, dans un Païs de Navigation & de Commerce. Mais il y a des Officiers de Marine, qui dépendent du Gouverneur ; des Receveurs pour les droits d'Aubaine, des Collecteurs, des Greffiers, un Scheriff dans chaque Comté, des Arpenteurs en charge, & des *Coroners*, uniquement établis, comme à Londres, pour juger, avec l'aſſiſtance de douze Jurés, ſi les corps qu'on trouve ſans vie ſont morts de mort naturelle ; des Inſpecteurs des grands chemins, des Connétables, & des Chefs de Communautés, qui ſont renouvellés tous les ans.

Revenus fixes ou Fonds publics.

On diſtingue, en Virginie, cinq ſortes de Revenus publics : 1. Une Rente que le Roi, ſe réſerve ſur toutes les Terres données par Lettres Patentes. 2. Un Revenu accordé au Roi, par Acte de l'Aſſemblée générale, pour l'entretien du Gouvernement. 3. Un fond établi par l'Aſſemblée, & dont elle diſpoſe, pour des occaſions extraordinaires. 4. Les Rentes fondées pour l'entretien du College. 5. Les levées qui ſe font par Acte du Parlement d'Angleterre, ſur le Commerce de la Colonie.

Le premier de ces revenus n'eſt que la Rente fonciere de deux ſchellings ſur chaque centaine d'arpens de terre. Elle ſe porte au Tréſorier général ; méthode qui épargne les frais des Collecteurs pour un objet peu conſidérable en lui-même, quoiqu'à force de ſe multiplier, il ſoit monté à plus de douze cens livres ſterling annuelles. Ce fond demeure en caiſſe pour les néceſſités preſſantes, depuis la révolte de Bacon, qui, faute d'une précaution de cette nature, coûta plus de cent mille livres ſterling à la Cour. Le revenu accordé pour l'entretien du Gouvernement eſt pris de la taxe de deux ſchellings ſur le Tabac ; des 15 ſols par tonneau, que chaque Navire, plein ou vuide, paie au retour d'un voïage ; des ſix ſous par tête que tous les Paſſagers, libres ou Eſclaves, doivent païer en arrivant dans la Colonie ; des amendes & des confiſcations établies par divers Actes de l'Aſſemblée ; des Epaves, & des Bêtes égarées que perſonne ne reclame ; enfin du droit d'Aubaine, ſur les Terres & ſur les Biens mobiliers de ceux qui ne laiſſent point de légitime Héritier. Tous les deniers qui viennent de ces Fonds ſont portés au Tréſor, pour

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

être emploïés aux dépenſes publiques, ſur l'ordre du Gouverneur & du Conſeil ; & les comptes en ſont vérifiés par l'Aſſemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres ſterling. Le fond qui regarde les occaſions extraordinaires, & dont l'Aſſemblée ſe réſerve la diſpoſition, vient d'une taxe ſur l'entrée des Liqueurs, & d'un droit qui ſe lève ſur tous les Eſclaves, Valets & Servantes qui arrivent dans le Païs. Le premier de ces droits, monte, par an, à plus de ſix cens livres ſterling; & le produit du ſecond varie, ſuivant le nombre des Vaiſſeaux qui vont à la traite des Négres : mais on paie conſtamment vingt ſchellings pour chaque Eſclave, & quinze pour tout Domeſtique qui n'eſt pas né Anglois : c'eſt de ces ſommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Villiamſbourg : elles ſont à la garde du Tréſorier. On a déja rendu compte du produit & de l'uſage des deux autres revenus, qui appartiennent également au College.

Capitation en Tabac.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie ; l'une, qu'on vient d'expliquer, par droits ſur le Commerce; l'autre, qui eſt une ſorte de Taille réelle, (ou plutôt de Capi-

tation,) dont il n'y a que les Femmes blanches qui ſoient exceptées, & qui conſiſte à païer une certaine quantité de Tabac. Tous les ans, au tems de la Moiſſon, le Scheriff de chaque Province fait faire, par les Juges de Paix, un Dénombrement exact des perſonnes ſujettes à la Dîme, c'eſt-à-dire de tous les Blancs mâles, & de tous les Negres de l'un & de l'autre Sexe. On oblige chaque Chef de Famille, ſous de groſſes amendes, de donner une liſte fidelle du nombre d'Ames dont elle eſt compoſée. Ce tribut ſe leve trois fois, & pour différens uſages : le premier eſt levé, par Acte de l'Aſſemblée générale, ſur toutes les Perſonnes ſujettes à la Dîme, dans toute l'étendue de la Colonie, & ſert à diverſes charges publiques, telles que les frais néceſſaires pour le ſupplice d'un Eſclave criminel, dont il faut dédommager le Maître ; pour arrêter ou faire pourſuivre les Deſerteurs ; pour la paie de la Milice lorſqu'elle eſt ſur pié, pour l'expédition des ordres de la Secrétairerie, pour l'élection des Députés à l'Aſſemblée générale, & pour d'autres dépenſes de cette nature. La ſeconde Capitation eſt Provinciale, c'eſt-à-dire particu-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

liere à chaque Comté : elle eſt impoſée par les Juges de Paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les Cours de Juſtice, les Priſons, & généralement à toutes les charges publiques du Comté. Enfin la troiſieme, qui ſe nomme Paroiſſiale, eſt impoſée par les Chefs de chaque Paroiſſe, pour la conſtruction & l'ornement des Egliſes, pour y annexer les terres lorſqu'il ſe préſente une occaſion d'en acheter, pour les gages des Miniſtres, des Lecteurs, des Clercs & des Sacriſtains.

Cours de Juſtice.

Dans l'origine de la Colonie, les Cours de Juſtice, qu'on a nommées tant de fois ſans en faire connoître l'ordre, étoient des modeles de droiture & d'équité. On n'y admettoit point ces formalités qui rendent les Procès également pénibles & ruineux dans toutes les Contrées de l'Europe. Une ſeule Cour prenoit connoiſſance de toutes les Cauſes, civiles & eccléſiaſtiques ; & l'affaire la plus compliquée étoit terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Aſſemblée générale, qui n'apportoit pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre ſe ſoutint ſi long-tems, qu'en 1688, Mylord Colepeper, un des plus ſages Gou-

verneurs de la Virginie, admirant la méthode ſimple & facile à laquelle on s'étoit attaché juſqu'alors, penſa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençoient à s'y introduire, Mais ſon Succeſſeur affecta de prendre une voie toute oppoſée; enſuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholſon, qui paſſa en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduiſit toutes les ruſes de la plus ſubtile chicane. Les affaires de la Colonie ſont jugées à préſent par deux ſortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulieres, qui ſont compoſées du Scheriff, de ſes Officiers ſubalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, compoſée du Gouverneur & du Conſeil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres reſſortiſſent, eſt Souveraine, mais avec quelque reſtriction. Dans les Cauſes civiles, lorſque la demande monte à plus de trois cens livres ſterling, on peut appeller de ſon Jugement au Roi, qui choiſit, pour la derniere déciſion, un *Commité*, qu'on nomme

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

les Seigneurs des appels : le même uſage eſt établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, il n'appelle point de la Sentence de cette Cour, mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahiſon d'Etat & du meurtre volontaire ; & dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux Criminels ce que les Anglois nomment le *Retrieve*, c'eſt-à-dire un délai, qui peut être prolongée juſqu'à la déciſion du Roi. Cette Cour ne ſe tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre ; & chaque fois, ſes ſéances ne durent que dix-huit jours.

Religion & Affaires Eccléſiaſtiques.

Preſque tous les Habitans de la Virginie ſont attachés à la Religion établie par les Loix, c'eſt-à-dire à l'Egliſe Anglicane ; & quoiqu'il y ait liberté de conſcience pour tout Chrétien qui veut ſe ſoumettre aux charges de la Paroiſſe, on ne connoît dans toute la Colonie que cinq Conventicules non-conformiſtes ; trois de Quakers, & deux de Preſbytériens. En 1642, lorſque les Sectaires commencerent à ſe multiplier en Angleterre, l'Aſſemblée générale de la Virginie défendit, par un Acte ſolemnel, qu'ils

qu'ils y fuſſent reçus, & qu'on y admît aucun Miniſtre qui ne tînt ſon Ordination d'un Evêque Anglican. Enſuite la néceſſité de peupler le Païs, fit étendre les Privileges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudroient s'y faire naturaliſer ; formalité qui ne conſiſte qu'à prêter ſerment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même-tems un Certificat ſous le ſceau de la Colonie. Tous les François réfugiés, que le Roi Guillaume y fit paſſer à ſes frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta juſqu'à ſept ou huit cens, auxquels on donna un terrein très fertile, du côté méridional de la Riviere de James, dans un Canton habité autrefois par des Indiens belliqueux qui ſe nommoient les Monacans, & que la guerre avoit entierement détruits. Il s'y forma une Ville Françoiſe, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année ſuivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés : mais, à l'occaſion de quelques démêlés, pluſieurs ſe diſperſerent, & leur exemple fut ſuivi de ceux qui arriverent après eux. Cependant l'Aſſemblée générale aïant accor-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ville de Monacan, formée par des François réfugiés.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

dé diverſes faveurs à la Ville de Monacan, elle s'eſt ſoutenue avec une diſtinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-ſeulement les Beſtiaux y ſont en abondance, mais l'induſtrie de ſes Habitans y a formé pluſieurs Manufactures; & des vignes ſauvages, qu'ils ont trouvées dans les Bois, ils ſont parvenus à faire de très bon vin.

La grandeur d'une Habitation ſe meſure moins ici par l'étendue de ſon terroir, que par le nombre de perſonnes qui y paient la dîme. Chaque Paroiſſe a ſon Egliſe; celles, dont les Paroiſſiens ſont trop diſperſés, ont une ou deux Chapelles de plus, où le Service divin ſe fait tour à tour. Mais, que la Paroiſſe ſoit grande ou petite, le revenu du Miniſtre eſt fixé par an à ſeize mille livres de Tabac. Il tire, d'ailleurs, quelques droits, des Mariages, des Enterremens, & ſurtout des Oraiſons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la ſépulture; de ſorte que la différence des richeſſes du Clergé ne peut venir que de celle du Tabac, dont le prix varie ſuivant la bonté des terres, & de la grandeur des Paroiſſes, qui dou-

ne occaſion à plus ou moins de Mariages & d'Oraiſons funebres. Le droit d'un Miniſtre, pour ces diſcours, eſt fixé à quarante ſchellings, ou quatre cens livres de Tabac, & pour un Mariage à cinq ſchellings ou cinquante livres de Tabac. Lorſque ces appointemens furent accordés aux Miniſtres, le Tabac n'étoit eſtimé qu'à dix ſchellings le quintal; & ſur ce pié les ſeize mille livres revenoient, en argent, à quatre-vingt livres ſterling : mais le bon Tabac ſe vend aujourd'hui preſque le double. Les revenus des Miniſtres ont doublé auſſi, dans les Paroiſſes qui produiſent le meilleur. Quelques Egliſes ont des terres, ſur leſquelles la Paroiſſe entretient une certaine quantité de Beſtiaux & de Negres, au profit du Miniſtre, qui n'eſt reſponſable que du fond, lorſqu'il abandonne ſon Bénéfice. On fait obſerver qu'il ne faut pas moins de douze Negres, pour cultiver le Tabac qu'on lui paie; ſurtout s'il eſt de la meilleure eſpece, que les Anglois nomment *Sweet-ſcented*, c'eſt-à-dire d'odeur douce, ou parfumé.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Le Gouvernement Eccléſiaſtique de chaque Paroiſſe eſt entre les mains du Miniſtre, & de douze des principaux

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Habitans, que les Paroiſſiens nommoient autrefois : mais, aujourd'hui, lorſqu'il en meurt un, ce ſont ſes Collegues qui lui choiſiſſent un Succeſſeur. Ils doivent avoir ſouſcrit tous, aux dogmes & à la diſcipline de l'Egliſe Anglicane. Suivant l'uſage particulier du Païs, les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Teſtamens ; mais l'Acte en doit être ſigné du Gouverneur, ſans qu'il en tire le moindre profit. Les diſpenſes, pour les Mariages, ſont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours, & ſignées par le premier Juge en commiſſion. Le pouvoir de mettre les Miniſtres en poſſeſſion des Bénéfices qu'ils ont obtenus, eſt entre les mains du Gouverneur. Tous ces uſages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Aſſemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux inſtructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec ſoin. L'unique ſujet de plainte, qu'on ait laiſſé aux Miniſtres, eſt que la plûpart ne poſſedent point leurs Bénéfices à titre de Franc-fief, & qu'ils en peuvent être dépouillés ſans aucune forme de Procès. Ils ſont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, ſui-

vant leur convention avec les Chefs de la Paroiſſe.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Trouppes de la Colonie ſe réduiſent à un certain nombre d'Habitans, enrôlés par claſſes, ſous le nom de Milice à cheval & à pié. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires, dans un Païs où les Habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens, qui ne ſont plus en état de leur nuire, que de celle des Etrangers, dont ils ne redoutent point les invaſions; car ne cultivant que du Tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puiſſe porter envie à des feuilles entaſſées dans leurs Magaſins; & la conquête de leurs Plantations, qui ſont éloignées les unes des autres, couteroit plus de peine qu'on n'en tireroit jamais d'avantage. Le ſeul Ennemi, qu'ils craignent par intervalles, eſt un Gouverneur qui abuſe de l'autorité roïale dont il eſt revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Milice de la Virginie.

Ils n'ont aucune ſorte de Forteresſes; & ſix petites pieces de canon, qu'ils avoient autrefois à Jameſtown, ont été tranſportées à Williamſbourg, où elles ne ſervent qu'à faire quelque

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

décharges aux jours de fête. Le Gouverneur eſt Lieutenant Général de la Milice par ſa Commiſſion. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant Colonel & un Major, qui ont ſous eux des Capitaines & d'autres Officiers ſubalternes. Tout Virginien libre eſt enrôlé dans la Milice, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Chaque Province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois tous les ans, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies ſéparées. Des Gens, qui paſſent une partie de leur vie à chaſſer dans leurs Forêts, devroient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie étoit, il y a quelques années, de treize cens ſoixante-trois Maîtres, & celui de l'Infanterie, de ſept mille cent ſoixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'Habitans qui n'aient des chevaux, on obſerve que dans l'occaſion il eſt toujours facile de changer en Dragons une grande partie de l'Infanterie. Au lieu de quelques Trouppes régulieres, qu'on avoit autrefois ſur pié, & qui ſervoient à nettoïer les Frontieres, il eſt ordonné, depuis peu, qu'en cas d'allarme la Milice des Cantons où elle eſt don-

née marchera ſous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être païée pour le tems de ſon ſervice ; & ſi l'allarme eſt reconnue fauſſe, elle n'a point de ſalaire à prétendre. Les Compagnies de Cavalerie ou de Dragons ſont compoſées de trente ou quarante Maîtres, ſuivant les forces de la Province, & celles d'Infanterie d'environ cinquante Hommes. La Relation anonyme aſſure qu'elles peuvent être aſſemblées en vingt-quatre heures (45).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Par une des premieres loix du Païs, qui s'eſt communiquée à toutes les Colonies Angloiſes, on diſtingue les Gens de ſervice, en Domeſtiques perpétuels & paſſagers. Les Negres & leur poſtérité ſont du premier ordre, ſans que les Anglois en donnent d'autre raiſon que la maxime commune, *partus ſequitur ventrem* ; c'eſt-à-dire que les Peres & les Meres étant achetés pour l'eſclavage, la nature ſemble condamner leurs Enfans au même ſort. Les autres Domeſtiques ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leurs conventions avec les Maîtres, ou ſuivant la loi, qui s'exécute littéralement

Ordre établi pour les Domeſtiques.

(45) *Ubi ſuprà.* liv. 4. chap. 9.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

au défaut de Contrat : elle porte que les Domeſtiques, qui s'engagent au-deſſous de dix-neuf ans, doivent être préſentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge ; & qu'enſuite ils ſeront obligés de ſervir juſqu'à vingt-quatre ans : mais que s'ils ſont plus âgés, leur ſervice ne doit être que de cinq ans.

Les Valets & les Eſclaves, de l'un & de l'autre Sexe, ſont emploïés aux mêmes travaux ; ils cultivent la terre, ils ſement les grains, & plantent le Tabac : leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injuſtement, aux Virginiens, de traiter leurs Eſclaves avec cruauté. L'Auteur aſſure que les fonctions de l'eſclavage ne ſont pas plus laborieuſes en Virginie, & n'y prennent pas même une ſi grande partie du jour, que celles de l'Œconomie ruſtique en Europe (46).

Loix en leur faveur.

Il donne un extrait des loix du Païs en faveur des Domeſtiques. 1. Les

(46) Il n'en eſt pas de même des Iles Angloiſes, où les Negres ſont traités cruellement.

Cours de Juſtice doivent recevoir les plaintes des Domeſtiques, libres ou eſclaves, ſans en tirer aucune ſorte de profit : mais s'il ſe trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2. Tous les Juges de Paix ſont autoriſés à recevoir ces plaintes, & doivent remédier au mal juſqu'aux premieres ſéances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature ſe terminent ſans appel. 3. Les Maîtres ſont ſoumis à la cenſure des Cours Provinciales, s'ils ne fourniſſent point à leurs Domeſtiques des alimens ſains, de bons habits, & un logement commode. 4. Ils ſont obligés de ſe préſenter à la Cour, ſur la plainte d'un Domeſtique ; & juſqu'à la déciſion, ils ſont privés de ſon ſervice. 5. Les plaintes d'un Domeſtique doivent être reçues en tout tems par les Juges de paix, à chaque ſéance par les Cours ; & ſans égard aux formalités légales, on doit paſſer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuſe de ſe préſenter, la Cour eſt autoriſée à lui ôter le Domeſtique pour le faire garder à ſes frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui ſera reſtitué après en avoir déduit

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

les frais. 6. Après le Contrat d'engagement, pour les Domeſtiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, ſans l'approbation d'un Juge de Paix. 7. Ils doivent avoir l'entiere diſpoſition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un Domeſtique malade, ou devenu impotent à ſon ſervice, les Chefs Eccléſiaſtiques de la Paroiſſe doivent le faire tranſporter dans une autre Maiſon, pour y être nourri aux dépens du Maître juſqu'à la fin de ſon engagement; après quoi la penſion roule ſur le compte de la Paroiſſe. 9. Chaque Domeſtique libre reçoit de ſon Maître, à la fin du terme, quinze boiſſeaux de blé, proviſion ſuffiſante pour une année entiere, & deux habits complets de toile & de laine. Alors, il redevient libre; & rentrant, ſans exception, dans tous les Privileges du Païs, il peut prendre trente acres de terre vacantes, pour les cultiver.

Population.

Avec les avantages qu'on a repréſentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré, par degrés, un grand nombre d'Habitans. Les premiers y étoient venus ſans Femmes;

& n'oſant épouſer des Indiennes, dans la crainte d'expoſer leur vie, ils ſe flatterent que l'abondance où ils commençoient à vivre pourroit engager quelques Angloiſes, ſans bien, à venir partager les douceurs de leur ſituation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir ſans un certificat de ſageſſe. Celles qui apporterent de la vertu n'eurent pas beſoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent, ou des effets, on les achetoit, de ceux qui les avoient amenées, ſur le pié de cent livres ſterling; & cette eſpece de Commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands, que la facilité de s'établir en inſpiroit aux jeunes Filles. Enſuite lorſqu'il ne reſta aucun doute ſur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des perſonnes de conſidération y paſſerent avec leurs Familles, ſoit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur Religion & leur liberté à couvert. Ce fut ainſi qu'après la mort de Charles I, quantité de Roïaliſtes s'y retirerent, dans la ſeule vue de ſe dérober à la tyrannie de l'Uſurpateur. Au contraire, la Maiſon roïale ne fut pas plutôt rétablie, que pluſieurs Partiſans de Cromwell y chercherent un aſyle. Ce-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

pendant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parceque les Virginiens avoient marqué un penchant ouvert pour le parti roïal. La plûpart des Républiquains paſſerent à la Nouvelle Angleterre, autre Colonie qui commençoit à devenir floriſſante. On a vu combien celle de la Virginie reçut d'accroiſſement des François, ſous le regne de Guillaume III. A l'égard des Criminels qui ſont condamnés au banniſſement, l'Anonyme, jaloux de l'honneur de ſa Patrie, aſſure qu'on y en reçoit fort peu, & qu'on s'y eſt même interdit, par des Loix ſéveres, la liberté d'en admettre.

Température de l'air.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur Païs, que la douceur d'un climat, également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée, l'air eſt humide; ce qui vient des Rivieres & des Lagunes, qui ſont en grand nombre dans un terrein bas & marécageux: mais vers les Bois, où l'on commence à faire de nouvelles Plantations, il eſt ſec, & l'on n'y voit que des Ruiſſeaux de l'eau la plus pure, qui ſe partagent, dès leur naiſſance, en mille petits bras, pour arroſer les Terres voiſines. On obſerve

que la Virginie eſt preſqu'à la même Latitude que la Terre promiſe, & que ces deux Païs ont pluſieurs conformités, ils abondent tous deux en Rivieres; ils ſont tous deux ſitués ſur une grande Baie, qui les rend fort propres au Commerce; & dans l'un, comme dans l'autre, le terroir eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés dans une pareſſe inexcuſable. L'Anonyme en déplore les effets : » N'eſt-il pas honteux, dit-il, qu'on » y reçoive d'Angleterre tout ce qui » ſert à s'habiller, comme les toiles, » les étoffes de laine & de ſoie, les » Chapeaux & le cuir, tandis qu'il » n'y a point d'endroit au Monde où » le lin & le chanvre ſoient meilleurs? » Les Brebis y portent une bonne toiſon, mais on ne les tond que pour » les rafraîchir. Les Meuriers, dont » les feuilles ſervent à nourrir les Vers » à ſoie, croiſſent ici naturellement, » & ces Vers mêmes y proſperent; » cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y a beaucoup d'apparence que les fourrures, dont on » fait les chapeaux en Angleterre, retournent ſous cette forme à la Vir-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» ginie, d'où elles ſont venues. D'ail-
» leurs on y laiſſe pourrir une infinité
» de peaux, dont on ne ſe ſert que
» pour couvrir quelques denrées ſeches.
» Si l'on en tanne quelques-unes pour
» faire des ſouliers aux Domeſtiques,
» c'eſt avec ſi peu d'intelligence & de
» propreté, que les Maîtres n'en veu-
» lent pas faire uſage; & celui qui
» s'aviſe de porter une culotte de peau
» de Cerf, s'entend reprocher de l'a-
» varice. Enfin les Virginiens ſont ſi
» pareſſeux & ſi mauvais œconomes,
» qu'au milieu des vaſtes Forêts qui
» couvrent le Païs, ils font venir d'An-
» gleterre leurs Cabinets, leurs Chai-
» ſes, leurs Tables, leurs Coffres,
» leurs Tabourets, leurs Caiſſes, leurs
» roues de Charette, &, ce qui pa-
» roîtra incroïable, juſqu'à des Balais
» de Bouleau (47).

On explique pourquoi les Voïageurs Anglois, qui viſitent la Virginie, en décrient l'air par leurs plaintes: » ils
» ont l'imprudence d'y porter pendant
» tout l'Eté leurs habits de drap, &
» l'injuſtice de ſe plaindre enſuite d'un
» excès de chaleur. Ils s'y gorgent de
» fruits, ſouvent ſans attendre leur
» maturité; & les dyſſenteries, les fie-

(47) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 18.

» vres que cette intempérance leur at-
» tirent, ils les attribuent à l'air. Com-
» me il n'y a point ici de Villes ma-
» ritimes, & que les Equipages des
» Navires ſont obligés de rouler, pen-
» dant un ou deux milles, les Bari-
» ques de Tabac pour les embarquer,
» ils ſont échauffés par cet exercice,
» autant que par l'ardeur du Soleil;
» ils boivent avidement pour ſe rafraî-
» chir, ſurtout du Cidre nouveau,
» qu'ils trouvent en abondance chez
» tous les Habitans, & les coliques
» qui viennent à la ſuite les font crier,
» avec l'énergie Angloiſe, que Dieu
» damne & confonde le Païs ! Mais
» ceux, qui ſont capables de vivre avec
» modération, trouvent en Virginie
» un des meilleurs & des plus agréa-
» bles climats du monde (48).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les incommodités du Païs, ſe réduiſent à trois; le Tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuſe, & les Inſectes nuiſibles. On avoue que les coups de tonnerre y ſont furieux en Eté; mais au lieu d'y cauſer beaucoup de mal, ils ſervent ſi réellement à rafraîchir & purifier l'air, qu'on les ſouhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté,

(48) *Ibidem*, chap. 19.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

la Virginie n'eſt pas ſujette aux tremblemens de Terre, qui ſont ſi fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures. Elle n'eſt difficile à ſupporter, que lorſqu'elle eſt accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive, au plus, que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours ſous les Arbres touffus, les Grottes & les Berceaux des Jardins, ou dans des Chambres & des Pavillons expoſés au grand air. Mais le Printems & l'Automne ſont d'un agrément extraordinaire, dans tous les Cantons de la Colonie. Enfin les Inſectes ſont les Grenouilles, les Serpens, les Mouſtiques, ou Moskites, les Punaiſes, les Tiques, & les Vers rouges, ou Poux de Bois. On ne diſconvient point que les Habitans n'aient beaucoup à ſouffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

Les Hivers de la Virginie ſont fort courts. Leur durée n'eſt que d'environ trois mois; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air ſerein. Si la gelée y eſt quelquefois

très rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que le vent change ; car il ne gele jamais que lorſqu'il vient des Monts Apalaches, entre le Nord-Eſt & le Nord-Oueſt. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'Hiver, où les pluies ſont fâcheuſes par leur excès, elles n'ont rien que de ſain & d'agréable. Rarement celles d'Eté durent plus d'une demie heure ; elles ſe font ſouvent deſirer, comme le dédommagement d'une longue ſéchereſſe, pour faire reprendre un air riant à toute la Campagne. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les maladies du Païs n'y étant pas cauſées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais, & des brouillards, ni, comme dans les Régions plus méridionales, par une chaleur étonnante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des préſens de la Nature. C'eſt ainſi, dit l'Anonyme, que j'ai vû non-ſeulement des Etrangers, mais d'anciens Habitans, aſſez peu ſenſés, dans les chaleurs, pour ſe coucher preſque nus ſur l'herbe froide, à l'ombre d'un Arbre, & s'y endormir. D'autres s'y mettent la Maladies.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſoir & ne craignent point d'y paſſer toute la nuit : mais ſi cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du Païs, il ne laiſſe pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du monde, que les vapeurs de la Terre & la roſée font de fâcheuſes impreſſions ſur le corps. Il en eſt de même de ceux qui s'expoſent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, & des Etrangers qui mangent trop avidemment toute ſorte de fruits. Mais, en général, il y a ſi peu de Malades en Virginie, que par une conſéquence naturelle on y voit fort peu de Medecins. Si l'on y eſt quelquefois ſujet à la fievre, l'uſage du Quinquina, qui s'y eſt introduit, en arrête preſque toujours les accès ; & d'ailleurs le Païs fournit diverſes racines, dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet.

Terroir de la Virginie.

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de ſi grande étendue, il réſulte du total, que la Virginie peut porter toutes ſortes de Plantes & de fruits. Si, des hautes Montagnes qui ſont au Nord-Oueſt, & qu'on croit couvertes de nege, il ne venoit ſouvent un vent froid, qui

nuit à la végétation, les Habitans jugent que ſans aucun ſoin ils pourroient conſerver, en plein air, pendant toutes les ſaiſons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux: mais l'Eté donne aſſez de chaleur pour les mûrir en perfection. On diſtingue particulierement trois ſortes de terroirs, celui du plus bas Païs, celui du milieu, & le troiſieme vers les ſources des Rivieres.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Vers l'embouchure des Rivieres, la Terre eſt preſque partout humide & graſſe, propre par conſéquent pour les grains les plus groſſiers, tels que le Riz, le Chanvre, le Maïz, &c. Il s'y trouve auſſi des veines froides, maigres ſabloneuſes, & ſouvent couvertes d'eau, qui n'en ſont pas plus ſtériles, puiſqu'elles produiſent des Baies de *Huckle* & de *Cran*, des *Chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties baſſes ſont preſque généralement bien garnies de Chênes, de Peupliers, de Pins, de Cyprès, de Cedres, & de diverſes eſpeces d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente juſqu'à ſoixante-dix piés de haut, ſans aucune branche dans cet eſpace. On y voit même du Houx, du Mirthe, & quantité d'arbriſſeaux toujoursverds,

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

dont la plûpart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le Chêne y laiſſe tomber ſes glands pendant neuf mois de l'année, & ne ceſſe point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du Païs, le terroir eſt fort uni, à la réſerve de quelques petites Montagnes, & de leurs Vallées, qui ſont arroſées par une infinité de Ruiſſeaux. En quelques endroits, la terre eſt graſſe, noire & forte; en d'autres, elle eſt maigre & plus légere. Quelquefois, le fond offre, à peu de diſtance, de l'argile, ou du gravier, ou de groſſes pierres, ou de la Marne commune. Le milieu des Langues qui ſont entre les Rivieres eſt ordinairement un terroir pauvre, d'un ſable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croiſſe des Châtaigniers, des Chincapins, & pendant l'Eté une ſorte de petites Cannes, qui ſont une bonne nourriture pour les Beſtiaux. Les endroits les plus fertiles ſont proches des Rivieres & de leurs bras: ils ſont couverts de Chênes, de Noïers, d'Hickories, de Frênes, de Hêtres, de Peupliers, & de quantité d'autres Arbres, d'une prodigieuſe groſſeur.

Vers les ſources des Rivieres, c'eſt

un mélange de Montagnes, de Vallées & de Plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de Plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la groſſeur des arbres, & l'Auteur doute que dans aucun autre Païs du monde il y en ait d'auſſi gros; il regrete, en même-tems, que leur éloignement de la Mer & des grandes Rivieres ne permette point de les embarquer. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Rivieres & les Anſes forment, en divers endroits, des Marais fort vaſtes, où les pâturages ſont excellens. D'autres lieux offrent diverſes ſortes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune & rouge, de la terre à dégraiſſer, de la marne, & d'excellente glaiſe, dont on fait des pipes. Le haut Païs a du charbon, des ardoiſes, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fuſil. A l'égard des Mineraux, la Latitude du Païs, & d'autres circonſtances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'eſt gueres occupé de ce ſoin. Quelques Mines de fer & de

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

plomb, que le ſeul haſard avoit fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, & n'ont pas été retrouvées depuis ; mais on connoît des veines de fer en pluſieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une Mine d'or, qui s'eſt comme évanouie. L'Anonyme eſpere du moins qu'on y trouvera quelque autre Métal. Il aſſure que les pierres tranſparentes, qui ſe voient ſur la ſurface des terres, ſont de quelque prix, & que par leur éclat elles approchent plus du Diamant que les pierres de *Briſtol* & de *Karry* : elles n'ont, dit-il, que le défaut d'être molles ; mais expoſées quelque tems à l'air, elles durciſſent. Il ajoute que cette Mine eſt dans le même lieu que Purchas nomme *Utamuſſak* (49), où étoit autrefois le principal Temple du Païs & le Siége des Grands-Prêtres, ſous le regne de *Powhatan*. On y voïoit une pierre d'Autel du plus beau cryſtal du monde, qui formoit un quarré de trois ou quatre pouces. Un Miniſtre, nommé *Whitakar*, écrivit autrefois à la Compagnie Angloiſe, de Henrico où il étoit emploïé, » qu'à douze milles des Caſ-» cades de la Riviere de James il y

(49) *Pilgrimage* de Purchas, liv. 4.

» avoit un Rocher de cryſtal, dont
» les Indiens faiſoient des têtes à leurs
» fleches; & qu'à trois lieues de là
» on trouvoit une Montagne pierreu-
» ſe, dont le ſommet contenoit une
» Mine d'or : que quelques Anglois,
» emploïés à cette recherche, aïant
» porté deux pics de mauvaiſe trem-
» pe, dont la pointe ſe rebrouſſoit à
» chaque coup, ils n'avoient pû pé-
» nétrer bien loin dans les entrailles
» de la Mine; mais que le peu d'or,
» qu'ils en avoient rapporté, s'étoit
» trouvé fort bon dans l'eſſai (50).
On ne comprend point par quel enchantement la Mine a diſparu, ou par quel excès de pareſſe on ne s'eſt plus embarraſſé d'y travailler.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Rien ne cauſa plus d'étonnement aux premiers Anglois, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un Jardin naturel, où tout croiſſoit ſans culture. On ne s'arrêtera ici, ſuivant l'ancienne méthode de cet Ouvrage, qu'à ceux qui paroiſſent les plus propres au Païs (51), tantôt ſous les noms Indiens qu'ils ont conſervés,

(50) *Ubi ſuprà*. l. 2. ch. 3.

(51) Ce qui eſt commun aux autres Contrées, eſt renvoïé à l'Hiſt. naturelle de l'Amérique Septentionale.

tantôt ſous ceux qu'ils ont reçus des Anglois. Le Virginien anonyme, qu'on ſuit particulierement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connoît.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Il diſtingue trois ſortes de fruits à noïau ; des Ceriſes, des Prunes & des *Perſimons*. Les Ceriſes viennent dans les Bois, & ſont de pluſieurs eſpeces, dont deux croiſſent ſur des arbres de la groſſeur du Chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte ſon fruit par bouquets, comme les grappes de raiſin : elles ſont toutes deux noires en dehors ; mais l'une eſt rouge en dedans, & d'un goût plus agréable que notre Ceriſe noire, parcequ'elle n'en a pas l'amertume : l'autre eſt blanchâtre en dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits Oiſeaux n'en ſoient très friands. Une troiſieme eſpece croît plus loin dans le Païs, & ſe trouve le long des Rivieres ſur de petits Arbres de la groſſeur de nos Pêchers. C'eſt la plus agréable Ceriſe du monde. Sa couleur eſt un pourpre foncé. Elle eſt fort petite : les Oiſeaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas ſa maturité pour le dévorer. Cette raiſon le rend extrêmement rare, & les Anglois n'ont encore trouvé aucun moïen de

Plantes particulieres au Païs.

le

le conſerver du moins dans leurs Vergers.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

La Virginie a deux ſortes de Prunes ſauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Indiens nomment *Perſimon* en eſt une autre eſpece, que Smith, Purchas, & Laet après eux, appellent *Prune des Indes*; nom que l'Anonyme juge trop vague. On trouve des Perſimons de différentes groſſeurs. Le goût en eſt fort âpre, s'ils ne ſont tout-à-fait mûrs; mais dans leur maturité, rien n'approche de leur agrément. Quelques Curieux les font ſécher, pour en compoſer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

Toutes les Baies de la Virginie ſont bonnes dans leurs eſpeces. On y diſtingue trois ſortes de Mûres, deux noires & une blanche: les noires & longues de la groſſeur du pouce, paſſent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure, mais leur goût eſt d'une douceur fade. Leurs Arbres ſont fort gros, & croiſſent avec une vîteſſe ſurprenante Les feuilles des trois eſpeces ſervent également à nourrir les Vers à ſoie. On nomme *Huckles* trois

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſortes de baies, qui croiſſent ſur des Buiſſons de différentes hauteurs, depuis deux juſqu'à dix piés. Elles aiment les Vallées & les lieux couverts. Le goût n'en eſt pas le même ; mais il eſt fort agréable dans chaque eſpece, ſurtout dans les groſſes. Les baies de *Chau* viennent dans des lieux bas & ſteriles, ſur de petits buiſſons qui approchent beaucoup de nos Groſeillers : elles ont un goût excellent, qui n'eſt pas celui de la Groſeille, quoique Smith l'y compare. Il les appelle *Raw-comers*, apparemment parcequ'il n'en avoit vû que de vertes. La Framboiſe ſauvage eſt ſi bonne en Virginie, qu'on la préfere à celles qu'on y a tranſplantées d'Angleterre. Les Fraiſes y ſont délicieuſes ; elles croiſſent partout, dans les Bois & dans les Champs : & quoique la plûpart des Animaux en mangent avidement, elles ſont en ſi grand abondance, qu'on ne prend gueres ſoin d'en tranſplanter.

Les Châtaignes de la Virginie ſont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres ſoient d'une extrême hauteur, & ſont à-peu-près de même goût. Les *Chincapins* ſont un fruit de la même ſubſtance que la Châtaigne,

mais moins gros que le Gland, & couvert auſſi d'une double écorce. On vante ſon goût. Il croît ſur de grands buiſſons, dans les lieux ſtériles. Tous les lieux marécageux, & ceux qui ſont voiſins des ſources, ſont couverts de Noiſettiers, & ces Arbriſſeaux le ſont de fruits. Les *Hickories*, dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, ſont les fruits d'un grand arbre. Ils ſont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'eſt d'une tunique verte; & la ſubſtance du fruit eſt couverte d'une pellicule, dont on a peine à la ſéparer. C'eſt une eſpece de noix, dont le goût n'eſt pas ſans agrément. On en diſtingue une autre, ſous le nom de *Blak-nut*, ou noix noire, plus groſſe du double que les nôtres, & renfermée dans une coquille épaiſſe & ſale, dont on ne la détache point aiſément. Ce fruit eſt d'un goût très rance, mais il donne beaucoup d'huile.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'Anonyme a remarqué, dans les Bois de la Virginie, ſept différentes ſortes de Glands. Ceux du Chêne verd bourgeonnent, meuriſſent & tombent preſque toute l'année: ils ſont beaucoup plus gros que les autres, & l'on en pourroit tirer une très bonne huile. Auſſi les Bêtes ſauvages en mangent-elles avidement.

ETAT ACTUEL DE LA IE. ions ines ginie.

Les obſervations de l'Anonyme ſont curieuſes ſur le raiſin. Il en croît naturellement, dit-il, une grande variété, dont quelques-uns ſont très doux, & d'un goût fort agréable. D'autres ſont fort âpres, & ſeroient peut-être de meilleur uſage pour en faire du vin ou de l'eau-de-vie. J'ai vû, continue-t'il, de gros arbres couverts d'un ſimple ſep, & cachés ſous les grappes, & j'en ai diſtingué juſqu'à ſix différentes ſortes. Deux viennent entre les bancs de ſable ſur les extrêmités des terres baſſes, & dans les Iles voiſines de la grande Baie : les grappes en ſont petites, & rares ſur la ſouche, qui eſt d'ailleurs fort baſſe, mais le raiſin en eſt exquis ; & quoiqu'il croiſſe ſans aucune culture, chaque grain a la groſſeur des Groſeilles de Hollande. On en trouve de blancs & de bleus, mais ils ſont à-peu-près de même goût. Une troiſieme eſpece croît dans les Marais & ſur les Côteaux. Les grappes en ſont petites, comme le ſep qui les porte ; mais le grain eſt de la groſſeur de nos Prunes ſauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre ; & cette apparence trompeuſe l'a fait nommer *raiſin de Renard*. Cependant, il eſt de

très bon goût, lorſqu'il eſt cuit; & l'on en fait des Tartes, que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raiſin ne pût être perfectionné par une ſage culture. De deux autres eſpeces, fort communes dans tout le Païs, l'une eſt noire en dehors & l'autre bleue; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourroit les ſubdiviſer en pluſieurs claſſes, dont chacune differe en couleur, en groſſeur & en goût: mais l'Anonyme en fait une diſtinction plus ſimple, qui eſt celle de la premiere & de la derniere ſaiſon. Les raiſins de la premiere, ſont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette eſpece ſont tout-à-faits noirs, d'autres bleus; il y en a même qui meuriſſent ſix ſemaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement ſur le ſep juſqu'à la fin de Novembre, ou même de Décembre, ſont moins gros & d'un goût moins agréable. C'eſt de la premiere de ces deux eſpeces, que les François établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les Bois;

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

& l'Anonyme, qui a perdu de vue cette entrepriſe, ne doute point qu'on n'ait tranſplanté des ſeps, pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il ſe fait une objection, qui mérite d'être rapportée dans ſes termes.

» On dira peut-être que le même » deſſein aïant été conçu à la Caro- » line, pluſieurs François y ſont paſ- » ſés dans l'eſpérance d'y faire du vin, » & que leurs efforts n'ont pas réuſ- » ſi. J'en conviens : mais qu'il me ſoit » permis d'expliquer le progrès de leur » travail, & les obſtacles qui le firent » échouer. Le Pin & le Sapin ſont ſi » nuiſibles à la Vigne, que ſuivant » les obſervations elle ne proſpere ja- » mais lorſqu'elle eſt expoſée aux in- » fluences de ces arbres : ils croiſſent » dans les lieux bas, voiſins des Ri- » vieres ; juſques-là, que ſi l'on y dé- » friche une Terre, le premier arbre » qu'on y voit repouſſer eſt toujours » un Pin, quoique peut-être il n'y » en eût point auparavant. La Vigne, » au contraire, croît plus heureuſe- » ment ſur les Côteaux, ſur le gra- » vier, & dans le voiſinage des Fon- » taines. Or les Vignes, qu'on a plan- » tées à la Caroline, ont été placées » non-ſeulement près de l'eau ſalée,

» qui leur eſt mortelle, mais, pour
» comble de mépriſe, ſur des Terres
» baſſes où le Pin ſe multiplie beau-
» coup. L'eſſai qu'*Iſaac Jamart*, Né-
» gociant François, avoit fait d'abord
» en Virginie au-deſſous de l'anſe
» nommée *Archers Hope creeck*, avoit
» manqué de ſuccès, pour avoir été
» ſujet à tous ces déſavantages; & ſon
» exemple n'empêcha point qu'on ne
» commît la même faute à la Caro-
» line, en plantant des Vignes le long
» des Rivieres ſalées & dans des lieux
» bas, d'où l'on avoit arraché les
» Pins. Depuis peu le Chevalier John-
» ſon, un des derniers Gouverneurs
» de la Caroline, en a fait planter
» ſur des Côteaux; mais il eſt à crain-
» dre que ſes démêlés avec la Colo-
» nie n'en arrêtent le ſuccès (52).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Une ſixieme ſorte de raiſin, plus agréable que toutes les autres, & de la groſſeur du Muſcat blanc, ne ſe trouve que ſur les frontieres de la Virginie, vers les ſources des Rivieres. Le ſep qui le porte eſt fort petit, & ne monte pas plus haut que la Plante, ou le buiſſon, qui lui ſert d'appui. L'avidité des Oiſeaux, & même des Bêtes ſauvages qui y peuvent at-

(52) *Ubi ſuprà*, liv. 2. chap. 4.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

teindre, eſt ſi grande pour le raiſin de cette eſpece, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'Anonyme eſt perſuadé qu'on en feroit un excellent Vin.

Les Anglois n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces riches préſens du Ciel. Dès l'année 1622, qui précéda celle du maſſacre, époque fatale de la ruine d'une infinité d'utiles projets, on fit paſſer d'Angleterre en Virginie quelques Vignerons François, pour faire l'eſſai d'une bonne culture. Ils furent ſi frappés des avantages du climat, que dans leurs Lettres à la Compagnie Angloiſe, ils aſſuroient qu'il l'emportoit beaucoup ſur leur Province de Languedoc; que les Vignes y croiſſoient partout en abondance; qu'il s'y trouvoit des raiſins d'une ſi étrange groſſeur, qu'ils les avoient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vû les pepins; qu'après avoir taillé les Vignes, ils en avoient planté de ſimples branches à la Saint Michel, & qu'elles avoient donné du fruit au Printems d'après; enfin qu'ils n'avoient entendu parler de rien d'approchant, dans aucun autre Païs du monde (53). L'Anonyme confirme leur

(64) On trouve quelques-unes des Lettres de ces

témoignage par ſa propre expérience ; elle lui a réuſſi merveilleuſement ſur le ſep naturel du Païs, & ſur du Plant venu de l'Europe. Mais depuis le tems qu'on a marqué, une incroïable négligence ferme les yeux aux Virginiens ſur leurs intérêts. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'arbre qui porte le miel, & celui qui donne du Sucre, croiſſent en Virginie vers les ſources des Rivieres. Le miel eſt contenu dans une gouſſe épaiſſe & fort enflée, qu'on prendroit de loin pour une coſſe de Pois ou de Féves. Le Sucre d'Arbre n'eſt qu'une liqueur, qui découle du tronc percé, & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de Sucre : il eſt humide, mais brillant, d'un beau grain ; & ſa douceur approche de celle de la Caſſonade. Il n'y a pas longtems que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques Soldats, qu'on avoit envoïés ſur les Frontieres, étant à ſe repoſer dans un Bois, à quarante milles des Quartiers habités de la Riviere de Patowmeck, apperçurent un ſuc épais qui diſtilloit de quelques troncs d'arbres, & dont le Soleil avoit même fait can-

François, dans le quatrieme Tome de Pilgrimage de Purchas.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

dir une partie. La curioſité leur en fit goûter ; & le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvoit faire du Sucre. Malheureuſement ces arbres ſont trop éloignés des lieux habités, pour devenir fort utiles au commerce (53).

Découverte des Baies dont on fait de la Cire verte.

On trouve vers l'embouchure des Rivieres, le long de la Mer & de la Baie, & dans le voiſinage de pluſieurs Anſes, une eſpece de Myrthe, dont les baies donnent une cire d'un très beau verd, dure, caſſante, propre à faire de la bougie qui ne ſalit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle Angleterre, qui aïant trouvé le ſecret de fondre les baies, en fit auſſi une emplâtre d'une ſinguliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces uſages, on les fait bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que le noïau qui eſt au milieu, & qui fait à-peu près la moitié de leur groſſeur, ſoit détaché de la

(53) La plûpart des ſucs doux, qui diſtillent des arbres, peuvent être réduits en ſucre ; témoin l'*Elæomeli* des Anciens, qui n'étoit que de la ſeve de bouleau. L'Hortus Malabaricus donne un long détail de la maniere dont on cuit & l'on rafine le *Jagra* des Indes Orientales, qui eſt un ſucre compoſé de la liqueur du Cocotier.

ſubſtance qui le couvre (54).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'Eglantier de la Virginie reſſemble un peu à la Salſepareille, & porte des baies de la groſſeur d'un Pois, rondes, d'un cramoiſi fort luiſant, dures, & ſi polies qu'elles peuvent ſervir à divers ornemens. On y trouve non-ſeulement pluſieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *Pucoon* & le *Muskajun* ſont deux racines que les Indiens emploient à ſe peindre en rouge. Le Sehumak & le Saſſaffras donnent un jaune foncé. Le *Waſebur* eſt une Plante, le *Chapakour* une racine, & le *Tangomokonomingé* une écorce, qui donnent auſſi de belles teintures. La *Serpentine*, antidote ſi vanté contre toute ſorte de venins & de maladies peſtilentielles, n'eſt meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *Serpent à Sonnette*, parcequ'elle guérit la morſure du redoutable Serpent de ce nom. Elle opere dans l'eſpace de deux ou trois heures, par le vomiſſement & les ſueurs. La Plante, que les Hiſtoriens ont nommée *Pomme de Ja-*

Bois, Plantes, & racines de teinture.

Herbes & racines ſalutaires.

Pomme de James town, & ſes effets.

(54) On verra que la Louiſiane donne les mêmes baies aux François.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

mes-town parcequ'elle reſſemble beaucoup à la Pomme épineuſe du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir, des qualités fort dangereuſes lorſqu'on en mange avec excès. Quelques Anglois nouvellement arrivés, aïant jugé qu'on la pouvoit manger cuite, en firent une ſalade bouillie à l'eau, qui produiſit d'étranges effets : » ils devin-
» rent tous imbecilles, pendant plu-
» ſieurs jours : l'un paſſoit le tems à
» ſouffler des plumes en l'air ; un au-
» tre à darder des pailles ; un troiſie-
» me, ſe tapiſſant dans un coin, fai-
» ſoit les grimaces d'un Singe ; un
» quatrieme ne ceſſoit point d'em-
» braſſer ceux qu'il rencontroit & leur
» rioit au nez, avec mille poſtures
» bouffones. On fut obligé de les en-
» fermer l'eſpace d'onze jours, qui
» fut la durée de cette phrénéſie ; &
» pendant ce tems, ils prenoient plai-
» ſir à ſe rouler dans leurs excrémens.
» L'uſage de la raiſon leur revint,
» mais ſans aucun ſouvenir de ce qui
» leur étoit arrivé.

Pendant la plus grande partie de l'année les Plaines & les Vallées de la Virginie ſont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un Bois, ſans être frappé de la variété d'odeurs qu'il

exhale. Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des Impériales, des Cardinales, & des Moleasines. Le Virginien anonyme en décrit une, à laquelle on ne connoît rien de semblable dans aucune Relation. » Un jour, » dit-il, me promenant à quelque » distance de ma Plantation, je dis- » tinguai une fleur de la grosseur d'u- » ne Tulipe, & qui lui ressembloit » beaucoup aussi par la tige. Elle étoit » couleur de chair, couverte d'un du- » vet à l'une de ses extrêmités, & » toute unie à l'autre. Sa figure re- » présentoit les parties naturelles de » l'Homme & de la Femme, jointes » ensemble. Après avoir découvert » cette rareté, j'engageai un de mes » Amis à l'aller voir avec moi, en » me contentant de lui dire qu'il n'a- » voit peut-être jamais vû ce que j'al- » lois lui montrer. Je cueillis cette » fleur, que je lui donnai. C'étoit un » Homme grave, qui parut comme » honteux de ce badinage de la na- » ture. Il jetta la Fleur, avec une » espece d'indignation; & je ne pus » l'engager à la reprendre, pour l'ob- » server mieux.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Fleur monstrueuse.

Le beau Laurier qui porte des Tulipes, un autre gros arbre qui en por-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

te auſſi, & que les Virginiens nomment Tulipier, un Carouge qui reſſemble beaucoup au Jaſmin, & divers Pommiers ſauvages, ſont autant d'arbres odoriférans qui parfument les Bois.

On ne parle point ici des racines & des grains qui ſervent d'aliment aux Indiens, ni des Animaux & des Poiſſons du Païs, parcequ'ils different peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on ſe propoſe auſſi de raſſembler, ſous un même point de vue, ce que la plûpart des Habitans de cette vaſte Région ont de commun dans leurs mœurs & leurs uſages, pluſieurs différences, obſervées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Angloiſes, demandent ici quelque explication.

Figure des Indiens de la Virginie.

Les Naturels de la Virginie ſont communément de la plus haute taille des Anglois. Ils ſont droits & bien proportionnés. La plûpart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuſe. On ne leur voit pas la moindre imperfection ſur le corps; & les Anglois n'en ont jamais connu de nain, de boſſu ou de contrefait. Leurs Femmes

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
Napoli

Suite des Atours des Indiens

B. B. B. *Tours de Plumes de differentes façons*

C. *Ceinture de Noyaux d'Ahouai*

D D D *Diferens Colliers.*

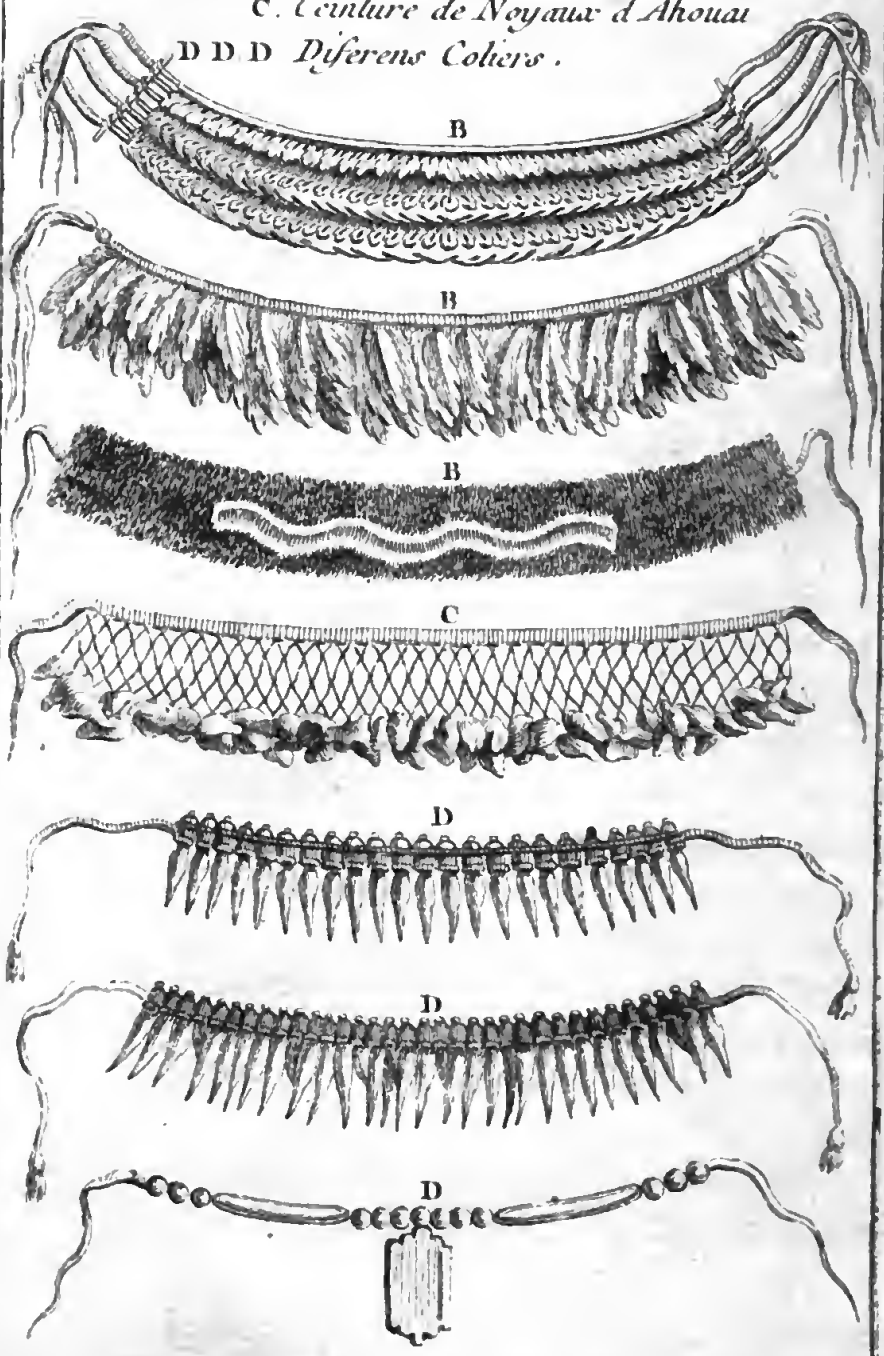

Differents Atours.

dont les Indiens se parent dans leurs Danses.

A

AA. *Bonnets de Plume.*

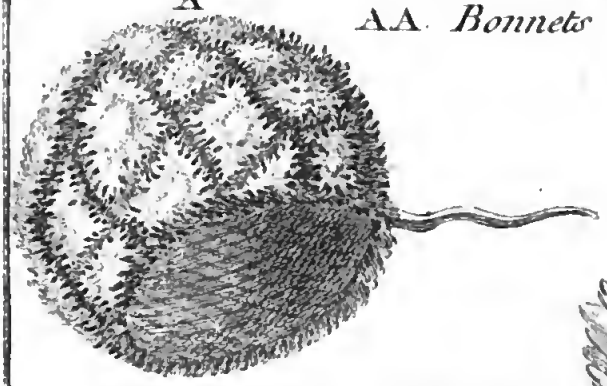

A

Camiza Indien.

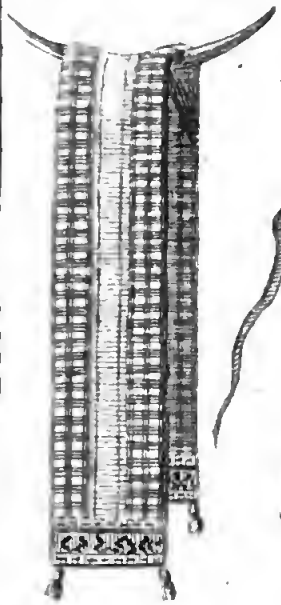

Couyou

ou

Tablier Indien.

Tom. XIV. *N°. VI.*

ſe retirent ſeules dans les Bois pour ſe délivrer de leurs Enfans, & l'on aſſure qu'elles enterrent ſur le champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

La couleur des deux ſexes eſt un brun châtain, qui eſt beaucoup plus clair dans l'Enfance, mais que l'ardeur du Soleil, & la graiſſe dont ils s'enduiſent le corps, rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux ſont d'un noir de charbon. Ils ont auſſi les yeux fort noirs, & ce regard louche qu'on obſerve dans la plûpart des Juifs. Preſque toutes les Femmes ſont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot il ne leur manque qu'un beau teint.

Habits des Hommes & des Femmes.

Les Hommes ſe coupent les cheveux, de différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule : mais les plus diſtingués gardent une longue treſſe derriere la tête. L'uſage commun des Femmes eſt de porter leurs cheveux fort longs, flottans ſur le dos, ou noués en une ſeule treſſe, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre ſexe, les Chefs ne paroiſſent jamais ſans une eſpece de Couronne, large de cinq ou ſix pouces, ouverte au-deſſus, &

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

compoſée de coquilles & de baies, qui forment pluſieurs figures, par un mélange curieux de traits & de couleurs. Ils portent auſſi quelquefois, autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue; mais, ſans autre regle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'Habit des Chefs eſt une ſorte de Manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juſte ſur les épaules, d'où le reſte pend juſqu'au deſſous des genoux. Ils ont, ſous ce manteau, une piece de toile, ou une petite peau, attachée autour au-deſſous du ventre, qui s'étend juſqu'au milieu de la cuiſſe. Le Peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & paſſe entre les cuiſſes une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derriere, eſt ſoutenu par le cordon. Ceux qui portent des ſouliers, uſage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occaſions, les font de peau de Daim, à laquelle ils joignent une ſeconde piece par deſſous, pour rendre la ſemelle plus épaiſſe: cette chauſſure eſt ſerrée au-deſſus du pié avec des cordons, com-

me on ferme une bourſe, & les cordons ſont noués autour de la cheville. On fait obſerver que les Femmes, fort différentes ici de celles des autres Païs de l'Amérique, ont le ſein petit, rond, & ſi ferme, que dans la vieilleſſe même on ne leur voit preſque jamais les mamelles pendantes. Elles ſont d'ailleurs pleines d'eſprit, toujours gaies, & leur ſourire eſt d'un agrément qu'on ne ſe laſſe point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur ſageſſe; & l'Anonyme reproche à ceux qui les accuſent de libertinage, d'être ſans goût pour les agrémens d'une liberté honnête. Mais c'eſt aux Graveurs, qu'il faut laiſſer le reſte de cette peinture dans les Planches.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Indiens de la Virginie & des Païs voiſins forment entr'eux des Communautés, qui ſont quelquefois de cinq cens Familles dans une même Bourgade: ordinairement chacune de ces Habitations eſt un Roïaume; c'eſt-à dire que le pouvoir du Roi, ou du Chef, ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits Monarques regnent ſur pluſieurs Bourgades, qui ſe trouvent réunies, ſous ſes Loix, par droit de conquête ou de ſucceſſion. Ils ont, dans chacune, des Vi-

Gouvernement.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

cerois, ou des Lieutenans qui paient un tribut au Maître, & qui ſont obligés de le ſuivre à la guerre avec leurs propres Sujets. Les Maiſons de ces Indiens ſe bâtiſſent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre ; & repliant le ſommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces Cabanes ſont de figure conique, à peu-près comme une ruche d'Abeilles ; mais les grandes ſont oblongues, & les unes comme les autres ſont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laiſſe de petits trous, qui donnent paſſage à la lumiere, & qui ſe ferment dans le mauvais tems. Le Foïer eſt toujours au milieu de la Cabane. Si les Habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une ſimple natte : mais pendant un long voïage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque Maiſon n'a qu'une ſeule Chambre. Ils y couchent le long des murs, ſur des lits de Cannes & de branches, ſoutenus par des fourchettes à quelque diſtance de terre, & couverts de nattes & de peaux. En Hiver, ils ſe placent autour du feu, ſur de bonnes

Forme des Maiſons & Bourgades.

fourrures. Dans leurs Voïages, ils n'ont pas l'uſage des Hamaks ; & l'herbe leur ſert de lit, ſous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades conſiſtent dans une paliſſade de dix ou douze piés de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils ſe croient menacés de quelque danger : mais, en paix, ils négligent ordinairement cette défenſe, excepté pour la Cabane Roïale, qui n'eſt jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui ſuffiſent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une ſurpriſe.

ETATACTUES DE LA VIRGINIE.

Ces uſages ſont fort éloignés de la barbarie, qui ſemble augmenter à meſure qu'on avance vers le Nord. On paſſe ſur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix ; deux points, ſur leſquels ils different peu des Indiens plus Septentrionaux : mais leur Religion & leur culte méritent d'autant plus d'obſervations, qu'on ne connoît rien de ſemblable dans la même partie du Continent d'Amérique. Le témoignage du Virginien anonyme eſt à couvert ici de toute ſorte d'exception.

Religion des Indiens de la Virginie.

Il ſe croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par

Quſoccoſa * ou Temple que le haſar a fait découvrir

ſes yeux. » Dans pluſieurs voïages
ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE. » qu'il fit aux Bourgades Indiennes,
» il ſe procura l'occaſion de converſer
» familierement avec quelques-uns
» des principaux Habitans, & jamais
» il ne put rien tirer de leur bouche,
» parcequ'ils regardent la révélation
» de leurs principes, comme un ſacri-
» lége : mais une avanture imprévue
» lui en fit découvrir quelque choſe.
» Un jour, qu'il ſe promenoit dans
» les Bois, accompagné de quelques
» Amis, le hazard le fit tomber ſur
» le *Quioccoſan*, ou le Temple des
» Indiens, dans le tems où toute la
» Bourgade étoit aſſemblée, pour te-
» nir Conſeil ſur les bornes de quel-
» ques Terres que les Anglois leur
» avoient cédées. L'occaſion ne pou-
» vant être plus favorable, il réſolut
» de la ſaiſir, à toute ſorte de riſ-
» ques, & de prendre une parfaite
» connoiſſance de ce Quioccoſan,
» dont ils cachent ſoigneuſement la
» ſituation aux Anglois. Après avoir
» dégagé la porte, de douze ou quin-
» ze troncs d'arbre dont elle étoit bou-
» chée, il y entra, lui & ſes Com-
» pagnons. Au premier coup d'œil,
» ils n'apperçurent que des murailles
» nues, avec un Foïer au milieu; ce

» qui les fit douter, s'ils n'avoient
» pas pris une Cabane ordinaire pour
» un Temple. Sa forme n'étoit par
» différente de celle des autres. Elle
» avoit environ dix huit piés de lar-
» ge, ſur trente de long, un trou
» au toît, pour le paſſage de la fu-
» mée, & la porte à l'un des bouts.
» En dehors, à quelque diſtance du
» Bâtiment, il y avoit une enceinte
» de pieux, dont les ſommets étoient
» peints, & repréſentoient des viſa-
» ges d'Hommes en relief: mais les
» curieux Anglois ne découvrant dans
» tout le Temple aucune fenêtre, ni
» d'autre endroit que la porte & le
» trou de la cheminée par où la lu-
» miere pût entrer, commençoient à
» perdre l'eſpérance, lorſqu'ils remar-
» querent, à l'extrêmité oppoſée à la
» porte, une ſéparation de nattes fort
» ſerrées, qui renfermoit un eſpace
» où l'on ne voioit pas la moindre
» clarté. Ils eurent d'abord quelque
» répugnance à s'engager dans ces af-
» freuſes ténebres: mais ils y entre-
» rent, en tâtonant de côté & d'au-
» tre. Vers le milieu de cet enclos,
» qui avoit environ dix piés de lon-
» gueur, ils trouverent de grandes
» planches, ſoutenues par des pieux;

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» & ſur ces planches, trois nattes
» roulées & couſues, qu'ils ſe hâte-
» rent de porter au jour, pour voir
» ce qu'elles contenoient. Sans perdre
» de tems à les délacer, ils coupe-
» rent les fils avec leurs couteaux,
» & leur unique ſoin fut de ne pas
» endommager les nattes. Dans l'une,
» ils trouverent quelques oſſemens,
» qu'ils prirent pour des os d'Hom-
» me; & l'os d'une cuiſſe, qu'ils me-
» ſurerent, avoit deux piés neuf pou-
» ces de long. Dans l'autre il y avoit
» quelques *Tomahaukes* à l'Indien-
» ne (54), bien petites & bien gra-
» vées, qui reſſembloient aux coute-
» las dont les Gladiateurs ſe ſervent
» en Angleterre, avec cette différen-
» ce qu'elles étoient d'un bois dur &
» peſant, & n'avoient point de gar-
» de pour couvrir la main. A l'une
» on avoit attaché la barbe d'un Coq-
» d'Inde; & les deux plus longues de
» ſes aîles pendoient au bout, par un
» cordon de cinq ou ſix pouces. La
Idole trouvée dans le Quiocohan. » troiſieme natte contenoit diverſes
» pieces de rapport, que les Anglois
» prirent pour l'Idole des Indiens:
» c'étoit d'abord une planche de trois

(54) C'eſt apparemment ce que les Relations Françoiſes nomment *Macanas*, ou Caſſe-tête.

» piés & demi de long, au haut de laquelle on voïoit une entaillure pour y enchaſſer la tête, & des demi-cercles vers le milieu, cloués à quatre pouces du bord, qui ſervoient à repréſenter la poitrine & le ventre de la Statue. Au-deſſous, il y avoit une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, & qu'on y pouvoit joindre avec des morceaux de bois, qui, enchaſſés de part & d'autre, s'étendoient à quinze ou ſeize pouces du corps, & paroiſſoient deſtinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avoit, dans la même natte, des rouleaux qui ſembloient devoir tenir lieu de bras & de jambes, & des pieces de toile de coton, bleu & rouge. Les Anglois mirent ces habits ſur les cercles, pour en faire le corps; ils fixerent les bras & les jambes, & dans cet état ils ſe firent une idée aſſez juſte de la Statue, mais ils ne trouverent rien qu'ils puſſent prendre pour la tête. Après avoir emploïé plus d'une heure à ſatisfaire leur curioſité, la crainte d'être ſurpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes, & les nattes dans

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» le lieu où ils les avoient trouvées.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'Auteur jugea que cette Idole, revêtue de ſes ornemens, étoit capable d'imprimer du reſpect, dans un lieu obſcur où le jour ne pouvoit être introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloiſon, qu'on pouvoit relever facilement. D'un autre côté il ne douta point que les Prêtres y entrant ſeuls, ne puſſent remuer les jambes & les bras de la Statue, ſans que leur ruſe fût apperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnoient pas le même nom à leur Idole: les uns l'appelloient *Okos*, d'autres *Quioco* ou *Kiouſa*.

Explication donnée par un Sauvage.

On lit, dans la Rélation du Pere *Hennequin* (56), que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, qu'il eut occaſion de connoître dans ſes longues courſes, ne reconnoiſſent aucune Divinité, & qu'ils ſont incapables des raiſonnemens communs à l'eſpece humaine: il aſſure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puiſſe conclure qu'ils reconnoiſſent quelque Divinité, & qu'on ne voit parmi eux, ni Sacrifices, ni Temples, ni Prêtres. Au contraire, le Baron de la Hontan leur attribue des notions rafinées &

(56) Nouveau Voïage, &c. chap. 13.

des

des argumens ſubtils. Le Virginien anonyme, s'écartant de l'un & de l'autre, accuſe le premier d'erreur, & l'autre d'exagération. Comme on ne peut ſuppoſer, dit-il, que les Indiens de la Virginie & des autres Colonies Angloiſes ſoient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du Continent, avec leſquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations Barbares par celles qu'il trouva dans un Indien, des plus honnêtes & des plus ſenſés de ſa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connoiſſoit, lui aïant fait deſirer de l'entretenir, » il trouva le » moïen de l'attirer ſeul dans ſa Plan- » tation, il lui fit boire beaucoup de » vieux Cidre, près d'un bon feu, » pour le faire parler avec ouvertu- » re; & lorſqu'il le crut bien échauffé » par la liqueur, par le feu & par ſes » careſſes, il lui demanda quel étoit » le Dieu des Indiens, & quelle idée » ils en avoient? Il me répondit na- » turellement, raconte l'Anonyme, » qu'ils croïoient un Dieu plein de » bonté, qui demeuroit dans les Cieux, » & dont les benignes influences ſe » répandoient ſur la terre. Je lui dis » qu'on les accuſoit d'adorer le Dia-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» ble ; le voïant balancer, je lui de-
» mandai pourquoi ils n'adoroient pas
» plutôt ce Dieu bon, qu'ils recon-
» noiſſoient Auteur de tous les biens ?
» Il me répondit qu'à la vérité Dieu
» étoit l'Auteur de tous les biens,
» mais qu'il ne ſe mêloit pas de les
» diſtribuer aux Hommes : que les
» abandonnant à eux-mêmes il leur
» laiſſoit la liberté d'uſer des biens
» qui étoient ſon ouvrage, & de s'en
» procurer le plus qu'ils pouvoient ;
» que par conſéquent il étoit inutile
» de le craindre & de l'adorer : au lieu
» que s'ils n'appaiſoient pas le mau-
» vais Eſprit, que j'appellois le Dia-
» ble, il leur enleveroit tous ces biens
» que Dieu avoit donnés à la terre,
» & leur enverroit la guerre, la fa-
» mine & la peſte ; que pendant que
» Dieu jouiſſoit de ſon bonheur dans
» le Ciel, ce méchant Eſprit étoit
» ſans ceſſe occupé de leurs affaires,
» qu'il les viſitoit ſouvent, & qu'il
» étoit dans l'air, dans le tonnerre
» & les tempêtes.

» Je lui parlai enſuite de l'Idole
» qu'ils adoroient dans leur Quiocco-
» ſan, & je l'aſſurai que c'étoit un
» morceau de bois inſenſible, fait par
» la main des Hommes, qui ne pou-

» voit entendre, ni voir, ni parler,
» incapable par conſéquent de leur
» faire ni bien ni mal. Il parut em-
» barraſſé. Il hésita. J'entendis quel-
» ques mots entrecoupés, tels que:
» ce ſont nos Prêtres..... ils nous
» diſent..... ils nous font croire....
» ce ſont nos Prêtres. Alors il m'aſ-
» ſura que ſa conſcience ne lui per-
» mettoit pas de m'en dire davantage.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'application, que le Virginien apporta long tems au même ſujet, lui fit obſerver que les Devins ont beaucoup de pouvoir ſur ces Indiens; qu'ils leur tiennent lieu de Prêtres; qu'ils font leur Service religieux & leurs enchantemens dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les Sacrifices au mauvais Eſprit; qu'au commencement de chaque ſaiſon, ils lui offrent les prémices des Fruits, des Oiſeaux, du Bétail, du Poiſſon, des Plantes, des Racines, & de tout ce qui peut cauſer quelque profit ou quelque plaiſir. Ils renouvellent leurs offrandes, lorſqu'ils reviennent avec ſuccès de la guerre, de la Chaſſe & de la Pêche.

Enchantement rapporté par Smith.

Smith fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y étoit Priſonnier. A la

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu dans une Maiſon longue, & l'on y étendit des nattes, ſur l'une deſquelles on me fit aſſeoir. Alors mes Gardes ordinaires reçurent ordre de ſortir. Je vis entrer auſſi-tôt un grand Homme, d'un air rude, dont le corps étoit peint de noir, & qui avoit ſur la tête un paquet de peaux de Serpens & de Belettes, farcies de mouſſe, dont les queues, attachées enſemble, formoient au-deſſus une eſpece de houpe, & dont les corps, flottans ſur ſes épaules, lui cachoient preſqu'entierement le viſage. Une Couronne de plumes ſoutenoit cet ornement bizarre. Il avoit à la main une ſonnette, qu'il fit retentir long-tems en faiſant mille poſtures groteſques. Enſuite il commença ſon invocation d'une voix forte; & ſe mit à tracer un cercle autour du feu, avec de la farine. Alors, trois autres Devins, peints de noir & de rouge, à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étoient de blanc, vinrent ſur la ſcene avec diverſes gambades. Ils commencerent tous à danſer autour de moi; & bientôt il en parut trois autres, auſſi difformes que les premiers, mais les yeux peints ſeulement de rouge, avec pluſieurs traits

blancs ſur le viſage. Après une aſſez longue danſe, ils s'aſſirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du Chef; & tous ſept ils entonnerent une chanſon, qui fut accompagnée du bruit des ſonnettes. Lorſque cette étrange muſique fut finie, le Chef mit à terre cinq grains de blé, il ouvrit les bras, & les étendit avec tant de violence, que ſes veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte priere, après laquelle ils pouſſerent tous un ſoupir. Enſuite il remit trois grains de blé à quelque diſtance des autres, & le même exercice fut répété juſqu'à ce que les grains formerent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches, apportées pour cet uſage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour. Ils le paſſerent, comme moi, ſans prendre aucune ſorte d'aliment; mais à l'entrée de la nuit, ils ſe traiterent de ce qu'ils avoient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de ſuite, ſans que je puſſe deviner à quoi elle devoit aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avoit voulu ſavoir ſi j'étois bien ou mal diſpoſé pour elle; que le cercle de farine ſignifioit leur Païs, les

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

cercles de grains, les bornes de la Mer, & les petites branches, ma Patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre eſt platte & ronde, & que leur Païs eſt au milieu.

Témoignage du Colonel Byrd.

Un Colonel Anglois, nommé M. *Byrd*, a rendu ſolemnellement témoignage d'un fait qui s'étoit paſſé ſous ſes yeux. On éprouvoit tous les maux d'une grande ſéchereſſe vers les ſources des Rivieres, ſurtout dans la partie haute de la Riviere de James, où M. Byrd emploïoit quantité de Negres à ſes Plantations. Il étoit ſi reſpecté de tous les Indiens voiſins, que ſon ſeul nom ſuffiſoit pour les contenir ſous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le Tabac d'un Homme ſi cher, & vint offrir à l'Inſpecteur de faire tomber de la pluie, s'il vouloit lui promettre, au nom du Colonel, qui étoit abſent, deux bouteilles de liqueur Angloiſe. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inſpecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Indienne, les deux bouteilles furent promiſes au retour du Maître. Auſſi-tôt l'Indien entreprit ſes conjurations, ce qui s'appelle *Paouaouci* dans la Langue du Païs; & moins d'une demie heure

après, on vit paroître un nuage épais, qui amena une groſſe pluie ſur le grain & le tabac du Colonel, ſans qu'il en tombât ſur les terres voiſines. L'Inſpecteur, extrêmement ſurpris, partit auſſi-tôt, & fit plus de quarante milles pour le ſeul plaiſir de l'informer lui-même de cette avanture. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien oppoſer au témoignage d'un Homme ſenſé. Cependant ſes doutes le ramenerent aux Plantations, où ils furent levés par la dépoſition unanime de tous les Anglois. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut ſi ſage, qu'elle ſemble donner un nouveau poids à ſon récit. Il lui accorda les deux Bouteilles, mais en le traitant d'impoſteur, & lui ſoutenant qu'il avoit vu le nuage, ſans quoi il n'auroit pu amener la pluie ni la prédire. Pourquoi donc, répondit l'Indien, vos voiſins n'en ont-ils pas eu ? Pourquoi ont-ils perdu leur récolte ? Je vous aime, & je n'ai pas eu d'autre motif pour ſauver la vôtre (57).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ces Barbares ſont accuſés de ſacri-

(57) Nos propres Relations ſont remplies de ces Hiſtoires, & ce n'eſt pas ce qui leur fait le plus d'honneur. Dieu eſt tout-puiſſant ; mais entre les Hommes, les uns ſont bien fourbes, & les autres bien crédules.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

fier quelquefois de jeunes Enfans ; mais ils s'en défendent : & ſi l'on voit diſparoître ces jeunes victimes, ils aſſurent que leurs Prêtres les écartent de la Société, pour les former à leur Profeſſion. Smith donne la Relation d'un de ces Sacrifices. » On peignit » de blanc, dit-il, quinze garçons » des mieux faits, qui n'avoient pas » plus de douze ou quinze ans. Le » Peuple paſſa une matinée entiere à » danſer & à chanter autour d'eux, » avec des ſonnettes à la main. L'a- » près-midi, ils furent placés ſous un » arbre ; & l'on fit entr'eux une dou- » ble haie de Guerriers, armés de pe- » tites Cannes liées en faiſceau. Cinq » jeunes Hommes, vifs & robuſtes, » prirent tour à tour une des Victi- » mes, la conduiſirent au travers de » la haie, & la garantirent, à leurs » dépens, des coups de canne, qu'on » faiſoit pleuvoir ſur eux. Pendant ce » cruel exercice, les Meres pleuroient » à chaudes larmes, & préparoient » des nattes, des peaux, de la mouſ- » ſe & du bois ſec, pour ſervir aux » funérailles de leurs Enfans. Après » cette ſcene (que l'Auteur compare » au ſupplice des Baguettes) on ab- » batit l'arbre avec furie, on mit en

Sacrifices, & ſort des Victimes.

» pieces le tronc & les branches, on
» en fit des guirlandes pour couron-
» ner les Victimes ; & leurs cheveux
» furent parés de ſes feuilles. Smith
» ne peut dire ce qu'elles devinrent.
» On jetta, dit-il, ces quinze Mal-
» heureux, les uns ſur les autres,
» dans une Vallée, comme s'ils euſ-
» ſent été morts ; & toute l'Aſſemblée
» y fit un feſtin.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Le Virginièn anonyme doute de la vérité d'un fait, dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuſer de mauvaiſe foi, il le ſoupçonne de s'être trompé ſur quelques circonſtances d'une cérémonie Indienne, qui ſe nomme *Huſcanaouiment* parce qu'elle ne ſe célebre qu'une fois en quinze ou ſeize ans, & que les jeunes gens ne ſe trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'eſt une épreuve par laquelle ils doivent paſſer, avant que d'être reçus au nombre des Braves de la Nation, qui ſont diſtingués par le nom de *Cokarouſes*. On a vû quelque choſe d'approchant dans la Deſcription du Mexique. En Virginie, les Chefs Indiens choiſiſſent les jeunes Hommes de belle taille, qui ſe ſont déja diſtingués à la chaſſe ou dans leurs guerres. Ceux qui ſe refuſent au choix

Cérémonie Indienne, nommée Huſcanaouiment.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſont deshonorés, & n'oſent plus ſe montrer dans leur Patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith ; mais la principale eſt une longue retraite dans les Bois, où ils ſont renfermés, ſans aucune communication, & ſans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *Ouiſoccan*, joint à la ſéverité de la Diſcipline, les jette dans une eſpece de folie, qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils ſont gardés eſt environné d'une forte paliſſade. L'Anonyme en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamonky : ſa forme étoit celle d'un pain de ſucre ; & percé de trous comme il étoit, pour donner paſſage à l'air, on l'auroit pris pour une cage d'Oiſeaux. Lorſqu'on leur a fait aſſez boire de leur liqueur, on en diminue la doſe, pour les ramener par degrés au bon ſens : mais avant qu'ils ſoient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les Bourgades de la Nation. Enſuite ils n'oſent pas dire qu'ils conſervent le moindre ſouvenir du paſſé, dans la crainte d'être *huſcanoués* une ſeconde fois ; parce-

qu'alors le traitement eſt ſi rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme ſourds, muets, & qu'ils paroiſſent avoir perdu toutes leurs connoiſſances, pour en acquérir de nouvelles. L'Anonyme en vit pluſieurs exemples. » Je ne ſais, » dit-il, ſi leur oubli eſt feint ou » réel : mais il eſt ſûr qu'ils affectent » de ne rien ſavoir de ce qu'ils ont » ſû, & que leurs Guides les accom- » pagnent juſqu'à ce qu'ils aient re- » pris les idées communes. L'opinion » que Smith s'étoit formée du ſacri- » fice, venoit apparemment de ce » qu'il en meurt toujours quelques- » uns dans cette pénible épreuve. Au » reſte, les Indiens prétendent que » le but d'un uſage ſi violent eſt de » délivrer la Jeuneſſe des mauvaiſes » impreſſions de l'Enfance, afin que » les préjugés de l'éducation & de » l'habitude n'aient aucune part au » jugement qu'elle doit porter des » choſes, ſurtout dans l'adminiſtra- » tion de la Juſtice (59).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les offrandes qu'ils préſentent à leur Idole ſont des fourrures, la graiſſe & les meilleures pieces du Gbier qu'ils prennent à la chaſſe, des Fruits, du Pu-

Offrandes religieuſes; années, jours, regûres, &c.

(59) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 8.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

coon, & particulierement du Tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes ſont reglées par les ſaiſons : ils célebrent un jour, à l'arrivée de leurs Oiſeaux ſauvages, c'eſt-à dire, des Oies, des Canards, &c ; un autre, au tems de leur chaſſe ; un troiſieme, à la maturité des fruits : mais le plus ſolemnel eſt celui de la moiſſon, à laquelle ils travaillent tous, ſans exception de rang & de ſexe, comme ils contribuent tous à la culture des Terres.

Ils comptent par unités, par dixaines & par centaines ; mais le calcul des années ſe fait par celui des Hivers, qu'ils nomment *Cahonqs*, du cri des Oies ſauvages, qui n'arrivent que dans cette ſaiſon. Ils diſtinguent l'année en cinq parties ; 1, celle où les Arbres bourgeonnent & fleuriſſent ; 2, celle où les épis ſont formés & bons à rôtir ; 3 l'Eté, ou la Moiſſon ; 4 la chute des feuilles ; 5 Cahonq, ou l'Hyver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms, des choſes qui reviennent périodiquement dans cet eſpace ; la Lune des Cerfs, la Lune du grain, la premiere & la ſeconde Lune de Cahonq, &c. Au lieu de diviſer le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant

& le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Regîtres à-peu-près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées ſur le bois.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ce n'eſt pas ſeulement leur Quiocco-ſan, ou leur Temple, qui eſt environné de pieux, dont le ſommet repréſente des viſages d'Hommes en relief & peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, ſacrés ou célebres pour leur Nation, autour deſquels ils danſent à certains jours. Souvent ils élevent des pyramides & des colomnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre enſuite une ſorte de culte; non comme à la Divinité ſuprême, qu'on a déja dit qu'ils n'adorent point; mais comme à l'emblême de ſa durée & de ſon immortalité. Leurs Cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent auſſi des honneurs aux Rivieres & aux Fontaines, parceque leur cours perpétuel repréſente l'Eternité de Dieu. En un mot ils élevent des Autels, à la moindre occaſion, & quelquefois pour des raiſons myſtérieuſes; tel étoit ce cube de cryſtal, dont Smith parle avec admiration, & que pluſieurs de leurs Nations honoroient égale-

ment. Ils le nommoient *Pacorance*, par alluſion au nom d'un Oiſeau des Bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours ſeul, & qui ne paroît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit Oiſeau eſt l'ame d'un de leurs Princes, & le reſpect qu'ils lui portent eſt extrême.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Sépulture des Rois.

On nous apprend la maniere dont ils conſervent les corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la levent avec tant d'adreſſe, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Enſuite ils décharnent les os, ſans offenſer les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait un peu ſécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu ſoin de tenir humide, avec une huile, qui la préſerve auſſi de corruption. Les os étant rétablis dans leur ſituation naturelle, ils rempliſſent les intervalles avec du ſable très fin. Alors la peau eſt recouſue, & le corps ne paroît pas moins entier, que ſi la chair y étoit encore. On le porte au lieu de la ſépulture, où il eſt étendu ſur une grande planche nattée, un peu au-deſſus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps eſt expoſée au Soleil ſur une claie, & lorſqu'elle eſt

tout-à-fait séche, on la met aux piés du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les Nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus, sous la même voûte. Elles y placent, pour garde, non-seulement un *Quioccas*, c'est-à-dire, une Idole, mais encore un Prêtre, qui est chargé tout à-la fois de l'entretien de l'Autel & du soin des corps. ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Avant l'arrivée des Anglois, les Indiens de la Virginie avoient une espece de Monnoie, qui servoit également pour leur parure & pour leur Commerce. C'étoient plusieurs sortes de coquilles, enfilées, qu'ils nommoient *Peak*, *Runtis*, & *Roenokes*. Les Peaks étoient différentes parties d'une même coquille, polies & formées en petits cylindres, assez semblables à nos petits tuïaux de verre, mais moins transparens & moins fragiles. Il y en avoit de bruns & de blancs. Leur longueur étoit d'un tiers de pouce, sur environ trois lignes de diametre. Les Runtis étoient ovales, & polis comme les Peaks. Les Roenokes n'étoient que de petits fragmens de la coquille du Petoncle, dont les bords demeuroient fort raboteux. Lorsque ces Barbares eurent appris des Anglois Monnoie.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiroient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le Commerce, surtout le Peak brun, qu'ils nomment *Peak Wampon*, & qui eſt le plus cher. Les Négocians Anglois l'eſtiment dix-huit ſols la verge, & le blanc neuf ſols.

On répete que tout ce que les Indiens de la Virginie ont de commun avec les autres Nations Sauvages, eſt remis plus loin. Nos Auteurs avouent que le nombre des Naturels eſt extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore pluſieurs Bourgades qui conſervent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes enſemble, cinq cens Hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la miſere, & dans une crainte continuelle, de la part des Indiens du voiſinage. Par un Traité, conclu en 1677, chacune de leurs Habitations doit païer, tous les ans, trois fleches & vingt peaux de Caſtors pour la protection des Anglois : mais celle qui leur eſt accordée, ne va pas juſqu'à former en leur faveur des entrepriſes

dangereuſes ou pénibles. On nous donne une liſte de toutes leurs Bourgades.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

La Province d'Acomac en contient neuf : *Manoquin*, que les ravages de la petite vérole ont réduite preſqu'à rien ; *Gingoteque*, dont les triſtes reſtes ſe ſont joints à une des Nations de Maryland ; *Kiekotang* ; *Machopungo* & *Occahenok*, qui n'ont qu'un fort petit nombre d'Hommes ; *Pungoteque*, où commande une Reine, mais ſur une très petite Nation ; *Ouanancok*, qui n'a pas plus de quatre ou cinq Familles ; *Chiconeſſex*, qui n'en a pas beaucoup plus ; *Nanduy*, ſiége d'une Reine qu'on nomme Impératrice, & dont toutes les Nations de cette Côte ſont tributaires, quoiqu'il n'y ait pas plus de vingt Familles dans ſon Bourg.

Etat & nom des Bourgades Indiennes de la Virginie.

La Province de Northampton n'a que celui de *Gangasko*, mais le nombre de ſes Habitans eſt preſqu'égal à celui de tous les Bourgs qu'on vient de nommer. Dans la Province du Prince Georges, celui d'*Oayanok* eſt preſque déſert. Dans le voiſinage de Charles Town, on trouve le Bourg d'*Appamabok*, qui contient ſix ou ſept Familles. *Nattaouay*, qui eſt dans la Province de Surrey, commence depuis

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

peu à prospérer, & n'a pas moins de cent Hommes de guerre. Près de Nansamon, on compte deux Bourgs, l'un assez peuplé, qui porte le même nom, & l'autre nommé *Membiring*, qui peut armer environ trente Hommes. La Province du Roi Guillaume offre aussi deux Bourgs; *Pamunky*, où l'on comptoit environ quarante Hommes de guerre, dont le nombre diminue; & *Chickahomony*, où l'on n'en comptoit que seize, mais qui commencent à se multiplier. La Nation de *Rapahanok*, dans la Province d'Essex, est réduite à un petit nombre de Familles, qui sont dispersées dans les Plantations Angloises. Dans la Province de Richemond, le Bourg de *Port-Tabago* n'a que cinq ou six Familles qui dépérissent. La Province de Northumberland a le Bourg d'*Oniccocomoco*, où il ne reste que trois Familles, qui n'en conservent pas moins leurs anciens usages, & qui vivent séparées des autres Indiens comme des Anglois.

§ IV.

Etabliſſement de la Nouvelle Angleterre.

LA méthode chronologique eſt celle que j'ai toujours préférée, dans l'ordre des Découvertes & des Etabliſſemens, mais pour la liaiſon des évenemens Hiſtoriques, elle tire beaucoup d'avantage de la proximité des lieux.

On doit ſe rappeller qu'en 1602 un Capitaine Anglois, nommé Barthelemi *Goſnold*, s'arrêta le premier ſur cette Côte, pour y faire quelque ſéjour. Il lui reſtoit à bord trente-deux Hommes, qui paroiſſoient diſpoſés à s'y établir, s'ils trouvoient quelque lieu dont la ſituation les y invitât, & qui avoient apporté diverſes ſortes de grains & de ſemences, pour faire l'eſſai du terroir. Après avoir pris terre par les 42 degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie des *Maſſachuſets*, le dégoût, qui leur prit pour ce Canton, les fit tourner au Sud, juſqu'à la vue d'un Promontoire qu'ils nommerent

Origine de cette Colonie Angloiſe.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Cap *Cod*, ou des Morues, parcequ'ils y prirent une quantité prodigieuſe de ce Poiſſon. C'eſt aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de Plymouth. Ils deſcendirent dans une petite Ile, qu'ils nommerent l'Ile *Eliſabeth*, & dans une autre, qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Enfin, ſans répéter leurs obſervations & leurs entrepriſes, ils revinrent l'année ſuivante, ſi contens du Commerce qu'ils avoient eu avec les Sauvages, que ſur leur récit divers Particuliers tenterent le même Voïage: mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il ſe forma, ſous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conſeil de Plymouth*, parceque la plûpart des Aſſociés étoient de cette Ville, & dont les Patentes portoient un droit ſpécial de s'établir, entre les trente-huit & les quarante-cinq degrés, dans les terres de cette Latitude, auxquelles on ne donnoit point encore d'autre nom que celui de Virginie méridionale. Cette Compagnie aïant pris naiſſance dans le même tems que celle de la Virginie proprement dite, on peut dire que l'origine de ces deux Colonies eſt de même date, quoique celle-ci ait eu des fondemens plus anciens dans quelques

Etabliſſemens particuliers qui manquerent de ſuccès.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR. Premiere entrepriſe.

Popham & Gilbert, deux des principaux Aſſociés, partirent avec deux Vaiſſeaux, & cent Hommes. Ils commencerent à s'établir ſur les bords de la Riviere de *Sagadabok*, à peu de diſtance de la Riviere de *Caſco*, dans cette partie du Continent que les vieux Géographes appellent *Norembegue*, ſans nous faire bien connoître l'origine de ce nom. Ils bâtirent un Fort, qu'ils nommerent Saint George, à l'embouchure même de cette Riviere. Mais Popham étant mort en 1608, & Gilbert n'aïant pas fait un long ſéjour dans la nouvelle Colonie, elle tomba dans une langueur à laquelle divers Particuliers, qui firent ce voïage pendant quatre ou cinq ans, apporterent peu de remede, & qui dura juſqu'à celui du Capitaine Jean *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à la formation de l'Etabliſſement de Virginie. Il ne tomba pas néanmoins au Fort de Saint Georges; mais aïant abordé vers l'Ile d'*Acnahigan*, il y tira de ſi grands avantages de ſon Commerce avec les Indiens, que les richeſſes dont il revint chargé encouragerent également la Cour d'Angleterre

& la Compagnie ou le Conſeil de Plymouth. Le plan qu'il rapporta du Païs fut préſenté au Prince Charles, qui prit plaiſir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle Colonie, ou plutôt l'eſpace qu'elle devoit occuper, reçut de ce Prince celui de Nouvelle Angleterre. La Riviere des Maſſachuſets fut nommée Riviere de *Charles*; la Baie du Cap Cod, Baie de *Milford*, & le Cap même, Cap de James; mais il n'a pas laiſſé de conſerver le nom qu'il devoit au Capitaine Goſnold, qui avoit eu l'honneur de le découvrir.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Noms donnés d'avance à divers lieux par le Prince Charles.

On ne penſa plus qu'à tirer parti d'un ſi beau fond; & quelques diſgraces, dont les Anglois ne purent accuſer que leur mauvaiſe conduite, n'empêcherent point qu'il ne ſe formât une nouvelle Compagnie de Marchands de Londres & de Plymouth, ſecondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de Religion faiſoient ſouhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvoient plus dans leur Patrie même.

Religionnaires de diverſes Sectes, qui vont former la Colonie.

Ces Partiſans de l'indépendance mirent à la voile le 6 de Septembre 1721, & prirent terre au Cap Cod le 9 de Novembre; tems fâcheux pour

commencer leurs Plantations. Après avoir pris un peu de repos, ils tournerent au Sud, pour chercher la Riviere de Hudſon, où leur deſſein étoit de s'établir : mais un de leurs Guides, nommé *Jones*, s'étant laiſſé corrompre par les Hollandois, qui penſoient à prendre poſſeſſion de ce Païs, comme ils firent quelque tems après, engagea le Navire dans des écueils, où il fut pris d'une tempête qui l'expoſa au dernier danger, & qui le repouſſa enfin vers le Cap. Ce contretems, joint à la rigueur de la ſaiſon, fit prendre aux Anglois la réſolution d'entrer dans la Baie. Cependant, comme cette partie de la Côte n'étoit pas compriſe dans la premiere Patente de la Compagnie, ils ſe déterminerent à former de leur propre autorité un Corps politique, en ſe reconnoiſſant, par un Acte ſolemnel, Sujets de la Couronne d'Angleterre ; cette fameuſe Aſſociation fut ſignée de toute l'Aſſemblée. Enſuite, ils choiſirent, pour leur Gouverneur, un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avoit apporté toute ſa fortune ; pour l'emploïer à leur entrepriſe.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Autorité qu'ils s'attribuent.

Carver deſcendit, avec ſeize Hommes, dans un Canton qui ſe nomme

Carver fonde une Ville ſous le nom de nouvelle Plymouth.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

aujourd'hui le Comté de Barneſtable, & ſe mit à chercher un lieu convenable à ſes deſſeins. En s'éloignant de la Côte, il découvrit cinq Indiens, qui prirent la fuite avec tant de vîteſſe, qu'il lui fut impoſſible de les joindre. Le lendemain, il arriva dans une belle Campagne, plantée de Maïz, où il trouva pluſieurs tombeaux, & les débris d'une Maiſon. Mais n'y découvrant point d'eau, il revint peu ſatisfait de ſon Expédition. L'Hiver approchoit, & le tems étoit déja fort rude. L'impatience fit entrer quelques Avanturiers dans la Chaloupe, pour viſiter toute la Baie du Cap Cod. Ils arriverent, le 6 Décembre, au fond de la Baie, où Taunton eſt aujourd'hui ſitué; & la vue d'une douzaine d'Indiens, qui s'étoient raſſemblés autour d'une Baleine morte, ne les empêcha point d'y prendre terre. La nuit ſe paſſa tranquillement; mais le jour aïant amené quantité de Sauvages, qui ne parurent point diſpoſés à la paix, on remit en Mer avec un bon vent, qui conduiſit la Chaloupe dans un Port commode, nommé *Patuxet*, du nom des Indiens voiſins. Le Païs fut viſité ſans aucune apparence de danger. Il étoit non ſeulement planté de

de Maïz, mais si bien arrosé de plusieurs petits Ruisseaux, que les Avanturiers y trouvant toutes leurs vues remplies se hâterent de porter cette heureuse nouvelle à leurs Compagnons. Le Vaisseau se rendit aussi-tôt au même lieu. Il y arriva le 16 Décembre; on débarqua le 19; & dès le 25, jour de Noël, on jetta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrein nécessaire pour des Maisons & des Jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne Palissade, pour mettre les Ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques Reglemens Civils, Ecclésiastiques & Militaires. La Ville naissante reçut le nom de Nouvelle Plymouth.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

On ne vit paroître aucun Indien pendant tout l'Hiver; mais diverses maladies, qui se répandirent parmi les Anglois, diminuerent beaucoup leur nombre. Ils commençoient à manquer de vivres, lorsqu'un Indien, nommé *Squanto*, qui avoit appris quelques mots de leur Langue dans les premiers Voïages de leur Nation, vint se présenter fierement au milieu

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

d'eux armé de ſon arc & de ſes fleches. C'étoit un des Ségamores, ou des Princes du Païs, mais dont la demeure étoit éloignée de cinq ou ſix journées. Il étoit nu, excepté vers le milieu du corps, où il étoit couvert d'une piece de cuir. Sa taille étoit droite, & d'une ſinguliere hauteur; ſes cheveux noirs & fort longs. Quelques explications, qui le firent aſſez entendre pour ne laiſſer aucun doute de ſon amitié, lui attirerent tant de careſſes de la part des Anglois, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de pluſieurs autres Indiens. On ne les traita pas moins civilement; & leur ſatisfaction fut ſi vive, qu'après avoir bû & mangé long-tems, ils ſe leverent avec tranſport & ſe mirent à danſer. On apprit d'eux qu'ils étoient Sujets du Roi des *Maſſaſſoits*, diſtingué par le titre de *Grand Sachem*, & que ce Prince étoit réſolu de venir lui-même pour lier connoiſſance avec les Etrangers. En effet il arriva le 22 de Mars, ſuivi de *Quandebanco*, ſon Frere, & d'une eſcorte de ſoixante Hommes. Il fut reçu par la Milice de la Colonie, & conduit à la Maiſon du Gouverneur, où il s'aſſit

Premiere liaiſon des Anglois avec les Sauvages du Païs

ſur trois couſſins qu'on avoit tenus prêts pour ſon arrivée. Sa parure étoit peu différente de celle de ſes gens, à la réſerve d'une chaîne de petits os qu'il portoit autour du cou, & d'un grand couteau qui lui pendoit ſur l'eſtomac. Il avoit d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de Tabac derriere le dos, une piece de cuir à la ceinture, & le viſage peint de diverſes couleurs. Carver entra dans la Chambre, précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le Monarque Indien ſe leva, pour lui faire l'honneur de l'embraſſer. Ils s'aſſirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand Sachem avalla tout-d'un-coup un ſi grand verre, qu'il en eut la fievre pendant le reſte du jour. Squanto, qui l'accompagnoit, & dont le zele ne ſe démentit point pour les Anglois, ſervit d'Interprete entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance, qui renfermoit des engagemens mutuels d'affection & de ſervice. Le grand Sachem donna aux Anglois, pour eux & pour leurs Succeſſeurs, toutes les terres voiſines de leur Ville, & leur laiſſa Squanto, pour leur apprendre la culture du Maïz & la maniere de pêcher, du Païs.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Mort de Carver.

Bradfort lui succede. Son ambaſſade au grand Sachem

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'Avril, ne changea rien à ces heureuſes diſpoſitions. Bradfort, choiſi pour lui ſucceder, envoïa auſſitôt deux de ſes principaux Habitans au grand Sachem, avec la qualité d'Ambaſſadeurs de la Colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation roïale des Maſſaſſoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du Roi & de la Reine; mais on ajoute à la vérité qu'il ne conſiſtoit que dans quelques planches, élevées d'un pié au-deſſus du rez-de-chauſſée de la Cabane, & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le Grand Sachem & ſa Femme étoient d'un côté ſur une natte fort mince, & les Ambaſſadeurs de l'autre, avec les Grands. D'ailleurs la Cour étoit ſi mal pourvue de vivres, que les deux Anglois furent menacés d'y mourir de faim. Ils remarquerent que le Païs étoit mal peuplé. Une longue peſte avoit fait périr neuf dixiemes des Habitans: mais on leur dit que les Narragauſets, qui habitoient l'autre côté de la Baie, où la Nouvelle Londres eſt aujourd'hui, étoient une nombreuſe & redoutable Nation.

Quelque eſpoir que les Anglois euſſent conçu de parvenir par la douceur à ſe faire reſpecter des Sauvages, ils ſe virent bientôt dans la néceſſité d'emploïer la terreur. Squanto, leur fidele Ami, fut maltraité par quelques *Segamores* voiſins, nom que les Indiens donnoient à de petits Seigneurs, qui reconnoiſſoient l'autorité du grand Sachem. Bradford envoïa ſur leurs Terres un Corps de Trouppes, dont la ſeule approche y répandit tant de crainte, qu'ils vinrent lui demander grace. On ſaiſit l'occaſion, dit l'Auteur d'une Relation Angloiſe, pour leur faire ſigner un Traité de dépendance, qu'il rapporte dans ces termes: » Nous » déclarons, par cet Acte, que nous » nous reconnoiſſons Sujets du Roi » Jacques, Roi de la Grande-Breta- » gne &c; en foi dequoi nous avons » ſouſcrit nos noms, ou nos mar- » ques. » Ces Segamores étoient au nombre de neuf, qui ſe nommoient *Ohquamchud*, *Kaonnacomé*, *Obatinoua*, *Nattaouahunt*, *Coubatant*, *Chillabok*, *Kouadaquina*, *Huttamoiden* & *Apadnau*. Après cet engagement, volontaire ou forcé, la Colonie Angloiſe ne tarda point à s'étendre; & les troubles d'Angleterre continuerent de

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Comment les Anglois ſe rendent maîtres du Païs.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

lui fournir un grand nombre de Fugitifs, ſurtout de Sectaires, bien ou mal intentionés, qui cherchoient une retraite qu'on leur refuſoit dans le reſte de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverſes Provinces dont on va lire la Deſcription.

Deſcription de la Nouvelle Angleterre.

LA Nouvelle Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens milles ſur la Côte maritime, ſans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur(60). Sa ſituation eſt entre les 41 & les 45 degrés de Latitude du Nord; & ſes bornes ſont la Nouvelle France au Nord, la Nouvelle York à l'Oueſt, & l'Océan à l'Eſt & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, ſon climat n'eſt pas ſi doux, ni ſi régulier, que celui des Païs paralleles en Europe, tels que pluſieurs Provinces d'Italie & de France. On aſſure que le climat de la Nouvelle Angleterre, eſt, à celui de la Virginie, ce

(60) Cependant M. Néal, dans ſon Hiſtoire de la Nouvelle Angleterre, lui donne trois cens trente milles de long, & cent quatre-vingt-dix de large, depuis le Cap Cod au Nord-Eſt juſqu'à la Nouvelle York.

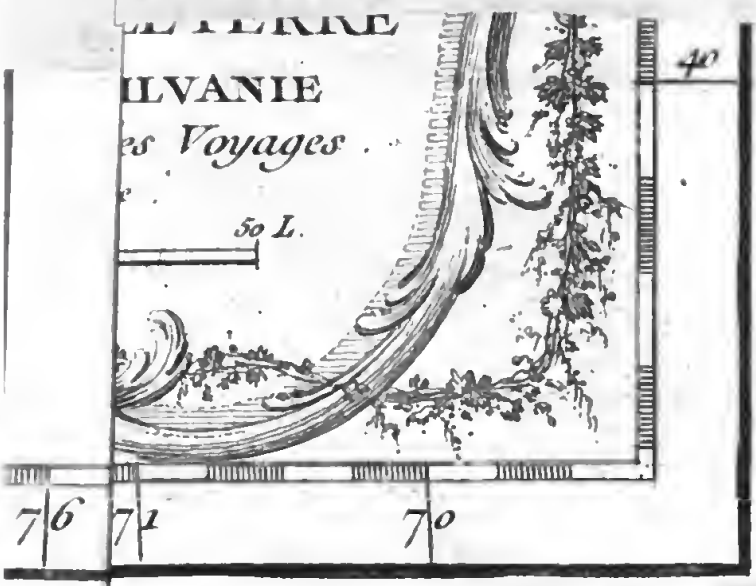

N° 9.

que le climat d'Ecoſſe eſt à celui d'Angleterre. Les Etés y ſont plus courts & plus chauds que les nôtres ; les Hivers plus longs & plus froids. Cependant l'air y eſt ſain, avec ſi peu de variété, qu'on y jouit ſouvent du tems le plus pur & le plus ſerein pendant deux ou trois mois conſécutifs. Les jours y ſont d'une bonne longueur. A Boſton, qui eſt aujourd'hui la Capitale, le Soleil ſe leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures 26 minutes, & ſe couche trente-ſix minutes après ſept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui eſt le plus court de l'année, il ſe leve à ſept heures trente-cinq minutes, & ſe couche vingt-ſept minutes après quatre heures.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

On commence la Deſcription Géographique du Païs par la Province des Maſſachuſets, qui eſt aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée, & qui renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle Plymouth avec celle de Cornouailles ou la Nouvelle Hampshite. Elle s'étend ainſi, de l'Eſt à l'Oueſt le long de la Côte, près de cent dix milles, depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, juſqu'à la Riviere de Saco dans celui de Maine ; & près de ſoixante

Province des Maſſachuſets

Elle comprend celle de Maine & la Nouvelle Hampshire.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

milles, du même point, juſqu'à Enfield dans Hampshire. Son étendue eſt moins conſidérable dans les Terres; on a conſtruit de ce côté là, ſur les limites qui la ſéparent des Poſſeſſions Indiennes, un Fort nommé *Punmaquid*, qui eſt même hors de l'eſpace reglé par les Patentes roïales; mais en ſuivant les bornes preſcrites, le premier Comté qui la ſuit eſt celui de Maine, qui dépend du Gouverneur des Maſſachuſets, & dans lequel on compte les cinq Bourgades d'York, Falmouth, Scarborough, Wells & Kittery. Celle d'York donne ſon nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Maine; comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle Hampshire. Au reſte, ce qu'on nomme ici Bourgades eſt quelquefois qualifié du nom de Villes; parcequ'on s'y eſt muni de quelques petites Fortifications, contre les ſurpriſes des Sauvages, qui, ſans cette précaution, pourroient inonder la Province en vingt-quatre heures. Celle de la Nouvelle Hampshire, ou Cornouailles, qui eſt contenue auſſi daus le Gouvernement des Maſſachuſets, a, pour Bourgades, *Douvres*, *Exeter*, *Hampton*, *Hedeb* ou *Newcaſtle*, *Portſ-*

mouth, Edgar's town, Berwich, Pridiford, & Shoals.

A ſix milles de Scarborough, ou Saco, vers l'Oueſt, on trouve une autre Bourgade, nommée Blak Point, à l'Eſt de laquelle ſont celles de Sagodahok & de Kennebek, renommées toutes deux pour la pêche. Le bord de la Riviere de Saco offre ici un petit Fort, muni de douze pieces de Canon.

On comptoit autrefois cent Familles, dans la Bourgade ou la Ville de Wells; mais les Indiens en ont enlevé une grande partie pendant les dernieres guerres. Les limites de ce Canton, au Nord, vers la Nouvelle Ecoſſe, ſont la Riviere de Caſco, où celle de Saco décharge ſes eaux. Toute la Province eſt arroſée par d'autres Rivieres, telles que le *Kennebek*, le *Piskataha*, le *Sagadahok*, le *Spurwisk*, l'*York*, dont la plûpart donnent leur nom à quelque Bourgade, & ſont navigables l'eſpace de quelques lieues. On y trouve auſſi pluſieurs bons Ports, entre leſquels les Relations nomment *Porpus*, *Unſtar*, *Piſtrataques*; & pluſieurs Iles ſur la Côte, dont quelques-unes n'ont pas moins de dix milles de long. L'inté-

rieur du Païs eſt montagneux, & par conſéquent ſtérile ; mais vers les Côtes & proche des Rivieres, on vante la fertilité du terroir. Le Commerce des Habitans ſe réduit néanmoins à celui du Poiſſon, des peaux de Caſtor & d'autres Fourrures. Les Cours de Juſtice ont leur Siége à Douvres & à Portſmouth.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

La ſeconde Province de la Nouvelle Angleterre eſt celle d'Eſſex, dont les Bourgades ſont *Amerſburg*, *Andower*, *Beverli*, *Boxford*, *Gloceſter*, *Haverhill*, *Ipſwich*, *Lynn*, *Mancheſter*, *Marblehead*, *Newbury Eſt*, *Newbury Oueſt*, *Rowley*, *Salem*, *Salisbury*, *Topsfeld* & *Wenham*. On donne le premier rang à Salem, qui eſt ſitué ſur le bras Septentrional de la Riviere de Charles. Cette Bourgade eſt ſituée dans une Plaine, entre deux Rivieres, qui lui forment deux Ports. C'eſt dans ce Canton que la Colonie Angloiſe des Maſſachuſets fit ſon premier Etabliſſement. Au Nord de Salem, on trouve le haut Promontoire de *Trabigzando*, nommé aujourd'hui le Cap Sainte Anne, célebre par ſa pêcherie & par ſon Port. Ipſwich eſt ſitué un peu plus loin, ſur le bord d'une fort belle Riviere. La ſituation de Lynn eſt au fond d'une Baie, près d'une

Province d'Eſſex.

iere qui ne porte ſes eaux, juſqu'à céan, que pendant l'Hiver. New- y eſt à l'embouchure de la Riviere *Merrimack*, dans une poſition agréa- : on y pêche quantité d'Eſturgeons, ſe marinent comme ſur les bords a Mer Baltique. Sur la rive oppo- à celle de Newbury, on trouve Sa- ury ; & ces deux Bourgades ſont me liées par un Bac qui entretient Commerce, quoique la Riviere les ſépare n'ait pas moins d'un de- mille de large. A quatre milles au de Salem, on trouve le Bourg de *rble-head.*

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

e terroir du Comté d'Eſſex n'eſt d'une extrême fertilité, excepté ; les Côtes maritimes, où la plûpart Plantations ſont ſituées pour la modité de la Pêche. La Riviere de rimack, qui l'arroſe, ſeroit navi- le dans une partie de ſon cours, ; pluſieurs Bancs de pierres & de e qui la bouchent. Un peu au-deſſus ne de ſes chutes, dans un lieu qui omme *Amuskeag*, on voit, au mi- de ſon lit, un grand rocher, dont ommet eſt creuſé en pluſieurs Puits, a rondeur d'un Barril, la plûpart ables de contenir pluſieurs tonnes u. Les Indiens n'en connoiſſent

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

point l'origine ; & l'on a peine à comprendre que ſans inſtrument de fer, ils aient pû faire un Ouvrage de cette nature. La ſeule utilité qu'ils en tirent eſt d'y cacher leurs biens, dans leurs guerres, perſuadés que le Ciel en a fait préſent à leur Nation pour cet uſage. Neal, Hiſtorien de la Nouvelle Angleterre, aſſure qu'après les avoir obſervés ſoigneuſement, il y reconnut l'Ouvrage de la Nature; d'où il conclut que les anciens Amériquains, peut-être plus près de Noé que de Chriſtophe Colomb, étoient plus grands Artiſtes que ceux d'aujourd'hui, malgré les lumieres qu'ils ont reçues des Européens.

Province de Middleſex.

La Province de Mildeſex, où l'on entre de la précédente, a les Bourgades de *Billerica*, *Charlestown*, *Concord*, *Groton*, *Malbourough*, *Medfort*, *Reading*, *Shireburn*, *Stow*, *Woburn*, *Lexington*, *Cambridge*, *Chelmsford*, *Dunſtable*, *Lancaſter*, *Malden*, *Newton*, *Oxford*, *Sudbury*, *Eſt Waterton*, *Weſt Waterton*, *Worceſter*, *Framlingham* & *Waſton*.

Cambridge eſt la principale Place de ce Comté. Son premier nom étoit *Newtown*, c'eſt-à-dire Ville-neuve. Elle eſt ſituée ſur le bras Septentrional de la Riviere de Charles, à quelques milles

de Boſton. On vante ſes rues & ſes édifices. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le ſiege d'une Univerſité, dont les avantages ſeront relevés dans un autre article. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Charles-town, qu'on nomme la Mere de Boſton, & qui eſt beaucoup plus peuplée que Cambridge, eſt ſituée entre deux Rivieres, celle de *Miſtik*, & celle de Charles, qui la ſépare de Boſton. Elle communique à cette Capitale par un Bac ſi commode, qu'il tient lieu du meilleur Pont, excepté pendant l'Hiver, où l'abondance des glaces ne laiſſe aucun paſſage pour la navigation. La Ville eſt ſi grande (61), qu'elle occupe tout l'eſpace entre les deux Rivieres. On y voit une fort belle Egliſe, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduiſent. On aſſure qu'il part tous les ans de Charleſtown & de Boſton, mille Navires de plus, que de toutes les autres Colonies de l'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglois. *Reading* eſt une petite Ville aſſez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une ſituation fort commode, ſur le bord d'un grand Lac. On y voit deux Moulins, l'un à blé, l'autre à ſcier des

(61) Une Relation du Capitaine *Vring* ne donne à Charles-town que la moitié de la grandeur de Boſton.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE NGLETERR.

planches, qui ſont un bon Commerce dans toutes les Iles où il croît du Sucre. *Waterton* eſt renommé pour les Foires qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

Ce Comté n'a point de grandes Rivieres; mais le nombre en eſt ſi grand, que répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle Angleterre. Les pâturages y ſont remplis de toute ſorte de Beſtiaux, & ne fourniſſent pas moins à l'exportation qu'à la conſommation intérieure. Il n'y a point de Collines qui ne ſoient couvertes de nombreux Troupeaux. Enfin les Anglois comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Province de Suffolk.

Elle eſt ſuivie de celle de Suffolk, qui a les Bourgades de *Braintry*, *Dedham*, *Dorcheſter*, *Hingham*, *Hull*, *Medfield*, *Mendon*, *Milton*, *Roxbury*, *Weymouth*, *Woodſtok*, *Wrentham*, *Brocklin* & *Needham*. Sa Capitale eſt Boſton, qui paſſe pour la plus grande Ville de l'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Eſpagnoles du Continent.

Boſton, Capitale de la Nouvelle Angleterre.

Boſton, que les Anglois prononcent *Baſton*, eſt agréablement ſituée, dans

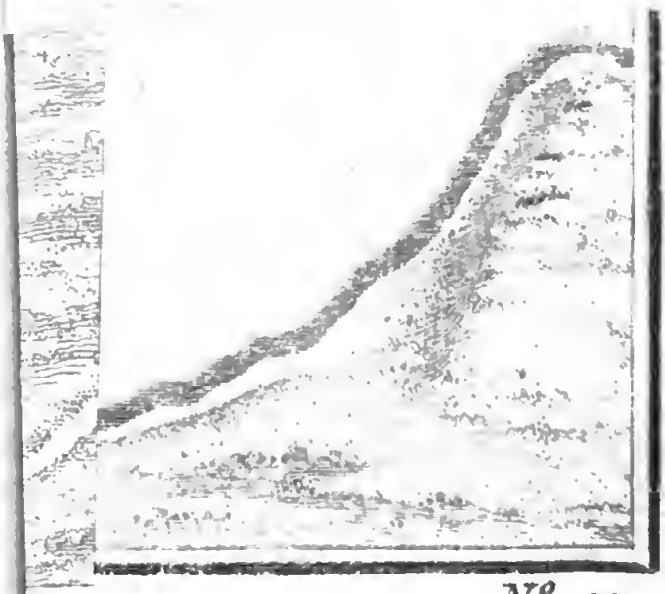

N°. 10.

Biblioteca Nazionale
PALATINO
Napoli

une Peninſule de quatre milles de long, au fond de la Baie des Maſſachuſets. Elle eſt défendue contre l'impétuoſité des flots par quantité de rocs, qui ſe font voir au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites Iles, la plûpart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée ſure, & de ſi peu de largeur, qu'à peine trois Vaiſſeaux y peuvent paſſer de front : mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens Voiles. La plus remarquable de ſes Iles ſe nomme *Caſtle Iſland*, ou l'Ile du Château, & préſente effectivement un Château, ou un Fort, ſi favorablement ſitué à une lieue de la Ville, dans le Canal même qui y conduit, qu'aucun Vaiſſeau n'y pourroit paſſer ſans ſe mettre au hazard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles & de Jacques II, les fortifications de Caſtle Iſland étoient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occuperent peu de la ſureté d'un Peuple qui avoit mieux aimé ſe retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre ſous la protection des Loix; mais le Roi Guillaume prit le parti d'envoïer à Boſton le Colonel Romer, Ingénieur d'un mérite diſtingué, qui commença par détruire tous les anciens Ouvrages, pour faire,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR. Sa deſcription.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

de l'Ile du Château, la Forteresse la plus réguliere de toutes les Colonies Angloises, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en plusieurs batteries, environ cent pieces de Canon, dont la plûpart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & sont si bien disposées qu'elles peuvent battre un Vaisseau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cens Hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour se tenir toujours prêts au service du Château; & s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que dans l'espace de vingt-quatre heures Boston peut armer dix mille Hommes pour sa défense, on doit juger que ses Habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un Fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la Forteresse, qui les répete aussitôt pour la Côte; & dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les Habitations voisines: de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques Vaisseaux Enne-

mis pourroient ſe gliſſer entre les Iles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq ou ſix heures pour ſe diſpoſer à les recevoir. Mais ſuppoſé qu'ils paſſaſſent impunément ſous l'Artillerie du Château, ils trouveroient, au Nord & au Sud de Boſton, deux Batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteroient les plus grandes forces; tandis que les Bâtimens Anglois & toutes les dépendances du Commerce pourroient ſe retirer dans la Riviere de Charles, & hors de la portée du Canon.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

La Baie de Boſton eſt aſſez vaſte, pour contenir toute la Marine militaire des Anglois. Auſſi les mâts des Vaiſſeaux y forment-ils, dans la ſaiſon du Commerce, une eſpece de Forêt, comme dans les Ports d'Amſterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aiſément, dit l'Auteur de la même Relation, ſi l'on conſidere que ſuivant les Regîtres de la Douanne, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de Marchandiſes. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille piés de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de Magaſins. Il s'avance ſi loin dans la Baie, que les plus grands Vaiſſeaux peuvent

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

décharger ſans le ſecours des Chaloupes & des alleges. La principale rue de la Ville, qui vient juſqu'à l'extrémité du Môle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel de Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourſe Marchande, la Chambre du Conſeil, celle de l'Aſſemblée générale, & toutes les Cours de Juſtice. La Bourſe eſt environnée de Libraires, qui s'enrichiſſent de leur Commerce. On compte dans Boſton juſqu'à cinq Imprimeries, dans l'une deſquelles s'imprime une Gazette, qui ſort deux fois la ſemaine. Les Preſſes ſont continuellement occupées, pour l'uſage des gens de Lettres, des Colléges & des Priſons, qui ſont ici en grand nombre; au lieu que la Nouvelle York n'a qu'un ſeul Libraire, & que la Virginie, Maryland, la Caroline, la Barbade, & les autres Iles Angloiſes, ſans en excepter la Jamaïque, n'en ont pas un.

La forme de la Ville, qui eſt diſpoſée en forme de Croiſſant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille Maiſons, doit former une belle perſpective. On ajoute que le Quai eſt aſſez haut, que les rues ſont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des Maiſons: mais on com-

pare le pavé à celui de Londres ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt extrêmement mauvais. Auſſi eſt-il défendu, ſous peine d'amende, d'y faire galoper les Chevaux. On nous fait juger du nombre des Habitans de Boſton par le rôle annuel des Morts, qui fait la principale regle des Arithméticiens politiques : il y a plus de vingt ans, dit-on (62) qu'il portoit trois cens trente-quatre Blancs & quarante-ſix Negres ; c'eſt-à-dire trois cens quatre-vingts Habitans ; & les derniers portent environ quatre cens quinze : ſurquoi Neal obſerve qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boſton doit contenir dix-neuf ou vingt mille Ames. La Milice de cette Ville n'étoit compoſée, il y a plus de quarante ans, que de quatre Compagnies d'Infanterie ; dix ans après, elle fut augmentée du double, & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice eſt proportionnée à celle des Habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet eſpace.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Boſton contient dix Egliſes, dont les noms marquent la variété des Sectes dont cette Colonie eſt compoſée : telles ſont l'Egliſe *Anglicane*, l'Egliſe

(62) La Relation qu'on ſuit ici, eſt de 1742.

Françoiſe, l'Egliſe *Anabaptiſte*, l'Egliſe *Quaker* &c. Ce bizarre mélange n'empêche point que la Société n'y ſoit auſſi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plûpart des Négocians, faiſant le voïage de l'Europe, en rapportent les modes & les uſages. Un Anglois, qui paſſe de Londres à Boſton, ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure ; il y trouve le même air, la même converſation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens & les préparations : en un mot, Boſton eſt la plus floriſſante Ville de l'Amérique Angloiſe. On en a vu partir dans une ſeule année, ſix cens voiles, pour l'Europe & d'autres lieux. C'eſt la réſidence du Gouverneur, le Siége des Cours de Juſtice, celui de l'Aſſemblée générale, & le centre de toutes les affaires du Païs. On donne à la Ville environ deux milles de long, & près d'un mille dans ſa plus grande largeur. La Baie des Maſſachuſets, au fond de laquelle elle eſt ſituée s'étend d'environ huit milles dans les Terres.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Autres Villes de la même Province.

Dorcheſter, ſeconde Ville de la Province, eſt ſituée à l'embouchure de

< Rivieres, fort près de la Côte. bury occupe le fond d'une Baie a fort peu d'eau, & qui n'offre la moindre retraite aux Vaiſſeaux : s le Canton eſt arroſé d'un grand ıbre de ſources, & la Ville eſt re- quable par une Ecole ouverte à tes les Sectes. Braintry jouit du ne avantage. Weymouth eſt la plus ienne Ville de la Province, mais : eſt fort déchue de ſa premiere endeur, quoique ſon Bac ſoit un ſage très fréquenté.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

La Province de Suffolk n'a pas de ndes Rivieres ; mais elle eſt ſi bien ɔſée par quantité de petites, que ertilité & ſes agrémens la font nom- r le Paradis de la Nouvelle Angle- re. On ne trouve pas moins de ıze ou quinze jolies Bourgades au- ır de la Baie des Maſſachuſets, avec antité de belles Vallées. La pointe ɔtentrionale de l'entrée ſe nomme *lling-Point*, & celle du Sud *Mer- Point*. Celle-ci eſt accompagnée ın petit Village, où les Vaiſſeaux ɔuillent ordinairement à leur arri- e.

A l'Oueſt des Provinces de Suffolk de Middleſex, on entre dans celle Hampshire, qui a les Bourgades

Province de Hampshire.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

d'*Enfield*, ou *Hatfield*, *Hadley*, *Northampton*, *Springfield*, *Southfield*, *Weſtfield*, & *Brookfield*. Cette Province, étant montagneuſe & dans l'intérieur du Païs, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle ſoit arroſée par la grande Riviere de Connecticut, ſur les bords de laquelle toutes ſes Bourgades ſont ſituées. La principale eſt Northampton, qui eſt le Siége de la Cour de Juſtice.

Province de Plymouth.

La Province voiſine, ſur la Côte, & vers le Sud, eſt celle de Plymouth, premier Etabliſſement des Anglois dans la Nouvelle Angleterre. Elle contient les Bourgades de Plymouth, *Scituate*, *Bridge-Water*, *Duxbury*, *Marshfield*, *Middleborough*, *Pembroke* & *Plympton*. Celle de Plymouth, à laquelle on ne peut refuſer le nom de Ville, eſt compoſée d'environ quatre cens Familles, ou deux mille quatre cens ames; mais elle s'eſt laiſſée ſurpaſſer, dans ces derniers tems, par Scituate, où l'on croit pouvoir en compter le double. Cette Province a deux ou trois petites Rivieres, & differe peu de Suffolk pour la qualité du terroir. En paſſant d'ici, par Mer, dans la Province de Barneſtable, qui

eſt la plus voiſine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par ſa hauteur, & par l'abondance des Morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendroit mille grands Vaiſſeaux, & dont l'entrée a quatre milles de large. Elle étoit environnée autrefois juſqu'à la Mer, de Chênes, de Pins, de Saſſafras, & de pluſieurs ſortes d'arbres aromatiques ; mais la Loi qu'on a propoſée dans la Nouvelle Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le tems en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des Baleines, qu'on trouvoit en grand nombr dans la Baie, ne paroît convenir qu'à l'ancien tems. Mais la pêche des Morues s'y fait toujours avec tant d'avantage, que malgré la ſtérilité du terroir, les environs du Cap ſont auſſi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle Angleterre. Tout le Canton d'Eſtham eſt renommé pour ſon opulence.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE ANGLETERR

La Province de Barneſtable, qui ſuit, comme on l'a remarqué, celle de Plymouth, a neuf Bourgades : *Barneſtable*, *Eſtham*, *Manimoy*, *Truro*, *Rocheſter*, *Sandwich*, *Yarmouth*, *Hartwich*, & *Nantubet*. On compte, aux

Province de Barneſtable.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

environs d'Eſtham, environ cinq cens Indiens Chrétiens, qui ont des Ecoles pour l'inſtruction de leurs Enfans, & ſix Inſtructeurs de leur Nation, avec un Miniſtre Anglois, dont les Sermons ſe font dans leur Langue. Au Sud de cette Province, on rencontre une Baie, qui ſe nomme la Baie du Monument, devant laquelle ſont les deux Iles que le Capitaine Goſnold nomma, en 1602, la Vigne de Marthe & l'Ile Eliſabeth. Les Anglois ſe récrient ici contre une Relation Hollandoiſe, qui les fait découvrir vingt ans après, par deux Hollandois, nommés *Chriſtian* & *Blok*, & qui prétendant qu'elles ont fait partie de la *Nouvelle Belge*, leur donne les noms de ces deux Avanturiers.

Les Détroits, qui ſéparent ces deux Iles de la Côte de Barneſtable, forment un très dangereux paſſage, connu ſous le nom de *Malabar*. Une autre Ile, nommée *Nantubet*, dont on ne nous apprend point la ſituation, mais habitée par des Indiens Chrétiens, devoit être fort peuplée il y a cinquante ans, puiſqu'on y comptoit alors cinq Egliſes, dont quatre avoient des Miniſtres de la même Nation, & la cinquieme un Anglois nommé *Gardiner*.

On

On trouve enſuite, au Sud, la Province de Briſtol, qui a les Bourgades de *Briſtol*, *Swanſey*, *Rehobeth*, *Taunton*, *Artleborough*, *Little-Compton*, *Norton*, *Darmouth*, *Deighton* & *Friton*. Briſtol, quoiqu'une des moins anciennes, eſt la plus grande & la plus peuplée. Pour le Commerce, elle eſt, à l'égard de Boſton, ce que le Briſtol d'Angleterre eſt à l'égard de Londres. Neal confeſſe que ſon terroir n'appartient aux Anglois que par le droit de conquête. Enſuite quelques riches Avanuriers, s'étant accommodés avec les Indiens voiſins, y bâtirent une Ville plus réguliere que toutes celles de la même Province; & les avantages de ſa ſituation l'ont fait proſpérer, avec un ſuccès égal, pour le Commerce & pour l'augmentation de ſes Habitans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR. Province de Briſtol.

Rehobeth dut ſon origine, il y a plus d'un ſiecle & demi, à quantité de Familles Angloiſes, qui ſe trouvoient trop reſſerrées dans leur premier Etabliſſement de Weimouth. Son nom Indien étoit *Saconet*, que pluſieurs Relations lui donnent encore. Elle eſt ſituée dans une Plaine, en forme circulaire, d'un mille & demi de diametre; & l'Egliſe, avec l'Ecole

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

& la Maiſon du Miniſtre, occupent le centre. La Bourgade d'Artleborough s'eſt formée d'un détachement de quelques Familles de Rehoboth, dont elle eſt peu éloignée vers le Nord.

Swanſey & Traunton ſont deux grandes Bourgades, ou plutôt deux Habitations compoſées de Maiſons diſperſées, dans leſquelles on compte autant de différentes Sectes que de Familles. Une Lettre du Docteur Mather au célebre *Woodward*, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étoient un riche préſent, aſſure qu'à Taunton, ſur le bord d'une Riviere où la Marée monte, on trouve un Rocher, dont le côté perpendiculaire eſt gravé de ſept ou huit lignes d'écriture, dans des caracteres auxquels on ne connoît rien de reſſemblant. Proche de Briſtol eſt une Montagne remarquable, nommée *Mount-Hope*, ou Mont de l'Eſpérance, qui ſervit long-tems de retraite à un Prince Indien, contre les perſécutions des Anglois. Enfin la force des armes les y aïant fait pénétrer, ils s'y attribuerent les droits de Conquête : ſur quoi l'Auteur nous apprend que ſous le Regne de Charles II, un Poëte Comique, nommé Jean Crown, Auteur de deux

onnes Comédies, demanda cette
Montagne au Roi, qui avoit du goût
our ſes Ouvrages. Il ne paroît point
u'il l'ait obtenue; mais le Roi, mal
nformé de ce qui ſe paſſoit dans la
Nouvelle Angleterre, y écrivit auſſi-
ôt, pour ſe plaindre qu'on lui laiſſât
gnorer ce que c'étoit que le Mont
Hope, » quoique ſuivant l'Auteur de
la Relation, cette affaire le regar-
dât peu, & qu'il n'eût aucun droit
ſur un terrein qui avoit coûté à ſes
Poſſeſſeurs leur ſang & leurs tréſors.
.e même Ecrivain ſuppoſe que Crown
toit né dans cette Colonie, parce-
u'il avoit d'ailleurs quelques préten-
ions ſur une partie de la Nouvelle
:coſſe, qui étoit paſſée entre les mains
es François, & qu'il faiſoit valoir ce
rétexte pour demander le Mont Ho-
e. On peut ſuppoſer auſſi qu'il devoit
on éducation à la Nouvelle Angle-
:rre; car aïant fait le Voïage de Tu-
in avec un Ambaſſadeur Anglois, &
oulant tenir compte des raretés qu'il
vit dans la Galerie du Palais, il
rit les Statues des douze Céſars pour
:lles des douze Apôtres, & cette ſa-
ınte obſervation fut publiée dans ſon
ournal. Les Colléges de Boſton n'a-
oient point encore la ſplendeur qu'on

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE. Anecdote ſur Crown, Poëte Anglois.

nous assure qu'ils ont aujourd'hui.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Ile de Rhode.

Au-delà du Mont Hope, on trouve l'Ile de Rhode, que les Indiens nomment *Aquetnea*, vers la Baie de *Narraguntset*. Sa longueur est de quatorze ou quinze milles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle étoit habitée dès l'an 1639, par des Anglois d'une Secte particuliere, dont on prétend que faute de Ministres & d'instruction la posterité est devenue aussi barbare que les Indiens. Cependant elle a su conserver ses Priviléges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un Conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la Couronne & de ses Officiers. Elle fait ses propres Loix, avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette Ile est d'une rare fertilité, & le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le Jardin de cette Côte. Ces avantages y avoient attiré un si grand nombre d'Habitans, qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au Continent, où ils bâtirent deux Villes, nommées *la Providence* & *Warwick*, qui jouissent de tous les Priviléges de l'Ile. Elle entretient un Commerce considérable de Chevaux,

Origine & caractere des Habitans.

de Moutons, de Beurre, de Fromage & d'autres proviſions, avec les Antilles Angloiſes; effet de ſes richeſſes naturelles, qui ne manqueront point, obſerve l'Auteur, d'y rappeller quelque jour la politeſſe. On compte, dans l'Ile de Rhode, deux Villes ou deux Bourgades; Newport, qui eſt la Capitale, & Portſmouth. Sa diſtance de Boſton eſt d'environ ſoixante-ſix milles.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

La Providence & Warwick, deux Villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'Ile de Rhode, ſont ſituées entre les Provinces de Plymouth & de Briſtol. On les repréſente, non-ſeulement grandes & riches, mais heureuſes dans leur Gouvernement, quoique compoſées de Sectaires, qui vivent ſans Magiſtrats & ſans Miniſtres. Ils s'entretiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs Voiſins. » La liberté » qu'ils ont de ſatisfaire tous leurs » deſirs n'empêche point que les cri- » mes ne ſoient rares parmi eux; ce » qu'on attribue à leur profonde vé- » nération pour l'Ecriture Sainte, qu'ils » liſent & qu'ils expliquent tous à leur » gré. Ils ont une mortelle averſion » pour toutes ſortes de taxes. Leur

La Providence & Warwick.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» charité ne ſe dément jamais pour
» les Etrangers. Un Voïageur, qui
» paſſe par l'une ou l'autre de ces deux
» Villes, peut s'arrêter dans la pre-
» miere Maiſon, avec autant de li-
» berté que dans une Hôtellerie, &
» s'aſſurer d'y être bien traité. La prin-
» cipale occupation des Habitans, eſt
» de nourrir des Beſtiaux, & de faire
» du Beurre & du Fromage, deux
» Marchandiſes qui les ont enrichis.

Provinces de Connecticut & de Newhaven.

Les Provinces dont il reſte à traiter ſont celles des Colonies réunies de *Connecticut* & de *Newhaven*, qui ont conſervé, comme l'Ile de Rhode, tous les Privileges qu'elles avoient obtenus dans leur origine. Ces deux Provinces ont ſoixante-dix milles de long, depuis *Stoniton*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, juſqu'à *Rye*, dans celui de Fairfield, ſur les confins de la Nouvelle York, & cinquante de large, depuis *Saybrook*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, juſqu'à Windſor, dans celui de Hartford.

Comté de la Nouvelle Londres.

Le premier de ces Comtés, qu'on rencontre ſur la Côte, eſt celui de la Nouvelle Londres, qui a les Bourgades de *Stomton*, *Saybrook*, *Preſton*, *Danſik*, *New-London*, *Lyme*, *Lebanon* & *Killingworth*. Les parties

Orientales de ce Païs ſont agréables & fertiles : celles du Couchant ſont emplies de Montagnes & de Marécages. *Saybrook*, la plus ancienne Ville du Comté, tire ſon nom de ſes deux Fondateurs, Mylord *Say* & Mylord *Brook*, zelés Puritains, qui la firent bâtir à l'embouchure de la Riviere de Connecticut. *Lyme*, eſt vis-à-vis, ſur l'autre rive. *New-London* eſt ſituée ſur une Riviere nommée *la Tamiſe*, qui ſe diviſe en trois bras, ſous les noms de *Glaſſ-River*, *Ruſſels-deligt* & *Indian-River*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Le Comté de *Hartford*, qui touche au précédent dans l'intérieur des terres, eſt le ſeul de la Nouvelle Angleterre qui n'ait point de Ville maritime ou de Port ; ce qui n'empêche point qu'il ne ſoit bien peuplé, & que ſes Habitans ne vivent dans l'abondance. Il a les Bourgades de *Hartford*, *Farmington*, *Glaſtonbury*, *Middle-town*, *Winſor*, *Hadham*, *Sinsburg*, *Weatherburg*, *Watersfield*, *Farm*, & *Windham*. La principale, qui eſt celle de ſon nom, a deux Paroiſſes, nommées l'Egliſe vieille & l'Egliſe neuve ; ſurquoi l'on obſerve que les différentes Sectes, dont la Nouvelle Angleterre eſt compoſée, s'ac-

Comté de Hartford.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

cordent à ne jamais donner de noms de Saints à leurs Egliſes. Proche d'Hadham, la Riviere de Connecticut, qui arroſe les bords ſeptentrionaux de ce Comté, eſt diviſée par une Ile, nommée *Thirty-miles*, ou trente milles, parcequ'elle eſt à cette diſtance de l'embouchure. On trouve, dans les parties occidentales du Comté de Hartford, pluſieurs chaînes de Montagnes, & d'épaiſſes Forêts, qui fourniſſoient beaucoup de teintures & de cuirs, lorſque ce Commerce étoit en honneur dans la Colonie.

Comté de New-haven.

Deux Comtés forment la Province de Newhaven, qui s'eſt unie à celle de la Nouvelle Londres : l'un, nommé auſſi *Newhaven*, a les Bourgades de *Brainfort*, *Derby*, *Guilfort*, *Milford*, *Newhaven*, & *Wallingford*, dont la principale, qui eſt Newhaven, a pris un air de Ville peuplée, depuis qu'on y a fondé un Collége, avec une Bibliotheque publique. Brainford a l'avantage d'une Forge de fer, ſur les bords d'une petite Riviere qui porte ſes eaux juſqu'à l'Océan. On eſt ſurpris de trouver ici la premiere Forge de fer, dans un Païs où l'on prétend que les Mines en ſont fort communes, & où les Forêts ne ſont pas plus

:ares. Quelle doit être la pareſſe des Habitans, obſerve l'Auteur de la Relation, ſi c'eſt elle qui leur fait négliger un métal, dons ils auroient à tirer preſqu'autant d'utilité que de l'or! Deux autres petites Rivieres, l'une qui ſe jette dans la Mer à Gailfort, & l'autre à Milford, ne ſeroient pas moins favorables au même travail.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Le Comté ſuivant eſt celui de Fairfield, qui a les Bourgades de *Fairfield*, *Danbury*, *Norwich*, *Stamford*, *Woudbury*, *Greenwich*, *Rie*, & *Strasford*. Ce Comté n'a point de Rivieres navigables; car celle qui tombe dans la grande Riviere de Hudſon, quoique fort large à ſon embouchure, ne mérite point cette qualité, parcequ'elle ne conſerve pas ſa largeur plus de trois ou quatre milles, & qu'elle n'en a pas plus de vingt dans tout ſon cours. La plûpart des Bourgades, ou plutôt des Villages du Païs, ſont ſituées dans de petites Anſes & ſont auſſi peu remarquables pour leur Commerce que pour leur grandeur. L'intérieur des terres eſt rempli de Marais inhabités. C'étoit autrefois ce qu'on nommoit le Canton de Mohegin, où les Hollandois s'étoient établis. Il eſt bordé par la Nouvelle York.

Comté de Fairfield.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Outre l'Ile qu'on a décrite ſur cette Côte, on y voit celles des *Faucons*, de *Fisher*, & de *Block*, où les Pyrates ſont venus ſouvent faire de l'eau; ſans parler de vingt Ilots ſans noms, qui ne ſervent qu'à défendre diverſes parties du rivage contre la fureur des vents & des flots.

Gouvernement de la NouvelleAngleterre.

Les Productions naturelles de la nouvelle Angleterre ne different point aſſez de celles de la Virginie, pour demander un article particulier; mais on ne ſe diſpenſera point d'un peu d'éclairciſſement ſur ſon adminiſtration. Elle paroîtra curieuſe, ſi l'on conſidere la variété de Religions & d'intérêts qui regnent dans toute la Colonie.

On a vu que le premier Etabliſſement s'étoit formé avec une ſorte d'indépendance, & ſans autre rapport à la Couronne que celui d'une ſoumiſſion vague, qui conſiſtoit à reconnoître les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres, ou deux Ordonnances, envoïées ſucceſſivement par la Cour, furent reçues avec reſpect, parcequ'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une adminiſtration plus réguliere. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut

& de l'Ile de Rhode ne ſoient pas renfermées dans ſa Commiſſion, ſon Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Juſtice, ſont nommés par la Couronne ; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conſeil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, eſt choiſi annuellement par une Aſſemblée générale des principaux Habitans, dont la Province des Maſſachuſets fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Maine trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Aſſemblée eſt très étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de ſon approbation, & la Légiſlature même n'en dépend gueres moins. Elle ſe tient tous les ans à Boſton, vers la fin de Mai. Tous les Membres commencent par prêter le ſerment de fidélité à l'ordre actuel de la Succeſſion roïale ; & le zele de la Nouvelle Angleterre eſt ſi ardent pour la Maiſon d'Hanovre, qu'on s'y vante de ne voir point un Jacobite dans leur dé- Colonie. Enſuite le Gou , qu'il ap- clare & ſigne de ſa m les Elections : prouve & qu'il con malité on ne lit mais malgré cette

NOUVELLE ANGLETERRE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

nulle part qu'il ait droit de s'y oppoſer, non plus qu'à celle des Conſeillers qui ſont choiſis par l'Aſſemblée. Après les avoir élus, elle procede à la création des Cours de Juſtice, à la levée des taxes, & de tems en tems à porter des Loix, qui ne doivent jamais être oppoſées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoïées à la Cour, pour être confirmées par le Roi; mais ſi la confirmation n'arrive point dans l'eſpace de trois ans, elles ont leur plein effet. » Une autorité ſi peu reſtreinte a fait repréſenter plus d'une fois à la Cour, que » dans la dépendance où ſont les Gouverneurs de la Nouvelle Angleterre, juſqu'à l'égard de leur ſubſiſtance, ils peuvent être tentés, pour » ſe rendre l'Aſſemblée favorable, » d'abandonner les prérogatives de la » Couronne, & de trahir les intérêts » de la Grande Breragne.

Loix de la Nouvelle Angleterre.

Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre ſchellings en terres, ou qui poſſede un fond de cinquante livres ſterling, eſt réputé Citoïen libre, & participe au droit d'élire les Membres de l'Aſſemblée. Ils ſont au nombre de cent. On a publié un Recueil des Loix de la Nouvelle Angleterre, dont

il ſuffira de détacher ici quelques traits, pour faire connoître l'eſprit de cette ſinguliere Colonie : *Adultere ;* puni de mort, dans l'homme & la femme. *Bâtardiſe* ; le Pere obligé de fournir à l'entretien de l'Enfant ; déchargé, ſi le fait eſt douteux. *Blaſphême* ; la mort. *Prix conſtant du blé* ; trois ſchellings le boiſſeau. *Membre d'une Egliſe* ; on n'eſt point cenſé tel, ſi l'on n'y a pas reçu la Communion. *Enfans* ; la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur Pere ou Mere. *Faux témoignage ;* la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent* ; Amende du triple. Amende de cinq ſchellings, pour s'être ſervi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres ſterling, pour en avoir vendu ou gardé proviſion. Amende, ou le fouet, au gré du Juge, pour avoir danſé. *Héréſie ;* pour avoir nié le quatrieme Commandement, le Baptême des Enfans, l'autorité des Magiſtrats, &c. le banniſſement. *Jéſuites & Prêtres Romains ;* le banniſſement ; & s'ils reviennent, la mort. *Quakers ;* pour en avoir amené un, paiement de cent livres ; pour en avoir amené un qui n'eſt point Habitant, banni ; pour l'avoir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q ſur l'é-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE

paule gauche, & banni; s'il revient; la mort. *Indiens;* pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres ſterling la pinte; pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres; une livre de poudre, cinq livres. Un Indien, qui ne cultive point ſa terre, en perd la propriété. *Ivrognes;* fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage;* point de Mariage reconnu, s'il n'eſt fait par le Magiſtrat. Un Mari qui bat ſa Femme, ou une Femme qui bat ſon Mari, dix livres d'amende. *Dimanches;* violation du Dimanche, trois livres d'amende. *Samedis;* pour avoir danſé le Samedi après le coucher du Soleil, cinq ſchellings d'amende, ou le fouet. *Juremens;* jurer ou maudire, un ſchelling. *Filer;* tout Particulier qui eſt ſans emploi ou ſans travail, obligé de filer. *Sorciers;* la mort. *Loups;* pour avoir tué un Loup dans les Plantations, ou dans la circonférence à dix milles, deux livres ſterling de récompenſe. *Culte;* pour le culte des images & l'idolatrie, la mort; &c.

College de Harvard, à Cambridge.

On a parlé d'un College fondé à Cambridge, en 1630, ſous le nom de Collége de Harvard. Cette Ville, qui n'eſt qu'à ſix milles de Boſton, ſe nommoit aupara-

vant *New-Town*. Le College eſt compoſé d'un Préſident, de cinq Profeſſeurs & d'un Tréſorier, & ſoumis à la viſite du Gouverneur, ou de ſon Député, de tous les Magiſtrats de la Colonie & des Miniſtres des ſix Bourgades voiſines. Les appointemens s'étoient d'abord pris ſur le treſor public; mais le revenu du Bac de Charles-Town aïant été attaché au College, & pluſieurs Particuliers de l'ancienne & de la Nouvelle Angleterre aïant contribué libéralement à lui faire d'autres fonds, il s'eſt trouvé en état de ſubſiſter avec ces deux ſecours. Quelque tems après ſa fondation, on en fit bâtir un autre, pour l'éducation de la jeuneſſe Indienne; mais la difficulté d'inſpirer aux Indiens du goût pour les Sciences, l'a fait changer en Imprimerie; ſur quoi l'Auteur de la Relation fait obſerver que rien n'eſt moins néceſſaire en effet qu'un College Indien, lorſque la Colonie ne manque point de Miniſtres pour les jeunes Sauvages, & que la langue Angloiſe eſt devenue comme la Langue générale du Païs. Quel beſoin, ajoute-t'il, de tirer de la charrue des Indiens capables de travail, pour s'efforcer d'en faire des Gens de Lettres? D'ailleurs ce changement n'empêche point que le College de Harvard

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

ne puiſſe recevoir ceux qu'on croiroit propres à l'étude : mais juſqu'à preſent, il ne s'en eſt pas trouvé plus de quatre ou cinq, entre leſquels on nomme *Caleb Cheaſchaumuk* & *Eleazar*, qui prirent leurs degrés il y a plus de quarante ans.

Sa Bibliotheque.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'avant la fondation du College, les Livres fuſſent auſſi rares dans la Nouvelle Angleterre, qu'ils le ſont encore dans la plûpart des autres Colonies Angloiſes : mais par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y eſt formé une Bibliotheque publique, qui dès le tems de la Reine Anne contenoit environ quatre mille volumes. On regrette ſeulement qu'elle ne ſoit compoſée que de Livres d'érudition, & que la partie des Belles-Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre & perpétuer la politeſſe dans toutes les Habitations de la Colonie. Un des premiers Livres, qui ſont ſortis de l'Imprimerie du College, eſt une traduction des Pſeaumes, en vers. Trois Miniſtres, nommés *Eliot*, *Mather* & *Wells*, furent choiſis pour cette entrepriſe, & publierent leur Ouvrage en 1640. Il ne fut point applaudi ; & quoiqu'e revu, dans une ſeconde édition,

Traduction des Pſeaumes en vers.

par le Docteur *Dunſtar*, Préſident du College, le Public n'en fut pas plus ſatisfait. Ces quatre Savans, obſerve l'Auteur de la la Relation, ne devoient pas ignorer que l'érudition & la connoiſſance des Langues ne ſuffiſent pas pour faire des Poètes, & qu'elles doivent être acccompagnées du génie, qui les fait ſeul, ſans le ſecours de l'érudition. Voici le Jugement que l'Angleterre Européenne a porté de leur traduction : » Quoique déteſtable dans » tout ce qui regarde la Poéſie, elle a » l'avantage d'être plus fidelle au ſens » qu'aucune verſion connue ; ce qu'il » faut peut-être attribuer aux cor- » rections du Docteur Dunſtar, qui » étoit fort verſé dans les Langues » Orientales. L'excuſe, que les Tra- » ducteurs apporrent pour le mauvais » tour & les mauvaiſes rimes de leurs » vers, eſt que *les Autels de l'Etre ſu-* » *prême ne demandent point d'être po-* » *lis* : comme s'ils avoient pû faire » mieux, ou comme ſi les louanges de » Dieu ne devoient pas être chantées » avec toute la perfection dont les » Hommes ſont capables. Si les Tra- » ducteurs ne vouloient donner qu'une » verſion fidelle, pourquoi ne la pas » donner en Proſe ?

DISCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

College de Newhaven.

Le College libre de Newhaven, dont on a rapporté auſſi la fondation, raſſemble des Ecoliers de toute ſorte de Sectes, ſans en excepter apparemment les Quakers, puiſqu'on cite leur témoignage à ſon honneur. Les Etudians de ces deux Colleges, qu'on fait monter entre trois ou quatre cens, ſont en plus grand nombre, à proportion, que ceux des Univerſités d'Oxford & de Cambridge; » car, en ſuppoſant que la » Nouvelle Angleterre contienne deux » cens mille Ames, & que les Ecoliers » y ſoient au nombre de quatre cens, » l'Angleterre Européenne, où l'on » compte huit millions d'Ames, de» vroit avoir ſeize mille Ecoliers dans » ſes deux Univerſités; tandis qu'elle » n'a pas la moitié de ce nombre.

Indiens de la Nouvelle Angleterre.

Il reſte ſi peu d'Indiens dans la Juriſdiction de la Nouvelle Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris ſi généralement l'habit, les mœurs, les uſages, la Religion & la Langue des Anglois, qu'on ne les diſtingue plus, dans le dénombrement total des Habitans. Cependant ils conſervent leurs anciens noms.

Maſſaſſoits.

Les Maſſaſſoits, ou Wampanags, habitent les environs du Mont-Hope dans le Comté de New-Briſtol. C'eſt la pre-

miere Nation avec laquelle les Anglois lierent commerce. Ils firent une étroite alliance avec leur Sachem, ou leur Roi; mais le Petit-fils de ce Prince, quoique lié auſſi avec eux, juſqu'à s'être fait honneur de recevoir d'eux le nom de Philippe, devint le plus mortel de leurs Ennemis, & ſuſcita toutes les Nations voiſines contre la Colonie de Plymouth. Il périt dans cette guerre, avec ſi peu d'attachement au Chriſtianiſme qu'il avoit embraſſé, qu'on lui entendit déclarer qu'il ne faiſoit aucun cas d'une Religion dont il mépriſoit les Partiſans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Les Pokaſſets ſont les Habitans naturels du Comté de Plymouth : leur ancienne Reine, amie de Philippe, périt dans la même guerre. Les *Pikoas*, Nation autrefois intraitable, avoient leurs habitations vers l'embouchure de la Riviere de Connecticur, entre les Comtés de New-London & de Fairfield. Ils s'efforcerent long tems de troubler l'établiſſement des Anglois ſur les bords de cette Riviere ; mais leurs guerres n'aïant tourné qu'à leur propre deſtruction, le nombre de ceux qui ont ſurvécu eſt devenu fort petit. Les Patuxets habitent le Païs qui ſépare les Comtés de New-London &

Pokaſſets.

Pikoas.

Patuxets.

de New-Briſtol. Les Makas, quoique rangés autrefois entre les Nations de la Nouvelle Angleterre, appartiennent aujourd'hui à la Nouvelle York, & ſont une des cinq qui ont fait une alliance perpétuelle avec cette Province. Les Narraganſets ont été redoutables pour la Colonie Angloiſe, avant qu'elle fût ſortie de ſa premiere foibleſſe. Ils habitoient aux environs de New-London. Les *Neumteaks* occupoient le Païs qui forme aujourd'hui le Comté d'Eſſex. Les Maſſachuſets, anciens Habitans des Comtés de Suffolk & de Middleſex, étoient la plus nombreuſe Nation de cette Contrée : elle a donné ſon nom à toute la Province de la Nouvelle Angleterre; car la Commiſſion du Gouverneur Général porte le titre de Baie des *Maſſachuſets*, dont il n'y a d'excepté que les deux petits Gouvernemens de Connecticut & de l'Ile de Rhode. On en prend occaſion de nous apprendre l'origine de ce nom. A l'arrivée des Anglois, le Sachem du Païs avoit ſon *Wigwam*, ou ſon Habitation, ſur une petite hauteur, à ſix milles de Boſton. Cette colline avoit la forme d'une tête de fleche Indienne, qui ſe nomme *Mas*, en Langue du Païs, comme une hauteur ſe nomme *Wilu-*

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Makas.

Neumteaks.

Maſſachuſets.

et. Delà par eſtime ou par dériſion, la demeure & les Sujets du Sachem reçurent des Nations voiſines le nom de *Maſwiluſet*, que le tems a fait changer en *Maſſachuſet*.

Les *Mohegins* étoient établis proche de la Riviere de Hudſon, ou de la Nouvelle York, & n'étoient proprement qu'une extention des Maquas. Les *Manimogs* habitoient le Comté de Barneſtable; & les *Namoskets*, le Païs qui eſt entre les Rivieres de la Providence & de Menimak. Les anciens Habitans des Terres, au-delà de Maine, étoient diſtingués par différens noms, & formoient quantité de petits Etats, longs de huit ou dix milles, dont chacun étoit gouverné par ſon Sachem. Ces Chefs, ou ces Rois, n'étoient ordinairement que de ſages Particuliers, choiſis par les Anciens du Canton; & la Dignité roïale demeuroit dans une Famille, auſſi longtems que la ſageſſe & le courage de ceux qui en étoient revêtus paroiſſoient juſtifier ce choix. On ne connoiſſoit point d'autre nobleſſe. Quelle barbarie! obſerve ironiquement l'Auteur de la Relation. Cependant il y avoit quelque exception à cette regle; car les Deſcendans des Sachems jouiſ-

Mohegins.

Manimogs.

Namoskets.

soient de plusieurs Prérogatives dans leur Nation.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Indiens de la Nouvelle Angleterre ? L'Auteur assure que la dixieme partie de la Milice Angloise, qui est ici classée comme à la Virginie, suffiroit pour les précipiter tous dans leurs Lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les Valets des Plantations, vivant, comme les Pauvres dans nos Paroisses, du paiement de leurs services, ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient. La plûpart, sans excepter ceux qui ont embrassé le Christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

Forces de tous ces Indiens.

Troubles intestins de la Nouvelle Angleterre.

On demandera peut-être aussi, si dans la multitude de Sectes dont cette Colonie est composée, il ne s'éleve point des troubles qui nuisent au repos public ? Un éclaircissement, qui répondroit à toute l'étendue de cette question, feroit la matiere de plusieurs volumes. A mesure que l'Eglise Anglicane a pris le dessus sur les autres Religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les Non-conformistes, & les effets en ont quelquefois été fort sanglans. Les Qua-

kers, ſurtout, les Puritains & les Antimoniens, ont été perſécutés avec une véritable fureur. Ce zele Anglican s'eſt étendu juſqu'aux Sorciers. On auroit peine à s'imaginer quels en ont été les excès, & plus encore à ſe les perſuader, s'ils n'étoient atteſtés par les Actes mêmes de la Colonie. Un ſujet ſi ſingulier mérite quelques momens de digreſſion.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

En 1691, un Miniſtre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une ſcene également ridicule & tragique, en déclarant que ſa Fille & ſa Niece, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étoient ſous le pouvoir de la ſorcellerie: il faiſoit tomber ſes ſoupçons ſur une Femme Indienne nommée *Tomba*, qui étoit à ſon ſervice. On la fouetta rigoureuſement, pour tirer d'elle un aveu: elle confeſſa qu'elle étoit ſorciere. Un ordre du Magiſtrat la fit reſſerrer dans une étroite Priſon, où elle demeura fort longtems. Enfin, par honte de la tenir renfermée ſans preuve, on lui laiſſa voir le jour; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut emploïé à païer les frais de ſa détention. Le Gouverneur Général, qui étoit alors

Hiſtoire des ſorciers du Païs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Sir William *Phips*, ferma les yeux ſur cette étrange avanture.

Elle commençoit à tomber dans l'oubli, lorſqu'au mois d'Août de l'année ſuivante, Georges *Burrough*, Miniſtre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accuſé d'avoir jetté un charme ſur une Femme de Salem, nommée Marie *Wolcor*, & ſur pluſieurs autres. Son Procès fut inſtruit dans les formes, & ſix Femmes dépoſerent contre lui. Leurs imputations ſont ſi badines, qu'elles ſemblent choquer le bon ſens : mais le malheureux Miniſtre n'en fut pas moins condamné au Gibet, & la Sentence eut ſon exécution. Tous les détails du Procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur *Matheo*. Quatre des mêmes Femmes formerent la même accuſation contre une Angloiſe du même lieu, qui fut condamnée au même ſupplice. Deux hommes accuſerent une autre Femme, nommée Suſanne *Martin*. L'Auteur donne une partie de ſon Dialogue, avec le Juge de Paix qui la fit mettre en priſon, & demande ſi le bon ſens n'eſt pas de ſon côté plus que de celui du Juge.

Le *Juge* : Etes-vous Sorciere ? L'*Accuſée* : Non. Le *Juge* : Expliquez-moi donc

donc d'où viennent les plaintes du Peuple ? *L'Acc.* Je n'en ſais rien. *Le Juge :* Mais d'où penſez-vous qu'elles viennent ? *L'Acc.* Je ne veux point exercer là-deſſus mon jugement. *Le Juge :* Ne croïez vous pas que ceux qui ſe plaignent ſont enſorcelés ? *L'Acc.* Non, je n'en crois rien. *Le Juge :* Dites-donc ce que vous en penſez ? *L'Acc.* Non ; mes penſées ſont à moi, auſſi long-tems qu'elles demeurent en moi-même ; mais lorſqu'elles ſont dehors, elles ſont aux autres. Leur Maître . . . *Le Juge :* Qu'entendez-vous par leur Maître ? *L'Acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. *Le Juge :* Fort bien ; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit ? *L'Acc.* Je n'en ai aucune. *Le Juge :* c'eſt vous néanmoins qu'on accuſe d'avoir apparu, & c'eſt pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'Acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit & ce qu'on fait. *Le Juge :* Le Maître dont vous parlez eſt ſans doute le vôtre. Autrement comment pourriez-vous avoir apparu ? *L'Acc.* Je n'en ſais rien. Celui, qui apparut autrefois ſous la forme de Samuel, peut avoir pris toute autre forme.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

L'Auteur demande, encore une

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

fois, ſi ce langage eſt celui d'une Femme digne du ſupplice pour ſortilege ? Elle ne laiſſa point d'y être condamnée. Toutes les dépoſitions furent choquantes pour le bon ſens. Elles ſe trouvent dans le Recueil que le Docteur Matheo a publié, & ſur lequel Néal fait cette remarque : » Il eſt fort » étrange, dit-il, qu'après avoir donné avec beaucoup d'étendue toutes » les dépoſitions des Accuſateurs, on » paſſe en termes vagues ſur les défenſes des Accuſés. On ſe contente » d'aſſurer que leurs réponſes ne méritoient point d'attention ; qu'elles » étoient pleines de contradictions & » d'équivoques ; que les Coupables » furent confondus ; que leur contenance changea, &c. Ainſi le Lecteur eſt laiſſé dans les ténebres, & » ne peut démêler la vérité. Si la défenſe des Priſonniers fut auſſi foible qu'on la repréſente, l'honneur » des Juges ne demandoit-il pas que » toutes les circonſtances en fuſſent » oubliées ? Et ſi elle étoit de quelque » force, la Juſtice permettoit-elle de » l'étouffer ?

Ce fut néanmoins par cette odieuſe procédure, que vingt-huit perſon-

nes (65) reçurent la Sentence de mort. Une Femme pieuſe & reſpectable, nommée Rebecca Nurſe, qui avoit joui juſqu'alors d'une excellente réputation, & qui l'avoit méritée par de grands exemples de vertu, ſe voïant accuſée, & trouvant auſſi peu d'attention que de faveur pour ſes réponſes, prit le parti de ſe diſpoſer à la mort, & de la recevoir en ſilence, avec les plus hautes marques de patience & de Religion. Le recit de ſon exécution ne peut être lû ſans horreur. Sa Sœur, condamnée pour le même crime, ſans avoir été plus entendue, préſenta aux Juges un Mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'inſérer dans le Recueil, quoiqu'il ſemble les couvrir de honte. Il eſt ſi court & ſi ſingulier, qu'on ne ſe plaindra point d'en trouver ici la traduction. » Votre hum-
» ble & malheureuſe Suppliante, con-
» noiſſant ſa propre innocence, &
» voïant les baſſes ſubtilités de ſes
» Accuſateurs, ne peut juger que fa-
» vorablement de ceux qui ſe trou-
» vent dans le cas dont elle gémit
» pour elle-même. Je me ſuis vue ren-
» fermée l'eſpace d'un mois, ſur la
» même accuſation qui m'attire au-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

(65) Deux Miniſtres furent de ce nombre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» jourd'hui votre Sentence, & j'ai
» été déchargée par diverſes perſon-
» nes qui m'avoient accuſée. Deux
» jours après, de nouvelles dépoſi-
» tions vous ont encore portés à me
» faire arrêter, & je me vois aujour-
» d'hui condamnée à mourir. Le Ciel
» connoiſſoit alors mon innocence,
» & ne la connoît pas moins aujour-
» d'hui. Elle ſera connue de même
» au grand jour, à la face des Hom-
» mes & des Anges. Je ne vous de-
» mande point la vie, car je vois que
» ma mort eſt réſolue, & que le tems
» en eſt arrivé : mais je ſouhaite, &
» Dieu connoît mes intentions, qu'on
» mette fin à l'effuſion du ſang inno-
» cent, qui ne peut manquer d'être
» continuée, ſi les choſes ne pren-
» nent point un autre cours. Quoi-
» que je ſois perſuadée que vous em-
» ploïez tous vos efforts à découvrir
» la vérité, & que pour le monde
» entier vous ne voudriez point trem-
» per vos mains dans le ſang inno-
» cent ; cependant le témoignage de
» ma propre conſcience m'aſſure que
» vous êtes dans la plus malheureuſe
» de toutes les erreurs. Puiſſe la mi-
» ſéricorde infinie du Ciel vous con-
» duire & vous déſiller les yeux ! Per-

» mettez que je vous ſupplie très-
» humblement d'examiner, de plus
» près, quelques-uns des malheureux
» Accuſés que la foibleſſe de leur eſ-
» prit, ou d'autres raiſons, ont fait
» conſentir à ſe reconnoître coupa-
» bles. Vous verrez qu'ils vous trom-
» pent, ou qu'ils ſe trompent eux-
» mêmes : je ſuis ſûre du moins qu'on
» le verra dans l'autre monde, où
» vous êtes prêts à me faire paſſer ;
» & je ne doute pas, non plus, qu'il
» n'arrive tôt ou tard un grand chan-
» gement dans vos idées. On m'ac-
» cuſe, moi & d'autres, d'avoir fait
» une ligue avec l'Eſprit de perdition :
» nous ne pouvons avouer un crime
» dont nous ſommes innocens. Je
» ſais qu'on m'accuſe injuſtement, &
» j'en conclus qu'on ne fait pas moins
» d'injuſtice aux autres. Dieu, je le
» le répete, Dieu, qui pénetre au
» fond des cœurs, & devant le Tri-
» bunal de qui je vais paroître, m'eſt
» témoin que je ne connois, & que
» je n'entens rien à tout ce qui re-
» garde les ſortiléges. Comment pour-
» rois-je mentir à lui-même, & livrer
» volontairement mon ame à ſa van-
» geance éternelle ? Je vous conjure
» de ne pas rejetter cette humble ſup-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» plique, de la part d'une malheureu-
» ſe Innocente, qui touche au der-
» nier moment de ſa vie.

Une piece ſi forte & ſi touchante ne fit aucune impreſſion ſur les Juges. Cette Femme, qui ſe nommoit Marie *Eſty*, dit adieu, d'un air ferme, à ſon Mari, à tous ſes Enfans, à tous ſes Amis, & ſe laiſſa conduire au ſupplice avec une grandeur d'ame qui ne cauſa pas moins d'attendriſſement que d'admiration aux Aſſiſtans. Quoique la crainte eut porté pluſieurs des Accuſés à ſe confeſſer coupables, Néal obſerve qu'il n'y en eut pas un qui ne ſe rétractât en mourant & qui ne demandât au Ciel que ſon ſang retombât ſur ſes Accuſateurs & ſes Juges. Quelques Femmes aïant obtenu un répit, les unes parcequ'elles étoient enceintes, d'autres parcequ'elles étoient ſi jeunes qu'il s'en trouvoit une de dix à onze ans, leur bonheur voulut que dans cet intervalle le Gouvernement ouvrît les yeux. Ce changement leur ſauva la vie, & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante perſonnes qui étoient alors en priſon pour la même cauſe. Maïs, ce qui paroîtroit incroïable, ſur des témoignages moins certains,

c'eſt que les Juges de Paix, qui refuſerent enfin leur miniſtere aux Accuſateurs, ſe virent accuſés, à leur tour, & forcés de quitter la Colonie pour ſe dérobber aux fureurs du Peuple. On parla diverſement du Gouverneur ; c'eſt-à-dire qu'étant d'un caractere foible, quoiqu'Ami de la Juſtice, il fut tantôt favorable, & tantôt contraire à la perſécution : mais il paroît que la ſource du mal vint particulierement des Puritains, & qu'on eut obligation du remede à l'Aſſemblée générale.

§ V.

Etabliſſemens de la Nouvelle York, & de la Nouvelle Jerſey.

LA liaiſon ne ceſſant point, vers le Nord, entre les Colonies Angloiſes du Continent, on ne ſort de la Nouvelle Angleterre que pour entrer dans un autre Etabliſſement de la même Nation, connu aujourd'hui ſous le nom de *Nouvelle York*, après avoir porté long-tems celui de *Nouvelle Belge* ſous les Hollandois ſes premiers Maîtres. Rien n'avoit pû cauſer tant de chagrin aux Anglois, que d'avoir vu paſſer, entre des mains étrange-

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

res, la poſſeſſion d'un Païs qui avoit été découvert par un Avanturier de leur Nation. Le fameux Henri *Hudſon*, qu'on verra paroître avec plus d'éclat dans l'article des Voïages au Nord, aïant fait d'inutiles efforts, ſous les auſpices de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, pour trouver dans les parties Septentrionales de l'Amérique un paſſage aux Mers de l'Eſt ou de l'Oueſt, retourna au Sud le long du Continent, paſſa devant la Nouvelle France, & vint aborder, par les quarante un degrés quarante-trois minutes, ſur une Côte qu'il prit d'abord pour celle d'une Ile. Il lui donna le nom de Nouvelle Hollande, à l'honneur de ceux qui avoient emploïé ſes ſervices. Après avoir reconnu les propriétés du Païs & les diſpoſitions des Habitans, il remit à la voile pour la Hollande, d'où il étoit parti; & dans un tems où l'ambition n'échauffoit pas moins les Hollandois que le Commerce, ſon récit excita pluſieurs Vaiſſeaux d'Amſterdam à prendre auſſi-tôt la même route. Les Anglois confeſſent qu'Hudſon vendit, aux Etats Généraux, le droit qu'il tiroit de ſa Découverte, & prêtendent qu'ils y formerent oppoſition,

Découverte du Païs par Hudſon.

Il lui donne le nom de nouvelle Hollande.

Il vend ſes droits aux Hollandois.

parceque ce marché s'étoit conclu ſans la participation du Roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce Prince pouvoit s'attribuer aux fruits d'une entrepriſe à laquelle il n'avoit pas eu la moindre part ; & s'il avoit à faire quelque plainte, ce ne pouvoit être que de l'infidélité d'un Sujet, qui ſembloit avoir oublié ſa Patrie. Quelque jugement qu'on en doive porter, les Marchands d'Amſterdam obtinrent, dès l'année 1610, une Commiſſion des Etats Généraux, pour aller jetter les fondemens de leur Commerce à la Nouvelle Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un Fort, par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au Païs le nom de *Nouvelle Belge*. Enſuite diverſes Colonies, tranſportées ſucceſſivement, y fonderent quelques Villes, dont la principale fut nommée la Nouvelle Amſterdam.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Le Païs prend le nom de Nouvelle Belge.

Malgré la jalouſie des Anglois, cet Etabliſſement ſe ſoutint, ſans troubles, juſqu'à la premiere guerre que la Hollande eut avec eux, ſous le regne de Charles II. Il ne fut inſulté, du moins, que par une attaque paſſagere du Capitaine Argall, qui, dans ſon Voïage de la Virginie à la Nouvelle Ecoſſe, y

ÉTABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

ruina quelques Plantations ; & les Hollandois, pour ſe garantir des mêmes inſultes, s'adreſſerent à la Cour d'Angleterre, qu'ils mirent dans leurs intérêts, en lui repréſentant qu'ils n'avoient formé cette Colonie, que dans la vue d'y faire quelques Cabanes, & d'y tenir des proviſions en réſerve, pour le rafraîchiſſement des Vaiſſeaux de leur Nation qui pouvoient ſe trouver dans ces Mers. Ils n'avoient pas laiſſé, s'il faut s'en rapporter aux Relations Angloiſes, » d'étendre conſidérablement leurs limites, de bâtir pluſieurs Villes, de les fortifier, & de rendre leur ſituation très floriſſante. Leur Nouvelle Amſterdam étoit placée dans une Ile nommée *Monahattan*, à l'embouchure de la Riviere à laquelle le Henri Hudſon avoit donné ſon nom, & qu'ils appelloient la *grande Riviere*. La Baie, qui en eſt à l'Eſt, avoit reçu d'eux le nom de *Naſſau*. Ils avoient conſtruit, ſur cette Riviere, à cent cinquante milles de l'embouchure, un Fort, ſous le nom d'Orange ; & delà, ils faiſoient un Commerce très avantageux avec les Indiens, qui leur apportoient de fort loin leurs Pelleteries. Henri Chriſtian, le même qui avoit donné ſon

Ancien état de la Colonie Hollandoiſe.

» nom à l'Ile nommée, par les Anglois,
» la Vigne de Marthe, avoit été leur
» premier Gouverneur; & Jacob El-
» kin lui avoit succedé.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Quoique ce témoignage puisse être suspect dans un Anglois, il paroît que dès les premiers tems, la Compagnie Hollandoise avoit senti le danger qu'il y avoit pour elle à s'établir trop près des Colonies Angloises. On a vu que les Puritains, qui passerent à la Nouvelle Angleterre, se proposoient de choisir pour leurs Plantations le terrein qui est entre les Rivieres de Connecticut & de Hudson, proche du Comté de Fairfield, & qu'un de leurs Guides, nommé Jonas, fut soupçonné de s'être laissé gagner par les Hollandois, pour leur faire prendre une autre route. Enfin cette défiance fut justifiée, même avant la guerre, par le présent que Charles II fit au Duc d'York, son Frere, de tout ce qui appartenoit aux Hollandois dans la Nouvelle Belge. On n'ajoute point de quel droit, ou sur quel fondement; mais le Duc n'attendit point que la guerre fût déclarée (66) pour se mettre en possession de ce qui lui étoit

Défiance des Hollandois.

Procedé des Anglois qui la justifie.

(66) La date de la Déclaration de guerre est postérieure de plusieurs mois à celle de la Commission de Robert Carre.

offert : il fit partir Robert *Carre*, avec des forces, auxquelles il y avoit peu d'apparence que les Hollandois ſe trouvaſſent capables de réſiſter en pleine paix (67).

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Carre ſe rendit à l'embouchure de la Riviere de Hudſon vers la fin de 1664, c'eſt-à-dire, dans un tems où la Colonie Hollandoiſe ne pouvoit encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'Ile de Monahattan. On n'avoit jamais envoïé, tout à-la-fois, dans l'Amérique, un ſi grand nombre d'Anglois armés. Ils marcherent droit à la Nouvelle Amſterdam. Le Gouverneur étoit un vieux Soldat, qui avoit perdu une jambe au ſervice de la République ; mais ſurpris, dans le ſein de la paix & de la confiance, il n'entreprit point de réſiſter. Carre avoit ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre, à ceux qui le recevroient avec ſoumiſſion. Tous les Habitans accepterent cette loi. On trouva les maiſons de la Ville fort bien bâties, de pierre & de briques, & couvertes d'un mêlange de

Ils ſe rendent maîtres de la Nouvelle Belge.

(67) Ainſi, ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Anglois ont commencé à ſe rendre coupables de ces odieuſes infidélités.

tuiles rouges & noires, qui, ſur un terrein aſſez haut, formoient une agréable perſpective du côté de la Mer. Plus de la moitié des Hollandois demeurerent, & ne firent pas difficulté de prêter ſerment au Roi d'Angleterre. Les noms d'une partie des principaux, marquent encore leur origine, tels que ceux des *Schuylers*, des *Bekmans*, des *Iſbecks*, des *Bankers*, des *Lancays*, des *Renſalaers*, des *Remſdans*, des *Vandams*, &c. Ceux qui ſe refuſerent au joug des Vainqueurs obtinrent la liberté de ſe retirer, avec leurs effets (68); & leur place fut bientôt remplie par les Anglois, qui donnerent le nom de Nouvelle York à la Ville & à la Province.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Elle reçoit le nom de Nouvelle York.

Quelques jours après cette facile conquête, ils ſe rendirent par la Riviere de Hudſon, au pié du Fort d'Orange, qui ne fit pas plus de réſiſtance. Ils lui donnerent le nom de *Fort* d'Albanie, un des titres du Duc d'York. Les Plantations Hollandoiſes étoient plus diſperſées, qu'elles ne le ſont ordinairement dans les Colonies Angloiſes. Il n'y en avoit pas une, du côté occidental de la Riviere. La plus conſidérable

(68) On a vu que par accommodement l'Angleterre leur ceda Surinam.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

étoit celle de *Hehgate*, au Sud, vers Rye dans la Nouvelle Angleterre. Une fameuſe *Antinomienne*, Angloiſe, nommée Madame Hutchinſon, qui s'y étoit retirée, après avoir été bannie de la Province des Maſſachuſets, y avoit été maſſacrée par les Indiens, avec toute ſa Famille, compoſée de ſeize perſonnes. Il n'en couta de toutes parts, aux Anglois, que la peine de changer les noms. Carre laiſſa pour Gouverneur un de ſes Officiers, nommé *Nichols*, & vint ſe glorifier en Angleterre d'une ſi prompte expédition.

Deſcription de la Nouvelle York.

Diviſion de cette Province.

LES premieres bornes de la Nouvelle Belge, dans la Commiſſion Hollandoiſe, avoient été Maryland au Sud, les Terres Indiennes à l'Oueſt, les Terres Françoiſes au Nord, & la Nouvelle Angleterre à l'Eſt. Elles furent beaucoup plus reſſerrées, après les diſpoſitions du Roi Charles. Le Duc d'York ne ſe vit pas plutôt maître du Païs, qu'il en ceda une partie conſidérable à des Propriétaires ſubalternes, qui la diviſerent en *Jerſey* orientale & occidentale, apparemment pour faire honneur au Chevalier Georges *Carteret*, un de leurs

Collegues, originaire de l'Ile de Jerſey. C'eſt la partie de ce nom, qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle York à l'Oueſt & au Sud. Au Nord, elle eſt bornée par *Long-Iſland*, ou l'Île longue; & vers l'Eſt, par la Nouvelle Angleterre. La Riviere de Hudſon la ſépare de Jerſey; & c'eſt une ligne, tirée de Rye à Greenwich, qui la ſépare de la Nouvelle Angleterre. Ainſi toute la Province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le Continent; mais ſa longueur eſt d'environ cent vingt milles ſur les Côtes. Dans cette acception, elle eſt ſituée entre quarante degrés & demi & quarante-un degrés cinquante minutes de Latitude du Nord, & par conſéquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle Angleterre.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE YORK.

Toutes les Colonies Angloiſes de l'Amérique ont affecté de diviſer leur Pais en Comtés, peuplés ou non; & les Voïageurs de leur propre Nation traitent cette vanité de ridicule. C'eſt ainſi que les deux Jerſeys, l'Ile longue, & les autres parties de la Nouvelle York compoſent aujourd'hui neuf Comtés, dont cinq, principalement habités par les anciens Hollandois, portent les noms d'*Albanie*, *Ulſter*,

Deſcription de ſon état actuel.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Ducheſſe, *Orange*, & *King's County*, ou Comté du Roi. Les quatre autres ſont ceux de la Reine, ou *Queen's County*, *Suffolk*, *Cheſter*, & *New-York*, ou Nouvelle York.

Capitale du Païs.

La Ville de ce dernier nom eſt aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'étoit ſous celui de Nouvelle Amſterdam, & forme, par conſéquent, une perſpective encore plus agréable. On y compte onze cens Maiſons, & près de ſept mille Habitans. Les édifices y ſont fort beaux; & l'on aſſure que la moindre Maiſon y vaut cent livres ſterling, ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Egliſe, qui fut bâtie en 1695, eſt d'une ſinguliere beauté. On en compte trois autres; l'Egliſe Hollandoiſe, la Françoiſe & la Luthérienne; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée eſt ouverte à toutes les Sectes chrétiennes. Les Habitans, d'extraction Hollandoiſe, font une partie conſidérable de la Ville; mais la Langue Angloiſe leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Egliſe que celle de la même Nation, ſurtout ceux qui prétendent aux Emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de

Ses Maiſons & ſes Egliſes.

la Nouvelle York a ſon Imprimerie, d'où ſortent, à la vérité, peu d'Ouvrages, puiſqu'il n'y a dans la Ville qu'un ſeul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup ſon Commerce. Il ne reſte preſqu'aucune partie des anciens murs. La principale défenſe de la Ville eſt le Fort Georges, muni de deux Batteries qui regardent la Mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de Trouppes reglées. L'Hôtel de Ville eſt un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle York, & celui des Villes d'Angleterre ; mais les factions, qui s'y élevent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Fort Georges.

L'Ile de Monahattan, où cette Capitale eſt ſituée, a quatre milles de long. Elle eſt fertile, agréable, & la Riviere de Hudſon qui l'arroſe en fait une riche & délicieuſe Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaiſir & l'utilité, la Ville & ſes environs ne le cedent à aucune Ville d'Angleterre.

Ile de Monahattan.

Celle de *Kingſton* eſt ſituée entre New-York & Albanie, ſur le bord occidental de la Riviere, à 50 milles de la premiere. Ses Maiſons ſont diſperſées, à l'exception d'une centaine,

Kingſton.

qui compoſent le centre, & qui ſont fort bien bâties. On y compte environ deux cens Familles. Une Riviere nommée l'*Eſope*, qui deſcend de la Nouvelle Jerſey, ſe jette dans celle de Hudſon près de cette Ville, & forme une communication avantageuſe entre les deux Provinces.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Comté d'Oueſt-Cheſter.

Le Comté d'Oueſt-Cheſter n'a qu'une Paroiſſe, ou du moins, qu'une Egliſe Paroiſſiale, qui eſt dans la Bourgade de même nom. *Taskars*, *Chams* & *Munerenok* ſont d'anciennes Plantations Hollandoiſes.

Albanie.

La Ville d'Albanie, autrefois le Fort d'Orange, eſt à cent quarante milles de New-York, vers le Canada & Quebec. La plûpart de ſes Habitans ſont encore de race Hollandoiſe, & montent à près de trois cens Familles, qui menent une vie douce, & qui s'enrichiſſent même par leur Commerce avec les Indiens. C'eſt là que les Gouverneurs de la Province tiennent ordinairement leurs Conférences avec les Sachems. Une des plus célebres fut celle qui ſe tint ſous la Reine Anne, où l'on vit deux Sachems des Hurons du Canada, cinq des Indiens nommés les *Twightwights* & les *Tronondades*, & ceux des cinq Nations alliés avec les

Anglois, qui ſe nomment les *Oneydes*, les *Ouandages*, les *Cayanges*, les *Sinekas*, & les *Maquas* ou Maquois. On obſerve ici qu'excepté le dernier de ces cinq noms, il n'y en a pas un qui s'écrive & qui ſe prononce toujours de même. Le territoire de tous ces Indiens s'étend juſqu'aux Etabliſſemens François du Canada, dont les limites au Sud, dit l'Auteur Anglois, ne ſont pas à plus de deux cens milles de celles de la Nouvelle York au Nord. Albanie eſt défendue par un bon Fort de pierre; & l'on y entretient une Garniſon de deux Compagnies, dont une partie eſt détachée à *Schenectada*, autre Ville, ſituée vingt milles plus haut, & défendue auſſi par un Fort, qu'on a rebâti dans ces derniers tems. La Vallée de Schenectada eſt un lieu dont on vante les agrémens; & la ſituation de la Ville, au milieu des Plantations Indiennes, y rend le Commerce floriſſant. On y compte environ cent cinquante Familles, mêlées d'Anglois & de Hollandois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Schenectada.

Entre Schenectada & New-York, dans un eſpace de cent ſoixante milles, on voïoit autrefois pluſieurs Nations Indiennes, qui ſe ſont retirées dans l'intérieur du Continent, telles que les

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Makentouonis, les *Pokanis*, les *Ouoranis*, & les *Mahikams*. Les Maquas étoient à l'Oueſt d'Albanie. Ces Frontieres ont deux ou trois petits Forts, qui ſe nomment *Half Moon*, ou la demie Lune, *Neſtigau* & *Saraclage*. Tout le Païs, qui borde la Riviere juſqu'à ſon embouchure, eſt également agréable & fertile. Il appartenoit entierement aux Indiens avant le ſiecle où nous ſommes, à l'exception du Canton de *Sopersbill* ſur le bord occidental de la Riviere de Hudſon, où les Hollandois n'avoient jamais eu d'Etabliſſemens, mais qui eſt aujourd'hui cultivé par les Anglois. Les Plantations ſont rares encore, dans l'intérieur du Païs.

Long-Iſland; ou l'Ile longue.

Au Sud Eſt de New-York eſt ſituée *Long-Iſland*, ou l'Ile longue, nommée autrefois l'Ile de Naſſau, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle Angleterre, preſque juſqu'à l'embouchure de la Riviere de Hudſon. On vante la bonté de ſon terroir. Sa longueur eſt de cent cinquante milles, ſur douze de large. Cent Familles Angloiſes, venues du Comté d'Eſſex dans la Nouvelle Angleterre, en habitoient une partie avant la Conquête de la Nouvelle

York ; mais les Hollandois de la Nouvelle Amſterdam ne ceſſant point de les chagriner, elles s'étoient retirées à la Pointe Orientale de l'Ile, où elles avoient bâti une Ville nommée *Southampton*, qui s'étoit érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, ſous la protection de la Colonie des Maſſachuſets. Elle ſe ſoutient encore ſous le même nom ; & ſes Habitans ſont devenus aſſez nombreux, pour avoir formé dans le voiſinage une Bourgade, nommée Bridge-Hampton. L'Ile longue compoſe aujourd'hui trois Comtés de la Nouvelle York ; celui de la Reine, Suffolk & Richemond ; car les Anglois, regardant cette Ile comme une dépendance de la Nouvelle Belge, ne manquerent point de s'en ſaiſir, en vertu des droits du Duc d'York. On s'étonne que les Habitans de Southampton, qui en avoient de plus anciens, ne s'y ſoient pas oppoſés.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Le Comté de la Reine, ou *Queen's County*, a deux Paroiſſes ; l'une à *Jamaïque*, Bourgade d'environ quarante Familles ; l'autre, dans celle de Hampſtead, au milieu d'une belle Plaine de même nom, qui eſt célebre par la bonté des Chevaux qu'elle nourrit,

Queen's County, ou Comté de la Reine.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

& que cette raiſon oblige de fournir ſa portion de Milice, en Cavalerie. On trouve, dans le même Comté, quelques autres petites Places, telles qu'*Utrecht* & Conſtable. Celui de Suffolk n'eſt habité que par des Preſbyteriens, des Quakers, & d'autres Sectaires, que les Anglois nomment *Indépendans*. *Huntington* & *Oiſter-Bay*, ſes deux principales Bourgades, ſont compoſées d'environ quarante Familles. Les Hollandois avoient établi dans l'Ile longue des Potteries de terre, qui n'étoient pas moins eſtimées que celles de Delft; mais les Anglois ont ſubſtitué, à ce Commerce, celui des grains, des Chevaux & des Pelleteries. Le milieu de l'Ile offre une Plaine, longue de ſeize milles & large de quatre, qui produit d'excellente herbe, & dont les Chevaux ne ſont pas moins en honneur que ceux de Hampſtead. Dans tout cet eſpace, on ne trouve point une pierre, ni un buiſſon. Le Commerce des Chevaux y eſt encouragé par des courſes & des prix. On a profité auſſi de cet avantage, pour établir à *Nort-fleet*, Bourgade de l'Ile, une Poſte, qui entretient deux fois la ſemaine une communication reglée entre *Nettlebed*, *Egerton*, *Af-*

ford, *Huntington*, *Oiſter-Bay*, *Flushing*, *Newton* & *New-York*. A peu de diſtance de la Côte, on trouve pluſieurs petites Iles déſertes ; mais celle que les Hollandois ont nommée Ile des Etats, ou *Staten*, à la Pointe occidentale de Longue-Ile, n'a pas moins de dix milles de long ſur cinq ou ſix de large, & contient trois Habitations ; *Billop*, au Sud ; *Palmer*, au Nord, & *Dover*, ou Douvres, à l'Eſt. On prenoit autrefois des Baleines & des Souffleurs autour de ces Iles ; & pendant l'Hiver, on y prend encore quantité de Veaux marins, dont on tire une excellente huile.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Les productions de la Nouvelle York different peu de celles de la Nouvelle Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens ; & le nombre des Anglois, vers la fin du dernier ſiecle, montoit à huit ou dix mille, dont le principal Commerce étoit en Pelleteries, en Poiſſon ſec, & ſurtout en Merrain, qu'ils fourniſſoient à l'Ile de Madere & aux Açores. Ils portent auſſi diverſes ſortes de viandes fumées, du Lard, de la Farine, des Oignons, des Pois & des Pommes, aux Antilles.

Laet nous a conſervé, ſur les Mé-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

moires des Hollandois de la Nouvelle Belge, plusieurs mots de l'ancienne Langue de cette Contrée. On y comptoit jusqu'à cent, ce qui est assez rare parmi les Sauvages de l'Amérique; & les noms des nombres n'y avoient aucun rapport avec ceux des autres parties du Continent, C'étoit, *Cotté* 1. *Nissé* 2. *Naba*, 3. *Ouious* 4. *Parenagh* 5. *Cottash* 6. *Nissas* 7. *Gekas* 8. *Peskon* 9. *Terren* 10. *Missinak* 20. *Nabinak* 30. *Ouéouinak* 40. *Parathginak* 50. *Cottaginak* 60. *Nissastigen*, 70. *Gekashinak* 80. *Peskonginak* 90. *Cottapak* 100. Les parties du corps se nommoient; *Ouier*, la tête. *Sehinkoy*, les yeux. *Toone*, la bouche. *Ouieranou*, la langue. *Dukhé*, les épaules. *Nachk*, les bras. *Hyckaes*, les ongles. *Thesé*, le ventricule. *Syt*, les piés *Mytrack*, les cheveux. *Akyouan*, le nez. *Chettoen*, les levres, *Hochkoy*, le menton. *Toorsay*, la poitrine. *Rinskan*, les doigts. *Chet*, les nerfs. *Natheg*, le ventre. *Nachkaronck*, le front. *Hittrouab*, les oreilles. *Ouipit*, les dents. *Nekoykankam*, le cou. *Noekakam*, les mamelles. *Rideren*, le pouce. *Mokocht*, le sang. *Prominc*, la cuisse.

Ancienne Langue des Indiens de la Nouvelle York.

L'Homme, *Renoes*. La Femme, *Oskoiau*. Le feu, *Tinteiou*. L'eau, *Empie*.

pie. La pluie, *ſoukeri.* La grêle, *Taſſikii.* La gelée, *Kepatken.* La nége, *Ouinoui.* Un arbre, *Hitteocke.* Un Cerf, *Atto.* Un Ours, *Mackoivo.* Un Caſtor, *Temakoy.* Un Loup, *Metumnu.* Un Lion, *Sinkoy-Mackirggh.* Loutre, *Kounamoc.* Chien, *Aram.* Renard, *Ououcous.* Cigne, *Ouinckicſo.* Canard, *Camckonche.* Paon, *Siekenam.* Perdrix, *Ouokin.* Grue, *Tarecka.* Tourterelles, *Ourikink.* Oie, *Ciahak.* Anguilles, *Syackamke.* Perche, *Caouicakanoſſe.* Truite, *Cackikanem.* Bon, *Ouret.* Mauvais, *Matet.*

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

L'Auteur d'une Relation Angloiſe admire que la premiere ſyllabe du mot, qui ſignifie le *cou*, ait la même ſignification dans ſa Langue.

Deſcription de la Nouvelle Jerſey.

CEUX, d'après leſquels on vient d'attribuer la Découverte de la Nouvelle York à Hudſon, ne pouvoient ignorer que les Cabots, Verazzani, Goſnold même & Smith, avoient déja reconnu la même partie du Continent, ni faire par conſéquent cet honneur à Hudſon, qui n'y avoit abordé que longtems après ; mais ils paroiſſent avoir tout-à-fait ignoré que les pre-

Les Suedois étoient établis dans ce Païs avant les Hollandois & les Anglois

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

miers Européens, qui s'établirent ſur cette Côte, furent les Suedois, qui y avoient formé trois Bourgades, ou trois Habitations, nommées *Chriſtina ; Elſimbourg* & *Gottembourg*. Leurs principaux établiſſemens étoient du côté méridional de la Riviere, vers la Penſylvanie : & l'on y voit encore les ruines d'un Fort, qu'on n'a pas ceſſé de nommer le Fort d'Elſimbourg.

Formation de la Nouvelle Jerſey, & ſa diviſion.

Cependant les Suedois tirerent peu d'avantages de leurs Plantations ; & les Hollandois, toujours induſtrieux dans les entrepriſes du Commerce, pouſſerent ſi loin les leurs, que le Païs de Berghen, partie Septentrionale de la Nouvelle Jerſey, fut preſque entierement défriché par leurs mains. Quoique Charles II eût compris ce Païs dans la Donation qu'il avoit faite au Duc d'York, les Anglois ne commencerent à s'y établir, que pluſieurs années après avoir étendu leurs Plantations dans les autres parties de la Nouvelle York. Enſuite le Duc aïant cedé ſes droits, ſur celle-ci, à Mylord Berkeley & au Chevalier Carteret, ſous le nom de la *Nouvelle Canarée*, ces deux Seigneurs, ou leurs Députés, convinrent de la ſubdiviſer en deux autres parties,

qu'ils nommerent, comme on l'a déja fait remarquer, Nouvelle Jerſey de l'Eſt, & Nouvelle Jerſey de l'Oueſt; & cette diviſion forma, pendant pluſieurs années, deux propriétés diſtinctes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

La Nouvelle Jerſey de l'Eſt, ou cette partie qui borde la Nouvelle York, tomba en partage au Chevalier Carteret; & celle de l'Oueſt, ou la partie qui borde la Penſylvanie, à Mylord Berkeley. Toute la Province, qui contient ainſi les deux Jerſeys, a pour bornes l'Océan au Sud-Eſt, la Riviere Delawar à l'Oueſt, la Riviere de Hudſon à l'Eſt, & l'intérieur du Continent au Nord. Sa poſition eſt entre les trente-neuf & les quarante degrés de Latitude Septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt milles ſur les Côtes maritimes, & le long de la Riviere de Hudſon; & les Anglois ne lui donnent gueres moins d'étendue dans ſa plus grande largeur. C'eſt ſuivant ſa diviſion en Eſt & Oueſt qu'on nous fait connoître ſes Comtés, ou, ſi l'on veut, ſes Cantons.

Sa ſituation.

La plus grande, & la plus peuplée des deux diviſions, eſt celle d'*Eſt-Jerſey*. Elle s'étend, à l'Eſt & au Nord, le

Ses Comtés.

long des Côtes & de la Riviere de Hudſon, depuis le Port de *Little-Egg*, juſqu'à cette partie de la même Riviere qui eſt par les quarante-un degrés. Au Sud & à l'Oueſt ; elle eſt ſéparée de l'Oueſt-Jerſey, par une ligne tirée de Little-Egg juſqu'aux Rivieres de Creſſewick & de Stony, & juſqu'au bras méridional de celle de Raritan. Elle s'étend ainſi, de cent milles en longueur, ſur la Riviere de Hudſon & ſur la Côte maritime ; mais ſa largeur eſt fort inégale. On la diviſe en Comtés, qui ſemblent mériter peu ce titre. Tels ſont *Berghen*, *Eſſex*, *Middleſex* & *Montmouth*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Le Comté de Berghen eſt ſitué ſur la Riviere de Hudſon, vis à-vis New-York, & fut le premier cultivé de cette Province. Il eſt arroſé de pluſieurs Rivieres, comme toutes les autres parties des Jerſeys. On nomme, après celle de Hudſon, le *Hatinſak*, le *Paſſaak*, & quantité d'autres de moindre grandeur. La principale Ville du Comté eſt *Berghen* ; & ce nom, qui eſt celui de la Capitale de Norvege, fait douter ſi la premiere Colonie ne fût point Danoiſe. Il n'y a point d'autre Ville, & tout le reſte conſiſte en Plantations diſperſées. La plûpart des

Comté de Berghen.

Habitans de Berghen ſont Hollandois, & toute la Ville ne contient pas plus de ſoixante Familles. Elle eſt ſituée ſur la pointe occidentale d'une Langue de terre; qui forme un Détroit entre l'Ile des Etats & le Continent.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Dans le Comté d'Eſſex, la Ville principale eſt *Eliſabeth*, ſituée au fond d'une Anſe, vis-à-vis de la Pointe occidentale de l'Ile des Etats. C'eſt le premier Etabliſſement des Anglois, & celui qui paroît avoir fait le plus de progrès; car malgré le deſſein qu'on a eu d'ériger *Perth* en Capitale, il eſt incomparablement plus peuplé. On y compte plus de deux cens cinquante Familles. D'ailleurs c'eſt le Siége du Gouverneur, des Cours des Juſtices, de l'Aſſemblée générale, & le centre de tout le Commerce de la Province. *Nework*, autre Ville du même Comté, eſt à ſix ou ſept milles au Nord d'Eliſabeth, & contient environ cent Familles. Toute la partie occidentale d'Eſſex eſt arroſée par les Rivieres de *Rokway*, de *Paſauk* & de *Whipanny*. La partie du Nord eſt une chaine de Montagnes, qui ſe nomment *Blue-Hill*, ou les Montagnes bleues.

Comté d'Eſſex

Le Comté de Middleſex eſt la plus peuplée & la plus floriſſante partie du

Comté de Middleſex.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Païs, dans ſes Plantations ; tandis que Perth, ſa Capitale, mérite à peine le nom de Village. Mylord Berkeley & le Chevalier Carteret, auxquels on avoit vanté la ſituation de cette Place, avoient ordonné à leurs Agens d'y raſſembler le gros de la Colonie ; mais Eliſabeth ne l'a pas emporté pour le nombre. Ce Comté a deux autres Bourgades ; 1. *Piſcataway*, à ſix milles de la Riviere de *Raritan*, & compoſée de quatre-vingt Familles ; 2. *Woodbrige*, huit milles plus loin, dans une Anſe du Détroit formé par l'Ile des Etats, & compoſée de cent vingt Familles. La partie occidentale de Middleſex eſt arroſée par la Riviere de *Milſton*, qui coule dans une belle Vallée. Une grande partie des Habitans eſt de race Ecoſſoiſe. On a vu, parmi eux, le Comte de Perth, créé Duc en France par le Roi Jacques II ; & ce fut à ſon honneur que la Ville de Perth prit ce nom, auquel on joint *Amboy*, qui eſt celui de la Pointe où elle eſt ſituée, de ſorte qu'elle ſe nomme vulgairement *Perth-Amboy*. Elle eſt à l'embouchure de la Riviere de Raritan, qui ſe jette dans une Baie, nommée *Sandyhook*, & capable de con-

tenir cinq cens Vaiſſeaux (65). Le Plan d'une Ville, que les Ecoſſois du Païs honorent du titre de Cité, avoit été tracé fort régulierement. On avoit diviſé le terrein en cent cinquante quarrés, où l'on devoit bâtir des Maiſons, & le centre devoit être une Place ou un Marché de trois arpens. L'eſpace n'avoit pas été plus ménagé pour tous les lieux qui devoient ſervir au Commerce. Enfin, le Plan général de la Ville ne contenoit pas moins de mille arpens, avec deux grandes routes qui devoient conduire, du centre, aux Bourgades de Piſcataway & de Woodbridge. Quelques Ecoſſois commencerent à bâtir; mais l'entrepriſe eſt demeurée ſuſpendue, & la Ville n'a pas plus de trois cens Habitans. Cependant on aſſure qu'il ne manque rien à la commodité de ſa ſituation. Un Navire de trois cens tonneaux peut remonter au Port, & juſqu'à la porte des Marchands, dans une ſeule Marée. Tout le Païs qui borde la Riviere de Raritan n'offre que de belles Plantations, dont la plus diſtinguée fut formée par Robert *Barclay*, ce fameux Quaker Ecoſſois qui a publié,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Plan de la Ville de Perth

(65) On a vérifié qu'il y a de l'exagération dans l'étendue qu'on donne à tous ces Ports.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

en fort beau Latin, l'apologie de ſa Secte. Divers bras de la Riviere arroſent quantité de bonnes Terres, qui attendent encore des mains pour les cultiver.

Comté de Monmouth.

Dans le Comté de Monmouth, on trouve d'abord Middletown, une des jolies Villes du Païs, compoſée d'environ cent Familles, au milieu d'un grand nombre de Plantations qui ne prennent pas moins de trente milles acres de terre. Elle eſt ſituée à douze lieues au Nord de Shrewſbury, & vingt-ſix milles au Sud de Piſcataway, aſſez proche de la Côte maritime, qui, ſe courbant dans cet endroit, forme une Baie ſabloneuſe de ſon nom. *Shrewsbury*, Ville ou Bourgade la plus méridionale du Comté, paſſe pour ſa Capitale, & contient environ cent ſoixante Familles. Elle eſt ſituée ſur le bord d'une Riviere d'eau douce, à peu de diſtance de l'embouchure. *Tréehold* eſt une autre Bourgade, d'environ quarante Familles, fondée depuis peu dans le même Canton.

Cette Province n'avoit point encore d'Egliſe, il y a trente ou quarante ans; mais il s'y faiſoit des Aſſemblées de la Religion Anglicane, dans les Bourgades de Shrewſbury, de Perth-Ambay

& d'Eliſabeth. Les Quakers & les Ecoſſois non-conformiſtes avoient auſſi les leurs ; & vraiſemblablement le progrès de chaque Secte a répondu, depuis, au ſuccès de leurs Plantations.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Oueſt New-Jerſey, ou la partie occidentale de la Nouvelle Jerſey, n'eſt pas diviſée en Comtés, comme la plûpart des autres Colonies Angloiſes. Sa pointe la plus orientale eſt le Cap *May*, à l'embouchure de la Riviere de Delawar, vis-à-vis du Comté de Suſſex en Penſylvanie. L'eſpace de terre, qui eſt entre ce Cap & le Port de Little-Egg, ne laiſſe pas de ſe nommer le Comté du Cap de May ; mais, juſqu'à préſent, il n'a point eu de Juriſdiction ni d'Officiers. On n'y trouve que des Plantations diſperſées ; & la Côte n'a gueres d'autres Habitans, que des Pêcheurs. Le Cap May eſt ſuivi de la Riviere *Maurice*, la plus grande du Canton ; & plus loin, de celle de *Cahenzy*, petite, mais navigable pour les Barques l'eſpace de dix ou douze milles, juſqu'à la Bourgade du même nom, qui eſt compoſée d'environ quatre-vingt Familles. La Baie & la Riviere Delawar arroſent toutes les parties Sud-Eſt, Sud & Sud-Oueſt de la Nouvelle Jerſey occidentale. Les Planta-

Oueſt New-Jerſey, ou partie Occidentale de la Nouvelle Jerſey.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

tions, dont quelques-unes ſont ſi voiſines qu'elles en ont pris le nom de Bourgades, ſont ſituées ſur le bord de la Baie & de la Riviere, la plûpart dans des Anſes. Cette Province, quoiqu'une des plus agréables & des plus commodes pour la vie, eſt fort éloignée d'être une des mieux peuplées. La Nouvelle York d'un côté, & la Penſylvanie de l'autre, ſucent toute ſa nourriture.

Antioche eſt une petite Bourgade, ſituée dans une Anſe. *Gibbon* & *Allonny* en ſont deux autres, plus proches de l'embouchure du Delawar. Enſuite on trouve le Fort d'Elſembourg, à l'embouchure même & vis-à-vis du Comté de Newcaſtle en Penſylvanie. Sur la Riviere de *Salham*, qui ſe jette dans le Delawar proche de ce Fort, on rencontre une Bourgade, qui prend ſon nom, ou qui lui donne le ſien, à vingt milles de Cohenzy.

La Pointe de Fin, & la Bourgade de même nom, ſont ſituées vis-à-vis de la Bourgade de Newcaſtle. On trouve enſuite les Anſes de *Namau*, de *Raccocos*, & d'Almon, *Low-Island* ou l'Ile baſſe, & l'Anſe de Wash, qui eſt vis-à-vis de Cheſter en Penſylvanie; enſuite l'Anſe de *Greatmany*, la

Rivierre de *Wrodberry*, *Green Bank* ou le Banc verd, & l'Anſe de *Gloceſter*, vis-à vis de Philadelphie. Tout ce Païs eſt délicieux, ſain, & commode pour les beſoins de la vie. Gloceſter eſt une fort belle Bourgade, d'environ cent Familles. Elle eſt ſuivie de l'Anſe de *Ponthakin*, de la Riviere de Northampton, & de la Bourgade ou Ville de *Burlington*, Capitale de la Province, vis-à-vis de Briſtol en Penſylvanie. Vingt milles plus loin, on ne trouve plus de Plantations.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

C'eſt à Burlington, que ſe tenoient les Aſſemblées de la Province, lorſqu'elle étoit ſous un Gouvernement régulier; mais divers troubles aïant aigri les Habitans, ils ont jugé que le ſeul moïen de parvenir à la paix, étoit de rendre à la Cour toutes les Chartes de leurs Priviléges, pour vivre dans une ſorte d'Anarchie qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens Familles. Ses Maiſons, toutes de brique, ne ſont point inférieures à celles de l'Europe, & ſes Marchés ſont fournis d'excellentes proviſions. Au-deſſus de Burlington eſt une autre Bourgade, nommée *Maiden-Head*, qui contient cinquante Familles; & plus loin, une autre encore,

Burlingthon, Capitale.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

dont on ne nous apprend point le nom mais plus petite, avec quelques Plantations diſperſées qui bordent la Nation Indienne des *Minoſinks*. La Riviere d'Eſope, qui ſépare cette Province de la Nouvelle York, ſe jette dans celle de Hudſon proche de Kinſton. Il ſeroit aiſé de faire communiquer auſſi la Nouvelle Jerſey occidentale avec Maryland, par une Riviere qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la Baie de Cheſapeak; mais par des raiſons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland ſe ſont toujours oppoſées à la propoſition d'ouvrir un Canal.

Les deux Jerſeys offrant de toutes parts un terrein fertile, il eſt ſurprenant qu'elles ſoient preſque déſertes. On n'y comptoit pas plus de ſeize mille Ames au commencement de ce ſiecle; & quelque ſoin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Indiens, il n'en reſtoit alors qu'environ deux cens, dans une ſi grande étendue de Païs. Cependant on aſſure que les premiers Anglois pouſſerent le ſcrupule, juſqu'à n'avoir voulu commencer leurs Plantations qu'après avoir acheté, des Habitans naturels, les Terres à fort haut prix. Les droits des Berkleys &

des Carterets ſont paſſés, par des ventes & des tranſactions, à d'autres Propriétaires.

DESCRIPTE DE LA NOUVELLE JERSEY.

§ VI.

Etabliſſement de la Penſylvanie.

L'ANGLETERRE regarde aujourd'hi la Penſylvanie comme un de ſes principaux Etabliſſemens en Amérique, & n'en a point en effet dont les progrès aient été ſi prompts. Quoique la découverte de ce Païs fût auſſi ancienne que celle de la Virginie, il étoit demeuré preſque déſert juſqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naiſſance du Quakeriſme ; cette étrange Secte avoit déja fait éclater ſes bizarres principes de Religion : lorſqu'elle chercha un aſyle en Amérique : mais il eſt important de faire connoître quel fut le Chef de cette fameuſe tranſmigration.

Commencemens tardifs de cette Colonie

Il étoit fils d'un Chevalier Anglois, nommé Guillaume *Pen*, qui avoit commandé une partie des Flottes Angloiſes ſous le Gouvernement de Cromwell, & qui malgré ſon éloignement pour l'Egliſe Anglicane avoit fait ſa paix

Pen, Chef des Quakers.

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE

avec la Maiſon Roïale lorſqu'il l'avoit vûe remonter ſur le Trône. Ainſi le jeune Pen avoit comme ſucé, en naiſſant, l'eſprit d'indépendance; & loin d'être ébranlé par l'exemple de ſon Pere, il ne trouva, dans les Ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour ſe révolter contre la forme établie. Ce Prince aïant voulu, dès le commencement de ſon Regne, que le Service Eccléſiaſtique ſe fît en ſurplis, ſuivant l'uſage des anciens tems, Pen, qui étudioit à l'Univerſité d'Oxford, prit cette occaſion pour lever le maſque. Secondé de Mylord Spencer, ſon Compagnon d'étude, qui devint enſuite un Politique célebre ſous le nom de Comte de Sunderland, & de quelques autres de leurs Collegues, il inſulta les premiers qui parurent en ſurplis. Au bruit de cette avanture, il fut rappellé à Londres par ſa Famille, & forcé de paſſer en France, pour voïager pendant quelques années: mais il reçut, à Turin, une Lettre de ſon Pere, qui étant nommé Vice-Amiral ne voulut point ſe mettre en Mer ſans laiſſer à ſon Fils le gouvernement de ſa maiſon. Le Chevalier Pen ne jouit pas long-tems de ſa Dignité; il mourut au retour de ſon Expédition, après

avoir obtenu, pour récompenſe de ſes ſervices, la promeſſe d'une Donation conſidérable dans le Continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ſes Parens, établi à la Nouvelle Angleterre, ne lui eût inſpiré ce deſſein par de flatteuſes peintures du Païs : mais le jeune Pen, plus occupé de ſes idées de Religion, fut long-tems ſans ſolliciter la faveur promiſe à ſon Pere ; juſqu'à ce que voïant ſa Secte perſécutée en Angleterre par toutes les Cours ſpirituelles, il réſolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudroient le ſuivre, & d'aller prendre poſſeſſion, avec eux, des Terres qui lui furent enfin accordées. Ses Lettres Patentes ſont du 4 Mars 1680 : elles lui donnoient, ſous le nom de Penſylvanie, qui eſt formé du ſien, tout l'eſpace ſitué entre les quarante-trois degrés de Latitude du Nord, incluſivement, avec les Iles qui appartiennent à cette étendue ; de ſorte que le Païs, dont il devenoit Propriétaire, étoit bordé à l'Eſt par la Baie & la Riviere Delawar ; au Nord par la Nouvelle Jerſey occidentale, ou plutôt la Nouvelle York, car il s'étend bien loin au-deſſus des deux Jerſeys ; à l'Oueſt par les Nations Indiennes, vers les ſources des Rivieres de *Suſquahanouhg*

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE.

Il obtient un grand Païs qu'il fait nommer Penſylvanie.

Bornes de cette conceſſion.

& de Delawar ; au Sud, par Maryland ; depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, juſqu'à *Henlope* vers l'embouchure de la Baie ; ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur reſſerrée par Maryland.

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE

Deſcription de la Penſylvanie.

TELLES ſont les bornes qui ſe trouvent aſſignées dans les Lettres de conceſſion: mais Penn, aïant enſuite obtenu du Duc d'York une partie déſerte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier Acte, & diviſa tout, ſous le même nom de Penſylvanie, en ſix Comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie*, & *Cheſter*; & les trois autres, ou la partie baſſe, *Newcaſtle*, *Kent* & *Suſſex*. La partie haute ſe termine à *Mercus Hoog*, quatre milles au-deſſous de la Ville de Cheſter ; & la baſſe s'étend environ cent vingt milles le long de la Côte, ſur quarante milles de profondeur vers Maryland. Ainſi toute la Province de Penſylvanie, depuis les Sauts de Penſberry juſqu'au Cap Guillaume, vingt milles au-deſſous de Henlope, n'a pas

Sadiviſion en Comtés.

moins de trois cens trente milles de long, ſur deux cens de large.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE.

On convient qu'il n'y a point un vingtieme de ce grand Païs qui ſoit habité; mais il eſt plus généralement défriché, qu'aucune autre des Colonies Angloiſes de l'Amérique. Dans la diſtribution des Terres, Pen ſe réſerva quatre belles poſſeſſions dans chaque Comté. La partie baſſe de Penſylvanie eſt la plus capables de culture & la plus propre au Commerce. La haute eſt ſi mal peuplée, que la plûpart de ſes Villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

Comté de Buckingham.

La principale Ville du Comté de Buckingham eſt Briſtol. Elle eſt ſituée à vingt milles de Philadelphie, vis-à-vis de Burlington dans la Nouvelle Jerſey occidentale, & compoſée d'environ quatre vingt Familles. On lui donne, pour Fondateur, Samuel *Carpenter*, riche Partiſan du Quakeriſme. Cette Ville n'a rien de remarquable que différentes ſortes de Moulins. *Pensberry* eſt une Bourgade, ſituée dans une petite Anſe, & l'une des poſſeſſions que Pen ſe réſerva. Il y bâtit une fort belle Maiſon, accompagnée de Jardins & de Vergers, où les fruits ſont excellens; avantage qu'ils paroiſſent devoir à la

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE

Riviere de Delawar, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs dans ce Comté, dix ou douze autres petites Bourgades, qui envoient ſix Députés à l'Aſſemblée générale. Le Comté de Philadelphie, dont la Capitale, de même nom, eſt auſſi celle de toute la Province, offre de toutes parts un terrein fort agréable. Sa plus ancienne Bourgade eſt *Francfort*, qui eſt aſſez bien bâtie, & de la grandeur de Briſtol. Ce Canton fut d'abord habité par des Suedois, enſuite par des Hollandois; mais les uns & les autres s'étoient renfermés dans les Anſes des Rivieres, comme s'ils n'euſſent point connu les agrémens qu'ils auroient pû trouver plus au Sud de la Riviere de Hudſon. Les Hollandois avoient une Plantation vers la Baie, dans le lieu qui eſt occupé à-préſent par la Bourgade d'Oxford, compoſée de ſoixante-dix ou quatre-vingt Familles. Enſuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de Capitale par le plan de ſa fondation, que par le nombre actuel de ſes Maiſons & de ſes Habitans. Dans les vues de Pen, elle auroit mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laiſſe pas de la repréſenter comme une grande Ville, fort

Comté de Philadelphie.

Sa Capitale, & celle de toute la Penſylvanie.

Premier Plan de cette Ville, tracé par Pen.

avantageuſement ſituée entre deux Rivieres navigables, le Delawar & le *Schuilkill*: mais elle étoit tracée pour former un quarré long, d'environ deux milles, d'une Riviere à l'autre. Elle devoit avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par ſeize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur, & bordées de magnifiques Maiſons. On avoit laiſſé des eſpaces convenables pour les Marchés & d'autres Places publiques, pour les Egliſes, les Ecoles, les Hôpitaux, les Quais & les Magaſins. Il paroît même que ce Plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les édifices qu'on y a faits, & qui ſe multiplient de jour en jour. On aſſure du moins, que deux des faces de la Ville ſont achevées, l'une à l'Eſt vers la Riviere de Schuikill, & l'autre à l'Oueſt vers le Delawar, qui eſt large ici de deux milles. La rue qui borde le Schuilkill a déja trois quarts de mille de long; les Maiſons y ſont belles, les Magaſins en grand nombre, & les Quais commodes. On juge aiſément que le reſte de l'eſpace eſt emploïé en beaux Jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie eſt la Riviere de Delawar, où les Vaiſſeaux peuvent mouiller ſur un bon fond, avec ſix ou ſept braſſes d'eau.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Ses premiers Habitans furent des Quakers, qui continuent encore d'en faire le plus grand nombre. On fut même assez long-tems sans y voir une Eglise Anglicane; mais, sous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Christ-Church*, & qui compose une Paroisse de plus de douze cens Ames. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet Etablissement, & se familiarisèrent avec des Voisins qu'ils n'avoient pû souffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires, qui ont aussi leurs Eglises, tels que des Presbyteriens, des Lutheriens Suedois & des Anabaptistes. Ce mélange d'Anglois & d'Etrangers, joint à la facilité de la navigation & du Commerce, a déja rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique; & ses Habitans se flattent qu'un jour elle en sera la plus belle. Les François, dit l'Auteur d'une Relation Angloise, avec la jalousie ordinaire à sa Nation, n'ont rien & ne peuvent rien avoir à lui comparer.

A peu de distance, la Nature a placé sur les bords du Schuilkill, un très beau Bois qui fait les délices des Habitans. *Wioco* est une Bourgade à demi mille de Philadelphie, où plusieurs Familles Suedoises se sont établies. La même Nation possede une autre Bourgade, nommée *Tenecum*, dont la situation est si incertaine, qu'on ignore si elle est du Comté de Buckingham ou de celui de Philadelphie. *Abingdon* & *Dublin* sont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglois. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de Quakers Allemands & Hollandois, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On observe, comme une rareté singuliere, que toutes ses rues sont plantées de Pêchers. Dans l'intérieur du Comté, on trouve *Radnor*, Bourgade de plus de cinquante Familles, bien bâtie & dans une belle situation. Elle portoit autrefois le nom d'Amstel, qu'elle avoit reçu des Hollandois, ses premiers Fondateurs. Amersland est encore une Bourgade du même Comté, située entre deux Anses, dont l'une se nomme *Derby*. Delà, passant par *Redloyer*, on entre dans le Comté de Chester.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Autres Villes ou Bourgades du même Comté.

Comté de Chester.

Sa premiere Bourgade est *Neuwton*,

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

qui ne contient pas plus de trente ou quarante Familles. Cheſter, Capitale du Comté, deviendra tôt ou tard une bonne Ville par ſa ſituation, qui offre un excellent mouillage dans ſa Baie. On n'y compte encore, qu'environ cent Familles, mais la plûpart Anglicanes. Plus loin, on trouve une autre Ville, nommée Chiceſter, dont les Habitans ſont à peu-près au même nombre, & qui eſt ſituée auſſi dans une Anſe fort commode à la navigation. La petite Bourgade de Concorde s'offre enſuite. En général les Bourgades de ce Comté ont peu de grandeur, & ſont mal peuplées; mais les Plantations y ſont en grand nombre. Celle de *Mercus Hoog*, à quatre milles de Cheſter, termine la partie haute de la Penſylvanie.

Au-deſſous de Chiceſter eſt une grande Anſe, nommée *Brandevin*, qui contiendroit de fort nombreuſes Flottes. Elle eſt ſuivie de celle qu'on nomme *Chriſtina*, où les Suedois avoient autrefois une Ville & des Plantations. Ce Canton & celui de l'autre côté du Delawar étoient leurs principaux Etabliſſemens; ce qui leur a fait donner, par un Géographe François, le nom de Nouvelle Suede. L'Anſe de

Canton nommé Nouvelle Suede.

Chriſtina eſt aſſez grande, & l'on y voïoit encore, dans ces derniers tems, un Village Suedois, accompagné d'une Egliſe. Entre cette Anſe & celle qui la ſuit, on rencontre la Ville de Newcaſtle, qui donne ſon nom au Comté voiſin. Les Terres des environs portent le nom de Païs de Galles, parcequ'elles doivent leur premiere culture à des Gallois. Elles ſont remplies de Villages, ou de petites Bourgades, telles qu'*Haverford-Oueſt*, *Merioneth*, &c; & l'induſtrie des Habitans y fait regner l'abondance.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Montjoy eſt un terrein conſidérable, où la Sœur de Pen s'étoit établie, & le premier de toute l'Amérique où l'on ait trouvé de la Pierre à chaux. Le reſte du Païs n'eſt pas moins remarquable par ſon excellent gravier; propriété fort rare dans tout le Continent de l'Amérique. Il eſt habité par un mélange d'Anglois & de Hollandois. Newcaſtle approche de Philadelphie, pour le Commerce & le nombre des Habitans. Les Maiſons y ſont fort belles, & l'on y comptoit, dans ces derniers tems, près de ſix cens Familles. Les Gallois Anglicans & les Preſbyteriens Hollandois y ont des Egliſes. A dix milles de Newcaſtle, on

Premier Canton de l'Amérique qui ait donné de la pierre à chaux

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

trouve un beau Village de Quakers, dont l'Egliſe ſe nomme *Saint Georges*, & fait un ſujet d'admiration pour ceux qui ſavent que ces Sectaires ne reconnoiſſent point de Saints. Il eſt ſuivi des Anſes de *Blackbird*, & d'*Apaquanamy*, dont la derniere offre une Bourgade de même nom. On trouve plus loin une autre Anſe, qui ſe nomme de même; leur diſtinction eſt celle du Sud & du Nord.

Comté de Kent.

En paſſant par la Pointe de Bombay & l'Anſe de *Duck*, on arrive dans le Comté de Kent, qui contient les Bourgades de *Cranebrook*, *Dover*, *Marden*, & *Miſpelliven*, dans autant d'Anſes des mêmes noms. *Dover*, autrefois nommé *Saint John's-town*, eſt compoſé d'environ cinquante Familles, & paſſe pour la Capitale du Comté, qui a, comme la Virginie, moins de Villes & de Bourgades que de Plantations diſperſées. La ſituation de Dover, ou Douvres, eſt ſur le bord de la Baie de Delawar.

Comté de Suſſex.

La principale Bourgade du Comté de Suſſex eſt *Lewes*, ſituée dans une Anſe de même nom, & peu éloignée de celle de *Phemb*; on vante la beauté de ſa ſituation, ſur le bord d'une Riviere, qui la ſépare de la Mer ſans lui en

en ôter la vue, & qui forme un Port commode. Cedar eſt une autre Bourgade, à laquelle Pen donna ce nom, de celui de ſa Maiſon de Campagne dans le Comté de Suſſex d'Angleterre. A peu de diſtance au-deſſous de *Lewes*, vers l'embouchure du Delaware, on trouve le Cap *Henlopen*, ou Cap Guillaume ; & vingt milles plus loin, le Cap James, qui fait les dernieres bornes de la Penſylvanie. Le Comté de Suſſex, comme celui de Kent, n'a gueres que des Plantations diſperſées.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

On ne compte pas moins de quatre-vingts mille Anglois dans les ſix Comtés de la Penſylvanie, & de quinze mille autres Européens, François, Hollandois, Suédois, & Palatins. C'eſt trois milles au-deſſous de l'Anſe de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui ſépare la Penſylvanie de Maryland. Pen fait obſerver adroitement, dans une Relation de l'Etat de ſa Colonie, que cette partie de l'Amérique eſt, par ſa Latitude, à la même diſtance du Soleil que Naples en Italie & Montpellier en France, c'eſt-à-dire, que les deux Cantons qui paſſent pour les plus ſains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Conti-

Population de la Penſylvanie.

Son climat.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

nent different beaucoup de ceux de la même Latitude en Europe. La Baie de Hudſon & la Tamiſe, qui ſont dans la même poſition à l'égard du Soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences ; & les Naturaliſtes en donnent aiſément la raiſon. Il eſt certain qu'en Penſylvanie, l'air eſt doux & pur : mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent juſqu'au commencement de Décembre. Le froid y eſt ſouvent ſi vif, que la Riviere Delaware ſe glace, malgré ſa largeur. Le Printems dure depuis Mars juſqu'à Juin ; mais le tems n'eſt point uniforme dans cette ſaiſon. Pendant les mois d'Eté, qui ſont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs ſeroient inſupportables, ſi elles n'étoient tempérées par des vents frais. Le vent eſt Sud-Oueſt en Eté. Celui de l'Hiver eſt généralement le Nord-Oueſt, qui, ſoufflant des Montagnes glacées, des néges & des Lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on y éprouve dans cette ſaiſon.

Ses Productions.

La nature du ſol, en quelques endroits de la Colonie, eſt un ſable jaune & noir, en d'autres un gravier, & le plus ſouvent une terre graſſe, ſurtout entre les petites Rivieres & les Ruiſſeaux, où les Terres ſont incompara-

blement plus fécondes que près des Rivieres navigables. On y trouve auſſi une terre noire & poudreuſe, ſur un fond pierreux. Les productions naturelles du Païs ſont les mêmes que dans les Colonies précédentes, avec cette différence qu'elles y paroiſſent mieux nourries & plus fortes; obſervation qui ne regarde pas moins les grains, les légumes & les fruits qu'on y a tranſportés de l'Europe. Un boiſſeau de grain en rapporte ici quarante, ſouvent cinquante, & quelquefois juſqu'à ſoixante. On a remarqué, avec admiration, dans un champ voiſin de la Riviere de Schuilkill, qu'un grain d'orge d'Angleterre avoit rendu cinquante beaux épis ſur la même tige.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toutes ſortes de diviſions, ſurtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait regner dans la Colonie une paix ſi conſtante, qu'on n'y connoît pas le moindre évenement qui puiſſe ſervir de matiere à l'Hiſtoire. Pen, après avoir obtenu ſes Lettres Patentes, ne s'étoit pas contenté d'un titre de cette nature; il y avoit joint le conſentement des Indiens, qu'ils ne lui firent pas païer fort cher. Enſuite il donna,

Son premier Gouvernem.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

pour premier Gouverneur, à ſon Etabliſſement, un de ſes Neveux, nommé Guillaume *Markam*, auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de ſe ſoumettre. Le Chevalier Jones, célebre Juriſconſulte, dreſſa les Conſtitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pouvoir légiſlatif devoit réſider dans le Gouverneur & l'Aſſemblée du Peuple; faveur fort juſte, pour une Société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté, & de leur Religion, avoit fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établiſſoient, non-ſeulement qu'on ne feroit point de Loi & qu'on ne leveroit point d'argent ſans le conſentement du Peuple; mais encore que tous les Priviléges & tous les droits des Anglois d'Europe auroient leur pleine valeur en Penſylvanie, & qu'en conſervant beaucoup de reſpect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre, on n'attendroit point des ordres du dehors pour tout ce qui concernoit le bien, la ſureté & la tranquillité du Païs. Ces Reglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Aſſemblées générales, que Pen tint pendant ſon ſéjour dans la Colonie. Il créa des Cours de

Juſtice dans chaque Comté; & pour diminuer le nombre des difficultés & des Procès, il établit, ſous le titre de *Peacemakers*, c'eſt-à-dire de Pacificateurs, des Officiers particuliers, qui devoient être choiſis par le Peuple dans chaque Canton & prendre connoiſſance de tous les démêlés avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Il paſſa deux ans entiers dans le Païs, pour donner une forme conſtante à ces Etabliſſemens. Mais, étant retourné en Angleterre, & la liberté naturelle de ſon caractere ne lui aïant pas toujours permis de ménager ſes expreſſions, il y devint ſuſpect, après la diſgrace de Jacques II, ſans qu'on eut d'autre reproche à lui faire que ſon ancienne faveur auprès de ce Prince, qui n'étant encore que Duc d'York lui avoit donné une bonne partie de la Nouvelle Belge. Le Gouvernement de la Penſylvanie lui fut ôté; & la Cour profita de cette occaſion, pour changer la forme qu'il y avoit établie. Quelques années après, d'autres conjonctures ſervirent à le mettre mieux dans l'eſprit du Roi Guillaume; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la conſtitution de ſa Colonie: le

Comment il change de forme.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Gouvernement de cette Province eſt aujourd'hui le même que celui des autres poſſeſſions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laiſſa un Fils fort jeune, qui n'alla prendre poſſeſſion qu'en 1732, de l'immenſe héritage de ſon Pere.

§ VII.

Etabliſſement des Anglois à la Caroline.

En quel tems les Anglois commencerent à viſiter la Caroline.

C'EST ici, qu'on eſt abſolument forcé de faire céder l'ordre des lieux à celui des tems. On ignore ſi depuis l'année 1507, où de Gourgues quitta la Caroline après ſon Expédition, les François ou les Eſpagnols firent d'autres tentatives pour s'y établir : mais il paroît qu'elle étoit déſerte en 1622, lorſque pluſieurs Familles Angloiſes, pour ſe dérober à la fureur des Indiens dans les maſſacres de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, vinrent aborder ſur la Côte de cette Province, à l'embouchure de la Riviere de May, & prirent le parti de s'y établir. L'état du Païs ne pouvoit être alors floriſſant, ſous quelques Nations Indiennes qui l'habitoient. On en trouve une courte peinture, dans un

Mémoire de l'année 1644, publié par un Anglois nommé *Brieſtock*, qui y avoit abordé l'année précédente, & qui y fut bien reçu de ſes Compatriotes. Leur Colonie n'avoit pas reçu beaucoup d'accroiſſement, puiſqu'on n'y connoiſſoit encore que les anciens noms, François & Eſpagnols.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

» La premiere Riviere, dit Brieſ-
» tock, ou du moins la plus remar-
» quable vers la Virginie, eſt le Jour-
» dain, qui ſe jette dans la Mer par
» les trente-deux degrés de Latitude
» du Nord. A vingt milles de ſon em-
» bouchure au Sud, on trouve le Cap
» de Sainte Helene, proche du lieu
» que les François avoient nommé
» *Port Roïal*, & qu'ils avoient choiſi
» pour y commencer leurs Plantations.
» Entre le Jourdain & Sainte Helene
» ſont les débris d'*Oriſtan*, d'*Oſtan*
» & de *Cayagne*; Oriſtan à ſix lieues
» du Cap; Oſtan à quatre d'Oriſtan,
» & Cayagne à huit d'Oſtan. Du Cap
» de Sainte Helene à la Baie *dos*
» *Baxos*, on compte trois lieues;
» delà, trois à la Baie d'Aſapo; & de
» ſuite, trois à Caſanuſium, trois à
» Capula, neuf à Saron, quatorze à
» Saint Alcany, vingt à Saint Pierre,
» qui eſt par les trente-un degrés,

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

» enfin cinq à San Matheo. Il ſeroit difficile de concilier ces noms avec ceux qui leur ont ſuccedé : d'ailleurs il ne paroît point que Brieſtock les donne pour des Habitations régulieres, ni que l'Etabliſſement Anglois eût pris aucune forme avant le regne de Charles II.

Ce ne fut qu'en 1663, que ce Prince, ſollicité par quelques Seigneurs(70) qui fondoient leurs prétentions ſur les anciennes découvertes de Sebaſtien Cabot, entrepriſes au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres Patentes (71), par leſquelles il leur cédoit, ſans autre condition que de païer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuoit en Améque, depuis le trente-ſixieme degré de Latitude du Nord juſqu'à la Riviere de San Matheo, qui eſt renfermée dans le trente-unieme, avec tous les droits roïaux ſur les Pêcheries & les Mines, ſur la vie, les *membres*, & les poſſeſſions de leurs Vaſſaux. L'Auteur Anglois d'une Hiſtoire de la Ca-

Conceſſion du Roi Charles II.

(70) Les principaux étoient Edouard Comte de Clarendon, Georges Duc d'Albermale, Mylord Craven, Mylord Berkeley, Mylord Ashley, les Chevaliers Carteret, Berkeley & Colliton.

(71) Du 24 Mars.

roline avoue qu'il ignore, à quel titre le Roi Charles donnoit ſi libéralement de vaſtes parties de l'Amérique: » mais on ne ſauroit conteſter, dit- » il, la réalité de l'Acte ; & les Fran- » çois ou les Eſpagnols auroient mau- » vaiſe grace de prétendre, qu'une » Terre qu'ils ont ceſſé de cultiver » ne doive jamais l'être par d'autres.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Les Proprietaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres, que ſuivant une méthode, juſtifiée alors par le ſuccès, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs poſſeſſions à toutes les Sectes. Cette tolérance étoit même autoriſée, ſans reſtriction, par l'Acte roïal. On nous donne en ſubſtance le premier Reglement qui fut publié à cette occaſion. Il portoit que les Propriétaires, aïant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir & peupler une Province, étoient réſolus d'accorder la plus grande liberté de Religion qu'on pût deſirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune Société humaine ; que les Naturels du Païs n'aïant pas encore la moindre connoiſſance du Chriſtianiſme, leur idolâtrie & leur ignorance ne donnoit aſſurément aucun droit de les maltraiter ; que les Chrétiens,

Tolérance univerſelle accordée pour la Caroline.

Motifs des Propriétaires.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

qui apporteroient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'Egliſe Anglicane, s'attendroient ſans doute à n'être pas contraints dans leurs opinions, & que par conſéquent ce ſeroit manquer à la bonne foi que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des Juifs, des Païens, & des autres Ennemis du Chriſtianiſme, on ne voïoit pas plus de raiſon de les rejetter, puiſque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumiere, on devoit ſe flatter au contraire que la connoiſſance de l'Evangile & l'exemple des vertus Chrétiennes pourroient ſervir quelque jour à leur déſiller les yeux; qu'ainſi tout le monde étoit invité à la Caroline, & ſûr d'y jouir d'une parfaite indépendance pour les ſentimens & pour le culte: qu'on ne mettoit qu'une condition à cette tolérance univerſelle; c'étoit que toutes les perſonnes au-deſſus de dix-ſept ans, qui prétendroient à la protection des Loix civiles, fuſſent attachées à quelque Egliſe, ou quelque corps de Religion, & que leurs noms fuſſent inſcrits dans le Regître de leur Secte.

Unique reſtriction.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles, ſous le titre de Conſtitutions fondamentales de la Ca-

roline, & ſignées par les huit Seigneurs qu'on a nommés, avec cette addition formelle ; qu'elles ſeroient à jamais le fondement inaltérable & la regle ſacrée du Gouvernement de la Colonie. On doit comprendre que les Ordonnances civiles en faiſoient partie. C'étoit le fameux Loke, qu'on avoit choiſi pour dreſſer cette étrange Piece de Légiſlature, à la priere de Mylord Schaftsbury, qui devint un des Propriéraires. Donnons auſſi quelques-uns des principaux articles qui concernent le Gouvernement.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Ordonnances civiles, & Gouvernem.

Le premier établiſſoit pour Gouverneur, ſous le titre de *Palatin*, un des Seigneurs Propriétaires, dont le pouvoir devoit durer toute ſa vie, & pour Aſſeſſeurs, trois autres d'entr'eux. Le Succeſſeur du Palatin (72) devoit toujours être le plus âgé du même corps. Cette Cour, où l'on donnoit droit de ſéance à tous les autres Propriétaires avec le droit de ſuffrage & d'autres Priviléges, étoit nommée *Cour Palatine.* Le pouvoir Légiſlatif appartenoit à la Cour ſeule, & le pouvoir exécutif au ſeul Palatin. Les Députés des Propriétaires pouvoient les repré-

(72) Le premier Palatin fut le Duc d'Albemarle.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS, A LA CAROLINE.

ſenter, avec toute l'autorité de leurs Maîtres.

La Charte Roïale accordant aux Propriétaires le droit de créer de la Nobleſſe, avec la ſeule reſtriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre, un article portoit qu'après la diviſion du Païs en Comtés, ils créeroient dans chaque Comté trois Nobles; l'un ſous le nom de Landgrave, les deux autres ſous celui de Caciques, dont les Lettres ſeroient ſcellées du grand Sceau de la Colonie, & qui compoſeroient, avec les Seigneurs Propriétaires, ou leurs Députés, la Chambre haute d'un Parlement: l'Election de la Chambre baſſe étoit laiſſée au Peuple. On comptoit de faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq, & celui des Caciques à cinquante. Les Landgraves devoient avoir quatre Baronies, attachées à leurs Dignités; chaque Baronie, compoſée de ſix mille acres de terre. La Dignité de Cacique n'emportoit que deux Baronies, chacune de trois mille acres. Les uns & les autres ne pouvoient aliéner ces fonds, par donation, ni par vente; mais ils pouvoient en louer un tiers pour trois vies. Les Membres de la Chambre

baſſe du Parlement devoient être choiſis entre les Tenanciers libres de chaque Comté, comme ceux des Communes d'Angleterre. Ce Parlement devoit s'aſſembler une fois en deux ans; ou plus ſouvent, ſi l'intérêt public demandoit des convocations extraordinaires. Outre la Cour Palatine, qui devoit être regardée comme le Conſeil ſuprême de la Colonie, on devoit établir des Cours ſubalternes de Juſtice dans tous les Comtés, des Juges de Paix, des Connétables, une Cour de Chancellerie &c. Chaque Tenancier n'avoit à païer qu'un ſou par acre, aux Propriétaires, & pouvoit même racheter ce droit. Tous les Habitans, libres ou non, depuis l'age de ſeize ans juſqu'à ſoixante, étoient obligés de prendre les armes au premier ordre de la Cour Palatine.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Le premier Gouverneur, ou Député du Palatin, fut le Colonel Guillaume *Sayle*; & les premieres Plantations furent celles des Rivieres d'Albermale & de Port-roïal. Enſuite, la beauté des pâturages aïant attiré plus de monde vers les Rivieres d'Ashley & de Cooper, cette derniere partie de la Province ſe trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Païs

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

fut diviſé en Comtés, qui le furent en quarrés de douze mille acres, autant pour le partage des Propriétaires que pour la diſtinction des Landgraves & des Caciques. Mais les affaires & l'Hiſtoire de la Colonie n'appartenant point à ce Recueil, il eſt tems de paſſer à la Deſcription.

Deſcription de la Caroline Angloiſe.

ON diviſe la Caroline en deux parties, qui forment aujourd'hui deux petits Gouvernemens; celle du Nord & celle du Sud: mais la derniere porte ordinairement le ſeul nom de Caroline, parcequ'elle eſt la plus peuplée. D'ailleurs cette diviſion n'empêche point qu'elles n'appartiennent toutes deux aux mêmes Propriétaires.

Tout ce Païs conſerve la longueur, qu'il a reçue dans la Charte de Conceſſion; c'eſt-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cens milles entre les trente-un & les trente-ſix degrés de Latitude Septentrionale. Sa largeur ſeroit immenſe, ſi le Roi Charles avoit eu droit de l'étendre, comme il fit puerilement dans ſa Charte, *juſqu'aux Mers du Sud*, c'eſt-à-dire, au travers de tout le Continent de l'Amérique. Sa ſituation eſt

N.° 11

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
FIRENZE

des plus commodes pour le Commerce ; ſa Côte eſt fort agréable, ſans orages, & ſans glaces pendant tout l'Hiver. A l'égard du climat, *Archdale*, Voïageur Anglois, en fait cet éloge : » la Caroline, dit-il, eſt la partie méridionale de la Floride, entre les » vingt-neuf degrés & les trente-ſix. » C'eſt le centre de la partie habitable » de l'Hémiſphere du Nord ; car en » ſuppoſant cette moitié du Globe habitable juſqu'aux ſoixante-quatre » degrés, ſon centre eſt la Caroline, » qui eſt par les trente-deux, & parallele à la Terre de Canaan. On » peut lui donner le nom de Zone » temperée, du moins comparativement ; parcequ'elle n'eſt point ſujette aux chaleurs exceſſives des Colonies plus méridionales, ni aux » froids violens des Etabliſſemens oppoſés : ſes productions répondent au » nom de *Floride*.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Sa diviſion préſente eſt en ſix Comtés ; deux dans la Caroline du Nord, Albermale & Clarendon : quatre au Sud ; *Craven*, *Berkeley*, *Colliton* & *Carteret*.

Diviſion de la Caroline.

Le premier, qui eſt le Comté d'Albermale, borde la Virginie. Il eſt arroſé par une Riviere de même nom :

Comté d'Albermale.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

c'eſt dans cette partie de la Province qu'eſt ſituée l'Ile de Roanoke, où Philippe *Amidas* & *Barlow* deſcendirent enſemble, dans le Voïage qu'ils avoient entrepris ſous les auſpices du Chevalier Raleigh. Ce Comté devoit appartenir à la Virginie par ſa ſituation; ce qui juſtifie peut être un peu l'indiſcrete libéralité du Roi Charles. On a remarqué que dans l'origine, le Comté d'Albermale avoit eu plus de Plantations qu'aucun autre, & qu'il s'y raſſembla d'abord plus de trois cens Familles: mais le Canton d'Ashley l'emporta bientôt. La Riviere d'Albermale offre, ſur ſes deux bords, quantité d'Anſes, qui mériteroient elles-mêmes le nom de Rivieres, ſi leurs eaux venoient de plus loin dans les Terres. A la pointe qu'on nomme *Sandy*, elle ſe diviſe en deux bras, le *Noratoke* & le *Notaway*; & ſa pointe Nord eſt habitée par la Nation Indienne des *Matoromags*. Entre cette Pointe & la Riviere de Pontego, qui la ſuit, on trouve le Cap *Hattoras*, dont on a parlé dans la Deſcription de la Virginie. Enſuite, on rencontre celle de *Neuſa*. Les Koranins, Nation Indienne, habitent les environs du Lac de *Lookout*.

Comté de Clarendon.

Après le Comté d'Albermale, on en-

tre dans celui de Clarendon, qui contient le fameux Cap de Fear, ou Cap *de crainte*, à l'embouchure de la Riviere de Clarendon, que l'on nomme auſſi Riviere du Cap Fear. Les environs ſont habités par une Colonie de la Barbade. On repréſente les Indiens voiſins, comme les plus ſauvages de toute la Province. Ce qu'on trouve enſuite eſt la Riviere de *Waterey*, ou *Winnyan*, à vingt-cinq lieues de celle d'Ashley. Quoiqu'inférieure à celle de Port-roïal, elle eſt capable de porter de grands Vaiſſeaux; mais elle n'eſt point encore habitée. Une autre nommée *Wingau*, qui coule entre celle-ci & celle de Clarendon, arroſe une petite Place, qu'on honore du nom de Charlestown ou Ville de Charles, ſi peu peuplée, qu'elle mérite à peine le nom de Village.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

D'ici, l'on paſſe immédiatement dans la Caroline du Sud, ſéparée de l'autre par la Riviere de Zanti. Le premier Comté qui ſe préſente eſt celui de Craven, habité par un mêlange d'Anglois & de François, dont les derniers ont un Etabliſſement particulier ſur la Riviere de Zames. Après celle de Zanti, on rencontre celle de *Sewer*, où quelques Familles de la Nouvelle Angle-

Comtés de Craven & de Berkeley.

terre ſont venues s'établir. *Berkeley*, ſecond Comté, où l'on paſſe auſſi du Nord au Sud, n'eſt bien peuplé que du côté méridional, qui eſt arroſé par les Rivieres d'Ashley & de Cooper. Au Nord, il a la petite Riviere de Bowal; & ſur la Côte, pluſieurs petites Iles, nommées *Hunting-Iſlands* & *Sullivant*. Entre la derniere & la Riviere de Bowal s'éleve une chaîne de Montagnes, que la nature de leur terrein a fait nommer *Sand-hills*, ou Monts de ſable. La Riviere de *Wando*, qui arroſe les parties Nord-Oueſt de ce Comté, offre quantité de bonnes Plantations, & ſe joint à la Riviere de Cooper, pour aller ſe perdre enſemble dans celle d'Ashley à Charles-town.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Charles town Capitale de la Caroline.

Cette Capitale, honorée du nom Roïal de Charles par les Anglois, comme les François avoient donné celui de Caroline à toute la Province en conſidération de Charles IX, eſt ſituée ſur une Langue de terre entre les Rivieres d'Ashley & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux Anſes, l'une au Nord & l'autre au Sud.

Sadeſcription

Sa poſition eſt par les trente-deux degrés quarante minutes de Latitude Septentrionale, à deux lieues de la Mer. C'eſt le ſeul Port libre de la Pro-

vince ; & ce Privilége, qui nuit beaucoup au Commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville ſervent plutôt à l'orner qu'à la défendre : elles conſiſtent en ſix Baſtions, trois ſur la Riviere d'Ashley & trois ſur celle de Cooper, avec une Demie-lune de chaque côté ; mais la diſpoſition de ces Ouvrages eſt ſi mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité. Un Fort, qui commande l'embouchure de la Riviere d'Ashley, rend le paſſage fort difficile.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Charles-town eſt le centre du Commerce de la Caroline. Il ne manqueroit rien à ſa ſituation, ſi ſon Port pouvoit recevoir des Navires au-deſſus de deux cens tonneaux. Tous les environs ſont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, ſurtout de celui qui ſe nomme *Broad-way*. Les arbres, dont la verdure eſt continuelle pendant l'eſpace de quatre milles, forment une promenade ſi réguliere, que ſuivant les termes de la Relation, » tout l'art des » Princes de l'Europe ne fera jamais » rien d'approchant. La Ville a pluſieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre leſquels on en nomme douze ou quinze d'une Archi-

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

tecture distinguée. L'Eglise Paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté : mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des Habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve, à Charles-town, une Bibliotheque publique, fondée par le Docteur *Bray*, à qui la plûpart des Bibliotheques de l'Amérique Angloise doivent aussi leur fondation, & dont le zele, tourné particulierement à l'augmentation du savoir, s'emploïa toute sa vie à solliciter des contributions en Angleterre. Les Presbyteriens & les Anabaptistes ont leurs Eglises dans la Ville; & celle des Presbyteriens François fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers est reléguée dans un Fauxbourg, vers la Riviere d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens cinquante Familles, dans la Ville & les Fauxbourgs de Charles-town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix ou douze enfans. Cette Capitale est la résidence du Gouverneur général & le Siege des principales Cours de Justice. En un mot; c'est l'ame de toute la Province. Tout le Païs voisin est rempli de belles Plantations, qui forment autant de

petites Bourgades. On nomme celles de *Ferguſon*, *Undervood*, *Gilbertſon*, *Garnett*, *Mathews*, *Green*, *Gray*, *Starkeys*, *Grimboll*, *Dickſon*, *Izard*, *Ytoman*, *Bellenger*, *Gibbs*, *Shinking*, *Moor* & *Quarry*.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

La Riviere de *Backe*, qui tombe dans celle de Cooper à trois milles de Charles-town, offre les Plantations de *Commins* & de *Johnſon*, qui bordent ce qu'on nomme la Baronie de *Colliton*. Sur les bords de la Riviere d'Ashley, on trouve celles de *Weſt*, *Gibbs*, *Baden*, *Godfrey*, *Simonds*, *Trevilian*, *Pendarvis*, & *Marshall*. Ce Canton, qui appartient aux Shaftsburys, a pour bornes, au Sud-Oueſt de la Riviere, une Commune, diſtinguée par le nom de *grande Savane*. A l'extrêmité du Comté, vers celui de Colliton, on trouve une Ville, nommée Dorcheſter, dont les Habitans qu'on ne fait pas monter à plus de trois cens cinquante, ſont des Sectaires indépendans. La Riviere de Stono, qui coule à peu de diſtance, ſépare les Comtés de Berkeley & de Colliton. Elle eſt jointe par un Canal, à celle de *Waldmola*, proche d'une Plantation nommée *Blake*.

Les parties Nord-Eſt du Comté de

Comté de Colliton.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Colliton ſont encore habitées par des Indiens : mais ſes Rivieres offrent quantité de Plantations Angloiſes, dont la plûpart ne ſont pas indignes du nom de Bourgades. Le Stono & d'autres eaux forment au-deſſous de Charlestown, une Ile fort peuplée, qui ſe nomme *Bouny's Iſland*. L'*Ediſtow* Nord & l'*Ediſtow* Sud, deux des plus grandes Rivieres de ce Comté, ont des bords fertiles, dont la culture n'eſt pas négligée. Elles ſe joignent toutes trois, ſix ou ſept milles au deſſus d'une Bourgade, ou Plantation, nommée *Paul-Grimboll*. Deux milles plus haut, on rencontre *Wilton*, qui ſe nomme auſſi *New London*, petite Ville d'environ quatre-vingt Maiſons. Deux Landgraves, & d'autres Nobles, ont des Plantations conſidérables dans ce Canton.

Comté de Carteret.

Le Comté de Carteret n'eſt point encore habité, quoiqu'il paſſe pour le plus agréable & le plus fertile de la Province. Il eſt arroſé par une grande Riviere, nommée *Cambage*, qui ſe joignant à celle de May, forme, à leur embouchure, une Ile maritime, nommée *Edelano*. Tout le Païs de May étoit habité par la Nation Indienne des *Weſtos*. On y voit un très beau Lac, dans une grande Vallée, où les pre-

miers Anglois qui arriverent à la Caroline étoient réſolus de s'établir ; mais les Indiens mêmes leur repréſenterent qu'étant voiſins de Port-roïal, le plus beau Port de la Floride, il y avoit peu d'apparence qu'ils y fuſſent long tems ſoufferts par les Eſpagnols. En effet, quelques Ecoſſois, qui avoient tenté de s'y établir ſous la conduite de Mylord *Cardroſſ*, s'étoient vus forcés d'abandonner leur Etabliſſement. Port-roïal eſt ſitué à vingt lieues au Sud de la Riviere d'Ashley, par les trente-un degrés quarante-cinq minutes de Latitude du Nord. L'entrée en eſt commode, & n'a jamais moins de dix-ſept piés d'eau ſur la barre. Son baſſin eſt vaſte, ſûr, & s'étend dans une belle & fertile Contrée, à laquelle on ne connoît rien d'égal dans toute la Caroline. La Riviere qui le forme communique par divers bras à d'autres grandes Rivieres. Il n'eſt pas à plus de deux cens milles de Saint Auguſtin, où l'Etabliſſement des Eſpagnols n'eſt pas aſſez conſidérable pour leur faire voir ſans jalouſie, ou ſans crainte, une autre Nation ſi proche d'eux. Après Port-roïal, on trouve la Riviere de May, qui eſt ſuivie de *San Matteo*,

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Port-Roïal.

dernier Canton de la Caroline, ou de la Floride Angloiſe.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Obſervations ſur la Caroline, & ſes Habitans.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, & d'une plus prompte maturité pour les productions, cette Contrée n'ait rien qui la diſtingue beaucoup des Colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particulierement de ſi bon riz, que les Relations Angloiſes le mettent au-deſſus du riz Oriental. Les Indiens de la Caroline étoient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole & d'autres maladies contagieuſes, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractere ne leur ôte point un goût paſſionné pour la danſe. Un Maître à danſer François, s'étant attaché, dans le Comté de Craven, à leur apprendre des contre-danſes de l'Europe, au ſon de la flute & du Hautbois, y fit une fortune conſidérable.

On ne comptoit point, il y a trente ans, plus de douze mille Ames dans toute la Colonie; mais les dernieres Relations aſſurent que ce nombre eſt fort augmenté; & ſans l'expliquer, elles donnent une table de proportion,

tion, plus curieuſe qu'utile (31). On lira plus volontiers quelques autres Obſervations de la même date. En général, le terrein de la Caroline eſt uni. Dans l'eſpace de cent milles de long, ſur à-peu-près la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur conſidérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'aſſez douces; depuis cinq piés juſqu'à ſoixante-dix. Derriere une vaſte étendue de Païs plat, regne une haute chaîne de Montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrès de Latitude, environ cent milles à l'Oueſt du Miſſiſſipi, courent preſque parallelement avec la Côte maritime, derriere la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'eſt ce qu'on a déja nommé les Monts Apalaches, quoiqu'on leur donne auſſi le nom d'*Alpechen*, d'*Apelachéens* & d'*Appelléans*. De leur pié juſqu'à la Mer, on

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

(73) La voici: Blancs { Colons, Marchands, Artiſans, } comme { 8, 1 1/2, 2 } à 12

Tous les Blancs, les Indiens ſoumis, les Eſclaves Negres, à l'égard du total; les premiers, comme 12 à cent; les ſeconds, comme 66 à cent; les troiſiemes, comme 22 à cent.

Le Parti Epiſcopal, les Preſbytériens François & autres, les Anabaptiſtes & les Quakers, à l'égard du total; les premiers & les ſeconds, comme 4 & demi à 10; les troiſiemes comme 1 à 10; les derniers, comme 1 quart à 10.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

compte assez régulierement deux cens milles. Les sources de toutes les grandes Rivieres, qu'on a décrites, sont dans ces Montagnes.

La Province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses Habitans actuels. On y seme le Blé d'Inde, ou le Maïz, depuis le premier de Mars jusqu'au 10 de Juin. Un acre de Terres communes produit depuis dix-huit jusqu'à trente Boisseaux. La saison, pour semer le riz, est entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le seme dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante: mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrein. Cette derniere moisson se fait en Septembre, jusqu'au 8 d'Octobre, & devient si abondante qu'elle fait à l'Angleterre un Commerce annuel de plus de quatre-vingt mille livres sterling. Les Anglois se flattent qu'avec le tems on ne verra plus, dans les Marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette Province.

Les Vers à soie n'y commencent pas moins à prosperer. Ils sortent de leurs

œufs vers le 6 de Mars, qui eſt le tems où les feuilles du Meurier s'ouvrent. La réſine, le Tar, ou Godron, & la Poix ſont en abondance dans toute la Colonie. On tire la réſine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des ſillons qui deſcendent juſqu'au pié, où il ſe trouve des Baſſins pour la recevoir. Mais c'eſt après avoir ôté l'écorce, du côté qui regarde le Soleil, afin que le ſuc, pouſſé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire enſuite dans de grandes Chaudieres, où il ſe change en réſine. Le Tar & la Poix ſe tirent par les méthodes communes.

DESCRIPT DE LA CAROLINE ANGLOISE.

La multiplication des Beſtiaux s'eſt fait admirer ici, depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier ſiecle, on regardoit comme une grande richeſſe d'avoir trois ou quatre Vaches : il n'eſt pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, & la plûpart des Particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les Forêts. On les raſſemble le ſoir. Les Veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les téter. Quelque tems après, on les traie ; on les renferme pendant la nuit ; & le lendemain, on les traie encore avant

que de les renvoïer dans les Bois. Les Porcs, dont le nombre eſt encore plus grand, ſont nourris de même. Ils s'écartent de pluſieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les Plantations, ils ne manquent point d'y retourner le ſoir.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Le Commerce, qui eſt le même entre la Caroline & l'Angleterre que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux Vaiſſeaux; & l'on n'en compte pas moins de ſoixante, qui viennent annuellement à Charles-town, de divers Cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Impôts, Monnoie, prix du travail.

Il n'y a point d'autre impôt, à la Caroline, que les droits ſur les liqueurs fortes, les Vins, les Sucres, la Farine, le Biſcuit, le Poiſſon ſec, les Pelleteries &c, qui montent chaque année à quatre mille cinq cens livres ſterling, & qui forment le tréſor public: ſurquoi l'on paie mille livres aux Miniſtres Anglicans, qui ne ſont que dix pour toute la Colonie, mille pour l'achevement & l'entretien des Fortifications, ſix cens aux Officiers militaires & aux Sentinelles, deux cens au Gouverneur, trois cens pour les munitions de guerre, & qua-

tre cens pour les Charges accidentelles. Il en reſte par conſéquent mille, qui forment un fond d'amortiſſement pour les Billets de crédit, qu'on n'avoit anciennement créés que juſqu'à la ſomme de ſix mille livres ſterling, mais qui furent enſuite augmentés juſqu'à dix mille. Outre ces Billets, dont le cours eſt bien établi, les Monnoies dont on fait ici le plus grand uſage ſont les Louis de France, les piſtoles d'Eſpagne, les Dallers de Hollande & les Piaſtres du Pérou. On y voit peu de monnoie Angloiſe, parceque tout le Commerce avec l'Angleterre conſiſte en échanges. On nous apprend juſqu'aux gages des Ouvriers, qui, arrivant dans la Colonie ſans aucun fond, veulent louer leur travail; c'eſt cinq shellings par jour pour un Tailleur; deux shellings & demi pour un Cordonnier; ſept shellings & demi pour un Forgeron; trois shellings pour un Tiſſerand; ſix shellings pour un Briquetier, & quatre pour un Tonnelier.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

§ VIII.

Floride Eſpagnole, & Voïage du P. de Charlevoix ſur ſes Côtes.

INTRODUCTION.

AVEC Saint Auguſtin, qui doit ſon origine à Menendez (74), les Eſpagnols n'ont pas d'Etabliſſemens plus conſidérables dans la Floride, que S. Marc, Saint Joſeph, & Penſacola, tous trois dans la partie Méridionale, qui regarde le Golfe du Mexique. Mais comme ce n'eſt jamais dans les Relations d'Eſpagne qu'il faut chercher des éclairciſſemens ſur les poſſeſſions de cette Couronne, on connoîtroit peu l'état de ces trois petites Colonies, ſi l'infortune d'un Voïageur François n'avoit ſervi à lui procurer des lumieres qu'il a publiées : c'eſt le Pere de Charlevoix, dans le Journal Hiſtorique de ſes Voïages. Il avoit eu le malheur de faire naufrage dans un Vaiſſeau nommé l'*Adour*, à la vue de la Floride, près d'une des Iles des Martyrs, en retournant de la Louiſiane en France. Une partie de l'Equipage ſe ſaiſit de la Chaloupe, une autre du

Naufrage du P. de Charlevoix.

(74) Voïez, ci-deſſus, l'Etabliſſement des François dans la Floride.

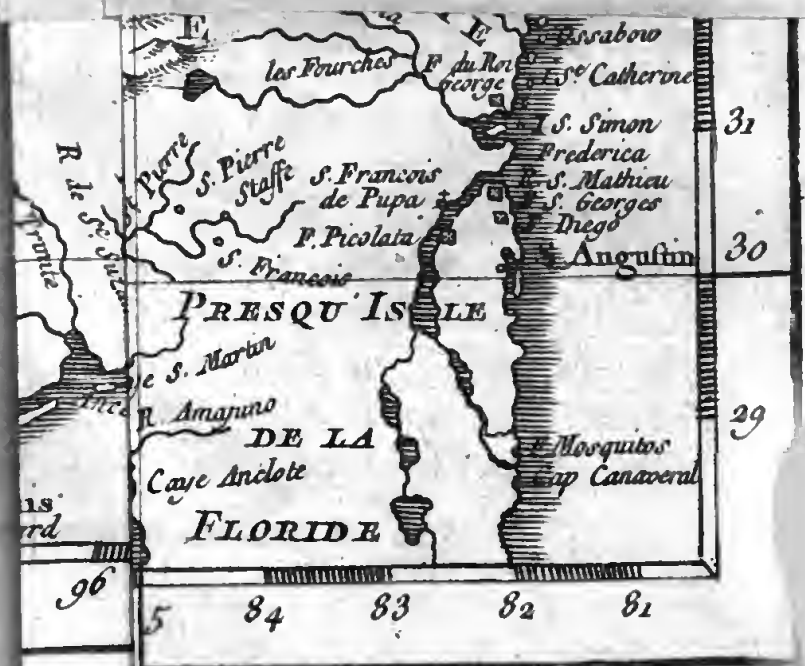
les Fourches
F. du Roi George
Essabou
Ste Catherine
S. Simon
Frederica
S. Mathieu
S. Georges
Diego
Augustin
31
30
29
S. Pierre
S. Pierre Staffe
S. Francois de Pupa
F. Picolata
S. Francois
PRESQU'ISLE
DE LA
FLORIDE
S. Martin
R. Amapano
Caye Anclote
Mosquitos
Cap Canaveral
96
85
84
83
82
81

N°. 12.

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
Napoli

Canot ; & la troiſieme, avec le P. de Charlevoix, les Officiers du Vaiſſeau & les principaux Paſſagers, prit le parti de conſtruire une Barque que l'Auteur nomme un Bateau, pour retourner à la Louiſiane. C'eſt de ce point qu'il faut ſuivre le Voïageur & recueillir ſes obſervations, ſans en détacher les incidens de ſa route, qui ont auſſi leur utilité.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Nous partîmes, dit-il, le 25 d'Avril 1722, ſur le midi, & nous voguâmes de concert pendant pluſieurs lieues ; mais vers le coucher du Soleil, nous vîmes entrer la Chaloupe dans le Canal qu'il falloit traverſer pour gagner la Havane, ſans ſe mettre en peine du Canot, dont elle portoit les vivres, & qui ne pouvant la ſuivre, fut obligé de ſe joindre à nous. Le ſoir, nous débarquâmes enſemble dans l'Ile, où les trois Bâtimens étoient convenus de ſe réunir. Une bande de Sauvages, qui s'y étoit déja rendue, nous fit paſſer toute la nuit ſur nos gardes ; & nous remîmes de grand matin à la voile.

Comment il retourne à la Louiſiane.

Le tems étoit beau & la Mer tranquille. Notre Equipage envia bientôt le ſort de la Chaloupe. Enſuite, il en vint aux murmures ; & nos Chefs cru-

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

rent devoir feindre, au moins, de le satisfaire. On prit donc la route du Canal. Deux heures après, le vent devint plus fort, & fit voir toutes les apparences d'un orage. Tout le monde reconnut alors qu'on ne pouvoit s'engager ſans témérité dans une ſi longue traverſe, avec des Bâtimens tels que les nôtres ; car rien n'étoit plus foible que notre Bateau, & l'eau y entroit déja de toutes parts. On parla de ſe rendre à Saint Auguſtin ; mais comme il auroit fallu retourner par le chemin qu'on avoit fait, on convint aſſez unanimement de prendre vers le Biloxi (75). Nous fîmes l'Oueſt, dans cette vue. On avança peu pendant le jour, & nous paſſâmes la nuit dans le Bateau, où il s'en falloit beaucoup que chacun eût aſſez de place pour s'étendre. Le 27, nous campâmes dans une Ile, où nous trouvâmes des Cabanes abandonnées, des chemins fraïés, & des veſtiges de ſouliers Eſpagnols. Cette Ile eſt la premiere des Tortues. Le terrein en eſt ſi mauvais, que je ne comprens point ce que des Hommes vont faire dans un ſi mauvais Païs, & ſi loin de toute Habitation

Foibleſſe de ſon Bâtiment

(75) Voïez, ci deſſous, l'Etabliſſement des François, & la Deſcription de la Nouvelle France.

humaine. Nous ne ceſſions point de faire l'Oueſt, & nous voguions avec une rapidité qui ne pouvoit venir que des courans. Le 28, on continua d'avancer beaucoup; & quoiqu'avec peu de vent, il ſembloit que les Iles volaſſent à côté de nous. L'obſervation de la hauteur, à midi, nous fit trouver vingt-quatre degrés quinze minutes. Si nos Cartes Marines étoient exactes, nous étions à l'extrêmité occidentale des Tortues, c'étoit nous engager beaucoup en pleine Mer, & j'étois d'avis de laiſſer toutes ces Iles à gauche; mais nos Officiers craignoient de ne pouvoir trouver de paſſage, entr'elles & le Continent. Ils ne furent pas longtems à s'en repentir, car nous fûmes deux jours ſans voir aucune terre, quoiqu'on fît le Nord & le Nord-Eſt. Alors le déſeſpoir ſaiſit l'Equipage; il ne falloit qu'un coup de vent, tel que nous en avions eſſuïé plus d'un, pour nous ſubmerger. Le calme même avoit ſes inconvéniens; il falloit ramer tout le jour, & la chaleur étoit exceſſive. Enfin la terre parut devant nous, & nous y arrivâmes avant midi. Le 4, vers le milieu du jour, nous étions par les vingt-ſix degrés cinquante-ſix minu-

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Déſeſpoir de l'Equipage.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

tes, toujours avec la terre en perſpective, mais ſans pouvoir en approcher, parcequ'elle eſt bordée d'Iles & de preſqu'Iles, la plûpart très baſſes, entre leſquelles un Canot d'écorce auroit peine à paſſer. Notre plus grande peine étoit de n'y pas trouver d'eau. Nous trouvions aſſez d'abris, & quelquefois un peu de Chaſſe & de Pêche.

Païs fort déſert.

On voit peu de Sauvages dans tout ce Païs; & trois ſeulement, que nous apperçûmes un jour dans une Pirogue, n'eurent pas la hardieſſe de venir à nous. Le 10, on fut obligé de retrancher la ration d'Eau-de-vie, & de réſerver le peu qui reſtoit, pour les plus preſſans beſoins. Les vivres commençant auſſi à manquer, ſurtout le Biſcuit, dont une partie avoit été gâtée, nous fûmes réduits au pur néceſſaire; c'eſt-à-dire qu'à chaque repas, nous n'avions ſouvent qu'une poignée de riz, qu'on faiſoit cuire dans de l'eau ſaumâtre. Mais cette Côte eſt l'Empire des Huîtres, comme le Banc de Terre-Neuve, le Golfe & le Fleuve Saint Laurent ſont celui des Morues. Toutes ces Terres baſſes, que nous rangions de fort près, ſont bordées de Mangliers, auxquels s'atta-

chent une prodigieuſe quantité de petites Huîtres d'un goût exquis. D'autres, beaucoup plus grandes & moins délicates, ſont dans la Mer même, en ſi grand nombre qu'elles y forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des Rochers à fleur-d'eau.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Le 15, au matin, nous rencontrâmes une Chaloupe Eſpagnole, qui portoit environ quinze Hommes; c'étoit une partie de l'Equipage d'un Navire, qui avoit fait naufrage vers la Riviere de Saint Martin. Ils étoient quarante-deux; mais leur Chaloupe étoit ſi petite, que s'en ſervant tour à tour, les deux tiers de leur nombre étoient obligés de ſuivre la Côte à pié. Cette rencontre fut, une faveur du Ciel pour nous: ſans les inſtructions que nous reçûmes du Capitaine Eſpagnol, il y avoit peu d'apparence que nous puſſions trouver la route; & le déſeſpoir auroit pû porter nos Mutins à quelque violence. Le 16, le Canot nous quitta, pour ſuivre les Eſpagnols. Nous avions le vent contraire; & les dangers de la Côte, qui eſt platte & chargée de cailloux pointus, nous forçoient d'avoir continuellement la ſonde à la main. Ces embarras ne diminuerent point, les deux

Naufrage d'un Vaiſſeau Eſpagnol.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

jours ſuivans ; & le 20 nous campâmes dans une Ile, qui fait la pointe orientale de la Baie des Apalaches. Toute la nuit, nous apperçûmes des feux ſur le Continent, dont nous étions fort proche.

Arrivée des François au Fort S. Marc.

Le 21, étant partis avec un brouillard fort épais, qui ſe diſſipa bientôt, nous apperçûmes des Baliſes, que les Eſpagnols nous avoient avertis de ſuivre. On les ſuivit, en portant au Nord & nous reconnûmes que ſans ce ſecours nous n'aurions pas évité des bancs de ſable, couverts d'Huîtres, dont toute cette Côte eſt ſemée. Enfin, vers dix heures, nous découvrîmes un petit Fort de pierre, quarré, & fortifié aſſez régulierement. Nous arborâmes auſſi-tôt le Pavillon blanc : mais quelques momens après, on nous cria, en François, de ne pas avancer davantage. Nous nous arrêtâmes ; & bientôt, nous vîmes venir une Pirogue, avec trois Hommes à bord. Un des trois étoit Baſque : il avoit été Canonier à la Louiſiane, & les Eſpagnols lui avoient confié le même emploi. Après nous avoir appris que nous étions devant le Fort de Saint Marc, & nous avoir fait les demandes ordinaires, il jugea que, le Capitaine & moi, nous

devions deſcendre ſeuls, pour nous expliquer avec le Commandant. Nous en fûmes bien reçus. Cet Officier Eſpagnol étoit un ſimple Lieutenant, Homme d'eſprit, qui nous accorda la permiſſion de faire avancer notre Bateau, vis-à-vis du Fort. Il invita les Officiers & les principaux François à dîner : mais ce ne fut qu'après avoir fait viſiter le Bateau, & s'être fait apporter dans ſon Magaſin les armes & les munitions, avec parole de les reſtituer pour notre départ.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Ce Poſte, que de l'Iſle a marqué dans ſa Carte ſous le nom de *Sainte Marie d'Apalache*, n'a jamais porté que celui de *San Marco*, ou Saint Marc. Les Eſpagnols y avoient autrefois un Etabliſſement conſidérable, mais déja fort affoibli, lorſqu'en 1704 il fut entierement détruit par les Anglois de la Caroline, ſoutenus d'un grand nombre d'Indiens *Alibamons*. La Garniſon Eſpagnole, qui étoit de trente-deux Hommes, fut faite priſonniere de guerre ; ce qui n'empêcha point les Sauvages d'en brûler dix-ſept, entre leſquels on comptoit trois Religieux de Saint François : & de ſept mille Apalaches, établis dans ce Canton, il n'y en reſta que quatre cens,

Deſcription de ce Fort Eſpagnol.

FLORIDE ESPAGNOLE.

qui ſe retirerent enſuite vers la Mau-bile, où la plûpart ſont encore.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Les Forêts, & les Prairies voiſines du Fort, ſont remplies de Bœufs & de Chevaux, que les Eſpagnols y ont laiſſé multiplier. On y voit quelques Habitations de Sauvages, qui ſont apparemment une partie de ces mêmes Apalaches que l'irruption des Anglois avoit mis en fuite, & qui revinrent après la guerre. Leur Baie eſt préciſement ce que les premieres Relations Eſpagnoles nomment le Port d'*Auté*. La ſituation du Fort eſt ſur une petite éminence, environnée de marécages, un peu au-deſſous de la jonction de deux petites Rivieres, dont l'une vient du Nord-Eſt & l'autre du Nord-Oueſt. Deux lieues plus haut, on trouve ſur celle du Nord-Oueſt un Village d'Apalaches; & un ſecond à l'Oueſt, dans les Terres. Cette Nation, autrefois très nombreuſe, & maîtreſſe d'un fort grand Païs, eſt réduite aujourd'hui preſqu'à rien, quoiqu'elle ait embraſſé depuis long-tems la vraie Religion: mais les ſecours ſpirituels lui manquent; ſans compter qu'il eſt difficile de faire de bons Chrétiens, d'un Peuple, à qui on a commencé par rendre le Chriſtianiſme fort odieux. On nous

Qualité du Païs.

dit, au Fort Saint Marc, que la réſolution étoit priſe de rétablir ce Poſte dans ſon ancienne ſplendeur, & qu'on y attendoit cinq mille Familles; c'eſt beaucoup plus que toute la Floride Eſpagnole n'en peut fournir. Saint Marc dépend de Saint Auguſtin, pour le militaire & le civil, mais de la Havane pour le ſpirituel : cependant c'eſt du Couvent des Cordeliers de Saint Auguſtin, qu'il tire ſes Prêtres. On va, par terre, de Saint Marc à Saint Auguſtin : le voïage eſt de quatre-vingt lieues, & le chemin fort mauvais.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Quelques préſens aïant diſpoſé le Commandant Eſpagnol à nous donner des Guides pour Saint Joſeph, qui eſt à trente lieues de Saint Marc, nous partîmes le 23; & nous ſuivîmes aſſez lentement la Côte pendant deux jours, après leſquels nos Guides nous firent entreprendre une traverſée de trois lieues, pour entrer dans une eſpece de Canal, formé par le Continent, & par une ſuite d'Iles de différentes grandeurs. Sans eux, nous n'aurions jamais oſé nous y engager, & nous aurions manqué la Baie de Saint Joſeph. Cependant nos vivres diminuoient, & l'eau étoit fort difficile à trouver. Un jour, qu'aiant creuſé à dix pas de la

Route de Saint Marc au Fort Saint Joſeph.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Mer, ſur un terrein aſſez élevé, on n'en avoit tiré que de l'eau ſaumâtre, je m'aviſai de faire un trou ſur le bord même de la Mer & dans le ſable ; il ſe remplit auſſi-tôt d'une eau auſſi douce & auſſi claire que celle de la plus belle ſource : mais elle ne fut pas long-tems à tarir, ce qui me fit juger que c'étoit de l'eau de pluie, qui aïant rencontré un fond dur, s'étoit amaſſée en cet endroit. Lorſque nous fûmes à la tête des Iles, nous allâmes à la voile juſqu'au ſoir. Alors le vent tomba ; mais la Marée, qui commençoit à deſcendre, y ſuppléa pendant toute la nuit. C'eſt la premiere fois que j'ai vû des marées reglées dans le Golfe du Mexique ; & nos deux Guides nous aſſurerent que depuis les Iles juſqu'à Penſacole, le flux eſt de douze heures, & le reflux d'autant. Le lendemain 26, un vent contraire nous retint dans une Ile aſſez bien fournie de bois, & longue de dix ou douze lieues, où les Alouetes & les Becaſſes ſont en abondance. Nous y vîmes auſſi quantité de Serpens à ſonnettes. Elle ſe nomme auſſi l'*Ile à Chiens* ; & de ſa premiere Pointe, nos Guides ne comptoient que dix lieues à Saint Marc, & quinze à Saint Joſeph : mais ils ſe trompoient

ſur cette derniere diſtance, qui eſt au moins de vingt lieues.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Le 27, nous échouâmes, à minuit, ſur un Banc d'Huîtres, auſſi larges que la forme d'un chapeau, & nous fûmes plus d'une heure à nous tirer d'embarras. Nos Guides nous firent aborder à la Maiſon de Campagne d'un Capitaine de la Garniſon de Saint Joſeph, où nous paſſâmes le reſte de la nuit. Nous n'étions plus qu'à ſept lieues de Saint Joſeph, & nous y arrivâmes le jour ſuivant, à cinq heures du ſoir. Nous y fûmes bien reçus du Gouverneur. Deux grandes Chaloupes Françoiſes y étoient arrivées du Biloxi, avec quatre Officiers qui venoient reclamer des Deſerteurs; mais [illegible]ne les y avoient point trouvés, & nous crûmes les avoir apperçus le 24, dans une Barque à voile, qui avoit paſſé à quelque diſtance de nous.

Fort S. Joſeph & ſa deſcription.

Je ne crois pas qu'il y ait un lieu au monde, où l'on dût moins s'attendre à trouver des Hommes, ſurtout des Européens, qu'à Saint Joſeph. La ſituation de cette Baie, ſes rivages, ſon terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raiſon qui a porté les Eſpagnols à s'y établir. Une Côte platte, expoſée à tous

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

les vents, un ſable ſtérile, un Païs perdu, qui ne peut avoir aucune ſorte de Commerce, & qui ne peut même ſervir d'entrepôt; c'eſt le lieu qu'ils ont choiſi (76). Nous avions fait, avant eux, la même folie (77), mais elle a peu duré. Le Fort n'eſt pas ſitué dans la Baie même; il eſt au retour d'une Pointe recourbée, qui renferme une Ile, & n'eſt bâti que de terre, mais bien revêtu de paliſſades & monté d'une bonne artillerie. La Garniſon eſt nombreuſe, l'Etat Major complet; & preſque tous les Officiers ont avec eux leurs Familles. Les Maiſons ſont propres, commodes, & fort bien meublées; mais dans les rues on a du ſable juſqu'à la cheville du pié. Les Dames ne ſortent que pour aller à l'Egliſe; & c'eſt toujours avec l'appareil & la gravité qui ſont propres à leur Nation. Nous fûmes traités à dîner par le Sergent Major, qui, s'étant trouvé à la Louiſiane, où il avoit été reçu avec politeſſe, voulut nous en marquer ſa reconnoiſſance (78). Il y mit le com-

Politeſſe d'un Sergent Major Eſpagnol.

(76) Par jalouſie des Etabliſſemens François à la Louiſiane.

(77) Voïez, ci-deſſous les Etabliſſemens des François.

(78) Il y avoit fait amitié avec M. Hubert, alors Commiſſaire Ordonnateur de la Colonie, qui étoit de la Trouppe errante, & qui avoit avec lui ſa pe-

ble, en nous fourniſſant des vivres pour la ſuite de notre navigation. Nous partîmes le 30, avec les deux Chaloupes Françoiſes; & le Fort nous ſalua de cinq coups de Canon.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

On fit environ ſept lieues ce jour-là, juſqu'à l'entrée d'une Riviere qui ſort d'une Baie ouverte au Sud-Eſt, où nous mouillâmes. Vers minuit, nous profitâmes d'un bon vent, pour gouverner à l'Oueſt Nord-Oueſt. Toute la Côte court ſur le même air de vent, pendant vingt lieues, juſqu'à l'Ile Sainte Roſe, ſans un ſeul endroit pour s'y mettre à l'abri. Le 31, nous avions fait ces vingt lieues à quatre heures du ſoir; & nous mouillâmes derriere une Ile, qui ferme la grande Baie de Sainte Roſe, dont l'entrée eſt dangereuſe quand la Mer eſt groſſe. Le premier de Juin, profitant de la Marée qui commençoit à monter, nous fîmes une petite lieue, & nous entrâmes dans le Canal de Sainte Roſe, qui en a quatorze de long: il eſt fermé par une Ile de même nom, qui a toute cette lon-

Route de Saint Joſeph à Penſacole.

tite Fille, âgée de trois ans. Elle n'avoit été qu'ondoïée. Le Sergent Major ſouhaita que les cérémonies du Baptême lui fuſſent ſuppléés à Saint Joſeph, & cette Fête fut célébrée avec éclat. Il fut le Parrain; une Niece du Gouverneur fut la Marraine; & par une faveur rare, toutes les Dames Eſpagnoles furent du ſouper.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

gueur, mais qui eſt fort étroite, & qui ne manque point de bois, quoiqu'elle paroiſſe toute couverte de ſable. Le Continent eſt ici fort élevé, & porte diverſes ſortes d'arbres. Le terrein y eſt preſqu'auſſi ſabloneux qu'à Saint Marc; mais pour peu qu'on y creuſe, on rencontre l'eau. Toute la Côte fourmille de Gibier, & la Mer de Poiſſons. L'entrée du Canal eſt fort étroite : il s'élargit enſuite, & conſerve, juſqu'à Penſacola, une demie lieue de largeur. Vers midi, nous doublâmes la *Pointe aux Chevreuils*, dont le détour fait le commencement de la Baie : on y tourne au Nord, puis au Nord-Eſt; & le Fort, qui n'eſt qu'une petite lieue plus loin, ſe fait appercevoir de cette Pointe. Nous y arrivâmes une heure après.

Origine de l'établiſſem. Eſpagnol.

La Baie, qui porte aujourd'hui le nom de Penſacole, aïant été découverte, ſuivant les Relations Eſpagnoles, par Pamphile de Narvaez, dans ſa malheureuſe Expédition de la Floride, Diegue de Maldonado, un des Capitaines de Fernand *Soto*, la reconnut de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchuſi*. En 1558, Dom Triſtan de Luna lui donna celui de *Baie Sainte Marie*. Dom André *de Pés*, Commandant de la Flotte de *Bar-*

lovento, l'aïant reconnu auſſi en 1693, ajouta au dernier de ces deux noms celui de *Galve*, à l'honneur du Comte de Galve, alors Viceroi de la Nouvelle Eſpagne. Ainſi cette Baie n'eſt connue, parmi les Eſpagnols, que ſous le nom de *Santa Maria de Galve*. Cependant celui de *Penſacola*, que portoient les Indiens du Canton, eſt demeuré à la Province. En 1696, Dom André d'*Arriola*, créé premier Gouverneur, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baie Sainte Marie de Galve un Fort à quatre Baſtions, qu'il nomma le *Fort Saint Charles* avec une Egliſe & quelques Maiſons. Tel étoit encore l'état de cette Place en 1719, lorſque les François en firent le Siége, ſous le commandement de M. de Serigny (79), au nom de la Compagnie d'Occident, qui ſaiſit l'occaſion d'une rupture paſſagere entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port qu'il y ait ſur toute la Côte de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miſſiſſipi. Dans le cours de la même année, le Fort Saint Charles fut pris par Serigny, repris par les Eſpagnols, & repris encore par les Fran-

Fort Saint Charles de Penſacole.

(79) Le détail précédent n'eſt pas tiré du Journal Hiſtorique.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

çois (80), qui le poſſedoient tranquillement lorſque nous y arrivâmes ; mais il étoit en ſi mauvais état, qu'on ne paroiſſoit pas s'attendre à le garder. Le Commandant, nommé *Carpeau de Montigny*, étoit au Quartier général du Biloxi, & nous n'y trouvâmes que quelques Soldats. Il ne reſtoit du Fort Eſpagnol (81), qui avoit été pris deux ans auparavant par le Comte de Champmêlin, qu'une fort belle cîterne, qui a coûté, dit-on, quatorze mille piaſtres à bâtir.

Il eſt poſſedé par les François.

Qualités de la Baie.

La Baie de Penſacole ſeroit un aſſez bon Port, ſi les vers n'y perçoient pas les Navires, & ſi ſon entrée avoit un peu plus de profondeur. L'*Hercule*, que montoit le Comte de Champmêlin, y toucha. Cette entrée eſt directement entre l'extrêmité occidentale de l'Iſle Sainte Roſe & un Récif : elle eſt ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer à la fois qu'un Navire ; & ſon ouverture eſt Nord & Sud. De l'autre côté du Récif, on trouve un ſecond Canal, ouvert au Sud-Oueſt, qui n'a de l'eau

(80) Voïez-en le récit au Tome II. de l'Hiſtoire de la Nouvelle France, p. 436 & ſuiv.

(81) Les François, après l'avoir repris, avoient ruiné les deux Baſtions du côté de Terre, n'avoient conſervé que les deux qui regardoient le Port, & y avoient laiſſé un Officier, deux Sergens, vingt Soldats & douze Sauvages. *Ibid.*

que pour les Barques, & qui eſt auſſi fort étroit. Le mouillage, dans la Baie, eſt par le long de l'Ile Sainte Roſe.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Nous partîmes de Penſacole, à minuit; & ſur les quatre heures du matin nous laiſſâmes à droite *Rio de los Perdidos*, Riviere célebre par le naufrage d'un Vaiſſeau Eſpagnol, dont la perte, & celle de l'Equipage entier lui ont fait donner ce nom. L'Ile *Dauphine* eſt cinq lieues plus loin, ſur la gauche. Entre cette Ile & celle de *la Corne*, qui n'en eſt éloignée que d'une lieue, il y a peu d'eau. La derniere de ces deux Iles eſt ſuivie d'une autre, que ſa figure a fait nommer l'*Ile ronde*. Vis à-vis eſt la Baie des *Paſcagoulas* (82), où ſe décharge une Riviere du même nom, qui deſcend du Nord. Delà nous ne mîmes qu'une heure à nous rendre au Biloxi.

Penſacole eſt reſtitué aux Eſpagnols.

Le ſage Voïageur, à qui l'on doit ces éclairciſſemens, ſe retrouvant dans la Colonie Françoiſe d'où il étoit parti, fut bientôt informé de la paix conclue avec l'Eſpagne, & de la double alliance entre les deux Couronnes. Un des articles étoit la reſtitution de Pen-

(82) Madame de Chaumont avoit une Conceſſion dans cette Baie.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

ſacole. Cette Nouvelle fut apportée de Vera-cruz à la Louiſiane par Dom Alexandre *Walcop*, Irlandois, & Capitaine de Vaiſſeau dans la Nouvelle Eſpagne, ſur un Brigantin commandé par Dom Auguſtin Spinola. Ces deux Officiers ne diſſimulerent point que le deſſein des Eſpagnols étoit d'y faire un Etabliſſement conſidérable, & d'y tranſporter la Garniſon & tous les Habitans de Saint Joſeph. Dom Walcop en étoit nommé Gouverneur. On ne peut douter que ce Plan n'ait été ſuivi de l'exécution.

Obſervation ſur la température de ce climat.

Le Voïageur ajoute deux obſervations, qui ne peuvent convenir qu'à cet article. Dans ſon retour, étant le 2 de Juillet Nord & Sud de Penſacole, d'où il vouloit aſſurer ſon point de Longitude, parceque celle de l'embouchure de Miſſiſſipi n'étoit pas encore bien fixée, il avoit le Soleil directement ſur ſa tête; & dans ſon Voïage des Martyrs au Biloxi, il avoit eſſuïé les plus grandes chaleurs du Solſtice, ſans pouvoir s'en garantir, non plus que des roſées qui tomboient en abondance pendant les nuits: cependant il ſouffrit beaucoup plus du chaud, dans le cours du mois de Juillet, qu'il n'en avoit ſouffert avant ſon naufrage,

ge. Là-deſſus, dit-il, il ſe ſouvint qu'il avoit été ſurpris plus d'une fois, de voir des perſonnes nées ſous la Zone torride, ſe plaindre beaucoup des grandes chaleurs de France. Il avoit été dans le même cas au mois d'Avril. La différence, qu'il éprouvoit au mois de Juillet, ne pouvoit venir des vents; car ils étoient les mêmes, & il en eut toujours dans les deux ſaiſons: ce n'étoit pas, non-plus, qu'il y fut plus accoutumé; car, ni lui, ni ſes Compagnons, n'étoient pas ſujets aux ſueurs continuelles qui les avoient fort incommodés au mois d'Avril. Voici l'explication qu'il croit pouvoir donner. Au Printems, l'air eſt encore chargé de vapeurs, que l'Hiver y aſſemble: lorſque le Soleil s'approche, elles en ſont d'abord embraſées: & voilà, dit-il, ce qui cauſoit ces chaleurs peſantes & ces abondantes ſueurs, dont nous étions accablés au mois d'Avril. En Juillet, ces vapeurs étoient diſſipées; & quoique le Soleil fût beaucoup plus près de nous, le moindre vent ſuffiſoit pour nous rafraîchir, en émouſſant la vivacité de ſes raïons, preſque perpendiculaires ſur nos têtes. Or, en France, le Soleil ne diſſipe jamais les vapeurs auſſi bien qu'entre les

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Tropiques : du moins ſont-elles ici plus groſſieres ; & c'eſt ce qui produit, non la différence de la chaleur, mais celle de la ſenſation du chaud.

Obſervation ſur le Canal de Bahama.

La ſeconde obſervation regarde le Canal de Bahama. Le Vaiſſeau, ſur lequel on retournoit en France, n'aïant pû obtenir l'entrée du Port de la Havane où l'on avoit compté de s'arrêter, on prit le parti de s'avancer vers la Baie de Matance, & l'on y trouva d'autres obſtacles, qui déterminerent le Capitaine à continuer ſa route. Dans l'eſpace d'environ vingt-quatre heures, on découvrit, du haut des mats, les Terres de la Floride. A cette vue, on mit le Cap au Nord-Nord-Eſt : deux heures après on prit un peu plus de l'Eſt, & s'étant remis en route, on ſe trouva, deux autres heures après, dans le vrai courant qui mene au Canal de Bama. On alloit avec la viteſſe d'un trait. Nous vîmes en ce moment, dit le Journaliſte, l'*Adour*, ce même Vaiſſeau dans lequel nous avions fait naufrage, qui montroit encore un bout du mât, maisdont la carcaſſe étoit toute couverte d'eau ; & nous reconnûmes qu'il s'enfalloit bien qu'elle eut échoué vis-à-vis de la plus ſeptentrionale des Martyrs, comme on ſe l'étoit perſuadé d'abord, car

nous l'avions par notre travers à dix heures & demie du matin ; & vers une heure & demie, la derniere de ces Iles nous reſtoit au Nord. Vers les trois heures, on apperçut, de la Hune, un Briſant que nous allions ranger de bien près, & plus loin une Batture, qui avançoit beaucoup au large. Cette Batture eſt apparemment la fin des Martyrs ; & pour l'éviter, nous reprîmes du Sud & de l'Eſt pendant le reſte du jour, avec le courant toujours au Nord : ſur le ſoir, nous portâmes au Nord-Eſt. Le lendemain à midi, nous étions à l'entrée du Canal, par les vingt-cinq degrés trente minutes. A ſept heures & demie du ſoir, on craignit d'être trop près de terre, & le Cap fut mis au Sud-Sud-Eſt juſqu'à minuit, avec un très bon vent. Nous reprîmes la route à minuit, & le jour ſuivant nous ne vîmes plus de terre. Le ſoir, on ſe crut hors du Canal ; mais, par une ſage précaution, le Pilote continua de faire le Nord-Nord-Eſt juſqu'à dix heures.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Lorſqu'on eſt ſorti du Canal de Bahama, la droite route, pour gagner l'Ile de Saint Domingue, ſeroit le Sud-Eſt : mais les vents, qui ſoufflent preſque toujours de la partie de l'Eſt, ne

Route de ce Canal à l'Ile S. Domingue.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

permettent gueres de la prendre. Il faut s'élever par une ligne parabolique, juſqu'à la hauteur de la Bermude, qu'il ſeroit même à propos de reconnoître, s'il étoit poſſible, pour aſſurer ſon point de Longitude. C'eſt faute de cette connoiſſance, qu'on eſt quelquefois obligé d'aller juſqu'au grand Banc de Terreneuve, avant qu'on puiſſe compter d'être aſſez à l'Eſt de tous les écueils qui ſont au Nord & à l'Orient de l'Ile de Saint Domingue. Cependant on n'a pas toujours pris ce grand détour, pour aller du Golfe Mexique à cette Ile. Dans les premiers tems de la Découverte, après avoir ſuivi la Côte ſeptentrionale de l'Ile de Cuba, juſqu'à la Pointe d'Itaque, qui en eſt l'extrémité Orientale, à quatorze lieues de Matance, on tournoit à droite, laiſſant à gauche toutes les Iles Lucaies; & celle de Bahama, qui eſt de ce nombre. C'eſt ce qu'on nomme à préſent le vieux Canal de Bahama; route où l'eau ne manque point pour les plus grands Navires, mais ſi pleine d'écueils, qu'à peine les grandes Barques oſent aujourd'hui s'y engager,

§ IX.

Etabliſſement & Deſcription de la Nouvelle Georgie.

Motifs de cet établiſſement

REVENONS aux Etabliſſemens Anglois, dans l'ordre des tems, après l'avoir fait ceder à celui des lieux, dans l'article précédent. La plus méridionale & la plus récente des Colonies Angloiſes de l'Amérique eſt celle de la Georgie, qui s'eſt formée ſous nos yeux. Ses Fondateurs exiſtent encore. Leur vue, telle qu'ils la publierent en 1732, en obtenant des Lettres d'Etabliſſement qui portent cette date, fut de procurer une honnête ſubſiſtance à quantité de malheureux Citoïens, qui avoient beſoin de ce ſecours, & de délivrer en même-tems l'Angleterre d'une charge incommode. Ils inviterent dans ces termes, tous les Patriotes bien diſpoſés, à ſeconder une ſi charitable entrepriſe.

Etendue de la conceſſion.

Les Lettres roïales leur accordent, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, toutes les Terres qui ſont entre la Riviere de Savannah, le long de la Côte maritime, & la Riviere d'Alatamaha; avec les Iles ſituées devant la même

ETABLISSEM. ET DESCRIP. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

Côte, qui n'en ſont pas éloignées de plus de vingt lieues. C'eſt un Païs aſſez vaſte, au Sud de la Caroline, ſéparé de cette Province par la Riviere de Savannah, & bordé au Sud par celle d'Alatamaha, qui eſt grande & navigable. D'une Riviere à l'autre, du côté de la Mer, on prétend que ſon étendue eſt de cent vingt milles (81); & vers l'Oueſt, juſqu'aux Monts Apalaches, qui ſe retirent beaucoup dans cet eſpace, on ne lui donne pas moins de trois cens milles. Tout ce Païs fut érigé en Province particuliere, ſous le nom de *Nouvelle Georgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

Une Compagnie ſe forme

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier Heathcote, aïant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette Conceſſion, y joignit d'autres avantages qui devoient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ſes Colonies d'Amérique, d'augmenter ſon Commerce, de multiplier ſes Vaiſſeaux, & ſur-tout de tirer de la ſoie crue de ſon propre fond; ce qui pouvoit lui égargner annuellement plus de cinquante mille livres ſterling,

(81) La premiere Relation dit, ſoixante ou ſoixante-dix milles.

qu'elle faiſoit paſſer en Italie. Enſuite il dépoſa une ſomme conſidérable pour jetter les fondemens de l'entrepriſe, & ſon exemple fut ſuivi par un grand nombre de riches Particuliers, entre leſquels on en choiſit vingt-trois (82) pour la direction générale. Le réſultat de cette Aſſemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empreſſa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres ſterling dans la même vue.

ETABLISSEMENT DESCRIPTION DE LA NOUVELLE GEORGIE.

Le 6 de Novembre, cent perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, choiſies avec plus de ſoin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commiſſion, furent embarquées à Graveſend, ſur le Vaiſſeaux l'*Anne*, commandé par le Capitaine Thomas, avec toutes ſortes d'inſtrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, ſe mit à la tête de cette Troupe, pour regler les premieres démarches & préſider à l'Etabliſſement. Le 15 de Janvier ſuivant, ils arriverent heureuſement à la Caroline.

VOÏAGE DE M. OGLETHORPE. 1732.

(82) Voici leurs noms, Mylord Shaftsbury, Mylord Percival, Mylord Tyrconnel, Mylord Limerick, Mylord Carpenter, MM. Digby, Oglethorpe, Georges Heathcote, Tower, Mock, Huks, Sloper, Eylis, la Roche, Vernon, Hales, Chandler, Frederik, l'Apôtre, Guillaume Heathcote, White, Kendal, & Bundy.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1733.

Ils y prirent des Guides, qui les conduiſirent d'abord à Port-roïal. Le 18, M. Oglethorpe, aïant débarqué dans la petite Ile de Trench, laiſſa une garde ſur la pointe de cette Ile qui commande le Canal, & qui eſt entre Beaufort & la Riviere de Savannah. Delà il ſe rendit à la Bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empreſſement à préparer des hutes pour la réception de ſa Colonie. Pendant qu'on étoit occupé de ce travail, il alla viſiter la Riviere de Savannah; & ſon premier choix pour l'Etabliſſement tomba ſur un fort beau terrein, à dix milles de l'embouchure. Mais c'eſt à lui-même qu'il faut laiſſer ce récit, dans les termes de ſa propre Relation.

» Dans le lieu que j'ai choiſi, la Ri-
» viere forme un croiſſant, dont les
» bords ont environ quarante piés de
» hauteur dans ſa partie méridionale.
» Le ſommet eſt fort uni, & forme
» une Plaine qui s'étend de cinq ou
» ſix milles dans le Païs, & de près
» d'un mille ſur la Riviere. Un Na-
» vire qui tire douze piés d'eau, peut
» mouiller à quinze piés de la rive.
» J'ai commencé la fondation d'une
» Ville au milieu de cette Plaine, ſur
» le bord de la Riviere, vis-à-vis

» d'une Ile où le pâturage eſt excel-
» lent. La Riviere eſt large & d'eau
» douce ; du Quai de ma Ville on
» découvre la Mer ; & l'Ile des Tibi-
» goqui forme l'embouchure. De l'au-
» tre côté, la vue s'étend ſur la Ri-
» viere, l'eſpace d'environ ſoixante
» milles. Rien n'approche de l'agré-
» ment de ce Païſage, entre de grands
» Bois qui bordent les deux rives.
» Tous mes gens arriverent ici le pre-
» mier de Février. Leurs Tentes fu-
» rent dreſſées avant minuit. J'écris
» le 19. La premiere Maiſon fut ache-
» vée hier après midi. Une petite Na-
» tion Indienne, la ſeule qu'il y ait
» autour de nous dans l'eſpace de cin-
» quante lieues, offre de ſe ſoumet-
» tre au Roi Georges, demande des
» Terres parmi les nôtres, & que ſes
» enfans ſoient élevés dans nos Eco-
» les. Leur Chef, & ſon Favori qui
» tient le premier rang après lui dans
» la Nation, ſont déja réſolus d'em-
» braſſer le Chriſtianiſme.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

M. Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour ſa Ville, que celui de la Riviere dont elle alloit faire l'ornement. Ainſi le premier Etabliſſement, ou, ſi l'on veut, la Capitale de la Nouvelle Georgie ſe nomme *Sa-*

Savanah, premiere Ville de la Nouvelle Georgie.

vannah. Une ſeconde Relation, du 20 de Février, acheve de faire connoître ſa ſituation; » J'ai choiſi le lieu, où » ma Ville eſt ſituée, non-ſeulement » pour l'agrément de ſa ſituation, mais » encore parceque la bonté du terroir, » la fraîcheur des eaux, & d'autres ſi- » gnes, me perſuadent que l'air y eſt » fort ſain. Elle eſt garantie des vents » d'Oueſt & du Sud, les plus dange- » reux de ce Païs, par de vaſtes Fo- » rêts de Pins, la plûpart hauts de » cent piés. On ne voit point de mouſſe » ſur leurs troncs, comme ſur ceux » de la Caroline. J'ai fait meſurer la » largeur de la Riviere, qui eſt d'en- » viron mille piés.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

Les Indiens, qui cherchoient à ſe lier avec les Anglois, ſe nommoient les Gammacraus. Ils faiſoient partie d'une Nation conſidérable, qui a reçu le nom de *Lowercreek*, ou Indiens de l'Anſe baſſe, & qui eſt diviſée en huit Tribus, dont chacune a ſon Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que tous les Chefs demandoient à le voir, pour former une alliance réguliere avec la Nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ſes nouveaux édifices. Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paroiſſent avec dignité

Premiere Alliance de la Colonie avec les Indiens du Païs.

dans ſa Relation. *Mico* ſignifie Roi, dans le langage de ces Indiens.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE. M. OGLETHORPE. 1733.

De la Tribu des Couetas : *Yahou-Laki*, Mico, & *Eſſa bou*, ſon Capitaine, ou ſon Général, fils du vieux Brinn, que les Eſpagnols avoient nommé Empereur des Anſes. Huit Hommes & deux Femmes à leur ſuite.

De la Tribu des Cuſſetas ; *Cuſſeta*, Mico, & *Tatchiglcutchi*, ſon Capitaine, quatre Hommes à leur ſuite.

De la Tribu des *Ouſichays : Ogiſe*, Mico ; & *Neathlouko*, ſon Capitaine. *Ougaki*, autre Capitaine, & trois Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Checkaus : Outhleteboa*, Mico ; *Thlentotluki*, *Figir*, & *Soutamilla*, Capitaines avec trois Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Echetas : Chutabké* & *Robin*, deux Capitaines, dont le ſecond avoit été élevé chez les Anglois de la Caroline, avec quatre Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Pulachucolas : Guillati*, Capitaine, & cinq Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Oconas : Ouikachumpa*, & *Kououo*, ſon Capitaine.

De la Tribu des *Eufaules : Tomaumi*, Capitaine, & trois Hommes de ſa ſuite.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

Le Mico des *Yamacraws*, qu'on range entre ces Indiens ſans les diſtinguer par le nom de Tribu, ſe nommoit *Tomokichi*.

M. OGLETHORPE. 1733.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant aſſis autour de M. Oglethorpe, Ouekachumpa, Vieillard remarquable par la hauteur de ſa taille, fit un long diſcours, que l'Interprête réduiſit aux articles ſuivans : » Les » Tribus établirent d'abord leurs an- » ciens droits ſur le Païs qui eſt au » Sud de la Riviere de Savannah. » Quoique pauvres & ſans lumieres, » celui qui avoit donné la reſpiration » aux Anglois leur avoit accordé la » même faveur. Mais elles étoient » perſuadées que le grand Pouvoir, » qui faiſoit ſon ſéjour au Ciel, & » qui avoit donné la reſpiration à tous » les Hommes, avoit envoïé les An- » glois pour l'inſtruction des Indiens, » de leurs Femmes & de leurs En- » fans; & dans cette confiance elles » leur cédoient volontiers leurs droits, » ſur toutes les Terres dont elles ne » faiſoient aucun uſage. Le Mico aſ- » ſura que ce n'étoit pas ſeulement » ſon propre avis, mais que c'étoit » auſſi la réſolution de huit Tribus » des Anſes, dont chacune avoit te-

» nu Conſeil à part, & qui s'étoient
» accordées toutes à faire partir leurs
» Chefs, chargés d'un préſent des
» richeſſes du Païs.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M OGLETHORPE. 1733.

Alors, tous les Indiens de la ſuite apporterent huit pacquets de peaux, qu'ils étendirent aux piés de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'étoit ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'ils l'offroient de bon cœur. Il ajouta qu'il remercioit les Anglois de la bonté qu'ils avoient marquée au Mico Tomokichi, qui étoit ſon Parent, & à ſes Indiens; qu'à la vérité Tomokichi étoit banni de la Nation, mais qu'il étoit Homme d'honneur, grand Guerrier, & que c'étoit ſon courage, ſa prudence & ſa juſtice qui avoient porté d'autres Bannis à le choiſir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoroient point la mort de quelques Anglois, tués par les Cherokis; & que ſi M. Oglethorpe le deſiroit, elles étoient prêtes à vanger cette violence en portant le carnage & la déſolation dans les Terres de ſes Ennemis. Lorſqu'il eut fini ſon diſcours, Tomokichi entra, ſuivi de quelques Yamacraws, & faiſant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler: » J'étois, dit-il,

ETABLISSEM. ET DESCRIPT DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1733.

» un pauvre Banni. Je ſuis venu dans
» cette Terre, pour m'y établir auſſi
» près qu'il m'étoit poſſible du tom-
» beau de mes Ancêtres. Lorſque les
» Anglois ſont arrivés, j'appréhendois
» qu'ils ne me forçaſſent d'en ſortir;
» car je ſuis foible, & je manque de
» blé : mais ils m'ont confirmé dans
» mes poſſeſſions, & ils me fourniſ-
» ſent de vivres.

Articles du Traité

Tous les Chefs des autres Tribus firent ſucceſſivement chacun leur harangue, qui revenoit à celle d'Ouekachumpa. Enſuite ils conclurent un Traité d'alliance perpétuelle, qui fut ſigné des deux Partis. M. Oglethorpe fit donner, à chacun des Micos & des Capitaines, un Fuſil & un Manteau. Les Hommes de ſuite reçurent quelques Pieces d'étoffe plus groſſiere, & d'autres préſens. On rapporte auſſi les articles du Traité. : I. Les Anglois promettoient de porter dans les Habitations des huit Tribus toute ſorte de Marchandiſes, & de les y vendre au prix dont on conviendroit. II. La reſtitution des biens enlevés ou perdus & la réparation des injures ſe feroient de bonne foi, de part & d'autre; & les coupables ſeroient jugés & punis ſuivant les Loix Angloiſes. III. Nulle

Habitation Indienne ne ſeroit exceptée du Commerce. IV. Les Anglois poſſéderoient toutes les Terres que les Indiens laiſſoient ſans uſage, à condition néanmoins que lorſqu'ils feroient quelque nouvel Etabliſſement, la ſéparation des Terres ſeroit marquée de bonne foi par les Chefs des deux Nations. V. Les Negres fugitifs ſeroient rendus par les Indiens, & conduits à quelque Bourgade Angloiſe ; & pour chaque Negre, s'il étoit pris au-delà de la Riviere d'*Okorivi*, les Anglois donneroient quatre pieces d'Etoffe, ou deux Fuſils. VI. Les huit Tribus s'engageoient à chérir les Anglois comme leurs Freres ; & promettoient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le Païs.

ETABLISSEMENT DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE. M. OGLETHORPE. 1733.

Il paroît, ſuivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'Etabliſſement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres ſterling. Outre les Paſſagers, qui furent embarqués aux dépens de la Direction, vingt-un Maîtres & cent ſix Domeſtiques firent le Voïage à leurs propres frais. Dès la premiere année, on comptoit dans la Colonie ſix cens dix-huit perſonnes : compoſées de trois cens vingt Hommes, cent treize Femmes, cent

ÉTABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

deux Garçons, & quatre-vingt-trois Filles.

M. OGLETHORPE. 1734.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'Eté, accompagné de Tomokichi, Mico des *Yamacraws*, de *Senanki*, Femme de ce Prince, de *Tonakoui* leur Neveu, d'*Hilliſpili*, Capitaine Indien, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Sintouki*, *Pinguitki* & *Vanpiki*, Chefs d'Habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux Palais de Londres, où l'on prit ſoin de leur faire faire des habits, pour les faire paroître à la Cour, qui étoit alors à Kenſington. Tomokichi préſenta au Roi pluſieurs belles plumes d'Aigles, qui, dans l'uſage de ces Barbares, ſont le plus reſpectueux de tous les préſens, & fit à Sa Majeſté Britannique un diſcours, dont toutes les expreſſions furent ſoigneuſement recueillies : » En ce jour, je vois la » majeſté de votre face, la grandeur » de votre Maiſon, & la multitude » de vos Sujets. Je ſuis venu, au nom » de toute la Nation qui ſe nomme » les *Creecks*, pour renouveller la paix » qu'ils ont avec les Anglois. C'eſt » dans mes vieux jours que je ſuis » venu ; mais quoique je ne puiſſe eſ- » pérer de recueillir moi-même les

Retour de M. Oglethorpe, avec pluſieurs Chefs Indiens.

Diſcours de Tomokichi.

» fruits de mon voïage, je ſuis venu
» pour l'avantage de tous les Indiens
» des hautes & baſſes Anſes, & pour
» demander qu'ils ſoient inſtruits de
» toutes les connoiſſances des Anglois.
» Ces plumes ſont celles de l'Aigle,
» qui eſt le plus actif de tous les Oi-
» ſeaux, & qui vole ſans ceſſe autour
» de nos Nations. Ces plumes ſont
» un ſigne de paix dans notre Patrie,
» & nous les avons apportées pour
» vous les laiſſer, O grand Roi,
» comme le ſigne d'une paix éternel-
» le. O grand Roi! les moindres pa-
» roles qui me ſeront adreſſées par
» votre bouche, je les rapporterai fi-
» delement à tous les Micos de la Na-
» tion des Creecks.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1734.

Le jour ſuivant, un Indien du Cortége de Tomokichi étant mort de la petite vérole, on prit ſoin de le faire enterrer dans un Cimetiere de Londres, mais à la maniere de ſon Païs; c'eſt-à-dire que le corps enveloppé de deux pieces d'étoffe, entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une biere au lieu de la ſépulture, & qu'on jetta dans la foſſe non-ſeulement ſes habits, mais une grande quantité de grains de verre & quelques pieces d'argent. Tomokichi paſſa quelque

Sépulture d'un Indien à Londres.

ÉTABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1734. Tomokichi retourne en Georgie.

tems en Angleterre, & parut prendre plaiſir aux amuſemens qu'on *lui* procura. Il partit à bord du Vaiſſeau *le Prince de Galles*, commandé par le Capitaine *Dumbar*, qui étoit chargé de tranſporter en Georgie une trouppe d'*Emigrans* de Saltzbourg. Ces Proteſtans fugitifs arriverent à Savannah, le 17 de Décembre; & le bruit s'y étant répandu que les Indiens Eſpagnols avoient paſſé la Riviere d'Ogiki, Dumbar ſortit de celle de Savannah, pour ranger la Côte avec quelques autres Bâtimens Anglois.

Récit du Capitaine Dumbar.

1735.

Nous arrivâmes, dit-il dans ſa Relation, à *Thunderbolet* le 8 de Janvier; & les Terres nous y parurent ſi bien cultivées par les nouveaux Habitans, qu'elles promettoient une abondante récolte. Ils avoient fait de grands progrès, dans leur fabrique de pots de terre. Leur Bourgade n'avoit encore que trois Maiſons achevées, mais l'enceinte étoit bien fortifiée. Ils avoient déja chargé de merrein une grande Barque, pour l'Ile de Madere. Nous allâmes paſſer la nuit à *Skidaway*, où les progrès ſurpaſſerent mon attente, pour les édifices & la culture des Terres. La garde ne laiſſe pas de s'y faire ſi régulierement, qu'il ne paſſe point

une Chaloupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la Batterie ne ſoit compoſée que de quelques petites Pieces de Campagne, qui ſont à la vérité en fort bon ordre. A deux milles de cet Etabliſſement vers le Sud, les nouveaux Colons ont une Barque d'obſervation, qui commande une grande étendue de côte, & qui eſt toujours prête à mettre en Mer. Nous viſitâmes toutes les Iles, juſqu'à celle de *Jekil*, & nous reconnûmes l'embouchure de la Riviere d'Alatamaha : mais, n'aïant rencontré que des Indiens amis de notre Nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 de Janvier.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

Au mois de Mai 1735, le Fort de cette nouvelle Colonie étoit preſque achevé, & la Ville avoit déja quantité de bonnes Maiſons, dont quelques-unes étoient de brique. Au mois de Janvier ſuivant, cent cinquante Montagnards Ecoſſois y aborderent, dans le deſſein de s'établir ſur les Frontieres de la Province, vers les Etabliſſemens Eſpagnols ; mais après avoir longtems attendu M. Oglethorpe, qui n'étoit pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*,

ÉTABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

où ils se fixerent sur le bord de la Riviere d'Alatamaha, à douze milles de la Mer. Ils y bâtirent un petit Fort, un Magasin, une Chapelle & plusieurs Cabanes, sous le nom de *Darien*. Trois cens Anglois, qui arriverent à Savannah le mois suivant, consolerent les Habitans de n'avoir pû retenir les Ecossois.

M. OGLETHORPE.

1735.

Dans le cours de la même année, M. Pierre *Pury* de Neuchatel en Suisse, qui avoit été Directeur de la Compagnie des Indes en France, rassembla un grand nombre de ses Compatriotes, à la tête desquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre la permission de former un Etablissement particulier dans la Nouvelle Georgie. Non seulement elle lui fut accordée; mais aïant obtenu de la Cour de France, à la priere de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec sa Trouppe, les Anglois lui firent l'honneur de l'envoïer prendre par un Vaisseau de Roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma Purysbourg, à vingt-quatre milles de celle des Anglois, sur le bord Septentrional de la même Riviere. On y comptoit cent Maisons dès l'origine.

Purysbourg, Etablissement fondé par M. Pury.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

Les Emigrans de Saltzbourg avoient auſſi formé leur Etabliſſement au-deſſus de la Ville Angloiſe, & lui avoient donné le nom d'*Ebenezer* : mais divers inconvéniens, qu'ils n'avoient pû prévoir, les dégoûterent bientôt de cette ſituation, & leur firent ſouhaiter d'être transferés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van Reek*, qui les commandoit, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de ſa Colonie, deux Miniſtres Saltzbourgeois, dont il s'étoit fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrans, qui étoient en chemin pour la Georgie, dans le deſſein de s'établir plus au Sud, & qu'ils vouloient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejetta point leur demande ; mais il voulut reconnoître, par ſes propres yeux, la juſtice de leurs plaintes. Ce délai pouvoit paſſer d'ailleurs pour un Acte d'autorité, qui confirmoit le domaine des Anglois. Il fit, dans la même vue, non-ſeulement le Voïage d'Ebenezer, mais en même-tems celui des autres Etabliſſemens Etrangers. C'eſt à ſa Relation qu'on s'attache ici.

Ebenezer, Etabliſſement des Emigrans de Saltzbourg.

M. Oglethorpe, viſite les Colonies étrangeres.

Je me rendis d'abord à la Planta-

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

tion Angloiſe du Chevalier François Bathurſt, ſix milles au deſſus de Savannah. J'y montai à cheval; & delà, paſſant par un Moulin à ſcier, établi par quelques Anglois, j'arrivai le ſoir du même jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avoient déja conſtruit un beau Pont de bois, ſur la Riviere. Leur Ville étoit compoſée d'un grand nombre de Cabanes, toutes de ſimples planches, à l'exception de quatre grands édifices de Brique & de Charpente, deux deſquels tenoient lieu d'Egliſe, & ſervoient auſſi de logement aux Miniſtres: le troiſieme étoit une Ecole, & le quatrieme un Magazin public. J'admirai que les Habitans penſaſſent à quitter un Etabliſſement ſi avancé, & je m'efforçai de leur ôter ce deſſein; mais ils inſiſterent ſur leurs motifs avec tant de prieres & de larmes, que je fus obligé de me rendre, & je promis de leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu qu'ils deſiroient. J'allai paſſer la nuit à la Plantation de M. Pury; & dès le lendemain je retournai à Savannah, d'où je partis auſſi-tôt, pour aller prendre poſſeſſion de l'Ile Saint Simon: ce fut un voïage d'environ deux jours. En arrivant dans cette Ile, je

fis mettre la main au travail. On eut bientôt élevé quelques Maiſons de bois, couvertes de feuilles de Palmier, avec un Cellier & un Magaſin. Je traçai le plan d'un Fort à quatre Baſtions.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

Delà, j'allai viſiter les Montagnards Ecoſſois, dans leur Ville de Darien. Ils me firent toute ſorte d'honneurs, je les trouvai ſous les armes, avec leurs *Plades* (83), leurs larges épées, leurs Targes & leurs Mouſquets. En reconnoiſſance, je me fis habiller à leur mode, & je gardai cette parure pendant quelques jours que je paſſai avec eux. Enſuite, étant retourné à l'Ile Saint Simon, j'y preſſai ſi vivement le travail, que dans l'eſpace de ſix ſemaines j'eus la ſatisfaction de voir le Fort achevé, & trente-ſept Maiſons régulierement bâties. Le Fort fut nommé *Frederica*. C'eſt un quarré régulier, flanqué de quatre Baſtions, & ceint d'un foſſé, avec quelques Ouvrages extérieurs, bordés d'une Paliſſade de Cédres. La Ville eſt derriere, dans un terrein commode, dont j'avois fait la diviſion; & je mis chacun en poſſeſſion de ſon eſpace, pour y

Darien, Ville Ecoſſoiſe.

Fort de Frederica.

(83) Sorte de vêtement, que les Montagnards d'Ecoſſe portent au lieu de Manteau.

bâtir, & l'améliorer à ſon gré (83). Tout ce qui avoit été déja ſemé & planté, dans les Terres voiſines, fut déclaré commun pour l'utilité publique.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

Quelques jours après mon arrivée dans l'Ile Saint Simon, le Mico Tomokichi & ſon Neveu, eſcortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apporterent une proviſion de chair de Daims & d'autres Bêtes fauves, qui répandit l'abondance dans la Colonie. Ils me dirent que leur deſſein étoit d'aller à la chaſſe du Buffle, juſqu'aux Frontieres Eſpagnoles; mais jugeant qu'ils cherchoient l'occaſion de tomber ſur les Gardes d'Eſpagne, que notre foibleſſe nous oblige de ménager, je leur fis ſuſpendre leur projet, en leur diſant que je voulois être de cette Expédition. Le lendemain ils me conduiſirent dans une Ile, à l'embouchure du Détroit de Jerkil, où remarquant un terrein élevé qui commande la Riviere, je laiſſai un Détachement d'Ecoſſois, ſous la conduite de M. Mackay, après leur avoir tracé le plan d'un Fort, dont ils ſouhaiterent que le nom fut *Saint André*: mais l'Ile fut nommée *Cumberland*.

(83) Cette nouvelle Ville étoit apparemment bâtie pour les Saltzbourgeois qui quittoient Ebenezer.

Le

Le jour ſuivant, nous paſſâmes le Glogother, autre bras de la Riviere d'Alatamaha ; & je découvris une autre belle Ile, longue de ſeize milles, couverte d'Orangers, de Mirthes, & de Vignes ſauvages, à laquelle je donnai le nom d'*Amelia*. Le troiſieme jour, arrivant près de la Vedette Eſpagnole, les Indiens ſe diſpoſoient à fondre deſſus ; mais pour leur en ôter le pouvoir, je les laiſſai dans une Ile, & deſcendant par la Riviere Saint Jean, je doublai la pointe Saint Georges, qui eſt la partie Septentrionale de cette Riviere, & la pointe la plus méridionale des poſſeſſions Angloiſes ſur la Côte du Continent, où les Eſpagnols ont une garde de l'autre côté de la même Riviere. Pendant ma courſe, j'avois donné ordre à M. Mackay de faire, avec un détachement, le chemin par terre depuis Savannah juſqu'à Darien, pour fixer la diſtance entre ces deux Villes. Il trouva ſoixante-dix milles en droite ligne, & quatre-vingt-dix par la route que les Lacs & les Marais permettent de ſuivre.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

En 1738, le nombre des Maiſons étoit preſque doublé, dans la Ville de Savannah ; ſans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des Ma-

Progrès de la Ville de Savannah.

gasins & des Atteliers. On y voïoit une Cour de Justice, consistant en trois Juges & un Greffier. La même année, il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venoient d'abandonner, une autre Ville, nommée *Augusta*, dans un Canton si fertile, qu'un acre de terre y produit régulierement près de trente boisseaux de Maïz. Ce nouvel Etablissement attiroit déja une partie considérable du Commerce Indien, & l'on ne doutoit pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes Colonies des Anglois. La Ville d'Augusta est à deux cens trente-six milles, par eau, de l'embouchure de la Riviere de Savannah, & reçoit dans cet éloignement de fort grandes Barques. C'est là que tous les Indiens de la Caroline & de la Georgie portent leurs Pelleteries au Printems. On y comptoit, en 1739, six cens Européens, avec une petite Garnison, que les Directeurs avoient crue nécessaire pour la sureté du Commerce. La situation de la Ville est sur un terrein de quelque hauteur, au bord même de la Riviere. Diverses routes, tracées vers les Etablissemens voisins, vers les *Chetokis*, Nation Indienne au Nord-

ABLISSEM. DESCRIPT. DE LA OUVELLE EORGIE.

M. OGLE-ORPE.

1738.

Fondation Augusta, & s avantages.

1739.

Oueſt, & vers la Vallée des Monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pié. A l'Oueſt d'Auguſta ſont les Habitations des *Lowers Creeks*, ou des Anſes baſſes, dont la principale ſe nomme *Rouetas*, & ſur la Frontiere deſquelles on a bâti un Fort nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre ſont les *Chickeſas*, dont les poſſeſſions s'étendent juſqu'au Fleuve du Miſſiſſipi. Les Anglois commençoient à ſe flatter qu'une étroite alliance, avec cette Nation, leur ouvriroit un commerce avantageux juſqu'à l'embouchure de ce Fleuve.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1739.

Nation des Chickeſas, qui s'étendent juſqu'au Miſſiſſipi.

On voïoit, dans le même tems, pluſieurs belles Plantations au Sud de Savannah, deux petites Bourgades, nommées *Highute* & *Hampſtead* à quatre milles de cette Ville, & pluſieurs Villages en diverſes autres parties de la Province. Il s'en étoit formé auſſi quelques-uns, dans l'Ile Saint Simon; & la Ville de Frederica recevoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. L'induſtrie des Habitans les avoit fait parvenir, en ouvrant quantité de foſſés pour l'écoulement des eaux, à ſe faire au voiſinage de leurs murs une belle Prairie de trois cens vingt acres,

où ils trouvoient le double avantage de nourrir un grand nombre de Beſtiaux & de recueillir beaucoup de foin.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

A peu de diſtance de la même Ville, le Camp de M. Oglethorpe avoit fait naître une Habitation réguliere, compoſée de Soldats mariés, auxquels il avoit accordé des Terres. Le nombre en devoit être aſſez grand, puiſqu'avant ſon départ il apprit que dans une ſeule année ils avoient eu cinquante-cinq Enfans. On commençoit, dans tous ces Etabliſſemens, à braſſer de la Bierre & d'autres liqueurs Angloiſes. Les Femmes s'emploïoient à filer du coton, dont elles faiſoient des bas, de fort bonne qualité. Une Cour, établie à Frederica, étoit le Siége de la Juſtice pour toute la partie méridionale de la Province.

M. OGLETHORPE. 1739.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avoit commandé long-tems avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Georgie, une ſuite de diſgraces arrêta tout-d'un-coup le cours de cette proſpérité. Les différends, qui s'éleverent entre l'Angleterre & l'Eſpagne, eurent de ſi fâcheuſes influences en Amérique, que les Anglois s'y crurent autoriſés à garder moins de ménagemens pour la Colo-

Diſgraces arrivées à la Colonie.

nie Eſpagnole de Saint Auguſtin. Ils l'attaquerent ; ils furent repouſſés avec perte ; & les Eſpagnols aïant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle Georgie, y pouſſerent leurs entrepriſes avec plus de ſuccès. Les Relations, auxquelles on s'eſt attaché juſqu'ici, ſont d'un tems où la fin de ces hoſtilités étant incertaine, les Anglois ſe flattoient encore des plus belles eſpérances. L'Auteur, ſuppoſant que la Georgie doit être regardée comme une partie de la Caroline, qui appartient, dit-il, à l'Angleterre par des droits inconteſtables & reconnus des Eſpagnols mêmes, traite de prétention *inſolente* la demande qu'ils en avoient faite, & ne doutoit point, ajoute-t'il, qu'ils n'en reçuſſent le châtiment qu'ils méritent. Mais il auroit ſenti que l'inſolence n'étoit que dans ſon langage, s'il eut pu prévoir que loin de parvenir à ſe vanger des Eſpagnols, les Anglois, par de nouvelles diſgraces qui n'ont pas paru moins juſtes à leurs Ennemis, ont eu l'humiliation de voir leur Colonie ruinée avant la fin de la guerre. On ignore quels efforts ils ont faits pour la rétablir, & par conſéquent dans quel état elle eſt aujourd'hui.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1739.

Terminons l'article des Etabliſſe-

mens Anglois du Continent, par quelques Observations générales, qui portent leur date, & l'explication de leur source.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

CE NE SONT pas seulement les Côtes, dit M. d'Ulloa (84), qui sont habitées & peuplées d'Anglois ; tout l'intérieur du Païs, à plus de cent milles de la Mer, l'est également. On n'y rencontre que des Villes, des Bourgades, des Villages & des Maisons de Campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi cette laborieuse Nation jouit du fruit de son travail, & ne cesse de cultiver la terre, sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du Païs. Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes Villes de l'Europe.

L'assemblage de tant de Nations différentes, qui composent les Colonies Angloises du Continent, rend le nombre de leurs Habitans si considérable, qu'elles forment un vrai Roïaume,

(84) Voïage historique de l'Amérique méridionale, &c. Tome 2, liv. 3, chap. 9. On n'en retranche que quelques traits d'éloquence un peu affectés.

dont l'étendue, quoique moins grande, ſur la Côte, que celle de quelques autres Païs de l'Amérique, le cede à peu d'autes dans l'intérieur des Terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diverſité d'origine n'empêche point que tant de Colons ne ſoient ſoumis aux mêmes Loix civiles; mais quant à la Religion, la tolérance y eſt généralement établie pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'exceptée, que la ſeule Religion Romaine.

OBSERVAT. SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

Tout le Païs abonde, particulierement, en bois de conſtruction pour les Vaiſſeaux : auſſi s'en fabrique-t'il une quantité conſidérable dans tous les Ports de ſes Côtes. Cependant l'opinion commune eſt que ce bois n'eſt pas de la meilleure qualité, & que les Bâtimens qu'on en fait ne durent pas plus de huit ou neuf ans. Delà vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les Belandres, les Brigantins, & d'autres Bâtimens du même ordre.

Des Contrées ſi peuplées ne ſont ſujettes au Prince, qu'autant que ſes Loix leur plaiſent. La douceur du Gouvernement le rend aimable. Un Gouverneur eſt regardé de tous les Habitans comme un Concitoïen, qui eſt

OBSERVAT. GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

chargé de la ſûreté commune & du bien public. Ils ſe taxent eux-mêmes, pour ſon entretien & pour la ſubſiſtance des Juges, ſans aucune autre eſpece d'impôt, de Gabelle & de Tribut. C'eſt pour ſe maintenir dans la jouiſſance de ces exemptions, qu'ils ne ſouffrent ni Places fortifiées, ni Trouppes de Garniſon; dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piége pour leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être regardées comme une ſorte de République, qui, ſuivant en partie les Loix politiques d'Angleterre, réforme, ou rejette, celles qui lui paroiſſent contraires à ſes libertés. Les Villes, les Bourgs & les Villages ſont ſes Forteresſes, & les Habitans en ſont les Garniſons. Ils vivent entr'eux dans une nnion, qui les feroit prendre pour les Enfans d'une même Famille. Les Grands & les Riches ne s'y diſtinguent point des Pauvres par l'orgueil & le luxe. La diverſité même de Religion, entre cinq ou ſix Sectes différentes, ne produit point les diviſions ordinaires ſur un point ſi délicat; &, ce que l'Auteur juge encore plus ſurprenant, la différence de Nation, entre des Européens, des Créoles, des Métifs &

des Indiens, n'altere jamais la tranquillité du Gouvernement établi par les premiers. Une ſociété ſi bien reglée ne ſauroit manquer, dit-il, de s'accroître & de proſpérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parcequ'il leur eſt aiſé d'acquérir de quoi ſubſiſter; le Païs eſt aſſez grand, aſſez fertile, pour fournir des Terres aux nouvelles Familles: & c'eſt ainſi que la propagation ne ſe relâche jamais; ſurtout dans une température d'air & ſous des Loix, qui éloignent preſqu'également les maladies & la débauche.

OBSERVAT. GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

Il eſt remarquable que dans une ſi floriſſante Colonie la monnoie courante ne ſoit pas de métal, & qu'elle ne ſoit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque piece eſt compoſée de deux feuilles rondes, collées l'une ſur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'eſt avec ces eſpeces qu'on achete, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le Commerce intérieur. Mais, comme le papier ſe ſalit & s'uſe, chaque Province a ſon Hôtel de Monnoie, où l'on prépare les Pieces. Ou-

Monnoies ſingulieres des Colonies Angloiſes de l'Amérique.

OBSERVAT. GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

tre cet Hôtel général, il y a des Maisons particulieres, pour la distribution. On y porte les pieces usées, ou trop sales. Des Officiers établis en remettent autant de neuves, qu'on en apporte de vieilles. Ils seroient deshonorés par le moindre défaut de bonne foi, & l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. M. d'Ulloa croit en trouver la raison dans les maximes des Quakers, qui furent chargés, dit-il, des premiers Reglemens, du maniment, de la distribution, de la fabrique des Monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie dont ils furent les premiers Colons, mais dans d'autres Provinces où ils s'établirent. On sait qu'avec plusieurs rites extravagans, ces Sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des Loix naturelles : ils la poussent jusqu'à la superstition : & l'on n'ignore pas non plus que tous les tourmens, imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la Loi, n'aïant pû les y faire consentir, le Parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des Quakers auroit la force d'un serment solemnel. Cette opiniâtreté, qui

mérite peut-être un meilleur nom, les a ſuivis dans les Colonies d'Amérique, où ils jouiſſent du même Privilége; & l'Auteur juge que l'exemple de leur droiture & de leur équité peut s'être communiqué aux autres Sectaires. Comme il eſt inoui, dit-il encore, que les Officiers de la Monnoie aient manqué à la confiance publique, ce ſeroit un ſcandale du premier ordre, que de former le moindre ſoupçon ſur leur bonne foi.

OBSERVAT. GENERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMERIQUE.

Les Négocians vendent les Marchandiſes de l'Europe, & reçoivent en paiement cette monnoie, dont ils achetent enſuite des Marchandiſes du Païs, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs Correſpondans, & dont ils tirent de bonnes eſpeces d'or & d'argent, pour les placer à la Banque de Londres. N'aïant beſoin, ni d'or, ni d'argent monnoïé dans le Païs même, ils achetent avec les retours annuels de leurs gains toutes les Marchandiſes qui leur conviennent, & les font apporter à Boſton pour leur compte; ce qui entretient le Commerce d'un côté à l'autre. Ainſi l'or & l'argent monoïés ne ſortent point d'Angleterre; & les riches Habitans de Boſton ont à la fois le ma-

OBSERVAT. GENERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMERIQUE.

niement de deux fonds, celui des Marchandiſes & de la Monnoie de papier, & celui qui leur revient de la Banque, où le capital demeure toujours ſans diminution (85).

(85) M. d'Ulloa fait profeſſion de devoir ces lumieres au Marquis de *la Maiſon-forte*, qui aïant été fait priſonnier par les Anglois & conduit à Boſton, y compoſa une Relation exacte de cette Colonie, dont il lui laiſſa prendre un extrait. *Ubi ſup.*

FIN DU TOME LV.
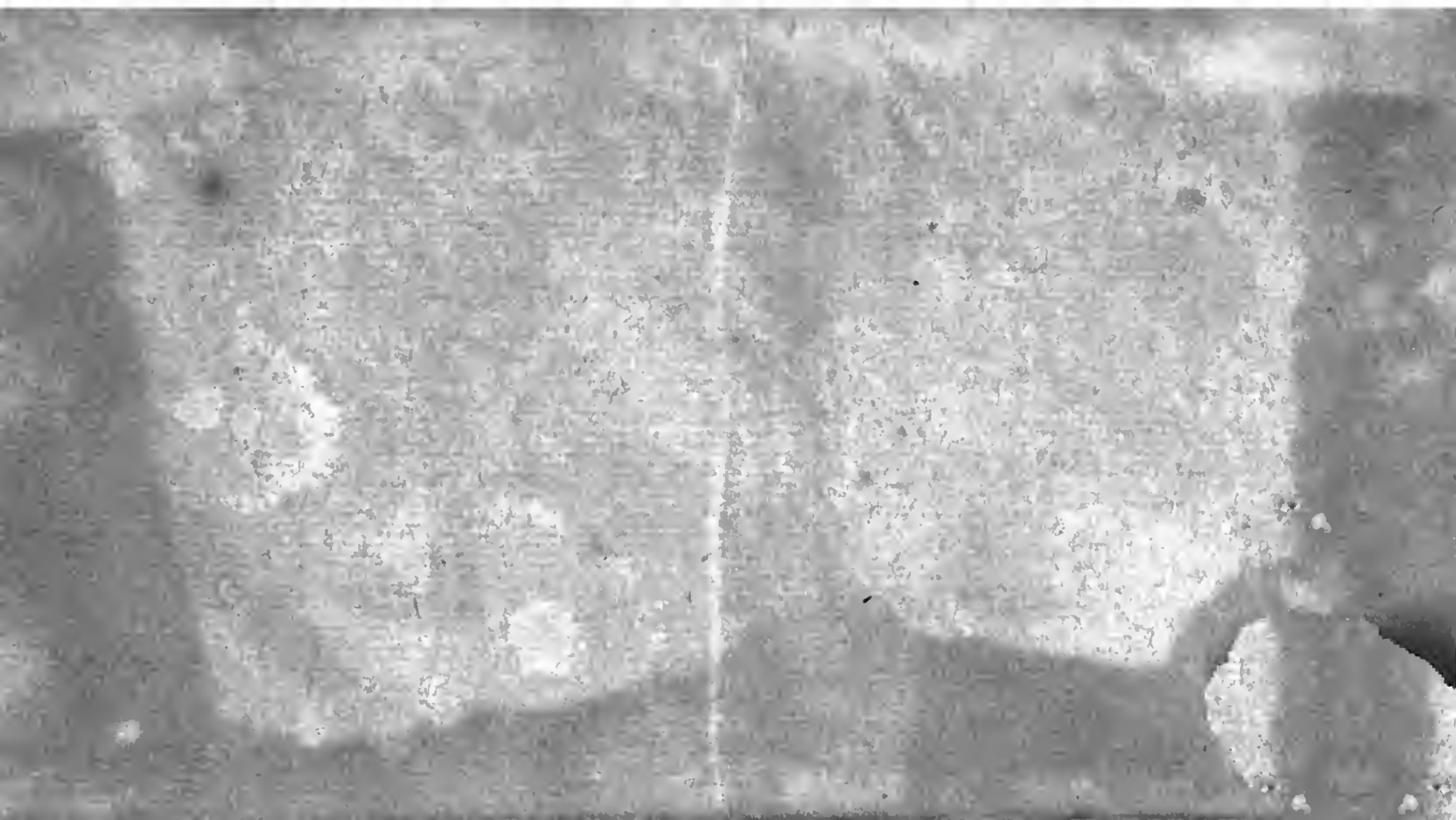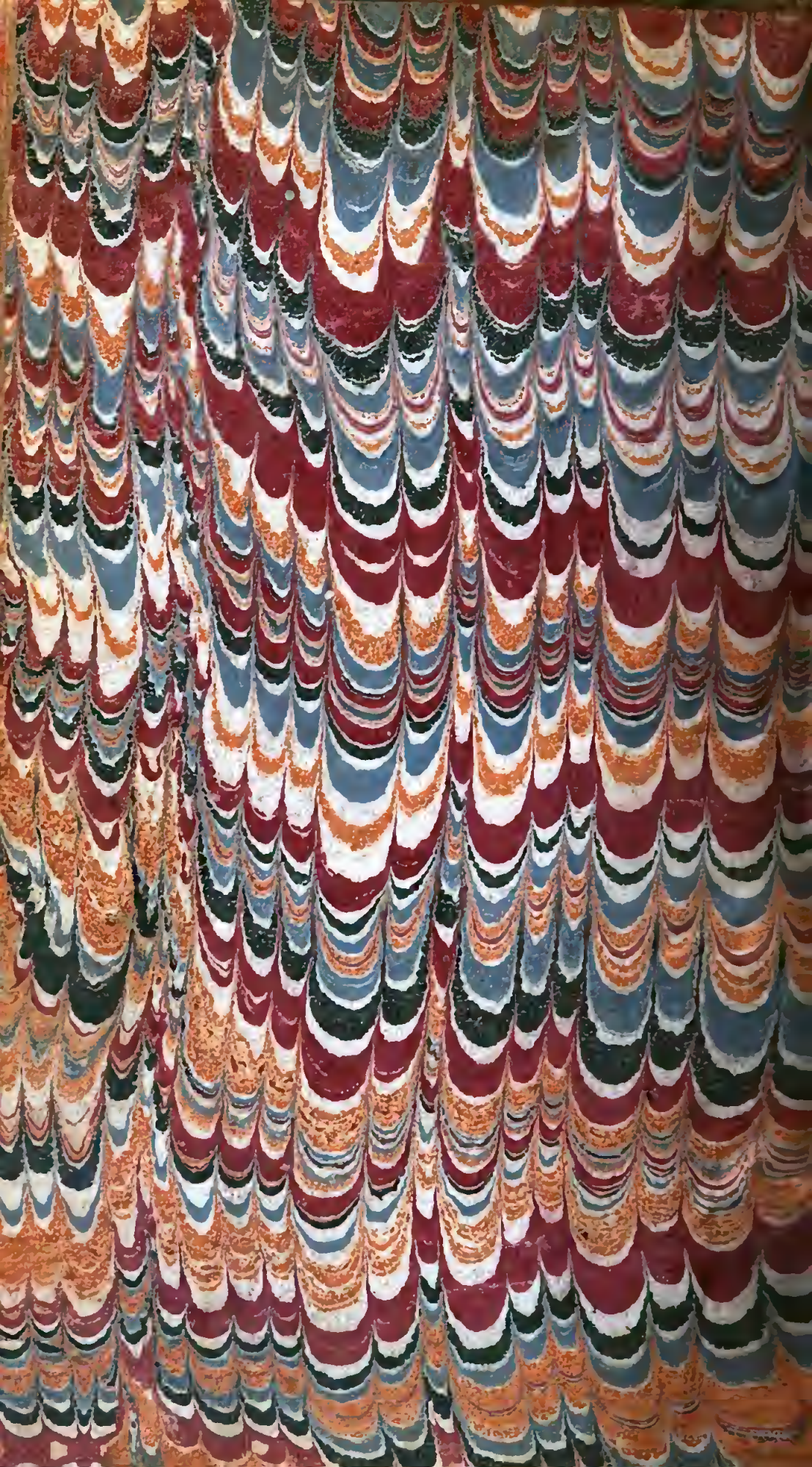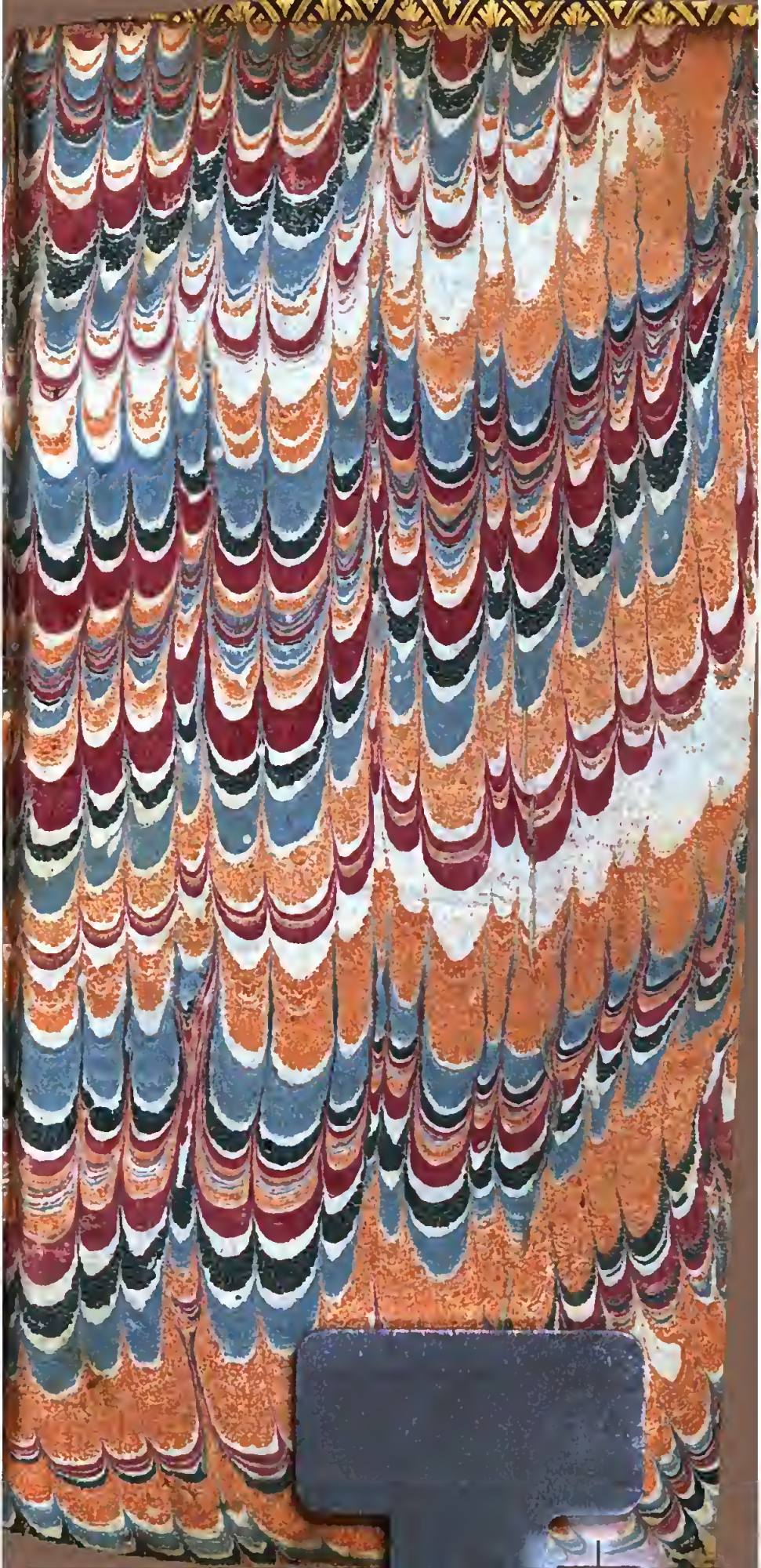
551200